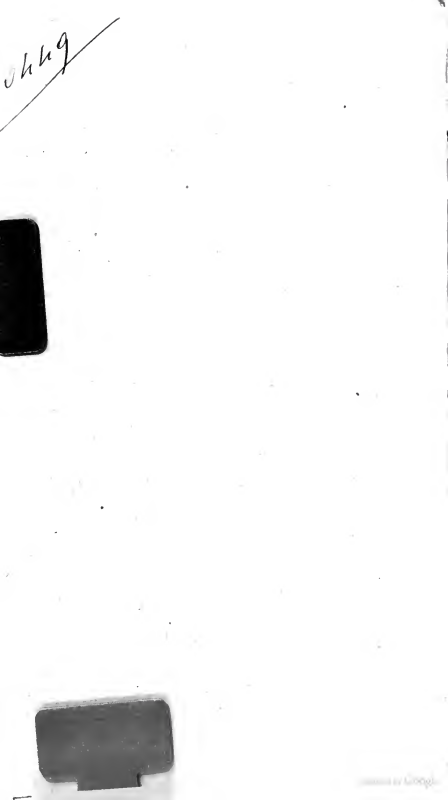




HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME VIII.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,
A BRUXELLES.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME HUITIÈME.



BRUXELLES,
P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, N° 1188.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA DIX-HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1300 JUSQUES EN 1369.

Un citoyen de Rome, né de parents obscurs, avait reçu de la nature une figure noble, des traits imposants, une éloquence vive, un génie vaste et une audacieuse intrépidité : il se nommait Nicolas Gabrini, dit *Laurenzio*, et on l'avait surnommé *Coca di Rienzo* ou *Rienzi*. Sa tête était ardente ; l'ambition entra avec force dans son âme ; il résolut de s'élever par l'estime de ses concitoyens ; ses talents se développèrent avec rapidité. Les Romains désiraient de voir le siége apostolique, rétabli dans leur ville, y faire affluer de nouveau les sommes d'argent que l'on portait à Avignon ; ils imaginèrent d'envoyer une députation au pape : ils choisirent Rienzi et le fameux Pétrarque ; le pontife accueillit avec bonté les envoyés, mais refusa leurs prières.

Rienzi revint à Rome avec de nouvelles idées ; ses connaissances s'étaient accrues ; ses plans s'étaient éten-

dus. Le refus du pape lui avait fait concevoir les plus grandes espérances; il tâche de les réaliser : il ne néglige aucun moyen d'obtenir la faveur du peuple; il se déclare le défenseur de ses droits contre ceux qui l'oppriment. Les Romains lui témoignent la plus grande confiance : ils le veulent pour leur chef; ils le choisissent pour leur gouverneur; ils lui donnent le titre de tribun du peuple. Rienzi veut rendre à ce titre toute son ancienne splendeur, faire rentrer le peuple dans ses droits, rétablir l'antique république, et lui redonner le sceptre de l'Italie. Les Gracques deviennent ses modèles; il veut, comme ces fameux tribuns, délivrer ses concitoyens ou périr. Les places de Rome retentissent des grands noms de république, de liberté, de justice, de paix. Les âmes s'exaltent; les liaisons se forment; les projets se fortifient; le plan général se perfectionne; les mots sacrés de ralliement sont *le bon état*. Rienzi redouble ses efforts pour préparer les esprits, exalter les imaginations, enflammer le courage. Lorsqu'il croit voir arriver le moment favorable, il fait publier une proclamation; il invite les citoyens à se trouver sans armes pendant la nuit dans l'église du château Saint-Ange. On y invoque avec solennité le secours du ciel; on y célèbre plusieurs messes avec pompe. Le jour paraît : on ne sort du temple que pour monter en foule au Capitole. A la vue de cet antique siége de la puissance romaine, Rienzi déploie trois étendards : sur l'un brillaient les symboles de la liberté, sur l'autre ceux de la justice, et sur le troisième ceux de la paix. Il promulgue, avec l'assentiment du peuple, les règlements nécessaires pour parvenir au *bon état*; il crée un nouveau conseil, qui prend le nom de chambre de la paix et de la justice; il ajoute les fonctions de censeur à celles que le peuple lui a conférées, et on le proclame tribun-auguste, et libérateur de Rome.

Empressé de remplir ses fonctions censoriales, il chasse de la ville, à laquelle il veut rendre son ancienne force et son ancienne splendeur, tous les malfaiteurs, tous les hommes corrompus, tous ceux dont les vices ont perdu la réputation, tous les oppresseurs de sa patrie. On croit, suivant plusieurs historiens, voir renaître les beaux jours de la république; bientôt il appelle aux armes les Romains qu'il veut rendre à la gloire. A la tête de guerriers qu'enflamment son génie, son art et ses exemples, il parcourt l'Italie : la terreur et le respect le précèdent; il commande la liberté, la justice et la paix; il dissipe les troupes rassemblées par les nobles conjurés contre lui; il force un grand nombre d'états italiens à se liguer avec Rome pour le plus grand succès du *bon état.* Sa renommée s'étend jusques aux extrémités de l'Europe; on recherche son alliance; on redoute son inimitié. Le gouvernement de Naples lui adresse des ministres, et l'empereur lui-même lui envoie des ambassadeurs.

Alors il ne veut plus mettre de bornes à la puissance de la république qu'il a relevée et qu'il gouverne; et, au nom de cette Rome qui créait, soutenait, renversait à son gré les rois de la terre, il cite avec une incroyable fierté, devant le tribunal de la république, l'empereur Louis de Bavière, son compétiteur Charles de Luxembourg, roi de Bohême, et tous les électeurs de l'empire.

Il était dans ce moment parvenu au faîte de sa puissance; il ne sait pas s'y maintenir : il oublie que son pouvoir n'est fondé que sur l'enthousiasme qu'il a inspiré au peuple romain; il abuse de son autorité; il n'imite que trop les oppresseurs qu'il a détruits; il use de violences; il exerce la tyrannie. Le prestige s'évanouit; il devient odieux; sa puissance va s'écrouler.

Il le sent; il n'espère pas de la recouvrer; et, voulant prévenir sa ruine par une retraite volontaire, il abdique, part pour Naples, prend un habit de pénitent, se renferme dans une solitude où il ne vit qu'avec des ermites, et comme il avait tout perdu en perdant l'affection du peuple, la nouvelle république s'évanouit avec l'homme de génie qui l'avait créée, qui n'avait assuré sa durée par aucune loi fondamentale.

(1348) Cependant Louis de Bavière était mort au milieu de ses triomphes contre le roi de Bohême. Ce roi avait espéré de remplacer son rival sans éprouver d'obstacle; mais on s'était indigné de la formule d'absolution qu'il avait offerte de la part du pape, aux partisans de Louis : on craignait son avarice : on redoutait sa vengeance; plusieurs princes germaniques voulurent lui opposer un rival. Henri de Virnebourg, ancien électeur de Mayence, Louis Ier, électeur de Brandebourg, l'électeur Palatin, et Éric, duc de Saxe-Lavenbourg, comme participant au suffrage électoral de Saxe, s'assemblèrent à Lahnstein, déclarèrent nulle l'élection de Charles, et nommèrent roi des Romains Édouard III, roi d'Angleterre, beau-frère de Louis de Bavière, son vicaire général dans les Pays-Bas, et qui avait envoyé en Allemagne des subsides considérables. Cette nomination déplut au parlement anglais : Charles de Bohême gagna la reine d'Angleterre; les conseils qu'elle donna à son mari, l'obligation de défendre avec toutes ses forces la Guyenne attaquée par Philippe de Valois, et la promesse que fit le roi de Bohême de ne pas favoriser le roi de France, déterminèrent Édouard à refuser le diadème impérial.

Les électeurs qui lui avaient donné leurs suffrages les réunirent sur Frédéric-le-Sévère, margrave de Misnie, gendre de Louis de Bavière, et arrière-petit-fils de l'empereur Frédéric II. Ce prince renonça à son élec-

tion pour dix mille marcs d'argent que Charles lui envoya.

Les quatre électeurs jetèrent alors les yeux sur le comte Gonthier de Schwartzbourg; général habile, ami fidèle de Louis de Bavière, et aussi renommé pour sa sagesse et ses vertus que pour sa bravoure héroïque : Gonthier voulut qu'on constatât juridiquement l'illégalité de l'élection de Charles, la vacance du trône, les droits des électeurs, accepta la couronne impériale, leva des troupes, entra dans Francfort, y fut solennellement intronisé et y investit Henri de Virnebourg de l'archevêché de Mayence avec beaucoup d'appareil, et en lui remettant cinquante étendards.

Charles fit décider par les électeurs et les princes de son parti qu'un archevêque ou évêque déposé par le pape ne pouvait plus être considéré comme possesseur légitime de son siége : mais tous ses efforts ne pouvant le délivrer d'un rival redoutable, il allait peut-être se voir forcé à renoncer à l'empire lorsque Gonthier tomba dangereusement malade. Tout l'éclat du diadème disparut à ses yeux affaiblis par les approches de la mort; il accepta pour sa famille vingt-deux mille marcs d'argent qu'on lui offrit, et abdiqua l'empire au moment où il allait cesser de vivre.

Charles s'empressa de gagner les électeurs qui lui avaient été contraires; il épousa la fille de Rodolphe II, électeur Palatin, investit l'électeur de Brandebourg du comté de Tyrol, prodigua les trésors que son père avait amoncelés, consentit à être élu une seconde fois, réunit à Francfort les suffrages de tous les électeurs, et fut sacré de nouveau à Aix-la-Chapelle par l'électeur de Cologne.

Paisible possesseur du sceptre de l'Allemagne, il éleva, avec le consentement de la diète de Prague, au rang de duc et de prince du saint empire, les ducs slaves de Mec-

klembourg qui avaient offert leurs états en fiefs de la couronne germanique; il conféra ou reconnut aux états de Bohême le droit d'élire leur monarque à l'extinction de la maison régnante, et fonda à Prague une université sur le modèle de celle de Paris. Une peste horrible, résultat trop naturel des gouvernements féodaux, de la police, des mœurs, de l'ignorance, des préjugés, des guerres, des dévastations, des famines de cette époque, venait de ravager le nord de l'Europe; ce terrible fléau avait moissonné le tiers des habitants de la malheureuse Germanie. La secte barbare, connue sous le nom de Flagellants, imagina dans son délire que les juifs avaient empoisonné les fontaines, et que cet exécrable attentat avait produit la peste : elle entra en fureur contre ces infortunés. Les peuples, rendus par leurs malheurs trop faibles à irriter, partagèrent les transports des Flagellants; le fanatisme les arma de ses poignards, et le sang des juifs inonda la Haute Allemagne.

La peste avait aussi dévasté l'Italie; la Toscane particulièrement avait été couverte de cadavres, et, suivant Bocace, cent mille personnes avaient péri dans Florence, victimes du fléau funeste dont une administration éclairée aurait pu garantir les rives de l'Arno, et tant d'autres pays frappés de mort (1348).

Quelques années auparavant, Robert, roi de Naples, avait cessé de vivre; ses deux fils l'avaient précédé dans la tombe; le moins âgé des deux avait laissé deux filles, Jeanne et Marie. Ce fut Jeanne qui monta sur le trône : jeune, à peine âgée de dix-huit ans, pleine de grâces, spirituelle, élevée avec soin par le roi Robert, son aïeul, réunissant un grand nombre de connaissances, enjouée, aimant les plaisirs et néanmoins très-propre à conduire de grandes affaires, elle avait pour mari André, fils puîné de Charobert, roi de Hongrie, prince mal élevé, sauvage, grossier, dépourvu d'agréments, d'esprit et

d'instruction. Jalouse d'exercer les droits de la royauté, elle laissait à peine le titre de roi à son époux : leur antipathie mutuelle devint bientôt d'autant plus grande qu'ils reçurent l'un et l'autre des conseils perfides. Un dominicain hongrois, nommé Robert, avait un grand empire sur André, dont il avait été précepteur; Jeanne, malgré son esprit et son instruction, n'avait pas assez de force de caractère pour se dérober à l'ascendant d'une fameuse Catanoise, qui de lavandière était devenue sa gouvernante : les grands se partagèrent entre la reine et le roi. Le parti de Jeanne l'emporta facilement sur celui d'André; ce triomphe fut suivi d'une horrible catastrophe. Les deux époux étaient dans la ville d'Averse; la nuit était avancée; les camériers du roi l'éveillent avec précipitation, lui disent qu'un grand tumulte s'est élevé dans la ville, l'engagent à sortir de la chambre de la reine : à peine André en a-t-il dépassé la porte que des assassins se précipitent sur lui. On l'empêche de crier; on passe un cordon autour de son cou; on le suspend à un balcon qui donne sur le jardin; d'autres conjurés le tirent par les pieds : il expire. Sa nourrice accourt; les assassins prennent la fuite; le cadavre reste pendant deux jours étendu sur la terre sans que la reine donne aucun ordre pour le faire inhumer ni pour faire poursuivre les auteurs de l'attentat : un pieux chanoine et la nourrice éplorée relèvent seuls et, pendant les ténèbres le corps du malheureux prince, le portent dans une église, le déposent dans la tombe, et répandent en silence l'eau lustrale des chrétiens sur la pierre funéraire dont ils viennent de le couvrir.

Les reproches les plus graves s'élèvent cependant contre la reine : on ne peut lui pardonner l'abandon dans lequel elle a laissé le corps de son époux; on l'accuse d'avoir ordonné la mort de celui qu'elle détestait; on assure qu'elle a tissu de ses propres mains le fatal cor-

don. L'indignation publique s'accroît, se répand, devient menaçante; Jeanne adresse aux Florentins, ses alliés, la lettre suivante, que l'histoire a conservée : « C'est avec la plus vive douleur et les yeux baignés » de larmes que je vous apprends l'assassinat horrible » commis dans la personne du roi mon époux lorsque » nous étions dans Averse. Il était descendu fort tard, » au moment où nous allions nous mettre au lit, dans » un parc attenant au château, où il allait fort souvent; » il y était seul suivant son usage, ne voulant écouter » aucun conseil par une imprudence de jeune homme, » ni prendre personne pour l'accompagner. En sortant » il avait fermé la porte de la chambre où j'étais, et » où, lassée de l'attendre, je m'étais endormie, lorsque » une dame hongroise qui avait été sa nourrice, inquiète de ne le point voir arriver, prend la lumière » et se met à le chercher : elle le trouve sans vie au pied » d'un mur; je ne puis vous dire et vous ne pouvez » vous imaginer quelle fut mon affliction. Quoique » l'auteur de cet horrible attentat ait été cruellement » puni, autant qu'on a pu le savoir, cependant, eu » égard à l'atrocité du crime, la sévérité des peines » peut encore passer pour indulgence. L'auteur de ce » parricide, redoutant les supplices qui l'attendaient, » a voulu, nouveau Judas, les prévenir en se donnant » volontairement la mort; il a fait servir à l'exécution » de son projet le ministère d'un valet qui n'a pas encore été découvert. »

Le soupçon plane toujours sur la tête de Jeanne; son beau-frère Louis, roi de Hongrie, la croit coupable : il jure de venger André. Lorsque ce malheureux prince avait succombé sous un parricide, Jeanne était enceinte; elle donne le jour à un fils que l'on nomme Charles : l'évêque de Cavaillon le tient sur les fonts de baptême au nom du pape; et presque en même temps le pou-

tife retranche de la société, par une bulle, les coupables de l'assassinat d'André, ordonne que leurs maisons soient rasées, leurs biens confisqués, leurs vassaux déliés du serment de fidélité.

Cette bulle ne satisfait pas la vengeance du roi de Hongrie : il écrit au pape; il demande l'administration du royaume de Naples, et la tutelle de son neveu; il veut que cet enfant, enlevé aux traitres qui l'environnent, soit élevé en Hongrie sous ses yeux; il exige que le procès soit fait aux assassins de son frère hors du royaume de Naples; il prie enfin le pontife de ne pas permettre que la reine épouse son cousin Robert de Tarente, ni aucun autre prince du sang dont les prétentions puissent nuire aux droits de la maison d'Anjou-Hongrie.

Le pape répond que la reine, étant héritière du royaume, ne peut être privée du droit de l'administrer avant d'être légalement convaincue du crime dont on l'accuse; il envoie à Naples le cardinal archevêque d'Embrun; il lui ordonne d'informer contre les assassins du feu roi. La reine et ses ministres font naître tant d'obstacles contre cette enquête que le cardinal y renonce, et se retire à Bénévent : le pontife charge alors Bertrand de Baur, comte de Montescaglioso et grand justicier du royaume, d'instruire le procès des meurtriers avec deux notables choisis par les Napolitains; et, par une lettre particulière, il lui ordonne de tenir l'information secrète si la reine ou des princes du sang sont impliqués dans cette affaire, dont il se réserve le jugement.

Quatre parents de la reine veulent détourner les préventions qui pourraient s'élever contre eux; ils font arrêter le sénéchal du palais, Raymond de Catane, accusé d'avoir pris part à l'assassinat du roi. On fait subir au sénéchal l'horrible supplice de la torture; il déclare, au milieu de la violence des tourments, qu'il a eu connaissance du complot; il nomme comme complices la fameuse

Catanoise, son fils Robert de Cabane, comte d'Évoli, et sa fille Sancia, comtesse de Morcon. Les trois prévenus sont arrêtés; et quel affreux mélange de barbarie, d'injustice et de cruauté! c'est au milieu d'une place publique que la Catanoise, son fils et sa fille sont livrés aux bourreaux qui les torturent; la place est entourée de palissades pour qu'on ne puisse pas entendre leurs dépositions; la Catanoise déjà vieille expire au milieu des douleurs; son fils et sa fille sont écorchés vifs; leurs corps sont jetés dans le feu; le peuple furieux arrache du milieu des flammes des lambeaux de ces cadavres à demi consumés, et les traîne dans les rues. D'autres accusés sont conduits à la mort; et, ce qui est le comble de la tyrannie, on les y mène un bâillon à la bouche: le soupçon pèse plus que jamais sur la tête de Jeanne.

Le roi de Hongrie, qui désirait de s'emparer du royaume de Naples bien plus encore que de voir punir les meurtriers de son frère, se ligue avec l'empereur Louis de Bavière (1346), envoie un grand nombre d'émissaires en Italie, y répand de fortes sommes, y obtient de nombreux partisans, y prépare la grande révolution qu'il médite.

Jeanne n'était pas seulement accusée d'avoir commandé le meurtre de son mari, mais encore d'avoir eu, pendant la vie d'André, des liaisons trop étroites avec son cousin le prince de Tarente: elle espère, au milieu des dangers qui l'environnent, se donner un défenseur dont elle a besoin en s'unissant à celui qu'elle aime; elle épouse Louis de Tarente sans attendre ni la fin de la première année de son veuvage, ni la dispense de Rome.

Son mariage hâte le départ de Louis de Hongrie; en vain la reine lui écrit-elle pour se justifier du forfait dont on l'accuse et pour lui recommander le jeune Charles son fils: le roi de Hongrie arrive à Friuli, auprès

d'Udine, avec l'avant-garde de son armée; il est accueilli à Citadella par Jacques de Carrara, seigneur de Padoue, à Vicence et à Vérone par Martin et par Albert de L'Escale; il traverse les Apennins; il parvient à Foligno dans l'Ombrie; un légat du pape lui défend, sous peine d'excommunication, de s'emparer du royaume de Naples sans le consentement du pontife suprême. « Je » n'userai, lui répond le monarque, que des droits que » m'ont transmis mes ancêtres; je rendrai à l'Église de » Rome l'hommage qui lui est dû : je ne crains pas » l'excommunication; elle serait injuste. » Les troupes de Jeanne, commandées par le prince de Tarente, sont postées près de Capoue sur les bords du Vulturne. Le roi de Hongrie ne tente pas le passage du fleuve; il remonte vers sa source; il parvient à Bénévent, et menace les derrières de l'armée de la reine; il a sous ses ordres six mille cavaliers et un grand nombre de fantassins : presque tous les barons et des ambassadeurs de la ville de Naples viennent lui rendre hommage. Les troupes du prince de Tarente, effrayées de leur position, abandonnent sa bannière; la reine, qui s'était renfermée dans un des châteaux de la capitale, ne se croit plus en sûreté, prend la fuite, s'embarque pendant la nuit sur une galère, vogue vers les côtes de la Provence, qui lui obéit, et entre dans le port de Nice. Le prince de Tarente arrive à Naples, apprend le départ de la reine, monte sur un petit bâtiment avec Nicolas Caraccioli de Florence, et va se réfugier dans la Maremme de Sienne; le roi de Hongrie s'avance sans obstacle; la noblesse napolitaine vient au-devant de lui jusques à Averse; cinq princes du sang royal, Philippe et Robert, frères de Louis de Tarente, Charles, duc de Duras, et ses deux frères Louis et Robert reçoivent un sauf-conduit que le roi de Hongrie vient de leur accorder à condition qu'ils n'aient pas trempé dans le meurtre du roi André : ils se rendent au-

près du monarque, qui les accueille et les engage à s'asseoir à sa table.

A peine le repas est-il terminé que le roi fait prendre les armes à ses guerriers; il témoigne le désir de voir la galerie d'où le corps de son frère a été jeté dans le jardin; il va à la place où le cadavre d'André est resté si longtemps abandonné; les princes le suivent. Il accuse le duc de Duras du parricide: Charles veut en vain se justifier et implorer la miséricorde de Louis; des Hongrois se jettent sur lui, et l'immolent à coups de sabre; les autres princes sont renfermés dans le château d'Averse et envoyés ensuite en Hongrie.

C'est après cet acte d'un atroce despotisme que Louis entre dans Naples armé de toutes pièces: on lui présente son neveu le jeune Charles; il le caresse, le crée duc de Calabre, et l'envoie en Hongrie, où il veut qu'il soit élevé.

Il désire néanmoins en vain d'obtenir du pape l'investiture du royaume dont il vient de s'emparer sans y avoir aucun droit. La peste, qui ravage presque toute l'Europe, parvient dans le territoire de Naples; chaque jour un grand nombre de guerriers hongrois tombent victimes du funeste fléau; Louis licencie son armée, craint pour sa propre sûreté, nomme Conrad Lupo vice-roi du royaume, et va s'embarquer pour la Hongrie à Barletta dans le golfe de Manfrédonia.

A peine est-il parti que les nobles napolitains commencent à regretter le gouvernement de Jeanne, sous lequel, disaient-ils, on avait vu régner l'abondance et les plaisirs.

Cette princesse avait été mal reçue dans son comté de Provence; les nobles provençaux la soupçonnaient de vouloir vendre ce comté à la France; la maison de Baux soutenue par les mécontents, observe toutes ses démarches, s'oppose à tous ses projets, la retient comme pri-

sonnière; l'intervention de Clément VI la rend à la liberté. Son époux, le prince de Tarente, s'était embarqué à Pise, et s'était rendu à Avignon auprès du pontife suprême; Jeanne se hâte d'aller l'y joindre; la cour pontificale devient bientôt favorable à la reine; elle plaide elle-même sa cause devant le consistoire : son mariage avec son cousin est validé par une dispense que le pape lui accorde.

Elle ne songe plus alors qu'à recouvrer son royaume; elle veut, à quelque prix que ce soit, se procurer l'argent nécessaire pour l'expédition qu'elle médite; elle vend au pontife Avignon et son territoire, sur lesquels on avait si souvent contesté les droits que les papes disaient avoir depuis l'horrible croisade prêchée contre les Albigeois (1348): elle les lui cède pour la somme de quatre-vingt mille florins d'or; et Charles IV, roi des Romains, confirme la cession de ce fief impérial dépendant de l'ancien royaume d'Arles.

Peu de temps après, Jeanne et son époux frètent dix galères génoises. Nicolas Acciaioli leur écrit que les barons napolitains sont disposés en leur faveur, et que le duc Garnier les attend avec douze cavaliers : ils partent pour Naples; on les y reçoit avec de grands honneurs; le roi Louis de Tarente s'empare des châteaux de la capitale, et de presque toutes les places du royaume. Il ne reste en quelque sorte aux Hongrois que Manfrédonia, le mont Saint-Ange, Ortona, le château de Noux, et quelques autres châteaux situés dans la Calabre (1349); mais le duc Garnier trahit le roi de Naples, il s'entend secrètement avec Conrad Lupo, vice-roi du monarque hongrois. Étienne, vayvode de Transylvanie, vient joindre Conrad Lupo avec un corps de trois cents nobles transylvains. Les Hongrois reprennent plusieurs places du littoral de la province de Bari et quelques autres villes. Averse se rend à

leurs armes, et ils s'avancent vers la capitale. Le bruit se répand dans la ville de Naples que la dissension est parmi eux. Les Napolitains sortent en foule de leurs murs, malgré tous les efforts du roi Louis de Tarente; ils attaquent les Hongrois, se battent avec courage, mais ne peuvent échapper à une déroute complète. Le comte d'Armagnac, Robert de Saint-Séverin, Raymond de Baux et un grand nombre d'autres barons ou nobles sont faits prisonniers; et les Hongrois obligent les Napolitains à leur payer vingt mille florins, pour racheter leurs vendanges, dit l'historien Muratori.

Les Hongrois perdent cependant le fruit de leurs succès : les Allemands qui composent une grande partie de l'armée du roi de Hongrie n'étaient pas payés depuis long-temps (1350); ils se soulèvent dans Averse; le vayvode Étienne leur livre les prisonniers napolitains, dont les rançons leur tiendront lieu de la solde qu'on leur doit; ils les traitent avec barbarie, ils les contraignent par leurs mauvais traitements à leur payer cent mille florins d'or suivant Gravina, et deux cent mille suivant Villani. Cette somme ne s'élève pas néanmoins aussi haut que celle qui leur est due; ils prennent la résolution de faire prisonnier le vayvode lui-même. Étienne, instruit de leur projet, part pendant la nuit avec tous les Hongrois, et se retire à Manfrédonia.

Les Allemands consentent à une trève avec le roi Louis de Tarente et les Napolitains qui leur comptent cent mille florins, et bientôt après, manquant de vivres, ils sortent d'Averse et la remettent entre les mains du cardinal de Ceccano.

Le roi Louis de Tarente la recouvre et en augmente les fortifications. On le croyait près de devenir paisible possesseur de son royaume, lorsque le roi de Hongrie arrive à Manfrédonia, s'avance à la tête de

vingt-deux mille cavaliers hongrois ou allemands, et de quatre mille fantassins de Lombardie, s'empare de plusieurs places de la province de Bari, de la Capitanate, de la terre de Labour, et met le siége devant Averse. Le monarque hongrois ne peut prendre cette place récemment fortifiée qu'en accordant aux habitants la capitulation la plus favorable. Son armée est très-diminuée; il est pressé de retourner dans ses états : d'un autre côté, la reine Jeanne et son époux désirent vivement de voir finir une guerre qu'ils ont tant de peine à soutenir. Deux cardinaux, envoyés par Clément VI, parviennent aisément à faire adopter par les puissances belligérantes les conditions suivantes : la cour de Rome prononcera sur la conduite de la reine; si elle est coupable du meurtre de son époux, le royaume appartiendra au roi de Hongrie ; si elle est innocente, la monarchie napolitaine lui sera rendue, et elle paiera au roi de Hongrie trois cent mille florins d'or. Singulier arrangement né du système féodal, d'après lequel le crime de la reine semblait donner le droit au suzerain de confisquer le royaume, d'en dépouiller le jeune prince Charles et les autres héritiers légitimes de la couronne, et de le conférer à celui que le suzerain voudrait choisir.

La cour pontificale absout Jeanne d'Anjou ; le roi de Hongrie se soumet au jugement, donne la liberté aux princes napolitains, et, par une générosité digne de grands éloges, remet à la reine les trois cent mille florins qu'elle devait lui donner.

(1352) Jeanne et son époux furent couronnés avec une grande magnificence; mais pour tarir d'avance les sources d'une guerre civile, le pape avait statué que le couronnement ne donnerait aucun droit à Louis de Tarente, et que l'on suivrait à l'avenir, sans aucun changement, l'ordre de succession à la couronne établi

par la concession que le saint-siége avait faite du trône de Naples à Charles Ier d'Anjou, frère de saint Louis.

Ce fut à l'occasion de son couronnement que le roi Louis de Tarente institua un ordre de chevalerie nommé *du Saint-Esprit au droit Désir*, désigné aussi par le nom d'*ordre du Nœud*, et dont les statuts montrent l'esprit et les usages du siècle. Les chevaliers étaient au nombre de trois cents; ils devaient jeûner tous les jeudis; ils promettaient d'être fidèles au roi, de combattre les ennemis de la religion lorsqu'ils y seraient invités par le pape, et de visiter le saint sépulcre dans lequel le roi Robert, beau-père de Louis, avait obtenu du soudan ou sultan d'Égypte la permission d'établir douze religieux franciscains. Ils portaient sur leur habit un rayon de lumière en broderie, et au dessus un nœud lié en forme d'un double lacs d'amour, avec la devise *se Dieu plaît*. Lorsqu'un chevalier s'était distingué par une action d'éclat, il déliait le nœud, et lorsque ensuite il avait fait le voyage de la Palestine, il le renouait, et avait pour devise *il a plu à Dieu*.

Vers ce temps, le roi des Romains Charles IV acquit de son beau-père l'électeur Palatin une grande partie du Haut Palatinat, le soumit à la cour féodale de Bohême, commença ainsi l'exécution du projet qu'il avait formé d'étendre le plus possible en Allemagne la juridiction de cette cour; et, avec le consentement des électeurs, incorpora à son royaume de Bohême la ville et le cercle d'Égra.

Des réunions bien plus importantes pour les progrès de la civilisation, de la liberté et du bonheur des peuples venaient d'avoir lieu dans l'Helvétie; on n'avait encore vu les bannières de l'indépendance helvétique flotter que dans le bassin de cette rivière de Reuss qui, descendant du haut des Alpes, forme de si beaux lacs, ou en reçoit les eaux, et va se réunir avec deux autres

rivières helvétiques, la Limath et l'Aar, pour se jeter ensuite dans le Rhin; les bords de la Limath vont aussi retentir des chants de la liberté. A l'endroit où cette rivière sort d'un lac étendu et romantique, s'élevait, sous le nom de ville impériale de Zurich, l'ancien *Pagus Tigurinus* des Latins. Après avoir été soumise à la maison de Zœhringen, cette ville avait été gouvernée par un conseil composé de quatre nobles et de huit principaux bourgeois; son gouvernement avait ensuité été modifié. Quatorze ans plus tard on découvre une conjuration contre ce gouvernement; la guerre s'élève entre la ville de Zurich et la maison d'Autriche, réunie aux comtes de Rapperschweil, dont le château-fort dominait sur l'extrémité du lac opposée à celle que bordaient pour ainsi dire les murs de la cité impériale (1350). Bientôt tout l'engage à entrer dans la confédération helvétique, à partager ses avantages, à augmenter sa force : les cantons libérateurs l'admettent avec joie; on lui donne le premier rang.

(1351) Vers les parties les plus élevées du bassin de la Limath, le canton de Glaris gémissait sous la domination de la maison d'Autriche, dont les ducs avaient converti en fief héréditaire le titre de capitaine du pays que leur avait conféré l'abbesse de Seckingen. Les habitants de Glaris ne sont séparés du canton de Schweitz que par une chaîne de montagnes; ils implorent leur secours; les braves de Schweitz accourent en armes dans le canton de Glaris, y rétablissent les droits du peuple, y renouvellent l'ancienne forme de l'administration, en reçoivent les habitants affranchis dans leur alliance et dans leur confédération tutélaire.

Le canton de Zug était entièrement enclavé dans l'Helvétie indépendante; il avait Zurich à l'est et au nord, Lucerne à l'ouest, et Schweitz au midi. Son lac fait partie du bassin de la Reuss : trop petit pour secouer

le joug de l'Autriche, ce canton n'échappe pas néanmoins à la confédération; les cantons alliés l'enlèvent aux descendants des comtes de Habsbourg, l'incorporent parmi eux et lui conservent son gouvernement démocratique.

Mais la ligue helvétique va recevoir un accroissement bien plus considérable.

Berthold V, duc de Zœhringen et recteur de la Bourgogne Transjurane, avait fait bâtir dans une péninsule formée par un contour de la rivière d'Aar, la ville de Berne: l'empereur Henri VI avait confirmé les lois et les libertés que le duc avait données à la nouvelle ville. Berthold étant mort sans enfants mâles, Berne était restée ville impériale sous la dépendance immédiate de l'empire. Les Bernois avaient combattu long-temps et avec des succès divers, pour conquérir ou défendre un vaste territoire. Commandés par Ulric, seigneur d'Erlac, ils avaient, avec le secours de quelques alliés, dissipé une ligue formidable formée contre eux : les bornes de leurs possessions avaient été reculées au loin; les comtes de Nidau, d'Arberg, de Wellensted, quelques autres comtes et un grand nombre de nobles effrayés des progrès des Bernois, avaient rassemblé seize mille fantassins, et trois mille cinq cents chevaux. Les Bernois, dirigés par Rodolphe d'Erlac, avaient remporté sous les murs de Laupen une grande victoire. Les trois comtes de Wellensted, d'Arberg, et de Nidau, plus de quatre-vingts nobles, quinze cents cavaliers, trois mille fantassins y avaient perdu la vie, et les vainqueurs avaient conquis une partie du territoire des Fribourgeois qui s'étaient rendus vassaux du duc d'Autriche.

En 1353 cette puissante république se réunit aux cantons libérateurs de l'Helvétie, dont les guerriers avaient vaillamment secondé ses troupes à la bataille de Laupen; elle occupe le second rang dans la confédéra-

tion, qui, dominant maintenant sur les rives de l'Aar, de la Reuss et de la Limath, voit ses huit valeureux cantons jouir sans inquiétude et avec gloire de leur noble et heureuse indépendance.

Clément VI avait cessé de vivre. Quelque temps avant sa mort, il avait condamné cette secte insensée des flagellants qui avait ensanglanté tant de contrées, et il avait décidé que la cinquantième année de chaque siècle serait, comme la première, l'époque de ces indulgences périodiques et solennelles établies par Boniface VIII, et auxquelles on avait donné le nom de jubilé. Et quelle superstitieuse ignorance régnait encore dans un temps où le chef suprême de la religion de Jésus employa, dans la bulle qu'il publia pour le nouveau jubilé, des expressions si sacriléges, si absurdes et si ridicules qu'on doute de leur existence lors même qu'on les lit ! « Nous » ordonnons, dit le pontife en parlant du pèlerin qui » mourrait en allant à Rome pour obtenir les grâces » spirituelles; nous ordonnons aux anges du paradis » d'introduire dans la gloire céleste l'âme de ce pèlerin, » entièrement absoute du purgatoire. *Prorsùs mandamus angelis paradisi, quatenùs animam illius à purgatorio penitùs absolutam, in paradisi gloriam introducant.* »

Clément était mort à Villeneuve d'Avignon. Les cardinaux lui donnèrent pour successeur un Français, Étienne d'Albert, né dans le diocèse de Limoges, cardinal-évêque d'Ostie, et qui prit le nom d'Innocent VI.

Ce ne fut que deux ans après l'axaltation de ce pape que Charles IV, roi des Romains, alla en Italie, où il voulait recevoir la couronne impériale ; sa suite fut très-nombreuse : les princes d'Allemagne, qu'il n'avait pas consultés, ne le suivirent pas. Il avait promis au pape de ne pas mener avec lui des troupes avec lesquelles il pût soumettre les Guelfes, et subjuguer la Lombardie;

il reçut à Milan la couronne de ce royaume; mais il confirma tous les droits et toutes les possessions des Visconti; il absout les Florentins du ban que son aïeul Henri VII avait prononcé contre eux, et fit un traité avec la république de Venise. La puissance et les richesses de cette république ne cessaient de s'accroître; ses flottes, réunies aux galères du pape et à celles des chevaliers de Rhodes, avaient combattu avec gloire contre les Turcs: elle avait obtenu de Hassan-Nazer, sultan d'Égypte, un traité de commerce d'après lequel elle pouvait faire entrer ses vaisseaux, et établir des comptoirs dans tous les ports de l'Égypte et de la Syrie (1347); elle avait conquis, par ce traité, ce commerce si lucratif de l'Occident avec l'Orient, qui devait amener, par tant de canaux, l'argent de l'Europe, dans ses trésors; elle avait soumis Zara, qui avait voulu secouer sa domination, et battu Louis, roi de Hongrie, qui était venu au secours des Zaretins. Charles IV lui donne les villes de Padoue, de Vicence et de Vérone.

Peu de temps après cette cession il se rendit à Rome. Le sénat et le peuple le reçurent avec de grandes démonstrations de joie: le cardinal Pierre de Bertrand, évêque d'Ostie, le couronna au nom du pape; il se montra avec tout l'appareil de la majesté impériale. Il créa quinze cents chevaliers sur le pont du Tibre; les Romains le conjurèrent de prolonger son séjour dans la capitale de l'empire, et d'en réclamer la souveraineté. De quelle honte il se couvrit! il renonça solennellement à tous les droits qu'il pouvait avoir sur la ville de Rome, les états de l'Église, le duché de Ferrare, les royaumes de Naples, de Sicile, de Sardaigne et de Corse; il promit de ne pas revenir en Italie sans le consentement du pape, ne voulut pas passer une seule nuit dans cette ville de Rome, qui demandait son empereur avec tant d'instance, et revint dans la Germanie, com-

blant de faveur les Guelfes, maltraitant les Gibelins, méprisé des uns et des autres, ne pouvant se soustraire aux traitements les plus insultants, traînant avec ignominie les débris du diadème qu'il avait brisé et si lâchement avili, et les sommes immenses qu'il n'avait pas rougi d'amasser en vendant les droits du sceptre qu'il était si indigne de porter.

(1355) Par quelle fatalité devait-il attacher son nom déshonoré à la fameuse constitution appelée *bulle d'or*, et qui a été pendant si long-temps une des lois fondamentales de l'empire germanique? Il la publie du consentement et avec le concours des électeurs, des princes, des comtes, des nobles, des députés des villes impériales réunis à Nuremberg; il fait attacher un sceau d'or aux exemplaires authentiques de cette constitution qu'il envoie aux électeurs et à la ville de Francfort, et de là vient le nom de *bulle d'or* qu'on donne à cette loi si célèbre.

D'après cette charte solennelle le nombre des électeurs demeure fixé à sept; et pour ne rien négliger de ce qui peint l'esprit du siècle, n'oublions pas de dire que ce nombre est préféré en l'honneur des sept chandeliers de l'Apocalypse de saint Jean.

Trois électeurs doivent être ecclésiastiques.

Les sept électeurs sont l'archevêque de Mayence, l'archevêque de Cologne, l'archevêque de Trèves, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg.

L'électeur de Mayence est archichancelier du royaume d'Allemagne; l'électeur de Cologne, archichancelier du royaume d'Italie, et celui de Trèves, archichancelier du royaume d'Arles.

La bulle d'or attache irrévocablement l'office de grand échanson au royaume de Bohême, celui de grand sénéchal ou d'archidrossant au comté palatin, celui de

grand maréchal au duché de Saxe, et celui de grand chambellan au margraviat de Brandebourg.

Chacun des grands officiers séculiers de l'empire a un lieutenant héréditaire chargé de remplir ses fonctions pendant son absence.

Le roi des Romains futur empereur sera élu à Francfort, couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne, et tiendra la première diète à Nuremberg.

Pendant la vacance du trône ou l'absence de l'empereur, le comte Palatin sera vicaire de l'empire dans la France rhénane, la Franconie, la Souabe, la Bavière, et le duc de Saxe dans tous les pays régis par le droit saxon.

L'électeur Palatin jugera les causes personnelles de l'empereur.

Les provinces auxquelles la dignité électorale est attachée ne peuvent être ni partagées ni démembrées.

La succession aux électorats aura lieu d'après les lois de la primogéniture et suivant l'ordre linéal et agnatique.

Les électeurs sont majeurs à dix-huit ans ; pendant leur minorité, la régence de l'électorat et l'exercice du vote appartiennent à leur plus proche agnat, suivant l'ordre de primogéniture.

Égaux aux rois, les électeurs prennent rang avant tous les autres princes de l'empire ; les crimes commis contre leurs personnes sont des crimes de lèse-majesté.

Les électeurs exercent la justice en dernier ressort dans leurs terres électorales ; leurs sujets ne peuvent être cités devant aucun tribunal étranger.

Ils jouissent exclusivement dans leurs domaines du droit d'exploiter les mines et les salines, d'admettre des juifs, de percevoir les péages légitimement établis et de battre monnaie.

La bulle défend ou interdit d'ailleurs les guerres injustes, les rapines, les pillages, les incendies, les hostilités qui n'auraient pas été précédées de défis, les péages insolites, le droit de haut conduit dans les lieux non privilégiés, les confédérations de sujets non approuvées par les seigneurs territoriaux, les asiles donnés aux serfs fugitifs et aux *Pfahlburgers*.

Telles sont les principales dispositions de cette loi, dont les derniers chapitres furent l'ouvrage d'une assemblée électorale tenue à Metz quelques mois après la diète de Nuremberg, et dont le texte original fut écrit en latin. On y trouve des règlements de haute police qui prouvent quel était à cette époque l'état déplorable du corps social dans la Germanie. Mais d'ailleurs quelles garanties y voit-on des droits encore si méconnus des nations, des priviléges des villes, des prérogatives des princes? Tout y est réglé pour le plus grand avantage des électeurs. Il appartenait à celui qui avait si lâchement abandonné au pape le diadème impérial et la couronne d'Italie de livrer aux électeurs le royaume germanique: l'empire d'Occident finit en quelque sorte de nouveau sous Charles IV; l'empereur n'est plus qu'un vain simulacre; les électeurs deviennent des rois; la monarchie est détruite; et la Germanie est soumise à une véritable heptarchie jusques au moment où la force l'emportera sur les nouveaux droits consacrés par la constitution de Nuremberg.

Mais si l'empereur défend si mal les prérogatives de son trône, avec quel soin il augmente la puissance du royaume héréditaire de Bohême! Non seulement il confirme par des lettres patentes les droits, les priviléges, les lois de ce royaume, mais encore, et indépendamment des réunions dont nous avons déjà parlé, il attache à sa couronne héréditaire les états qu'il a acquis de l'électeur Palatin, la Haute Lusace, la souveraineté de

la Haute et Basse Silésie, celle du comté de Glatz et la suzeraineté des duchés de Mazovie et du Plocko.

Voulant laisser des amis et de nouveaux domaines à sa dynastie, il constitue le comte de Savoie juge d'appel pour les affaires jugées en première instance par les prélats des états de ce prince; il confirme à l'abbé de Fulde l'office d'archichancelier des impératrices reines de Germanie; il obtient le consentement des états pour ériger le margraviat de Juliers en duché-principauté; il déclare villes libres et impériales celles de Mayence, de Spire et de Worms; et enfin il rend un nouveau service à sa famille en obtenant des états de Brabant, pour lui et pour ses descendants, le droit de succéder dans ce duché à son frère Wenceslas, si ce prince vient à mourir sans laisser d'enfants mâles de son épouse Jeanne, fille aînée et héritière de Jean III, duc de Brabant.

Le succès avec lequel Charles travaille à augmenter la puissance de sa famille lui inspire des projets qu'il avait été, jusques à cette époque, bien éloigné de concevoir. Une diète de Mayence avait rejeté avec indignation une demande faite par les nonces du pape d'un dixième à prélever au profit du siége de Rome sur les revenus du clergé germanique; Charles IV imagine de réformer la constitution et les mœurs de ce clergé (1357): le pape s'y oppose; l'empereur persiste; le pape agit auprès des électeurs; il parvient à les déterminer à déposer l'empereur. Charles IV retombe dans sa faiblesse; il espère obtenir le secours de ce clergé qu'il a voulu réformer: il se déclare le protecteur de ses franchises et de ses libertés; il défend aux princes séculiers de s'opposer aux acquisitions du clergé, et de violer le droit d'asile appartenant aux églises et aux cimetières.

Enhardi bientôt après par le secours qu'il compte trouver dans ce clergé qu'il vient de satisfaire, il ose

revendiquer les domaines et les droits féodaux aliénés, hypothéqués ou abandonnés par ses prédécesseurs. Mais sa prétention excite un mécontentement général : il s'effraie, renonce à ses réclamations; et, passant d'une extrémité à l'autre pour satisfaire son ambition ou son avarice, il dissipe le peu de droits et de revenus qui restait encore à l'empire.

Toujours occupé de l'agrandissement de sa famille avec autant de zèle qu'il en mettait peu à défendre les prérogatives du trône sur lequel il avait été élevé, et les libertés des peuples qu'il était de son devoir de défendre, il conclut avec les ducs d'Autriche un traité d'alliance et un pacte de succession réciproque; mais bientôt l'orgueil du duc Rodolphe IV et l'avidité inquiète et intrigante de l'empereur font naître entre les deux maisons d'Autriche et de Bohême la discorde et la haine. Charles IV fait promettre aux électeurs de ne pas lui donner pour successeur un duc de la maison d'Autriche; il défend à tous ses descendants, héritiers du trône de Bohême, de donner leur suffrage électoral à un prince de cette maison.

Rodolphe IV, duc d'Autriche, prend la qualité d'archiduc palatin et de duc de Souabe. Les états de cette province réclament à ce sujet auprès de l'empereur; le duc tâche en vain de les rassurer en déclarant solennellement qu'il ne demande aucun droit de souveraineté : il est obligé de renoncer au titre d'un duché qui n'existe plus depuis un siècle. Quant à la qualité d'archiduc palatin, que Rodolphe IV avait prise, l'empereur confirme, en faveur des ducs de Bavière, toutes les prérogatives des anciens archiducs palatins, relativement à la souveraineté de leurs états et à la juridiction *archiprincière*.

(1362) L'animosité de Charles contre Rodolphe et de Rodolphe contre Charles cède néanmoins à de nouvelles

circonstances et à une nouvelle politique. Mainard, duc de Bavière et comte de Tyrol, vient à mourir: sa mère Marguerite Maultasche, héritière du Tyrol, renouvelle avec Rodolphe le pacte de succession adopté en 1335; elle lui cède son comté; et Charles IV non seulement en investit ce prince, mais encore promet de nouveau d'observer un autre pacte de succession réciproque entre les maisons de Luxembourg, de Bohême et d'Autriche.

Un arrangement d'une grande importance pour la maison de l'empereur est aussi conclu avec Louis-le-Romain, duc de Bavière, et Othon, son frère, l'un et l'autre margraves de Brandebourg; ils consentent à un traité de confraternité et de succession pour leur électorat, au préjudice de leurs frères, fils comme eux de l'empereur Louis IV de Bavière; et c'est vers le même temps que Charles IV use d'une partie des trésors qu'il a ramassés aux dépens de son honneur, de la dignité et des droits de l'empire, pour racheter la Basse Lusace, que les électeurs de Brandebourg avaient hypothéquée aux margraves de Misnie.

Un événement bien moins remarquable, relativement à l'organisation politique de la Germanie à l'époque dont nous nous occupons, mais dont l'influence devait être bien plus grande sur les progrès de la civilisation, et par conséquent sur la destinée future des peuples, eut lieu bientôt après ces actes si favorables à la maison de Bohême. Une université fut établie à Vienne à l'instar des universités de Paris, de celle de Prague et de celle qui avait été fondée à Heidelberg en 1346, et qui prospérait déjà avec un grand éclat: honneur aux ducs d'Autriche comme aux rois de Bohême et aux comtes palatins!

Quel violent incendie avaient cependant allumé en Italie la faiblesse des empereurs, l'ambition effrénée des papes, la violence des passions, la fureur des partis, l'aveuglement du fanatisme, le choc des gouvernements

précipités les uns sur les autres, l'égoïsme audacieux et hypocrite osant porter sur ses bannières le nom sacré de la liberté, la hideuse et sanglante anarchie, et l'ignorance des véritables droits des peuples et des gouvernements!

(1350) La rivalité du commerce avait armé de nouveau les Vénitiens contre les Génois: la république de Gênes ne voyait qu'avec la plus grande jalousie les Vénitiens mis en quelque sorte en possession, par le sultan d'Égypte et de Syrie, des plus riches branches du commerce des Indes, dont les productions les plus précieuses arrivaient par la Mer Rouge ou d'Arabie et par les caravanes qui, recevant sur les bords du golfe Persique du Tigre ou de l'Euphrate ces objets si recherchés, les transportaient au travers du désert dans les ports de la Syrie. Maîtres de Caffa dans la Crimée, ils voulaient au moins jouir du commerce exclusif de la Mer Noire, que le grand nombre de fleuves qui y versent leurs eaux et le voisinage de la Caspienne, dont la Perse borde la rive méridionale, pouvaient rendre si lucratif; ils arrêtèrent les bâtiments vénitiens qu'ils rencontrèrent dans ce Pont-Euxin qu'ils regardaient comme leur domaine, et confisquèrent les marchandises dont ces vaisseaux étaient chargés: Venise ne put pas obtenir qu'on rendît à ses citoyens ni leurs marchandises ni leurs vaisseaux; la guerre commença entre les deux républiques.

Les Vénitiens attaquèrent la flotte génoise auprès d'Alcostro, enlevèrent une partie de ses galères, et obligèrent les autres à se sauver dans le port de Scio, dont les Génois s'étaient emparés quatre ans auparavant; l'amiral génois Paganin Doria ravagea plusieurs villes baignées par les eaux du golfe de Venise, attaqua l'île de Négrepont, emporta d'assaut, saccagea et brûla la capitale. (1351) Les Vénitiens virent la flotte des Grecs de Constantinople et celle des Catalans se réunir à la leur; les Génois ne craignirent pas d'attaquer ces forces combinées:

le combat eut lieu auprès des Dardanelles; il fut opiniâtre et sanglant; la victoire couronna les efforts des Génois: ils prirent vingt-six galères, et, s'abandonnant à une noble audace, ils assiégèrent Constantinople, forcèrent l'empereur Jean Cantacuzène à demander la paix, et ne la lui accordèrent qu'à condition qu'il chasserait de sa capitale ses alliés et leurs ennemis, les Vénitiens et les Catalans.

(1352) Mais l'esprit de faction qui agitait leur ville, bien plus redoutable pour eux que les Catalans, les Grecs et les Vénitiens, leur fit faire une de ces grandes fautes qui ne sont que trop communes dans les gouvernements mal organisés; ils ôtèrent à Doria le commandement de leur flotte, et le donnèrent à Antoine Grimaldi: de funestes revers succédèrent à de brillants succès (1353); les flottes réunies des Vénitiens et des Catalans enlevèrent à Grimaldi trente galères et un grand nombre de prisonniers: cette défaite répandit dans Gênes une consternation d'autant plus grande que la ville manquait de vivres, et que les Génois ne pouvaient plus tenir la mer pour s'en procurer. Leur courage fut abattu: les fiers vainqueurs de l'empereur de Constantinople ne rougirent pas de sacrifier leur indépendance, d'implorer Jean Visconti, seigneur et archevêque de Milan, de le conjurer de ne plus empêcher les Milanais de leur apporter les vivres qui leur étaient nécessaires, et de se soumettre à sa puissance: Guillaume, marquis de Pallavicini, vint prendre possession de Gênes, et la gouverner au nom de Jean de Visconti.

La république de Venise venait de perdre le doge André Dandolo, qui réunissait beaucoup de connaissances à ses vertus civiques, à ses talents pour le gouvernement, et qui a écrit la première histoire de sa patrie. On nomma pour le remplacer un vieillard octogénaire nommé Marin Falieri: à peine eut-il pris possession de

sa dignité, que Gênes, éclairée par les suites de l'asservissement auquel elle s'était condamnée, sentit toute l'étendue de la faute qu'elle avait faite en ôtant à Doria le commandement de ses forces navales; elle le replaça à la tête de sa flotte: ce brave amiral surprit bientôt la flotte de Venise commandée par Nicolas Pisari, et l'emmena prisonnière: le découragement passa de Gênes dans Venise. Le vieux doge Falieri fut insulté par un noble: irrité de cet outrage, et voulant le venger sur toute la noblesse, il trama une conspiration dont le but était de faire massacrer tous les nobles vénitiens: la conspiration fut découverte; le conseil des dix fit tomber la tête de Falieri.

(1355) On nomma doge Jean Gradenigo: Jean de Visconti réconcilia les deux rivales; un traité de paix termina les hostilités.

Elles recommencèrent bientôt entre Venise et Louis, roi de Hongrie, et, sous le dogat de Jean Delfino, la république se vit contrainte à céder à ce monarque l'Istrie et la Dalmatie. Les richesses accumulées par le commerce avaient introduit dans Venise un luxe qui effraya le gouvernement; on établit, pour le réprimer, trois magistrats auxquels on donna le nom de surintendants des pompes.

Pendant que cette république perdait deux de ses provinces, Gênes avait conquis de nouveaux trésors; mais ici ce ne sont ni un noble courage, ni une franche et loyale négociation, inspirée par les intérêts si importants d'un commerce nécessaire à la prospérité et peut-être à l'existence de la patrie, qui donnent aux Génois ces nouvelles richesses : ils s'emparent de Tripoli de Barbarie, sur lequel ils n'ont aucun droit; ils n'en deviennent les maîtres que par une infâme trahison; ils font sept mille prisonniers dont ils ont d'avance évalué la rançon; ils emportent en Italie des

objets dont la valeur est presque de deux millions de livres; ils vendent la ville elle-même après l'avoir dépouillée; ils cèdent à un Sarrasin, pour cinquante mille doubles d'or, la place qu'ils ne doivent qu'à la perfidie, et, chargés de ces indignes produits, ils reviennent étaler un honteux triomphe dans les murs qu'ils ont déshonorés.

Quelle différence de ce succès, d'une nature si opposée à tant de titres de gloire que les Génois ont acquis si noblement dans un si grand nombre de circonstances, avec une entreprise mémorable couronnée par une brillante découverte, et qui devait être comme le glorieux signal de ces navigations hardies réservées au quatorzième siècle, et destinées à exercer une si grande influence sur les lumières, les mœurs et la civilisation!

Avant 1345 les Génois, bien loin d'être en guerre avec les Catalans, se réunissaient souvent avec eux pour faire réussir avec plus d'avantages des expéditions commerciales; l'usage de la boussole avait déjà rendu les navigateurs plus heureux et plus hardis : dans cette année 1345, des Génois et des Catalans se hasardèrent à s'avancer dans le grand Océan, au-delà du détroit de Gibraltar; ils cinglèrent vers le sud-ouest; ils parcoururent deux ou trois cents lieues, et découvrirent ces îles que les modernes ont nommées Canaries, et auxquelles les anciens avaient donné le nom de Fortunées. Depuis long-temps la route de ces îles, que les Phéniciens et les Carthaginois avaient fréquentées, n'était plus connue; on ne connaissait plus leur véritable position; il ne restait qu'un souvenir vague de cet archipel, favorisé par la nature, composé de sept îles principales et de plusieurs autres moins grandes, situé entre le vingt-sixième et le trentième degré de latitude septentrionale, à quarante ou cinquante lieues des rivages africains, et

que la beauté du climat, la douceur de la température, la fertilité du terroir, l'abondance des moissons, le goût exquis du vin, la saveur des fruits, la variété des fleurs, la beauté et le chant des oiseaux, particulièrement des serins si répandus maintenant en Europe, rendent si digne du nom de Fortuné. Les navigateurs de Gênes et de Catalogne retrouvèrent ces îles, depuis long-temps perdues pour l'Europe; la situation de ces îles fut déterminée; la route qui conduit à leurs rivages ne pouvait plus être oubliée; l'île de Fer, une de ces Canaries, devait devenir fameuse parmi les géographes français; et les naturalistes devaient mesurer avec soin et examiner avec attention, dans l'île de Téneriffe de ce même archipel, le pic célèbre et élevé dont le sommet volcanique est si fréquemment le théâtre d'éruptions de laves, de feu ou de fumée.

Les Génois cependant, devenus plus puissants par les richesses que leur avait données la prise de Tripoli d'Afrique, se lassèrent d'obéir aux seigneurs de Milan; ils chassèrent les officiers des Visconti, rétablirent le dogat, et le conférèrent à Simon Boccanegra, qu'ils avaient déjà nommé doge en 1339, et qui, cinq ans après, avait abdiqué sa dignité dans l'espérance de rendre la paix à sa patrie, déchirée par d'ambitieux partis (1356).

Boccanegra était parvenu à ôter à tous ces partis le pouvoir de troubler la république; elle ne craignait plus de retomber sous le pouvoir des Visconti; ils firent, suivant plusieurs historiens, empoisonner Boccanegra.

Deux ans auparavant un crime du même genre avait été commis à Rome; le fameux Rienzi, que nous avons vu retiré dans une solitude du royaume de Naples, avait conçu de nouveau le projet de délivrer sa patrie de l'état de trouble, de discorde et d'abjection sous

lequel elle gémissait : il rentre secrètement dans la ville où il avait régné; il excite une insurrection : mais son influence n'est plus la même; son nouveau succès n'est qu'éphémère; il est obligé de s'enfuir; il erre de pays en pays; il parcourt une grande partie du nord de l'Italie; il traverse les états des ducs d'Autriche, passe le Danube, arrive jusques à Prague. Le roi des Romains et de Bohême, Charles de Luxembourg, n'avait pas oublié que, dans le temps de la puissance de Rienzi, il avait eu à s'en plaindre; il le fait arrêter et l'envoie à Avignon au pape Clément VI, qui vivait encore : le pape ne se souvient plus de cette célèbre harangue qui lui avait été si agréable, et par laquelle Rienzi, député des Romains, avec Pétrarque, avait voulu engager le pontife à reporter la chaire apostolique dans la capitale du monde chrétien : il cède au désir de punir celui qui avait détruit dans Rome son autorité pontificale; il charge trois cardinaux d'instruire le procès de Rienzi; Clément VI meurt; Innocent VI lui succède : Rienzi trouve grâce aux yeux du nouveau pape; non seulement Innocent VI lui pardonne, mais encore il le croit propre à seconder ses vues et à soutenir sa puissance; il lui rend la liberté, le renvoie à Rome, et l'en nomme sénateur.

Rienzi trouve dans la capitale de l'empire un Français, Baroncelli, qui, cherchant à marcher sur ses traces, s'était fait nommer tribun : il renverse aisément ce rival peu dangereux pour lui; il l'emporte même sur le parti des Colonne : mais soit qu'il ait le tort, comme des historiens l'ont écrit, d'avoir recours à des mesures sévères, et de se rendre coupable d'odieuses exactions, soit qu'il n'ait pu résister aux manœuvres des nombreux ennemis de son pouvoir et de l'autorité papale, il voit le peuple dont il avait été l'idole se soulever contre lui, et mettre le feu au palais qu'il habite. Obligé de se sauver,

en vain il se déguise en pauvre; il est reconnu par les satellites des factions qui lui sont opposées, et tombe percé de coups (1359).

Les discordes civiles n'avaient pas moins agité la Sicile; les partis des Palice et de Blase d'Alagon, nouveau régent du royaume pendant la minorité du roi Louis, avaient tant multiplié de sanglantes hostilités que les champs de cette Sicile si renommée pour sa fertilité étaient restés sans culture, et que la famine y avait succédé à l'abondance.

Louis était mort; son frère Frédéric lui avait succédé à l'âge de quatorze ans sous la régence d'Euphémie, sa sœur aînée. La confusion augmentait chaque jour dans l'île; les barons étaient partagés entre la maison d'Arragon-Sicile et celle d'Anjou de Naples (1356). La ville de Messine fut livrée à Louis de Tarente, mari de Jeanne; cette reine et son époux y firent une entrée solennelle et promirent de déclarer cette ville capitale de la Sicile: Euphémie et le jeune roi se crurent perdus; ils demandèrent inutilement des secours à leur beau-frère Pierre, roi d'Arragon: le roi de Naples fit attaquer Catane par terre et par mer; heureusement pour les intérêts de Louis et d'Euphémie, Artole d'Alagon battit la flotte napolitaine; l'armée de Jeanne leva le siége; secondée par un grand nombre de paysans, la garnison de Catane la poursuivit, tailla en pièces l'arrière-garde, s'empara de tous les bagages. Louis de Tarente acheva de ruiner ses affaires par un acte de tyrannie; il fit précipiter dans la mer plusieurs Messinois qui lui étaient suspects; cette despotique cruauté révolta les Siciliens: Louis de Tarente et la reine Jeanne quittèrent la Sicile. Les Clermont, très-puissants dans l'île, se réconcilièrent avec les Alagon par les soins de Guy de Vintimille, premier ministre de Frédéric; ils abandonnèrent le parti de la reine Jeanne: les Napolitains furent chassés de Messine, et

toutes les villes de la Sicile se réunirent sous le sceptre de Frédéric (1357).

Louis de Tarente cessa de vivre quelque temps après la perte des espérances que lui avaient inspirées ses premiers succès dans le royaume sicilien (1362). Jeanne ne le regretta point; depuis long-temps elle avait cessé d'aimer un prince qui, indigne du sang qui coulait dans ses veines, et livré aux conseils de jeunes débauchés, se vantait de ses infidélités à sa parole, témoignait du mépris pour celle qui l'avait fait roi, et, ravalant la majesté des couronnes, s'abandonnait contre la reine aux excès les plus vils.

Jean, roi de France, désira de placer sur le trône dont la mort venait de faire descendre Louis de Tarente, Philippe, son quatrième fils et duc de Touraine; mais Jeanne craignit de se donner un maître en épousant un fils de France; elle préféra de donner sa main à un prince que la fortune avait privé de toute puissance, à Jacques d'Arragon, roi titulaire de Majorque, et comte également titulaire de Cerdagne et du Roussillon. Ce prince avait été fait prisonnier dans la bataille où son père avait été tué, et qu'avait gagnée Pierre IV, roi d'Arragon. Parvenu à s'échapper de sa prison après treize ans de captivité dans Barcelone, il n'avait plus qu'un vain titre et de vaines prétentions : la reine, toujours jalouse de son autorité, le traita en souveraine, et lui imposa des conditions comme à un sujet : le roi de Majorque ne prendrait pas le titre de roi de Naples; il ne recevrait ni l'hommage-lige des barons ni le serment de fidélité des autres Napolitains; il n'aurait aucune part à l'administration; il ne succéderait pas à la couronne si la reine et les enfants qu'elle pourrait lui donner venaient à mourir avant lui. Vers le temps du troisième mariage de Jeanne, le pape Innocent VI mourut à Avignon. Après avoir mérité l'estime des fidèles par le soin avec

lequel il avait suspendu les réserves accordées par son prédécesseur, révoqué les commendes, annulé les concessions de toutes les dignités et de tous les bénéfices séculiers ou réguliers, ordonné, sous peine d'excommunication, à tous les prélats et à tous les bénéficiers de résider dans leurs bénéfices, favorisé les hommes de mérite, et particulièrement les gens de lettres, dans les collations des prélatures, il avait, vers la fin de sa vie, couru un grand danger; des brigands, connus sous le nom de *grandes compagnies* ou de *tard-venus*, s'étaient emparés du Pont-Saint-Esprit; ils y avaient établi leur place d'armes. Avides des trésors de la cour pontificale, ils étaient entrés dans le comtat d'Avignon; ils y avaient massacré les hommes, violé les femmes, pillé les églises, brûlé les maisons; ils s'étaient moqués de l'excommunication lancée par Innocent, et de la croisade que le pontife avait publiée contre eux; ils allaient porter le fer et la flamme dans Avignon lorsque le marquis de Montferrat était parvenu, en leur promettant de la part du pape soixante mille florins et l'absolution de leurs péchés, à les engager à le suivre en Italie, où il voulait faire la guerre aux Visconti, seigneurs de Milan.

Les cardinaux réunis à Avignon donnèrent pour successeur à Innocent VI Guillaume de Grimoard de Beauvoir, né dans le Gévaudan, abbé de Saint-Victor de Marseille, et Français comme tous les papes élus depuis la translation du siége apostolique de Rome à Avignon. Guillaume prit le nom d'Urbain V.

Une compagnie blanche, semblable à ces grandes compagnies qui avaient tant effrayé la cour d'Avignon, avait répandu l'alarme dans l'Italie; elle avait assiégé dans un des châteaux du Piémont Amédée V, dit le Vert, comte de Savoie. Ce prince ne put faire lever le siége à ces brigands qu'en leur payant ou s'engageant à leur payer cent quatre-vingt mille florins d'or; et, peu rassuré sur l'ave-

nir malgré cet arrangement, il s'empressa de faire un traité de confédération contre les grandes compagnies avec Rodolphe de Longy, gouverneur du Dauphiné.

La puissance des Visconti et leur caractère entreprenant inquiétaient plus que jamais l'empereur Charles IV : il vint à Avignon ; il y conféra avec le pape Urbain V sur les moyens de réprimer l'audace des Visconti et de purifier l'Italie. Se trouvant très-proche de la ville d'Arles, il alla s'y faire sacrer par l'archevêque de cette ville, roi des deux Bourgognes, et revint en Allemagne.

Ayant fait de vains efforts dans une diète pour rétablir la paix publique dans la Germanie, il fut obligé d'approuver un grand nombre de confédérations particulières formées pour leur défense commune par les villes de la Souabe et de la province du Rhin.

Les grandes compagnies des tard-venus, nommés aussi *malandrins* ou *routiers*, ces bandes que composaient des brigands de toutes les nations, et que les peuples effrayés appelaient *fils de Bélial*, ravageaient les frontières de l'Allemagne ; ils étaient commandés par Arnould de Carolle : l'empereur marche contre eux à la tête d'une grande armée ; mais il ne peut empêcher ni les horribles excès commis sous ses yeux par ces compagnies dévastatrices, ni leur retraite paisible. Incapable de défendre la Germanie contre ses ennemis extérieurs ou intérieurs, il se prépare néanmoins à faire une expédition en Italie, et nomme vicaire-général de l'empire en-deçà des Alpes son frère Wenceslas de Bohême, duc de Brabant et de Luxembourg (1366).

Galéas et Barnabé Visconti, usant avec habileté d'une grande puissance, menaçaient de subjuguer toute l'Italie. Le pape Urbain V s'allie étroitement avec le roi de Hongrie, la reine de Naples, plusieurs autres princes de la péninsule, et particulièrement avec le comte Amédée de

Savoie, qui promet de fournir deux mille lances, quitte Avignon, va à Rome, et avec le secours de ses alliés rassemble une armée nombreuse. Charles IV arrive avec des forces considérables ; l'Europe entière s'attend à voir succomber les Visconti : l'avarice, la lâcheté et l'incapacité de l'empereur sauvent les dominateurs de la Lombardie. Charles perd un temps précieux dans une honteuse inactivité ; il s'amuse ensuite à faire couronner sa quatrième femme Élisabeth de Poméranie ; et, pendant que le pape veut concerter avec lui des mesures qui doivent écraser les Visconti, il négocie avec eux ; il accepte les sommes qu'ils lui offrent ; il confirme tous les droits dont ils jouissent ; il légitime toutes leurs usurpations. Continuant son infâme commerce, il cède à prix d'argent les prérogatives de l'empire ; il vend la souveraineté de plusieurs villes à ceux qui lui en offrent le plus d'or ; il érige pour des sommes plus ou moins fortes d'autres cités en républiques indépendantes ; il ne se réserve qu'une suprématie imaginaire : il retourne en Allemagne chargé de trésors immenses, de dépouilles de la Toscane et de la Lombardie, du mépris de ses ennemis, de l'exécration de ceux qui l'avaient reçu comme leur sauveur, et qui allaient devenir les victimes de son ignominieuse avarice.

Le pape indigné reprend le chemin d'Avignon, ne pensant qu'aux moyens de précipiter du trône le prince qui déshonore le diadème et le briser de ses propres mains ; mais la mort le surprend au milieu de ses projets.

Peu de temps avant de mourir, il avait envoyé un Franciscain, nommé Guillaume de Prato, et douze autres religieux du même ordre, pour prêcher l'Évangile aux Tartares du Cattay (1370). Le voyage de ces Franciscains ne fut pas inutile aux progrès des connaissances humaines : Urbain V avait d'ailleurs favorisé ces progrès

d'une manière très-digne d'éloges ; il entretenait plus de mille élèves dans différentes écoles, et il avait fondé douze bourses pour les étudiants en médecine dans l'université de Montpellier, où il avait étudié et même professé.

Cette fondation est d'autant plus remarquable que le quatorzième siècle, qui s'écoule devant nous, a été l'époque d'une grande et heureuse révolution dans l'instruction médicale. La science connue sous le nom d'anatomie humaine n'existait pas : depuis les temps les plus reculés, depuis Hérophile et Érasistrate, des préjugés funestes et des idées religieuses mal interprétées avaient empêché les médecins d'étudier l'organisation de l'homme en disséquant les cadavres humains. N'ayant porté le scalpel que sur des animaux, ils n'avaient que des notions imparfaites ou fausses des organes du corps humain, de leurs altérations, du siége et de la nature des maladies ; quelques ossements dérobés dans des cimetières abandonnés ne donnaient qu'une image incomplète du squelette de l'homme ; et l'enseignement de l'anatomie ne consistait que dans la démonstration de quelques organes d'animaux domestiques, et dans l'exposé des descriptions imparfaites ou hypothétiques renfermées dans les ouvrages de Galien.

Ce fut en 1315, après dix-sept siècles d'erreurs et d'asservissement à de malheureuses préventions, qu'on vit à Bologne Mondini de Luzzi, professeur d'anatomie, disséquer des cadavres humains en présence de ses élèves, et publier la description *d'après nature* des différentes parties du corps de l'homme. La hardiesse de Mondini fut trop applaudie pour ne pas exciter parmi les professeurs la plus louable émulation ; presque toutes les universités voulurent avoir, comme celle de Bologne, des cours publics où la structure des organes intérieurs de l'homme était montrée aux élèves. Nicolas Betracci, Pierre de La Scarlata dit Argelata, l'un

et l'autre professeurs à Bologne, et Henri de Hermondaville, professeur à Paris, se distinguèrent à l'exemple de Mondini.

Deux obstacles retardèrent néanmoins les grands progrès que devait imprimer à l'art de guérir la création de la véritable anatomie humaine. Les professeurs n'osaient pas encore disséquer eux-mêmes les cadavres, et tâcher d'acquérir l'habileté et l'adresse nécessaires pour découvrir les traits les plus déliés et souvent les plus importants de l'organisation. Les dissections étaient confiées à des garçons barbiers; des rasoirs étaient presque toujours leurs seuls instruments, et les parties du corps humain qui devaient servir de sujets aux démonstrations des professeurs n'étaient que grossièrement préparées.

Le second obstacle, plus nuisible et plus difficile à détruire, était le succès toujours croissant de l'astrologie judiciaire; les lumières étaient précisément parvenues à ce degré où l'esprit humain, avide de connaître, se trouvant trop resserré dans le passé et dans le présent, curieux de deviner l'avenir, et n'étant pas retenu par des résultats incontestables des sciences encore ignorées ou trop peu avancées, ni par ces principes philosophiques qui donnent la force de reconnaître et de repousser les erreurs même les plus séduisantes, préfère ce qui paraît l'élever en portant l'imagination vers des conceptions trompeuses mais brillantes, en l'entraînant au-delà des réalités adoptées par la raison, et en la jetant pour ainsi dire dans un monde surnaturel où tout la trompe, mais la flatte. Les ouvrages des Arabes et particulièrement ceux du médecin Averrhoès avaient répandu dans les écoles un goût, ou plutôt une passion très-vive, et une sorte d'idolâtrie pour toutes les parties d'une vaine théosophie, d'une subtile métaphysique appliquée, malgré la raison qu'on

n'écoutait pas, à la religion, à la morale, aux sciences, à la médecine. Raymond de Lulle, Arnaud de Bachicorne, connu sous le nom de Arnaud de Villeneuve, et professeur à Barcelone, Dinus de Garbo et son fils Thomas, professeur à Padoue, propagèrent avec une facilité d'autant plus pernicieuse les doctrines des Arabes que Raymond de Lulle, surnommé l'Illuminé, réunissait un grand zèle, une ardeur extrême, beaucoup de connaissances, une constance infatigable dans le travail, et qu'Arnaud de Villeneuve, très-savant philosophe, ayant autant d'ardeur et plus d'enthousiasme que Raymond, avait cultivé la chimie de son temps avec assez de succès pour obtenir l'alcohol, l'huile de térébenthine, et des eaux spiritueuses et fortement odorantes extraites de plusieurs substances végétales.

Urbain V avait eu pour médecin Guy de Couliac, de l'université de Montpellier, auquel on doit un *Corps de chirurgie* qui, pendant long-temps, a servi à l'enseignement médical dans toute l'Europe, et la description de cette peste horrible dont nous avons déploré tant de résultats funestes, et qui, née en 1348, parcourut tout l'ancien continent, et emporta, suivant les historiens, le quart de l'espèce humaine.

Pendant l'époque dont nous rappelons les principaux événements florissaient aussi Albertin Mussati, historien et poète; Hugues de Trymberg, poète germanique; Ottocar de Horneck, auteur d'une chronique en vers allemands; le chroniqueur Sigefroi de Misnie; les historiens Conrad de Saint-Ulric, Pierre de Duysbourg, Matthias, sire de Papenheim et maréchal du saint empire, Éberhard d'Alstheim, archidiacre de Ratisbonne, Henri de Hereford, un autre Henri, religieux franciscain à Rebdorff; Jean de Beeka; les jurisconsultes Jean de Gand, Mansilius de Padoue, ministre d'état de l'em-

pereur Louis de Bavière, Ulric Hangoer d'Ausbourg, principal ministre du même empereur; les théologiens Conrad de Halberstadt, Henri de Souabe, Jean de Rubstoch, Jean Taulerus de Cologne, religieux dominicain, Berthold de Rosbach, qui fut brûlé à Spire comme hérétique, Lothart-Walter, que l'on fit également périr au milieu des flammes, comme coupable d'hérésie, Jean Durs d'Écosse, religieux de l'ordre de saint François, professeur à Cologne, plus connu sous le nom de Jean *Scot*, auteur d'ouvrages recommandables par la clarté du style malgré la subtilité des pensées, et patriarche renommé de la secte des *Scotistes*, rivaux des disciples du dominicain saint Thomas; Cérard le Grand de Deventer, chanoine d'Aix-la-Chapelle, digne par son zèle pour la propagation des lumières, de la reconnaissance de la postérité, et fondateur de la congrégation des *Frères communs* consacrés à l'instruction de la jeunesse; Henri de Fravenlob, poète allemand, chef des *maîtres chantres*, trouvères ou troubadours qui faisaient alors le charme de l'Allemagne; François Pétrarque, l'amant fidèle et passionné de la belle Laure, ce poète inspiré d'un si grand nombre de beaux vers, cet auteur de tant d'ouvrages où respire une douce et mélancolique philosophie, cet homme que ses talents, ses triomphes et son amour si malheureux ont immortalisé; Jean Bocace, le disciple et le rival de Pétrarque, que ses ouvrages en vers ou en prose, et surtout son Décaméron, ou le recueil de ses contes charmants, ont rendu si justement fameux, et enfin ce Franciscain de Fribourg, Berthold Schwartz, si célèbre pour avoir, au milieu de ses recherches chimiques ou alchimiques, ajouté à la mémorable découverte de Roger Bacon, et perfectionné cette poudre rivale de la foudre qui, éclatant dans des tubes, dans des mortiers, ou dans les foyers souterrains des mines, emporte des bataillons

entiers, détruit les obstacles, renverse les remparts, soulève et disperse des masses énormes de rochers, et dont les terribles effets devaient déplacer la force des armes, la transporter de quelques classes privilégiées à l'universalité des citoyens; modifier tous les systèmes militaires de terre et de mer, anéantir les bases de la féodalité, élever sur les ruines des institutions féodales des gouvernements réguliers, et rendre leurs droits aux nations et aux monarques.

Ces institutions existaient encore avec presque toute leur force dans la Hongrie, ce royaume auquel sa position géographique, ses alliances, ses habitudes et les intérêts particuliers de ses rois donnaient de si grands rapports avec l'Italie et la Germanie.

Louis, roi de Hongrie, et son frère André, époux de la reine Jeanne de Naples, étaient fils de Charobert, et ce Charobert, qui avait reçu le jour de Charles Martel, roi de Naples, prince du sang de France, petit-neveu de saint Louis et arrière-petit-fils, par Marie son aïeule, d'Étienne IV, roi de Hongrie, était parvenu par sa valeur, sa sagesse, son habile politique et les vertus qui lui avaient concilié l'amour et la vénération des Hongrois, à étendre les limites de son royaume; il avait rendu tributaires de sa couronne les souverains de Transylvanie, de Moldavie, de Valachie, de la Bulgarie, de la Servie et de la Bosnie. Louis, fils de Charobert, et surnommé le Grand, avait repoussé les Tartares de la Transylvanie, apaisé l'insurrection des Croates que son père avait soumis, et après avoir porté la guerre en Italie, ainsi que nous l'avons vu, il avait vaincu, fait prisonnier et relâché au bout de quelques jours le roi des Bulgares, qui ne voulait plus payer le tribut promis à Charobert. Cherchant tous les moyens de rendre ses sujets heureux, s'entourant des personnes les plus instruites, les consultant avec soin, se déguisant souvent pour trou-

ver parmi le peuple la vérité si nécessaire aux rois, et qui, pour leur malheur et celui des nations, parvient si rarement jusqu'à eux, adoré des Hongrois, qui savaient combien il désirait leur bonheur, il reçut un témoignage éclatant de l'estime et de la confiance des Polonais.

(1370) Au commencement du quatorzième siècle la diète de Pologne avait déposé Uladislas Loketek, dont la conduite licencieuse et tyrannique l'avait irritée; elle avait élu à la place de Loketek Wenceslas, roi de Bohême. Les gouverneurs nommés par Wenceslas révoltèrent les Polonais (1303) : ils rappelèrent Loketek qui s'était réfugié en Hongrie; ce prince chassa les Bohémiens.

Les chevaliers de l'ordre teutonique transportèrent le siége de leur ordre de Venise à Marienbourg, qui devint la capitale de la Prusse; ils acquirent des margraves de Brandebourg une grande partie de la Poméranie, et la conquirent ensuite sur les Polonais qui voulaient la leur disputer (1320). Loketek ayant pris le titre de roi, et s'étant fait couronner avec la permission du pape, attaqua de nouveau les chevaliers teutoniques, ravagea le Brandebourg, allié de l'ordre, pénétra dans la Prusse, combattit le roi de Bohême, venu au secours des chevaliers, perdit une grande bataille, ne put empêcher les teutoniques de s'emparer d'une partie de la Grande-Pologne, et mourut accablé des fatigues d'une longue guerre.

Casimir III, son fils, lui succéda : il s'était distingué pendant les campagnes précédentes. Voulant diminuer le nombre de ses ennemis, il céda ses droits sur la Silésie à Jean de Luxembourg, roi de Bohême; se conformant aux avis des rois de Hongrie et de Pologne, qu'il avait acceptés pour médiateurs, il s'arrangea avec les chevaliers. L'ordre lui rendit les conquêtes qu'il avait faites

dans la Grande Pologne, pendant la grande maîtrise de Ludère ou Luther de Brunswick (1343); Casimir renonce à toutes ses prétentions sur la Poméranie et sur les autres possessions de l'ordre, et la diète polonaise ratifia le traité.

Le grand-maître des teutoniques, Ludolphe Konig de Weitzau, prépara alors une grande expédition contre les Lithuaniens; le roi de Hongrie, celui de Bohême, le margrave de Moravie, le comte de Hollande et d'autres alliés de l'ordre, voulurent y prendre part (1344); mais l'hiver fut très-doux, les glaces des marais et des rivières ne furent pas assez épaisses pour supporter les hommes et les chevaux; on désespéra de pouvoir traverser ces rivières et ces marais si larges et si nombreux : on renonça à l'expédition.

Pendant ce temps Casimir avait fait une invasion en Silésie; il avait marché ensuite au-devant des Tartares, les avait arrêtés sur les bords de la Vistule, les avait forcés à s'en retourner. Le roi de Bohême, accompagné du duc de Glogau, voulut venger l'invasion que Casimir avait faite en Silésie : il entre en Pologne (1345); il avait déja perdu la vue. « Je compte pour rien la vie, avait-il » dit en partant, pourvu que je puisse toucher les murs » de Cracovie. » Il parvint en effet jusques à cette place et en forma le siége; mais le défaut de subsistances l'ayant obligé à séparer ses troupes, les Polonais donnèrent à presque tous ses guerriers ou la mort ou des fers, et le roi de Bohême et le duc de Glogau ne ramenèrent qu'avec peine quelques bataillons dans leur patrie.

On a donné à Casimir le surnom de Grand; il le mérita en donnant à la Pologne un code qui modérait l'autorité royale, en associant l'assemblée des nobles Polonais à l'exercice de la puissance législative, restreignait l'autorité que ces nobles exerçaient sur les paysans, la soumettait à des lois, et, en attendant que le progrès

des lumières pût faire songer à donner à ces braves cultivateurs le droit de participer par des représentants au pouvoir législatif, leur permettait de vendre leurs biens, de se soustraire à l'oppression, et d'abandonner leurs tyrans sans craindre d'être poursuivis et contraints de reprendre un joug odieux (1347): ajoutons que, voulant donner la plus grande garantie à ses institutions et à l'espoir de les voir perfectionner, il eut recours à un moyen trop négligé par les législateurs modernes, et auquel les anciens attachaient la plus grande importance; il voulut confier la conservation de son ouvrage à l'instruction publique. (1362) Il fonda à Cracovie une université, et, ce qui prouve la haute réputation dont jouissait la capitale de la France, ce fut des docteurs de l'université de Paris qu'il attira dans ses états, et auxquels il confia l'établissement qu'il venait de créer.

Pendant que Casimir, en publiant son code, donnait à la Pologne les bases les plus solides de la puissance et de la prospérité, Henri d'Uscaer d'Arfberg, grand-maître des teutoniques, ajoutait par les armes et par la politique, au pouvoir de son ordre; il avait remporté deux grandes victoires sur les Lithuaniens; il acheta du roi de Danemarck, pour la somme de dix-neuf mille marcs d'argent, le duché d'Estonie. Son successeur Winrich de Kniprode fit, comme lui, la guerre aux Lithuaniens; il prit Kowno en 1362, et huit ans plus tard il gagna la bataille de Rudau, dans laquelle avec quarante mille hommes il défit soixante-dix mille Lithuaniens, Russes ou Tartares, dont plus de dix mille restèrent sur le champ de bataille.

(1370) Les Lithuaniens avaient déjà perdu quatre de leurs provinces que Casimir avait conquises; et ce prince, avant de mourir, reprit sur les Russes quelques districts polonais qu'ils avaient envahis.

C'est un spectacle très-curieux que celui de la desti-

née de ces Russes pendant le quatorzième siècle ; on aime à suivre tous les mouvements de ce peuple, qui, habitant les confins de l'Europe et de l'Asie, et aboutissant, d'un côté, aux belles contrées arrosées par la Mer Noire et, de l'autre, aux plus âpres climats des contrées hyperboréennes, allie des mœurs européennes à des habitudes asiatiques, et des traits du caractère des Grecs avec les qualités particulières des peuples relégués sur les bords de la Mer Glaciale.

(1304) Le vœu de la nation et le jugement du grand kan des Tartares, dont les Russes reconnaissaient la suzeraineté, avaient élevé sur le premier trône de Russie, Mikhail, fils de Jaroslaf III. Georges, prince de Moscou, ne le vit qu'avec un profond ressentiment s'asseoir sur ce trône qu'il lui avait disputé.

(1315) Tokhtagou, kan du Kaptchack, vient à mourir; son fils Usbeck lui succède; Mikhail se rend auprès d'Usbeck pour le féliciter. Pendant son absence, les habitants de Novogorod, irrités de la manière dont ses officiers se conduisent pendant une famine, abattent ses étendards, et se donnent au prince de Moscou. Mikhail porte ses plaintes au kan, qui lui donne des troupes avec lesquelles il soumet les Novogorodiens. Georges, mandé au camp du chef des Tartares, se hâte d'obéir et obtient la paix par ses présents. Deux ans après il revient auprès de son suzerain, le flatte, s'insinue dans ses bonnes grâces, ne néglige rien pour lui plaire, obtient la main de la sœur d'Usbeck, reçoit de son beau-frère le titre de grand prince de Russie, part avec un corps de Tartares et assiège Twer, résidence des grands princes : Mikhail le repousse, le poursuit, l'atteint, taille en pièces les Tartares, et la sœur même d'Usbeck est faite prisonnière : elle meurt peu de jours après. Georges accuse Mikhail de l'avoir empoisonnée; Mikhail reçoit l'ordre de se rendre auprès

d'Usbeck : sa famille l'engage à ne pas obéir; il rejette ses avis; il part pour le camp d'Usbeck : on forme une sorte de commission pour le juger; il est condamné; il meurt au milieu d'affreux tourments.

(1320) Iouri ou Georges III est placé sur le trône de Russie : les Suédois pénètrent dans le territoire de Novogorod ; il les repousse, ravage une partie de la Finlande, et pour arrêter les courses des Suédois et des Livoniens, il construit une ville ou une sorte de grand camp retranché, à l'endroit où les eaux du lac d'Onéga tombent dans l'Océan.

Dmitri, fils aîné du malheureux Mikhaïl, va trouver Usbeck et lui dénonce l'infidélité d'Iouri, qui n'avait point fait remettre au kan le tribut qu'il lui avait confié pour son suzerain; Usbeck ôte à Iouri la principauté de Volodimer, en dispose en faveur de Dmitri, et lui donne une horde de Tartares avec laquelle ce fils de Mikhaïl s'empare de la principauté qu'il vient d'obtenir (1325). Dmitri et Iouri se rencontrent quelque temps après sous les tentes de leur suzerain : leur haine s'exalte ; Dmitri assassine son rival. Usbeck suspend pendant deux ans la punition de son vassal; mais au bout de ce terme il fait tomber la tête de l'assassin (1326).

Alexandre, frère de Dmitri, avait été nommé par le kan successeur du prince coupable : il va à Twer avec un grand nombre de guerriers tartares ; on lui dit que ces Tartares doivent immoler tous les princes russes ; et mettre à leur place des chefs de leur nation. Il se concerte avec les habitants de Twer; on massacre tous les Tartares renfermés dans la ville. Usbeck devient furieux : Idas, frère d'Iouri, est auprès du kan; il lui offre de servir sa vengeance ; il conduit à Moscou une armée de Tartares, les mène ensuite à Twer, qu'ils brûlent après l'avoir inondée de sang (1328). Alexan-

dre s'était enfui à Pleskof; Ivan réunit les principautés de Moscou, de Novogorod et de Volodimer; celle de Twer est donnée à Constantin, frère d'Alexandre, et le kan mande cet Alexandre auprès de lui : le prince se réfugie dans la Livonie. Deux ans après il cède aux instances des habitants de Pleskof, et revient parmi eux. Ivan demande à Usbeck des troupes avec lesquelles il puisse attaquer Alexandre; Usbeck a besoin de toutes ses forces contre les Persans; il refuse le prince de Moscou. Alexandre ne désespère pas de fléchir son suzerain; il lui envoie son fils Fodor. Rendu plus confiant par le bon accueil fait à son fils, il va lui-même au camp d'Usbeck. Le kan, satisfait de ses soumissions, se laisse toucher et lui pardonne; mais Alexandre avait fait une grande faute; il avait préféré des Allemands à ses boyards pour plusieurs charges et plusieurs grades; plusieurs de ces boyards offensés viennent à la grande horde avec Ivan; ils réveillent tout le courroux d'Usbeck. Alexandre, mandé de nouveau par son suzerain, arrive auprès du kan; son fils Fodor l'avait précédé (1338) : tous deux ont la tête tranchée (1341). Le prince Ivan meurt à Moscou, qu'il avait tâché d'embellir; Semen, l'aîné de ses fils, se rend auprès du kan, qui le nomme grand prince. Plusieurs chefs ou princes de Russie se font une guerre cruelle; la puissance du grand prince est si faible qu'il ne peut les empêcher d'ensanglanter sa patrie.

Tributaire, vassal ou plutôt sujet du kan dont il tient le trône, il n'exerce aucune véritable autorité sur les vassaux de sa couronne : une anarchie barbare règne seule dans cette Russie dépendante du caprice du kan. Ces vastes contrées, dont les habitants méritaient d'être plus heureux, ne gémiront pas seulement sous une anarchie sanglante et sous le despotisme si souvent aveugle du chef suprême des Tartares; un

nouveau fléau va les accabler; la peste, qui a entassé tant de cadavres sur presque toute l'Europe, va pénétrer jusque dans les profondeurs de la Russie : les rivières, les fleuves, les marais, les lacs, les déserts, la rigueur des climats, d'immenses distances, rien ne la garantit; la peste répand la désolation et la mort dans ses villes, dans ses champs, dans ses forêts, sur ses rivages les plus éloignés; les provinces russes perdent une grande partie de leur population : Semen succombe à cette affreuse calamité, dont les ravages attestent le funeste état de la civilisation et particulièrement de la police européenne à l'époque que nous examinons (1353).

Constantin Vassiliewitz dispute le trône, d'où la mort vient de précipiter le grand prince, à Ivan, frère de Semen; le kan d'Ianibek prononce en faveur du second.

(1360) Ivan cesse de vivre; de grands troubles règnent parmi les Tartares; ils ne s'occupent pas des Russes; le trône de la Russie reste vacant. Dmitri III, prince de Suzdal et fils de Constantin, veut profiter des divisions des Tartares, et se met en possession de la principauté de Moscou et de celle de Volodimer; un autre Dmitri, fils du grand prince Ivan, les lui dispute. L'empire des Tartares était partagé; Amurat commandait aux Tartares de Sarai au nord de la Caspienne; Aydoul était le chef des Tartares du Volga; Amurat accorde les principautés russes au fils d'Ivan; Dmitri, fils de Constantin, s'adresse au Tartare Mamai, qui, disposant de lances nombreuses et redoutables, élevait et renversait les kans, et Mamai le soutient.

Les deux rivaux se font la guerre pendant dix-huit ans. Combien de champs ravagés, de hameaux détruits, d'habitations brûlées, et d'hommes immolés pendant ces terribles et si longues dissensions! Le fils d'Ivan l'em-

porte enfin, et reste possesseur de Moscou, qu'on commençait à regarder comme la capitale de la Russie.

Que de malheurs et de crimes avait aussi produits la guerre dans un royaume de l'Europe boréale!

Birger II, roi de Suède, voulut recouvrer les deux duchés indépendants, que les états de son royaume avaient fait la faute d'accorder à ses deux frères (1308). Malgré les secours qu'il obtint du roi de Norwége et de celui de Danemarck, ses succès furent peu considérables; un accommodement suspendit les hostilités : les deux frères firent hommage au roi de leurs duchés, et se reconnurent ses vassaux (1310). Mais cet arrangement ne satisfait pas l'ambition de Birger; elle le porte à un forfait horrible; il prépare une grande fête; il invite ses frères, les fait arrêter, les jette dans un cachot, et les y fait mourir de faim.

(1317) Les Suédois veulent punir cet horrible attentat. L'indignation leur fait prendre les armes: Birger perd plusieurs batailles; il se réfugie chez son beau-frère le roi de Danemarck; il s'y renferme dans un château, où bientôt il mourra de chagrin. L'irritation des Suédois les aveugle; ils font tomber la tête de Magnus, fils de Birger.

(1320) Un autre Magnus, fils du duc Éric, et d'Ingeburge de Norwége, est élevé sur le trône de son oncle, le fratricide et fugitif Birger. Les habitants de la Scanie, mécontents du comte de Holstein, auquel le roi de Danemarck avait engagé cette province, se soumettent, par un traité solennel, au roi de Suède (1332). Mais, seize ans après, les Suédois, que la conduite de Magnus indispose, donnent son sceptre à son fils Éric (1348). La guerre s'allume entre le père et le fils: on parvient à les arranger; ils partagent le royaume (1354). De quel horrible crime cependant cette paix est suivie! On frémit en lisant dans Puffendorf le récit de ce forfait.

La reine Blanche, fille du marquis de Namur, et épouse de Magnus, avait un favori; Éric ne peut le souffrir, et lui donne la mort; la reine dissimule sa rage, invite à un festin Éric et sa femme Béatrix, les accable de caresses, et les empoisonne; son fils expire après vingt jours de tourments.

(1357) Il restait un autre fils à Magnus; il se nommait Haquin. Magnus lui avait donné la couronne de Norwége; il veut obtenir pour lui la main de Marguerite, fille de Waldemar III, roi de Danemarck, dont il ambitionne le secours; il cède à Waldemar la Scanie, le Halland et le Blecking: les Suédois s'en irritent; les habitants de l'île de Gothland refusent de payer les tributs. Magnus ne craint pas d'engager Waldemar à descendre dans cette île; les Danois en pillent la capitale, massacrent dix-huit cents paysans, et portent le ravage dans l'île d'OEland: les Suédois ne contiennent plus leur indignation; Magnus est arrêté et renfermé à Colmar; ils confient à Haquin l'administration du royaume; mais ils exigent que Haquin renonce à épouser la fille de Waldemar, et donne sa main à Élisabeth, fille de Henri II, comte de Holstein.

Élisabeth s'embarque pour la Suède; la tempête jette son vaisseau sur les côtes du Danemarck; Waldemar la retient prisonnière; Haquin se laisse séduire par Waldemar; il épouse Marguerite (1363). Les Suédois se soulèvent alors contre lui, donnent la couronne à Albert, deuxième fils du duc de Mecklembourg et d'une sœur de Magnus, et déclarent déchus de la royauté ce même Magnus et son fils Haquin.

(1365) Quelques partisans de Haquin et de Magnus, réunis à des troupes de Norwége et de Danemarck, attaquent les guerriers d'Albert; ils perdent la bataille: Haquin est blessé et prend la fuite. Magnus, qui avait recouvré sa liberté, est fait de nouveau prisonnier, et

renfermé dans Stockholm. Mais Albert attaque en vain plusieurs places que défendent les Danois, et, pour obtenir la paix de Waldemar, il lui cède plusieurs contrées de la Suède. Combien, avec plus de courage, de politique et de constance, il aurait évité de malheurs!

Ce Waldemar III, dont Albert redoute tant les armes, était neveu du roi de Danemarck, Éric VI, dont nous avons vu les démêlés avec le pape Boniface VIII. Éric VI régnait encore en 1308; son frère Christophe, dont rien n'avait pu calmer la jalousie, parvint à former contre lui une ligue puissante; il engagea dans cette ligue le duc de Poméranie, le margrave de Brandebourg, d'autres princes d'Allemagne, la ville de Stralsund et celle de Gripswald. Éric appela à son secours le duc de Saxe, Henri, prince de Mecklembourg, les comtes de Schwerin et les comtes de Holstein. Christophe fit une descente dans le Danemarck; Éric le repoussa: la paix fut conclue (1317). Mais la guerre avait épuisé le trésor d'Éric; il fut obligé d'engager pour trois ans la Fionie aux comtes de Holstein. Quelle déplorable ressource! quels principes injustes, impolitiques et barbares de finances et d'administration!

Après la mort d'Éric, Christophe revint de Suède, où il s'était réfugié, et à force de soumissions et de promesses il obtint de succéder à son frère (1320); il parvint même à faire couronner son fils avec lui. Il crut devoir répandre un grand nombre de bienfaits pour raffermir son pouvoir chancelant; mais le trésor royal fut bientôt vide: il voulut alors établir de nouveaux impôts; et, par une mesure des plus justes et des plus utiles, mais qu'il n'avait pas eu l'art de préparer et de prémunir contre la résistance de ceux qui dominaient en Danemarck, il ordonna que ces nouveaux impôts fussent payés par tous les ordres du royaume (1323). Un soulèvement suivit cette détermination: l'égale répartition favorisait le plus

grand nombre; le soulèvement fut apaisé. Christophe crut alors pouvoir ajouter aux charges qu'il avait imposées aux Danois: le mécontentement se renouvela avec plus de force. (1326) L'insurrection devint générale: on déposa Christophe. Son fils Éric voulut combattre; il fut fait prisonnier; Christophe sortit du royaume: on mit à sa place le jeune Waldemar, duc de Sleswig, et on lui donna pour tuteur Gerhard, comte de Holstein, que l'on nomma régent.

Christophe cependant parvint à se faire un parti parmi les Danois; il fit délivrer son fils, rentra dans le Danemarck et remonta sur le trône.

(1330) La paix qu'il avait faite avec Gerhard fut bientôt rompue: il fut battu auprès de Sleswig; Éric tomba de cheval en fuyant, et mourut de sa chute. De nouveaux arrangements suspendirent les hostilités; deux nobles Danois crurent obliger Gerhard, et parvinrent à enlever Christophe (1333): ils le conduisirent dans une forteresse du comte; Gerhard brisa les fers du monarque.

(1334) Christophe mourut peu de temps après; le Danemarck gémit pendant six ans dans l'anarchie. Waldemar III, troisième fils de Christophe, revint enfin de la cour de l'empereur d'Allemagne où il avait été élevé: il n'avait que quinze ans; mais Otton, son frère aîné, était dans les prisons des comtes de Holstein: les états de Danemarck placèrent Waldemar III sur le trône vacant depuis long-temps.

(1340) Waldemar, montrant une vertu bien rare alors parmi les princes du nord de l'Europe, se hâte de délivrer son frère en faisant la paix avec les comtes de Holstein et le duc de Sleswig; il céda à ces comtes la Fionie et une partie du Jutland jusqu'au paiement de soixante-seize mille marcs qui leur étaient dûs, et il promit d'épouser Ledwige, sœur du duc.

Les nobles danois avaient profité de la longue anarchie pour s'emparer d'un grand nombre de domaines de la couronne: Waldemar les réclama; mais ce qui fait l'éloge et du monarque et de ses sujets, ce ne fut pas les armes à la main qu'il voulut les recouvrer; il les demanda aux tribunaux, qui prononcèrent en sa faveur.

L'Estonie fut envahie par des Tartares; Waldemar courut pour les repousser; ils étaient repartis. L'esprit chevaleresque qui l'animait le porta à se réunir à Éric, duc de Saxe, pour aller dans la Palestine (1345). Il partit de Revel: il revint l'année suivante dans ses états. Le pape Clément VI regarda ce pèlerinage, entrepris sans sa permission, comme une violation des droits qu'il réclamait avec tant de force pour le siége apostolique; il excommunia Waldemar, et le monarque se crut obligé de demander son absolution.

(1347) Ce prince vendit l'Estonie au grand-maître de l'ordre teutonique pour dix-neuf mille marcs d'argent, et racheta avec cette somme la moitié de la Fionie ainsi que plusieurs places de la Zélande qu'il avait engagées aux comtes de Holstein. Quel siècle que celui où les nations sont vendues comme de vils troupeaux!

Entré en guerre avec les comtes de Holstein, il conquit les îles de Femeren et de Langeland; il se fit céder la Scanie par Magnus, roi de Suède, et s'empara de cette province. Nous l'avons vu descendre dans l'île de Gothland, à la prière de ce même Magnus, et piller la ville de Wisbi: les villes anséatiques, ayant réclamé inutilement les marchandises qu'elles avaient dans cette place, se liguèrent contre Waldemar avec les comtes de Holstein et le duc de Mecklembourg; mais après deux ans de guerre elles furent obligées d'accepter la paix. Nous avons vu la part que Waldemar prit aux guerres civiles de la Suède, et la cession que lui fit Albert, successeur de Magnus, de

l'île de Gothland et de plusieurs autres contrées suédoises.

Mais de bien plus grands événements vont se succéder à nos yeux sur le théâtre de l'Europe.

Philippe-le-Bel va, au commencement du quatorzième siècle, visiter la Flandre, qu'il venait de réunir à la couronne; malheureusement sa femme l'accompagne : quels maux vont produire la vaniteuse jalousie de Jeanne; l'imprévoyance de Philippe, et son désir de remplacer à tout prix des trésors dissipés!

Toutes les villes flamandes que traversent le roi et la reine les accueillent avec joie; les habitants et leurs femmes se revêtent de leurs plus beaux habits : la ville de Bruges veut l'emporter sur les autres cités dans les démonstrations de la satisfaction générale; un commerce immense l'avait depuis long-temps enrichie; ses citoyens étalent de somptueux vêtements; les dames se montrent parées d'étoffes d'or et d'argent, de pierreries et de bijoux. La reine aurait dû être enchantée de voir son mari souverain d'un tel peuple, et d'en recevoir de tels témoignages d'affection : elle éprouve un sentiment bien différent; elle s'abandonne à une envie bien indigne de son rang; elle ne peut souffrir que les ornements des dames de Bruges l'emportent sur les siens par leur éclat. « Je ne vois que des reines autour de moi, » dit-elle dans son humeur peu royale. Philippe non seulement a la faiblesse de partager le mécontentement de Jeanne, mais encore se résout à l'instant à surcharger d'impôts de si riches commerçants : il laisse inconsidérément en Flandre des financiers qu'il charge de lever et même de fixer ces impôts; il met à leur tête un Pierre Flotte, digne ministre d'un prince impolitique et avide. Jacques de Chatillon, oncle de la reine, est nommé gouverneur général de la Flandre : il seconde les exacteurs au lieu de les punir, ou du moins de les

modérer; ils se persuadent qu'on ne peut trop demander à ces Flamands, entre les mains desquels le commerce a réuni tant de richesses, et Philippe ne cesse de rejeter les réclamations qui lui parviennent.

Les Flamands, accoutumés à être traités avec douceur par leurs princes, murmurent avec force : Jacques de Chatillon, que plusieurs historiens dépeignent comme l'homme le plus inhumain, croit apaiser ces murmures en gouvernant avec un sceptre de fer un peuple jaloux de sa liberté et de ses priviléges ; il imagine de le contenir en fortifiant plusieurs châteaux ; il favorise dans la répartition des impôts ceux qui se montrent encore partisans des Français.

Le moment arrive de payer les grandes dépenses faites par la ville de Bruges pour la réception de Philippe, de la reine et de leur cour ; les protégés du gouverneur sont publiquement favorisés; le peuple se plaint avec amertume de ce qu'il appelle *la faction du lis*. Un tisserand, un vieillard nommé Pierre Le Roi, jouit d'un grand crédit parmi les nombreux artisans de Bruges; il parle avec force contre la conduite du gouverneur : le peuple paraît disposé à le seconder ; Chatillon fait jeter Pierre Le Roi dans un cachot avec vingt-cinq de ceux qui énoncent le même mécontentement.

A l'instant tous les corps de métiers se soulèvent, courent à la prison, enfoncent les portes, mettent les détenus en liberté : Chatillon fait venir des renforts qui se joignent à *la faction du lis ;* les insurgés les attaquent, soutenus par les femmes et les enfants, qui, du haut des toits, font pleuvoir sur les guerriers de Chatillon une grêle de tuiles, de pierres et de débris de meubles ; ils mettent en fuite leurs adversaires, les poursuivent et en massacrent un grand nombre.

Chatillon, renfermé dans la citadelle, inspire encore

assez de crainte pour obtenir que Pierre Le Roi et cinq mille ouvriers abandonnent la ville; mais ne donnant pas de frein à son impolitique vengeance, il redouble les impôts; il multiplie les mauvais traitements : les citoyens, poussés au désespoir, rappellent les exilés, et tombent furieux sur les *gens du lis*. Quels horribles excès provoqués par la tyrannie de Chatillon feront gémir à jamais l'humanité! Dans les transports de leur rage, les insurgés portent au bout de leurs piques les têtes de leurs ennemis, déchirent leurs victimes avec leurs dents, leur ouvrent le ventre, traînent leurs cadavres, lavent leurs mains dans le sang, et des cris forcenés applaudissent à cette épouvantable délire.

Au milieu du carnage, Pierre Le Roi s'écrie : « Suspendez vos coups; ne confondez pas les innocents » avec les coupables; qu'on laisse sortir de la ville tous » ceux qui pourront prononcer les mots flamands que » je vais désigner aux hommes armés qui gardent les » portes. » Les Français ne peuvent prononcer ces mots trop étrangers à leur langue; on les pousse hors du guichet; on les massacre; plus de quinze cents victimes sont immolées.

Philippe apprend trop tard que, par une suite de cette fatalité qui a perdu tant de rois, on n'a pas laissé toute la vérité parvenir jusqu'à lui, qu'on ne lui a pas fait connaître combien la conduite de Chatillon devait entraîner de malheurs : il sent combien il serait nécessaire qu'il allât lui-même en Flandre ramener la justice et la paix; mais il craint de s'éloigner de sa capitale; des murmures menaçants se faisaient entendre dans toute la France; on reprochait au gouvernement non-seulement la multiplicité des impôts, mais l'altération des monnaies, ressource d'autant plus condamnable qu'elle dénature toutes les obligations, attaque toutes les fortunes, détruit la bonne foi, annule la morale, relâche tous

les liens sociaux. On écrit qu'à l'époque dont nous parlons les monnaies avaient été si falsifiées, que leur valeur réelle n'était plus que le septième de leur valeur nominale; on forçait néanmoins les Français à les recevoir pour cette valeur nominale établie sous saint Louis. Des émeutes ont lieu dans plusieurs villes du royaume; les habitants de Paris se soulèvent; ils poursuivent les partisans; ils pillent leurs maisons; ils démolissent celle de Pierre Barbette, le plus signalé des exacteurs : le roi se réfugie dans le Temple, chef-lieu de l'ordre des templiers; le peuple l'assiége; pendant deux jours il empêche qu'aucune espèce de vivres ne pénètre dans l'asile de Philippe : on parvient cependant à le calmer; Philippe peut sortir du temple; mais il ne veut pas s'éloigner de Paris.

Il fait, par une nouvelle fatalité, un mauvais choix; il donne le commandement de l'armée qui va marcher contre les Flamands à son cousin Robert, comte d'Artois : ce prince avait la réputation d'un habile capitaine; mais il était vif et emporté; il ne doute pas que la cavalerie couverte de fer, et composée de l'élite de la noblesse française, ne disperse facilement ces insurgés sans expérience, presque sans armes, et rassemblés dans les marais de la Flandre ou dans les comptoirs des villes : « Cette canaille, dit-il avec dédain, n'osera soutenir nos » regards. » Il oublie que les Flamands vont combattre pour leur liberté; il ne sait pas que Pierre Le Roi, qui les commande, a un esprit fertile en ressources, une âme élevée et un courage invincible.

Ce nouveau général s'avance au-devant du comte d'Artois; il choisit une position qui aurait fait honneur à un homme de guerre expérimenté : il se place entre Bruges et Courtrai; son camp est couvert d'un côté par la Lys, et de l'autre par un canal; il fait creuser le long des autres côtés un fossé profond; il y fait entrer l'eau de la

rivière : « C'est ici, dit il à ses concitoyens, que nous » devons vaincre ou mourir. »

Le comte d'Artois dispose son armée ; il commande lui-même l'avant-garde avec le connétable Guy de Nesle, les deux maréchaux de France, et le chancelier ; des princes du sang, Thiébaut, fils aîné du duc de Lorraine, et un grand nombre de chevaliers entourent d'Artois ; le comte de Saint-Paul, neveu de Jacques de Châtillon, est à la tête du corps de bataille, composé presque entier d'infanterie ; et on voit à l'arrière-garde deux mille hommes d'armes commandés par Louis Ier de Bourbon, appelé *Louis Monsieur*, fils de Robert de France, comte de Clermont, petit-fils de saint Louis, et cousin germain du roi.

Le comte d'Artois voit les insurgés ; et, cédant à son impétuosité naturelle, il veut fondre sur eux sans attendre le corps de bataille : l'arrière-garde est encore à plus de deux lieues. Le connétable tâche de modérer une ardeur aussi téméraire ; il représente au prince combien la position des Flamands est avantageuse : « Vous pouvez, ajoute-t-il, les assiéger dans leur camp, les affamer, les vaincre sans combattre. » Tous ses efforts sont vains ; Robert n'écoute que son désir de vengeance : « Vous ne cherchez, dit-il à Guy de Nesle, qu'à ménager les anciens sujets du comte de Flandre, votre » parent. — Je ne suis pas un traître, lui répond le » connétable transporté de colère, suivez-moi seulement ; » je vous mènerai si loin que vous n'en reviendrez ja- » mais. » La passion les emporte ; ils s'élancent avec rapidité ; l'avant-garde les suit ; ils entrent dans des marais dont ils ne connaissent pas la profondeur ; à mesure qu'ils pénètrent dans ces terrains inondés, ils s'enfoncent dans une vase épaisse. Bientôt ils ne peuvent plus ni avancer ni reculer ; les chevaux se noient ou restent immobiles ; quelques cavaliers plus heureux parvien-

nent au rivage de ces marais couverts d'eau ; mais ils ne peuvent gravir contre des bords trop escarpés. Les Flamands percent de leurs lances des Français qui ne peuvent se défendre, et lancent sur eux une nuée de flèches ; le comte d'Artois tombe percé de coups ; le connétable ne veut pas de quartier ; le fer des Flamands immole ce brave connétable, dont les conseils auraient donné la victoire aux Français ; les deux maréchaux, le chancelier, le comte de Dreux, prince du sang, les comtes d'Angoulême, d'Eu, d'Aumale, de Dammartin, de Tancarville, de Vimeu, Jean de Hainault, Godefroi de Brabant, plus de cinquante barons, plus de quatre mille chevaliers, vingt mille Français, périssent dans ces marais, où les a conduits la présomptueuse impétuosité de Robert.

Le corps de bataille prend honteusement la fuite. Louis de Bourbon apprend le désastre des Français ; il accourt à toute bride ; il voit ses frères d'armes expirants sous les coups des insurgés, et la victoire décidée en faveur des Flamands : il se conduit en véritable héros, en digne petit-fils de saint Louis ; il montre un sang-froid et une intrépidité qui contrastent d'une manière bien éclatante avec la fougue de Robert ; il recueille en présence du vainqueur les tristes débris d'une des plus brillantes armées : il sauve près de vingt-sept mille hommes, les ramène vers la frontière, et se couvre d'une gloire immortelle.

Le prince Thibaut de Lorraine est conduit prisonnier à Lille, et ne peut obtenir sa liberté qu'en promettant de payer six mille livres de *petits tournois*.

La nouvelle de cette défaite si honteuse et si sanglante répand le deuil dans toute la France : la consternation est d'autant plus grande que Philippe-le-Bel est au milieu de ses démêlés avec le pape Boniface VIII ; qu'on ne peut pas compter sur la continuation de la trêve avec

l'Angleterre, et que le mécontentement des Français est extrême.

Philippe voit tous les dangers qui l'environnent; il connaît sa nation; il conçoit une grande idée; il hâte le développement du grand plan politique adopté par Hugues Capet, et suivi avec tant de soin par les plus habiles des successeurs de ce monarque: il a recours à son peuple; il donne aux habitants des villes et à cette grande majorité des Français qu'on a nommée le *troisième* ou *tiers état* la plus grande garantie de ses libertés et de ses droits; il l'associe à l'exercice de la puissance législative; il convoque une assemblée nationale où les députés de ce troisième état sont admis avec les prélats et les barons; et les véritables états généraux de France prennent naissance (1302). Les représentants des Français prodiguent à Philippe tous les secours que réclament les circonstances si graves où se trouve le royaume, et le roi peut bientôt rassembler et entretenir quatre-vingt mille combattants.

La guerre avait été suspendue en Angleterre. Édouard Ier avait profité de la cessation des hostilités pour arranger une affaire à laquelle l'état des campagnes de la Grande-Bretagne donnait une grande importance. Ses commissaires avaient visité les nombreuses et vastes forêts qui couvraient encore les différents comtés; leurs rapports avaient été communiqués au parlement; le roi avait donné des lettres patentes; les terres que l'on avait reconnues comme ne devant pas porter des bois devaient en être exemptes pour toujours. On avait fixé et déclaré invariables les limites de ces forêts, que les besoins de la marine, si importante pour les Anglais, la nécessité d'avoir à sa disposition une grande quantité de combustibles sous le climat de la Grande-Bretagne, bien plus humide dans le quatorzième siècle qu'à

présent, et la passion extrême des seigneurs pour la chasse faisaient regarder en quelque sorte comme inviolables, à une époque où les bois immenses et les arbres séculaires de l'Amérique septentrionale n'étaient pas même soupçonnés, où les mines de charbon n'étaient ni découvertes en entier, ni exploitées convenablement, ni entourées de canaux et de routes commodes, et où les prérogatives et les usurpations seigneuriales étaient maintenues avec tant de force. Ces mesures furent si agréables aux Anglais que les membres laïques du parlement accordèrent au roi un subside du quinzième des revenus pour la nouvelle guerre qu'Édouard se préparait à faire en Écosse; l'archevêque de Cantorbéry et son clergé refusèrent ce subside; le prélat, toujours empressé de maintenir les usurpations des papes, prétendit avoir besoin de la permission du pontife suprême pour accorder le subside. Édouard fit une faute (1301); il s'adressa à Boniface VIII, qui, satisfait de voir reconnaître son autorité par cette démarche du monarque anglais, permit qu'Édouard levât pendant trois ans le dixième des revenus du clergé, mais à condition que la moitié de ce dixième appartiendrait au siége de Rome.

Bientôt après, le roi mit à la tête d'un gros corps de troupes et envoya en Écosse son fils Édouard, qu'il venait de créer prince de Galles et comte de Chester; il le suivit avec une seconde armée. Les Écossais, retirés dans leurs bois et dans leurs marais, firent prisonniers plusieurs partis anglais, et s'emparèrent de plusieurs convois. Édouard apprit que ses plénipotentiaires avaient conclu à Asnières près de Paris une trève avec la France, et que les Écossais et Balliol étaient compris dans le traité comme alliés de Philippe-le-Bel; il retourna en Angleterre, ratifia publiquement la trève, et, indigne par une honteuse mauvaise foi du caractère auguste de

souverain, protesta secrètement devant un notaire contre les articles de ce traité.

(1302) Cette trève fut néanmoins signifiée aux Écossais; mais, par une nouvelle négociation, Édouard convint avec Philippe-le-Bel qu'après l'expiration de la trève les Français abandonneraient les Écossais, et que l'Angleterre ne soutiendrait plus le comte de Flandre.

Il continua donc ses préparatifs contre l'Écosse; les barons des Cinq Ports eurent ordre d'armer vingt-cinq gros vaisseaux; et Richard de Burgh, comte de Leicester, ainsi que les vassaux militaires et les nobles d'Irlande, furent sommés de réunir leurs troupes à celles d'Édouard.

La trève avec la France fut remplacée par un traité de paix et de commerce et par une ligue offensive et défensive. Les territoires pris de part et d'autre furent rendus; le mariage projeté entre Isabelle de France et le prince de Galles fut conclu; le comte de Savoie épousa la princesse au nom du jeune prince; le comte de Lincoln prêta serment de fidélité entre les mains de Philippe-le-Bel pour le duché de Guyenne, et Édouard promit de se rendre à Amiens pour y renouveler cet hommage.

Pendant ce temps Séagrave entra en Écosse à la tête d'une armée divisée en trois corps; il s'avança jusque dans le voisinage d'Édimbourg; les Écossais, sous les ordres de Cumin et de Frazer, battirent le premier corps de Séagrave, et le firent prisonnier, reçurent avec intrépidité, malgré leur petit nombre, le second corps qui se précipita sur eux, le dispersèrent, et, malgré leurs pertes, leurs fatigues et leurs blessures, soutinrent avec le plus grand courage le choc du troisième corps, et remportèrent une troisième victoire. Combien Séagrave dut se repentir d'avoir présomptueusement divisé son armée!

Édouard se hâta de rassembler une nouvelle et nom-

breuse armée pour réparer la défaite de son général; il pénétra jusques au-delà de la rivière du Tay: le château de Bréchin refusa de se rendre; en vain le roi fit-il jouer pendant vingt-deux jours contre ses remparts un grand nombre de machines de guerre, le gouverneur Thomas Maule, bien loin d'être effrayé des efforts des Anglais, se plaisait à montrer son assurance en nettoyant le haut des murs avec un linge, seul obstacle dont il voulait paraître avoir besoin contre les batteries d'Édouard. Une pierre lancée par les machines dont ce brave Écossais avait l'air de se jouer lui donna une mort glorieuse, et la garnison, consternée, se rendit à discrétion (1303).

Édouard cependant ne pouvait s'éloigner des côtes de la mer; entouré d'un pays montagneux, stérile et si souvent ravagé, il ne pouvait nourrir son armée qu'avec le secours de sa flotte: il arriva au château d'Urquhart, le prit d'assaut, passa la garnison au fil de l'épée, pénétra jusque vers l'extrémité septentrionale de l'Écosse, revint sous les murs du château de Stirling, et, l'ayant sommé en vain de se rendre, fit préparer les machines nécessaires pour le siége de cette forteresse. La garnison se défendit long-temps et avec un grand courage; mais elle fut forcé de se rendre à discrétion (1304).

Les succès d'Édouard détruisirent d'autant plus toutes les espérances des généreux Écossais que la France les avait abandonnés; ils résolurent de se soumettre à la nécessité. Cumin, régent d'Écosse, envoya des députés au roi d'Angleterre; il fut convenu qu'il paierait une amende ainsi que ses amis; que tous les forts de l'Écosse seraient remis au roi; que les prisonniers seraient rendus de part et d'autre. Wallace ne fut pas compris dans cet arrangement; Édouard exigea qu'il se remît entièrement à sa merci; il voulut humilier

et punir celui qui avait fait trembler les guerriers de l'Angleterre. La postérité a vu dans cette exception un nouveau titre de gloire en faveur du héros.

Philippe-le-Bel, après avoir promis au roi d'Angleterre de ne plus donner de secours à ces braves et malheureux Écossais, avait en vain tâché de s'arranger avec les Flamands; il leur avait en vain envoyé leur duc octogénaire Guy de Dampierre; les deux fils de ce vieillard, qui n'avaient pas été faits prisonniers avec leur père, étaient à la tête de ces Flamands, dont la victoire de Courtrai avait augmenté le courage. Les insurgés ne voulurent céder à Philippe aucune partie de leur territoire; Guy de Dampierre, fidèle à sa parole, revint dans sa prison de Compiègne, termina bientôt sa carrière infortunée, et Philippe entra en Flandre à la tête de cinquante mille hommes d'infanterie et de douze mille cavaliers. On portait devant lui l'oriflamme, qu'il avait prise à Saint-Denys avec solennité, et il marchait entouré de nouveaux chevaliers impatients de justifier l'honneur que le roi venait de leur accorder. Thiébaut II, qui avait été fait prisonnier à la bataille de Courtrai, et qui, après avoir payé sa rançon, avait succédé à son père Ferri III, duc de Lorraine, faisait briller sa bannière auprès de celle de Philippe, et montrait plus que jamais cette ardeur martiale qui l'avait toujours animé.

Les Français arrivent à Mons-en-Puelle, entre Lille et Douai: Philippe de Flandre et Guillaume de Juliers, qui commandent les Flamands, se retranchent à la vue de l'armée du roi; leurs nombreux guerriers s'entourent d'une barricade formée avec des chariots. Le roi, que la défaite de Courtrai avait rendu prudent, forme la résolution d'affamer l'ennemi et de le fatiguer par des combats partiels; les Français ont l'avantage dans une attaque que font quatorze escadrons et un

corps d'infanterie; ils emploient, suivant plusieurs historiens, des pierriers qui brisent plusieurs chariots; leurs flèches donnent la mort à plusieurs insurgés, et le détachement rentre dans le camp du roi.

Les Flamands forcent alors leurs chefs à les conduire contre l'armée française : Philippe de Flandre, Guillaume de Juliers et Jean de Namur sortent des retranchements, chacun à la tête d'un corps d'insurgés; ils volent vers Philippe. La chaleur avait été excessive; les Français avaient quitté leurs armes, et cherchaient le repos; le roi, avec quelques chevaliers, commençait à prendre quelques rafraîchissements : tout d'un coup de grands cris se font entendre; les gardes avancées ont été forcées; les Flamands sont au milieu des Français étonnés; ils frappent, culbutent, mettent en fuite leurs ennemis, saisis d'une terreur panique. Le comte de Valois perd la tête et s'échappe; Guillaume de Juliers perce jusqu'à la tente du roi; Philippe, digne roi des Français, déploie un courage admirable; à pied, à demi armé, et ayant à peine vingt chevaliers autour de lui, il soutient pendant long-temps le choc d'ennemis nombreux et acharnés. Louis de Bourbon accourt avec neuf compagnies d'hommes d'armes; le comte de Valois, revenu de son premier égarement, ramène au secours de son frère et de son roi les escadrons qui l'avaient suivi dans sa fuite. La frayeur des Français passe dans les bandes ennemies; le roi, dégagé et remonté à cheval, les presse avec force; tous les Français réparent, par les plus brillants faits d'armes, un moment de surprise et d'erreur : les Flamands sont taillés en pièces : on a écrit que trente-six mille insurgés étaient restés sur le champ de bataille. Philippe, de retour à Paris, entre dans Notre-Dame avec les mêmes armes et sur le même cheval que lors de son éclatante victoire, en fait hommage au Dieu

des armées, et fait élever dans le temple un monument qui perpétue le souvenir de son triomphe et de sa reconnaissance (1309).

Que ne peut cependant sur une nation l'amour de la liberté, de l'indépendance et de la gloire! Le courage des Flamands ne fut point abattu par le terrible échec éprouvé à Mons-en-Puelle; ils défendirent leur pays avec une constance admirable; de nouveaux guerriers venaient chaque jour se ranger sous les bannières de leur patrie, et remplacer ceux qui trouvaient dans les combats une mort glorieuse. Bientôt ils envoyèrent à Philippe des hérauts qui lui proposèrent ou la paix ou une bataille générale. « Il pleut donc des Flamands! » s'écria le monarque; et modérant en roi sage son ardeur guerrière, il suivit les conseils du duc de Brabant, de Thiébaut, duc de Lorraine, du comte de Savoie, et préféra la paix. Robert, fils aîné du comte Guy, sortit de sa prison et fut reconnu comte de Flandre sous la condition de rendre hommage au roi; tous les prisonniers furent mis en liberté; Douai, Béthune, Orchies et Lille restèrent à la France; une somme de cent ou de deux cent mille francs fut promise à Philippe; une trève de dix ans fut conclue. Les hostilités cessèrent; mais la haine subsista entre les deux nations.

(1304) Le roi, voulant récompenser les grands services de son cousin germain Louis de Bourbon, dit Monsieur, lui donna la charge de *chambrier de France*, l'une des quatre premières charges de la couronne. Cette place donnait le droit de souscrire et d'approuver les chartes royales, d'assister aux cours des pairs, d'avoir la surintendance des ornements royaux, du trésor particulier, des bijoux, des diamants, des effets les plus précieux du roi; d'étendre sa juridiction sur dix-sept corporations de marchands ou d'artisans, de jouir de

beaucoup de cens, de rentes et de prérogatives seigneuriales, soit à Paris, soit dans les provinces.

Cette cour des pairs où le chambrier avait le droit de siéger venait de subir un changement d'autant plus remarquable qu'il devait affaiblir l'autorité des grands vassaux et fortifier celle du roi. Cette cour, nommée *parlement*, devint sédentaire à Paris; indépendamment des pairs qui de droit en faisaient partie, le monarque nommait à chaque session d'autres membres de la cour, qu'il choisissait parmi les nobles et parmi les clercs et les bourgeois ou habitants des villes adonnés à l'étude de la jurisprudence : depuis que *les établissements de saint Louis* avaient proscrit les duels judiciaires, il fallait, pour prononcer avec justice sur les affaires, consulter les lois, rappeler les coutumes, examiner les titres. C'étaient les juristes choisis par le monarque pour entrer au parlement, qui étaient chargés de ces examens, de ces recherches, de ces vérifications; ils rendaient compte de leur travail; ils faisaient le rapport des affaires : on les nommait *conseillers rapporteurs*, et l'on donnait le nom de *conseillers jugeurs* aux autres membres de la cour.

Otton dit Ottenin, comte de Bourgogne et devenu comte d'Artois après la mort de son beau-père Robert II, présida au nom du roi la première séance du parlement devenu sédentaire; et, suivant quelques auteurs, la toque ou couronne et le manteau qu'il porta à cette cérémonie ont servi de modèles pour le mortier et les habits des présidents du parlement venus après ce prince.

Vers le même temps, Philippe-le-Bel créa pour le comté de Bourgogne une autre institution dont il est important d'examiner la nature : il érigea en *parlement* le conseil des comtes de cette province, qu'il administrait depuis le traité de Vincennes comme père de Philippe, comte de Poitiers, dont le mariage avait été conclu avec Jeanne, fille du comte Otton de Bourgogne; et combien

ce parlement était au-dessus d'une simple cour de justice! Le gouverneur de la province ne pouvait donner aucun ordre important sans l'avis de la cour : elle nommait un commandant en cas de mort, de maladie ou d'absence du gouverneur; elle jugeait toutes les affaires relatives aux fiefs, aux domaines, aux finances, aux monnaies, aux chemins, à la police, aux fortifications; elle réglait la levée des troupes, leurs quartiers, leurs passages, leurs subsistances, leurs revues, leurs paiements.

C'est le comte Otton, beau-père du comte de Poitiers, fils de Philippe-le-Bel, qui avait fondé une université à Gray en 1287; il aimait et encourageait tous ceux qui cultivaient les lettres : elles firent une perte vers le commencement du quatorzième siècle, ces lettres si nécessaires au bonheur de l'espèce humaine, par la mort d'un des historiens de saint Louis, le célèbre Guillaume de Nangis, auteur de plusieurs ouvrages estimés.

Lorsque Édouard Ier eut appris la paix conclue par Philippe-le-Bel avec les Flamands, il crut devoir changer de conduite avec les Écossais, qui auraient pu trouver de nouveau un allié dans le roi de France. Au lieu de la sévérité et du mépris qu'il leur avait montrés, il leur témoigna de la douceur et de la complaisance; il leur permit de racheter leurs terres, il chercha à s'attacher les principaux des seigneurs et des prélats. Robert de Brus, comte de Carrick et fils de Brus qui avait prétendu à la couronne d'Écosse, étant mort, son fils, nommé Robert comme son père et son grand-père, fut mis en possession de ses domaines, et le roi d'Angleterre reçut son hommage. Édouard se concerta avec ce Robert Brus, ainsi qu'avec l'évêque de Glascon, et Jean Mowbray; il parut oublier combien ces trois Écossais lui avaient été contraires : on arrêta que l'Écosse nommerait dix dépu-

tés pour arranger avec des commissaires anglais son gouvernement civil. Jean de Bretagne, neveu du roi, fut nommé régent d'Écosse; le parlement écossais fut chargé d'examiner sous les yeux du régent les lois du roi David, ainsi que les changements introduits dans ces lois par les successeurs de ce monarque, et de réformer les articles de ce code, et les coutumes qui lui paraîtraient contraires à la religion, à la raison, aux progrès de l'esprit public. Les principaux changements devaient être soumis à Édouard et discutés dans le parlement d'Angleterre avec les députés de l'Écosse; et le comte de Carrick fut envoyé dans sa patrie pour assister à l'assemblée où l'on devait nommer ces députés écossais.

Édouard néanmoins, au lieu de persister dans son système de douceur et de modération, était devenu secrètement jaloux des talents et du crédit du comte; il l'avait obligé à rendre le château fort de Kildrummy; Robert avait été très-sensible à cette injustice; son ressentiment avait donné une nouvelle force à son ambition, et dès ce moment il avait formé le hardi projet qu'il devait exécuter avec tant de courage.

(1305) Un des événements les plus malheureux que l'Écosse pût éprouver suspendit, mais ne détruisit pas ce projet fortement conçu.

L'héroïque Wallace était dans le voisinage de Glascow, près des bords de la Clyde; il se croyait en sûreté sur ces rives habitées par ceux qu'il avait servis avec tant de gloire. Un Écossais, nommé Jean Montheith, gouverneur de Dunbarton et qui était devenu le favori du monarque ennemi de la liberté et de l'indépendance écossaise, surprend pendant la nuit le vengeur de cette liberté et de cette indépendance. Wallace s'éveille prisonnier; on le livre à Édouard; on le conduit à Londres. Le peuple court en foule, borde la route que suit le héros. Wallace est

amené dans la grande salle de Westminster; on va le juger. Qu'il va paraître grand, et quelle honte va couvrir Édouard!

Les satellites du monarque font placer Wallace sur un siége élevé: on ajoute la dérision à l'outrage; on met sur sa tête une couronne de laurier; on l'accuse de trahison. « Je ne connais pas, dit-il avec une noble fermeté, » la juridiction de la cour; il est absurde de dire que j'ai » trahi un prince dont je n'ai jamais reconnu la souve- » raineté: je suis né libre, membre d'une nation indépen- » dante; je ne puis être soumis aux lois de l'Angleterre. » Les juges rejettent ses raisons; ils le déclarent coupable de haute trahison; ils le condamnent à la mort des traîtres: la sentence est exécutée avec barbarie; des portions de son cadavre sont exposées dans les principales villes de l'Angleterre. Le roi, qui avait fait de si grands et de si vains efforts pour le corrompre, aurait dû admirer sa grandeur d'âme: la postérité a flétri Édouard et les juges de Wallace. Les historiens anglais, nobles et impartiaux défenseurs de la justice, de la vérité et de l'indépendance des peuples, ont célébré, comme les historiens de l'Écosse, la gloire et les vertus du généreux Écossais.

La mort de Wallace privait Robert Brus de l'homme qui pouvait le plus puissamment concourir à ses grandes vues: il jeta les yeux sur Cumin, qui avait succédé dans la régence à Wallace; il s'ouvrit à lui; il lui développa tout ce qu'il avait résolu de tenter pour l'indépendance de leur patrie: ils signèrent un traité, et le consacrèrent par un serment solennel. Cumin s'engagea à soutenir Robert dans les efforts qu'il ferait pour monter sur le trône d'Écosse; Brus promit de reconnaître Cumin pour premier prince du sang, et de lui abandonner le domaine particulier qu'il possédait comme comte de Carrick. Mais avec quelle rapidité Cumin devint infidèle à sa promesse! Il trahit Robert Brus; il envoya au roi d'Angleterre une

copie du traité qu'il avait signé. Le comte de Carrick arrivait à Londres; il venait se concerter avec les Écossais chargés des affaires de leur nation auprès du parlement d'Angleterre. Édouard le manda : il lui montra la copie du traité; Brus la désavoua : Édouard l'entoura d'espions, et bientôt résolut de le faire arrêter.

Le comte de Glocester, beau-frère de Robert, lui envoya quelques pièces de monnaie et une paire d'éperons. Robert comprenant aisément ce que Glocester voulait lui annoncer, se hâta de monter à cheval, arriva dans sept jours à son château de Lochmaben, et y confia à ses amis la trahison de Cumin. Apprenant ensuite que son perfide compatriote était à Dumfries, il s'y rendit, le trouva dans le cloître d'un monastère, lui reprocha sa trahison; et, ne pouvant résister à la terrible colère que lui inspirèrent les réponses de Cumin, il lui plongea son poignard dans le cœur.

Vers le même temps Jean Balliol finit ses jours en France; son fils était prisonnier sur les bords de la Tweed; Robert Brus, n'ayant plus de rival, employait tous ses talents à gagner les suffrages de ses compatriotes, et à écarter les obstacles qui pouvaient encore l'empêcher d'arriver jusques au trône.

Ses espérances étaient d'autant plus grandes que le roi d'Angleterre se conduisait de manière à voir diminuer de plus en plus le dévouement des Anglais même qui lui avaient été le plus attachés. Ne cessant d'aspirer à l'autorité absolue, Édouard obtint du nouveau pape Clément V, qui était né dans la Guyenne, d'être relevé du serment par lequel il s'était engagé à maintenir la grande charte. Cette démarche et ce succès répandirent l'alarme dans toute l'Angleterre; la nation lui refusa des subsides : il s'adressa au pape, et le pontife de Rome, à l'imitation d'un de ses prédécesseurs, lui accorda pour trois ans le dixième du revenu du clergé à condition que la moitié

de ce dixième lui appartiendrait. Le parlement, irrité de cet arrangement, défendit de lever le décime: Édouard réclama alors le droit de *scutage*; et, pour l'obtenir, il arma son fils chevalier. La cérémonie fut solennelle; un grand nombre de jeunes nobles devaient recevoir le même honneur que le prince de Galles. On les établit sous des tentes dans les jardins de New-Temple; ils firent la veille des armes avec le fils du roi dans l'église de l'abbaye de Westminster, reçurent leurs nouvelles épées des mains du monarque devant le grand autel; et, devenus compagnons d'armes du jeune prince, promirent de l'accompagner dans l'expédition d'Écosse que le roi préparait.

Peu content néanmoins du produit du droit de scutage, Édouard convoqua un parlement, et parvint à obtenir le trentième du revenu du clergé, des barons, des chevaliers et des communes.

Robert Brus cependant avait surpris le château de Dumfries, fait arrêter les juges anglais qui tenaient leurs audiences dans la grande place de cette ville, traversé le pays à la tête d'un grand nombre de vassaux, réduit plusieurs forteresses et chassé les Anglais du royaume. La nation écossaise, qui détestait l'autorité tyrannique d'Édouard, se soulève en faveur de Robert Brus; il est couronné à Scone; la comtesse de Buchan réclame un ancien droit de sa famille: elle place elle-même la couronne sur la tête du jeune roi en présence des archevêques et évêques, et d'un grand nombre de barons.

Édouard jure de punir toute la nation écossaise, et de la réduire en esclavage; il nomme l'archevêque d'Yorck et l'évêque de Litchfield régents du royaume, veut que tous ceux qui sont tenus au service militaire se réunissent à Carlisle, et ordonne à Aimar de Valence, Henri de Percy et Robert de Cliffort, de le précéder en Écosse à la tête d'un corps de troupes.

Les trois généraux passent la Clyde, le Forth, et s'avancent jusques à Perth. Robert Brus les défie au combat; ils refusent. Les Écossais, campés à Méthuen, méprisent des ennemis qui n'osent les combattre, et se livrent au repos sans aucune précaution; les Anglais, voulant profiter de leur aveugle sécurité, les attaquent au commencement de la nuit avec tant d'impétuosité que Brus n'a pas le temps de ranger son armée en bataille : il combat néanmoins avec la plus grande valeur; mais malgré tout son courage son armée est mise en déroute; il se sauve avec un petit nombre des siens vers les frontières du comté d'Argyle; un grand nombre d'Écossais se réfugient dans les montagnes; plusieurs nobles sont faits prisonniers : le vainqueur les traite comme des traîtres; ils sont exécutés sur le champ de bataille.

Édouard entre alors en Écosse; le prince de Galles, accompagné des comtes de Lancastre et d'Hereford, commande un corps séparé : ce jeune prince marche vers le nord; il surprend le château de Kildrummy; il y fait prisonniers la femme, la sœur et un frère de Robert Brus; deux autres frères du monarque écossais sont pris dans le château de Lochrian du comté de Cantyr; Robert lui-même ne s'en échappe qu'avec peine : le roi d'Angleterre ne trouve plus d'obstacles; il parcourt l'Écosse en maître absolu. Les Écossais ont jeté leurs armes; ils se soumettent à Édouard. Un prince grand, généreux, habile, aurait tout fait pour obtenir l'affection de ces braves Écossais si constants, si admirables dans leur amour pour leur patrie : Édouard, dans sa colère forcenée, va se dévouer à l'exécration du genre humain. Voyez l'horrible spectacle qu'il va donner au monde, et d'abord écoutez les ordres sanguinaires qui retentissent dans toutes les villes et dans tous les hameaux : « Que ceux qui sont entrés dans la dernière rébellion

» soient poursuivis à cor et à cri ; qu'on les saisisse morts » ou vifs ; que l'on garde en prison, pendant tout le » temps qu'il plaira au roi, ceux qui manqueront à » poursuivre les rebelles ; que leurs effets soient saisis ; » que l'on donne la mort à ceux qui ont pris part au » massacre de Cumin, à ceux qui les auront reçus, à » ceux qui leur auront donné des vivres ; que l'on em- » prisonne tous ceux dont la conduite ne sera pas con- » forme à la paix que le roi vient de faire publier ; que » ceux qui n'ont pris part à la rébellion que par force » paient une amende qui sera réglée par le régent. » A peine cette barbare ordonnance est-elle promulguée qu'Édouard fait tomber les têtes d'un grand nombre de ses prisonniers ; les exécutions deviennent si fréquentes que la terreur ne les compte plus ; la sœur de Brus et la comtesse de Buchan qui l'avait couronné sont renfermées dans des cages de bois ; les évêques ou archevêques de Glascow et de Saint-André sont chargés de chaînes ; la femme de Brus est envoyée dans les prisons d'Angleterre ; le comte d'Athol et Simon de Frazer sont pendus ; Herbert Norham et Thomas Boyd sont décapités ; on écartelle Christophe de Séton, et on lui arrache les entrailles : Édouard veut que les frères de Brus lui prêtent serment de fidélité ; il les contraint à force de mauvais traitements à renoncer à leur promesse ; il les punit de son propre crime ; il les fait périr par la main du bourreau.

Le roi, couvert du sang des Écossais, revint à Carlisle ; il y tint un parlement. L'assemblée se plaignit avec force des exactions exercées sur les monastères par les agents du pape ; elle adressa à ce sujet de vives réclamations au pontife de Rome ; elle manda Testa, le principal de ces agents : on lui défendit de lever aucune somme au nom du pontife ; on lui ordonna de mettre à la disposition du roi et de son conseil les contributions

qu'il avait déjà perçues, et l'on publia des writs pour arrêter tous ceux qui avaient eu part aux exactions.

Un nouveau légat, envoyé par la cour de Rome, parvint à arranger cette affaire; il était venu pour terminer le mariage du prince de Galles avec la fille de Philippe-le-Bel. Quelques difficultés, survenues sur la cession d'un château de Guyenne, pour lequel le sire de Mauléon demandait une indemnité, avaient retardé ce mariage, que le prince de Galles désirait d'ailleurs de différer. Les penchants vicieux de ce prince acquéraient chaque jour une nouvelle force; ses désordres, ses prodigalités, ses excès devenaient plus grands de jour en jour : on accusa Pierre Gaveston, son favori, d'être, par ses conseils, la cause de ces excès. Le roi le bannit du royaume (1307).

Robert Brus cependant erroit au milieu des forêts de l'Écosse, accompagné du comte de Lennox et de Gilbert Hay, qui n'avaient pas voulu l'abandonner. N'ayant d'autre asile que des avenues écartées, n'ayant pour se nourrir que des plantes agrestes et des fruits sauvages, poursuivi souvent de rochers en rochers comme une bête fauve par les satellites d'Édouard, il conserve néanmoins une constance inébranlable : il fait répandre le bruit de sa mort, et se retire dans une petite île nommée Raughrine. Exposé à tous les maux de la disette et à toute l'inclémence d'une température rigoureuse, il ne perd pas l'espérance d'une meilleure fortune; il apprend qu'Édouard est retourné à Carlisle; il fait savoir à ses amis qu'il est vivant. Jean Douglas et Robert Boyd viennent le joindre à la tête de quelques montagnards; il sort de sa retraite; il attaque avec audace l'escorte anglaise d'un convoi, la disperse, s'empare des subsistances, donne des armes aux fidèles Écossais qui le suivent; et, quoiqu'il n'ait avec lui que quatre cents hommes, il s'empare du château de *Turnberry*, et oblige le lord Percy à se rappro-

cher des frontières d'Angleterre. Le comte de Pembroke et le lord Lorn eurent ordre de s'opposer à ses progrès. Brus s'était retranché sur une montagne avec mille hommes qu'il avait réunis. Il s'aperçoit que les guerriers de Lorn veulent environner sa retraite. « Vous êtes » perdus, dit Brus à ses montagnards, si vous attendez » vos nombreux ennemis au milieu de vos retranche- » ments. Partagez-vous en petites troupes, échappez » aux soldats du tyran, et réunissez-vous auprès de » Cumnock, dans les bois de Glentroule. » Les Écossais, se glissant entre les rochers et les groupes d'arbres, se dérobent à leurs ennemis, et les Anglais ne trouvent plus sur la montagne que des retranchements abandonnés.

Robert Brus voit ses fidèles Écossais réunis dans la forêt qu'il leur avait indiquée; de nouveaux guerriers se joignent à eux; le comte de Pembroke les poursuit d'asile en asile; Robert Brus l'attire dans une position désavantageuse, fond sur lui avec furie, et remporte la victoire.

Le comte de Glocester s'avance à la tête d'un fort détachement; Robert Brus le repousse, et l'investit dans un château fortifié. Le courage des Écossais se ranime; l'espérance renaît dans leurs âmes: dix mille montagnards se réunissent sous la bannière de leur roi; plusieurs sont presque sans armes; mais leur ardeur est extrême, et ils détestent leurs tyrans.

Édouard attendait impatiemment à Carlisle les troupes qu'il avait convoquées; il veut exterminer les insurgés, effacer jusqu'au nom de l'Écosse, soumettre à son pouvoir absolu ceux des habitants de ce royaume, auxquels il laissera la vie. Les premiers corps qui arrivent auprès de lui partent pour aller délivrer Glocester: Thomas Brus est battu; ses guerriers se dis-

persent; il est obligé de se cacher dans une retraite inaccessible.

Mais le moment, marqué par la justice éternelle, était arrivé. Édouard est attaqué d'une dissenterie; son désir de vengeance n'en devient que plus violent; il veut surmonter sa maladie; il se met en route pour l'Écosse; il arrive à Burgh; son mal redouble; ses forces sont épuisées; et, dans ce dernier moment où toutes les illusions s'évanouissent, il voit l'Écosse prês d'échapper au prince sans vertus, sans talents, sans caractère, qui va lui succéder; et la postérité qui, en rendant justice aux qualités brillantes avec lesquelles il aurait pu être aussi grand roi que valeureux chevalier, reprochera à sa mémoire son avarice, son despotisme et ses cruautés.

A peine Édouard II eut-il reçu le sceptre, que son père avait fait haïr, mais redouter, à peine eut-il reçu dans le midi de l'Écosse, à Dumfries et à Roxburgh, l'hommage des Écossais restés soumis à l'Angleterre, et chargé le comte de Pembroke de traiter de la pacification avec les autres Écossais, qu'il se hâta de rappeler Gaveston, de lui donner le comté de Cornouailles, l'île de Man, la seigneurie de Wallingford, et de mettre à sa disposition deux mille livres réservées par son père pour l'entretien de cent quarante chevaliers qui devaient porter son cœur à Jérusalem. Le sentiment si vif qui l'enchaînait à Gaveston, bien loin d'être cette amitié sainte que les grandes âmes éprouvent avec tant de force, et que tous les siècles ont vénérée, était cette passion dépravée que la nature réprouve, et dont le nom ne doit pas souiller les pages de l'histoire. Les créatures de Gaveston furent nommées chancelier, trésorier, juges, barons de l'échiquier; lui-même devint grand chambellan, secrétaire d'état, ministre tout-puissant, époux de la princesse Isabelle, nièce du nouveau monarque; et le roi fut l'objet du mépris de son peuple.

(1307) Édouard II cependant se détermina à passer en France pour y rendre hommage en qualité de duc de Guyenne et de comte de Ponthieu, et y recevoir la main de la princesse Isabelle, fille de Philippe-le-Bel; ses noces furent célébrées avec la plus grande magnificence; on y voit réunis quatre reines et cinq rois, ceux de France, d'Angleterre, de Navarre, d'Allemagne et de Sicile. Mais quel funeste bûcher s'élèvera avant peu d'années sur les bords de la Seine!

L'ordre des templiers possédait de grands domaines; leur naissance était illustre; leurs exploits avaient retenti dans tout l'Orient; leurs richesses, leur puissance, leur renommée, leur gloire, avaient excité l'envie, et inspiré des alarmes à plusieurs souverains; la fierté de plusieurs de ces chevaliers, maîtres de grands fiefs, et couronnés par la victoire, avait pu éloigner de cet ordre l'affection des peuples; l'ignorance et la prévention avaient pu voir des signes coupables dans les formules, les emblêmes et les symboles des antiques imitations de l'Orient, de l'Égypte et de la Grèce, transmis à la chevalerie de la Syrie et de l'Asie occidentale, par une succession non interrompue d'associations vénérées, plus ou moins nombreuses et plus ou moins secrètes; plusieurs de ces célèbres templiers, trop accoutumés à la licence des camps, jeunes, célibataires, facilement emportés par des passions fougueuses, n'avaient peut-être que trop partagé la dépravation des mœurs, qui était devenue si générale dans des contrées trop fréquemment livrées à la violence, au despotisme, aux fléaux de la guerre ou de l'anarchie; ils ne s'étaient peut-être que trop abandonnés à ces désordres, qu'on avait souvent reprochés avec tant de force aux prélats et aux personnages les plus éminents de l'Église. Leurs ennemis jurèrent leur ruine; les plus atroces et les plus absurdes calomnies furent répandues contre eux; ces

accusations, dictées par la jalousie et la haine, furent si favorisées par les autorités civiles et religieuses, qui redoutaient les templiers, que, pendant plusieurs siècles, les historiens les plus impartiaux n'ont osé que laisser soupçonner l'innocence de ces chevaliers, et que ce n'est que bien récemment qu'un illustre poète tragique a prouvé avec quelle injustice on avait traité ces guerriers sur lesquels son talent a appelé un si grand intérêt.

Le désir de profiter des dépouilles si riches de l'ordre qu'on voulait proscrire augmenta bientôt le nombre de ses persécuteurs : l'avidité de Philippe-le-Bel et l'embarras dans lequel étaient les finances de son royaume lui firent oublier les services que les templiers lui avaient rendus; il se réunit à ceux qui voulaient anéantir leur ordre, ou plutôt il devint un des provocateurs les plus ardents de son abolition.

On avait dénoncé au pape les chevaliers du Temple comme des hérétiques et même des apostats couverts de crimes abominables : Clément V avait mandé à Avignon leur célèbre et valeureux grand-maître Jacques de Molay (1306); il était arrivé auprès du pontife avec soixante chevaliers; dès l'année suivante le roi de France et le pape avaient eu à Poitiers une fameuse conférence, dans laquelle on a écrit que la suppression des templiers avait été résolue (1307).

Le secret de cette conférence transpire; le grand-maître et les précepteurs vont se jeter aux pieds du pape; ils le conjurent de faire informer sur les horribles faits dont on les accuse : on avait renouvelé contre l'ordre qu'on voulait perdre ces épouvantables imputations si souvent dirigées, dans les temps de superstition et de fanatisme, contre les hérétiques et tous ceux qu'on haïssait; on avait porté le délire de la passion jusqu'à leur reprocher des rites bizarres, des cérémonies infâmes,

des excès de la débauche la plus effrénée, d'abominables et sacriléges infanticides; et quels sont les témoins dont la déposition va l'emporter sur la reconnaissance, la justice, la politique et la raison? Deux scélérats condamnés au dernier supplice attendent la mort dans le même cachot; un d'eux, apostat templier, se confesse au second, qui était un bourgeois de Béziers; ils déclarent l'un et l'autre qu'ils ont des secrets importants à révéler au roi; on les conduit auprès de Philippe; et ce sont ces deux misérables dont les dépositions vont déterminer le roi à lancer la foudre encore suspendue sur la tête des templiers.

Le 13 octobre, le grand-maître et soixante chevaliers sont arrêtés à Paris; et dans le même moment tous les templiers de France sont jetés dans des prisons (1307).

Le 22 novembre, le pape mande à tous les souverains de l'Europe de sévir contre les templiers.

Ces chevaliers étant religieux, on les traduit devant des tribunaux ecclésiastiques; la violence des tortures et la promesse de leur grâce arrachent à plusieurs de ces infortunés guerriers de fausses confessions; presque tous rougissent bientôt de leur faiblesse, et, bravant la mort dont on les menace, veulent expier leur faute par d'éclatants désaveux. Un concile, convoqué à Paris, examine solennellement leur cause; il absout les uns, ne donne aux autres que des pénitences religieuses; mais, à la honte éternelle du siècle, cinquante-neuf périssent dans les flammes, auprès de l'abbaye de Saint-Antoine, protestant à grands cris de leur innocence. Un autre comité, tenu à Senlis, fait subir le même supplice à neuf autres chevaliers, qui tous désavouent les crimes pour lesquels on leur inflige une mort horrible (1310).

(1311) Les templiers cependant étaient immolés; mais l'ordre existait encore : Clément V réunit un concile à

Vienne; ce concile devait non seulement juger la mémoire de Boniface VIII, vivement attaquée par le roi de France, mais encore prononcer sur le sort de l'ordre du Temple. Philippe arrive en vain à Lyon, accompagné de princes de son sang et d'un grand nombre de seigneurs; il voit confirmer par les pères du concile le décret par lequel ils avaient déjà déclaré que Benoît Cajetan avait été légitime pasteur de l'Église, et rejeté les imputations multipliées contre ce pontife; trois docteurs prononcent des discours solennels et applaudissent au décret; deux chevaliers catalans entrent armés de toutes pièces dans la salle du concile; ils défient, en présence des pères, du roi et de sa cour, ceux qui seraient assez hardis pour attaquer la décision des évêques; ils jettent le gant au milieu de l'assemblée, et personne ne le ramasse. Mais arrive enfin l'affaire des templiers : le pape propose d'abolir leur ordre; un grand nombre d'évêques s'écrient que cet ordre, composé des plus illustres chevaliers, n'a cessé de servir l'Église, et de défendre la terre sainte avec gloire : « Leur affaire n'a pas » été assez examinée, ajoutent-ils; leurs juges ont » montré trop de passion; si d'horribles tortures ont » arraché à des chevaliers la confession des crimes qu'on » leur impute, combien de ces infortunés ont rétracté » ces aveux avec une constance que n'ont pu abattre » les plus cruels supplices! Il faut que leur accusation » soit de nouveau examinée et jugée avec impartialité. » Le pape, mécontent d'une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, répond avec humeur aux pères du concile : « Si je ne puis prononcer juridiquement contre » les templiers, ose-t-il dire, la plénitude de ma puissance pontificale suppléera à tout; je les condamnerai » *par voie d'expédient* plutôt que de mécontenter mon » cher fils le roi de France. » Il assemble un consistoire secret; il abolit l'ordre militaire du Temple; il se rend

ensuite à la séance publique du concile, où étaient le roi et toute sa cour ; et, annonçant le jugement qu'il vient de rendre, « Nous n'avons pas prononcé la sentence se» lon les formes de droit, dit-il, mais nous supprimons » l'ordre *par provision* et par l'autorité apostolique, » nous réservant à nous et à la sainte Église romaine la » disposition des personnes et des biens des templiers. »

(1311) Le grand-maître Jacques de Molay languissait depuis long-temps dans les fers ; on l'avait transféré des prisons de Paris dans celles de Corbeil ; des prisons de Corbeil dans celles de Chinon. On le ramène à Paris ; auprès de ce vénérable guerrier est Guy, frère du dauphin d'Auvergne, et grand-prieur de Normandie. Le pape ne voulait adoucir leur sort qu'autant que, pour justifier la sentence qu'il avait rendue, ils renouvelleraient en public les aveux auxquels, vaincus par la violence des tourments, ils avaient eu la faiblesse de se soumettre devant les tribunaux : deux cardinaux sont chargés d'assister à cette confirmation solennelle.

Le peuple se rend en foule dans le parvis de Notre-Dame : le grand-maître et Guy d'Auvergne sortent de leur prison ; on les fait monter sur un échafaud ; auprès d'eux les bourreaux construisent un bûcher : on lit à haute voix les aveux auxquels les ont contraints des douleurs supérieures à toute force humaine. Un des ministres de Rome les somme de confesser en public les crimes abominables dont ils sont convenus en secret : le grand-maître s'avance sur le bord de l'échafaud, secoue ses chaînes, regarde avec dédain le bûcher qui s'élève : « L'affreux spectacle qu'on me présente, » s'écrie-t-il, ne me fera pas confirmer un premier » mensonge par un second : j'ai trahi ma conscience ; » je vais faire triompher la vérité : je jure à la face du » ciel et de la terre que tout ce qu'on vient de lire

» des crimes et de l'impiété des templiers n'est qu'une
» horrible calomnie; leur ordre est saint, juste, or-
» thodoxe; je mérite la mort pour l'avoir accusé vaincu
» par la douleur, et à la sollicitation et du pape et
» du roi : que ne puis-je expier ce forfait par un sup-
» plice encore plus terrible que celui du feu! je n'ai
» que ce moyen d'obtenir la pitié des hommes et la
» miséricorde de Dieu. »

Le grand-prieur de Normandie partage l'héroïsme du grand-maître; les juges, les délégués du pape, leurs satellites, sont frappés comme d'un coup de foudre : on ramène dans leurs cachots le grand-maître et le grand-prieur. Philippe effrayé devient tyran : il assemble son conseil, et ce conseil pervers, sans entendre de nouveau les deux illustres templiers, les condamne comme hérétiques et relaps au supplice du feu.

Dès le lendemain le grand-maître et le grand-prieur montent sur le bûcher qu'on construit dans l'île du palais : au milieu des flammes ils protestent de leur innocence jusqu'à leur dernier soupir. Leur voix prophétique se fait entendre au loin : elle cite le pape et le roi devant le tribunal de Dieu, Clément V dans quarante jours, et Philippe dans l'année. Le peuple donne des larmes à leur mort et les croit innocents.

La sentence *provisoire* du pape fut regardée dans plusieurs royaumes comme un arrêt définitif. Les biens que les templiers possédaient en France furent donnés en grande partie à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui venait de s'illustrer de nouveau par la conquête de l'île de Rhodes; Philippe se réserva une autre portion de ces riches et nombreux domaines.

Le parlement d'Angleterre disposa en faveur de ce même ordre de Saint-Jean de Rhodes des pairies, des

terres immenses, des revenus que les templiers avaient possédés dans la Grande-Bretagne.

L'électeur de Mayence, chargé de faire exécuter en Allemagne la bulle qui éteignait l'ordre du Temple, en promulgua l'abolition; mais, bien éloigné de partager les opinions sanguinaires des ennemis de l'ordre, il permit à tous les templiers d'entrer avec les biens dont ils jouissaient dans l'ordre teutonique ou dans celui de Saint-Jean.

Le roi d'Arragon avait ordonné qu'on arrêtât tous les templiers de son royaume : la populace, excitée par les partisans de la cour d'Avignon, voulut les brûler; un édit du monarque les arracha à la fureur de cette populace égarée.

Un concile tenu à Salamanque ne s'opposa point à la destruction de l'ordre et ordonna la confiscation de ses biens; mais il déclara solennellement l'innocence des chevaliers, et prit toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de leurs personnes.

Les biens du Temple furent réunis par le roi de Castille aux ordres militaires de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara.

(1312) Le Portugal imita l'exemple de la Castille, et les terres des templiers appartinrent à l'ordre d'Avis ou du Christ que venait de fonder le roi Denis, surnommé le Père de la Patrie.

Et comment les jeunes chevaliers du Temple auraient-ils tous échappé à la dissolution de mœurs qui régnait à cette époque dans les plus hautes classes de la société? Cette corruption scandaleuse était parvenue en France jusque sur les marches du trône. Philippe-le-Bel avait trois fils dont on vantait la beauté : l'aîné, nommé Louis, avait reçu la main de Marguerite, fille de Robert II, duc de Bourgogne; le second, qui portait le nom de Philippe, et Charles le troisième avaient

épousé, l'un Blanche, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne, et l'autre Jeanne, sœur de Blanche. Ces trois princesses furent accusées d'adultère; Marguerite et Blanche, convaincues d'infidélité, furent renfermées dans le fort de Château-Gaillard en Normandie. Deux frères, Philippe et Gauthier d'Aulnay, gentilshommes normands et amants l'un de Marguerite et l'autre de Blanche, furent traînés nus à la queue d'un cheval, mutilés et attachés à une potence (1314); le parlement déclara Jeanne innocente, et Charles la reprit.

Avant ces malheurs domestiques, Philippe-le-Bel avait résolu d'obliger par la force des armes Robert, comte de Flandre, à démolir les places fortes de son comté : son ministre, Enguerrand de Marigni, avait fait lever de grandes sommes d'argent; les monnaies, d'après le conseil funeste de deux Florentins, avaient été altérées au point qu'elles n'avaient plus que le septième de leur valeur primitive; on avait voulu contraindre les Français à les recevoir pour cette valeur nominale: une nouvelle sédition avait eu lieu dans Paris, et n'avait été apaisée qu'avec beaucoup de peine. Le roi avait conduit une armée sur les frontières de Flandre, et, après avoir accordé une trève aux Flamands, était revenu dans sa capitale; il avait donné l'ordre de la chevalerie à ses trois fils; les habitants de la capitale célébrèrent, suivant l'usage, cette solennité par des fêtes publiques dont la description, donnée avec soin par les historiens, n'a pas peu servi à faire connaître les mœurs de cette époque. On distribua des robes neuves à tous les grands; des théâtres furent élevés dans les carrefours; on joua sur ces théâtres des drames grossiers, dont la plupart des sujets furent tirés de l'Écriture sainte : on représenta l'histoire d'Adam et Ève, le massacre des Innocents, le martyre de saint

Jean-Baptiste, la vie et la passion de Jésus-Christ, le Jugement dernier, le Paradis, l'Enfer; un grand nombre de personnes grotesquement déguisées parcoururent les rues, le roi, son fils et le roi d'Angleterre donnèrent chacun une fête; les tables étaient dressées sous des tentes; on servit à cheval les convives; un nombre immense de flambeaux furent allumés, quoique la nuit fût encore éloignée; et ce qui est digne de remarque, cinquante mille habitants de Paris, bien armés, et dont vingt mille étaient montés sur de beaux chevaux, partirent du parvis de Notre-Dame, défilèrent devant le roi qui était aux fenêtres du Louvre, et allèrent manœuvrer dans la plaine de Saint-Germain-des-Prés.

Il s'en fallait de beaucoup que ces réjouissances fussent inspirées par une affection plus ou moins forte pour le monarque; elles étaient le résultat du goût très-vif des Français, et surtout des habitants de la capitale, pour les fêtes, les plaisirs, les spectacles, les grands concours, les réunions guerrières. Ce goût avait produit celui du luxe et l'avait favorisé à un tel point, qu'à cette époque où l'industrie et le commerce étaient si loin de prospérer en France, comme dans la Flandre et dans les républiques d'Italie, Philippe-le-Bel s'était cru obligé de modérer l'excès de ce luxe par des lois somptuaires rigoureuses. Ces lois étendant leur action jusque dans l'intérieur des familles, avaient déterminé le nombre de plats qu'il n'était pas permis de dépasser: elles avaient réglé pour les hommes la nature et le nombre des toques ou mortiers, des chaperons, des longues tuniques, des manteaux attachés sur l'épaule, de manière à laisser libre l'usage du bras droit; et pour les femmes les broderies, les fourrures, les pierres précieuses, les diamants dont leurs robes pouvaient être enrichies. Ces lois furent d'autant plus mal ob-

épousé, l'un Blanche, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne, et l'autre Jeanne, sœur de Blanche. Ces trois princesses furent accusées d'adultère ; Marguerite et Blanche, convaincues d'infidélité, furent renfermées dans le fort de Château-Gaillard en Normandie. Deux frères, Philippe et Gauthier d'Aulnay, gentilshommes normands et amants l'un de Marguerite et l'autre de Blanche, furent traînés nus à la queue d'un cheval, mutilés et attachés à une potence (1314); le parlement déclara Jeanne innocente, et Charles la reprit.

Avant ces malheurs domestiques, Philippe-le-Bel avait résolu d'obliger par la force des armes Robert, comte de Flandre, à démolir les places fortes de son comté : son ministre, Enguerrand de Marigni, avait fait lever de grandes sommes d'argent; les monnales, d'après le conseil funeste de deux Florentins, avaient été altérées au point qu'elles n'avaient plus que le septième de leur valeur primitive; on avait voulu contraindre les Français à les recevoir pour cette valeur nominale: une nouvelle sédition avait eu lieu dans Paris, et n'avait été apaisée qu'avec beaucoup de peine. Le roi avait conduit une armée sur les frontières de Flandre, et, après avoir accordé une trève aux Flamands, était revenu dans sa capitale; il avait donné l'ordre de la chevalerie à ses trois fils ; les habitants de la capitale célébrèrent, suivant l'usage, cette solennité par des fêtes publiques dont la description, donnée avec soin par les historiens, n'a pas peu servi à faire connaître les mœurs de cette époque. On distribua des robes neuves à tous les grands; des théâtres furent élevés dans les carrefours; on joua sur ces théâtres des drames grossiers, dont la plupart des sujets furent tirés de l'Écriture sainte : on représenta l'histoire d'Adam et Ève, le massacre des Innocents, le martyre de saint

Jean-Baptiste, la vie et la passion de Jésus-Christ, le Jugement dernier, le Paradis, l'Enfer; un grand nombre de personnes grotesquement déguisées parcoururent les rues, le roi, son fils et le roi d'Angleterre donnèrent chacun une fête; les tables étaient dressées sous des tentes; on servit à cheval les convives; un nombre immense de flambeaux furent allumés, quoique la nuit fût encore éloignée; et ce qui est digne de remarque, cinquante mille habitants de Paris, bien armés, et dont vingt mille étaient montés sur de beaux chevaux, partirent du parvis de Notre-Dame, défilèrent devant le roi qui était aux fenêtres du Louvre, et allèrent manœuvrer dans la plaine de Saint-Germain-des-Près.

Il s'en fallait de beaucoup que ces réjouissances fussent inspirées par une affection plus ou moins forte pour le monarque; elles étaient le résultat du goût très-vif des Français, et surtout des habitants de la capitale, pour les fêtes, les plaisirs, les spectacles, les grands concours, les réunions guerrières. Ce goût avait produit celui du luxe et l'avait favorisé à un tel point, qu'à cette époque où l'industrie et le commerce étaient si loin de prospérer en France, comme dans la Flandre et dans les républiques d'Italie, Philippe-le-Bel s'était cru obligé de modérer l'excès de ce luxe par des lois somptuaires rigoureuses. Ces lois étendant leur action jusque dans l'intérieur des familles, avaient déterminé le nombre de plats qu'il n'était pas permis de dépasser: elles avaient réglé pour les hommes la nature et le nombre des toques ou mortiers, des chaperons, des longues tuniques, des manteaux attachés sur l'épaule, de manière à laisser libre l'usage du bras droit; et pour les femmes les broderies, les fourrures, les pierres précieuses, les diamants dont leurs robes pouvaient être enrichies. Ces lois furent d'autant plus mal ob-

servées que la cour donna elle-même l'exemple de les violer; et dans les temps où elles furent suivies avec le plus d'exactitude, le penchant pour la diversité et la succession rapide des modes, résultat naturel de l'amour du luxe, étant arrêté par les règles établies sur la nature et les ornements des habits, agit avec force sur les formes dont les lois ne s'étaient pas occupées. Ce fut alors qu'on vit, par exemple, ces chaussures si extraordinaires par leurs proportions, si gênantes, tantôt par leur longueur excessive, tantôt par leur énorme largeur, si ridicules par les grelots qui y étaient attachés, et si indécentes par les figures dont elles étaient chargées.

Cependant Philippe languissait dans un état de malaise et de faiblesse; il n'avait que quarante-six ans, mais une sombre mélancolie s'était emparée de ses esprits. Il ne connaissait que trop la misère et le mécontentement des peuples accablés sous d'énormes impôts; il savait combien l'altération des monnaies l'avait rendu odieux; il ne pouvait se dissimuler combien la postérité lui reprocherait avec force cet infâme trafic. Il avait perdu l'épouse qu'il avait tant aimée; le déshonneur était entré dans sa famille; deux de ses brus avaient été condamnées comme adultères; la troisième n'avait pu échapper aux soupçons, et ses fils ne présageaient à la France et à sa famille que de malheureuses destinées. Lorsque retiré dans le fond de son palais, seul au milieu du silence et de l'obscurité des nuits, étendu sur une couche de douleurs, prévoyant sa fin prochaine, il ne pouvait se soustraire au trouble, à l'inquiétude, aux remords, sa conscience effrayée lui montrait tout le sang répandu dans la guerre de Flandre. Ses victimes s'élevaient autour de lui; les ombres des templiers entouraient sa couche solitaire, et dans une veille agitée, ou au milieu des rêves terribles, il croyait entendre la

voix menaçante du grand-maître de l'ordre, le sommer de paraître devant le tribunal de Dieu.

Il ne pouvait résister long-temps à ce supplice, et, quand même il n'aurait pas fait une chute de cheval dans la forêt de Fontainebleau, le chagrin devait bientôt abréger ses jours.

Il cessa de vivre le 29 novembre 1314, huit mois après la mort de Jacques de Molay.

Il faut remarquer que ce prince, qui a terni tant de fois la gloire qu'il s'était acquise en introduisant les députés des communes dans les états généraux, et en résistant avec vigueur aux usurpations des pontifes suprêmes, avait été élevé par le célèbre Gilles de Rome, religieux de l'ordre des augustins, archevêque de Bourges, surnommé *le docteur très-fondé*, et qui avait prouvé dans ses traités de théologie que Jésus-Christ n'avait pas donné de domaine temporel à son Église, et que l'autorité du roi de France était indépendante de celle du saint-siége. Remarquons encore que, par une disposition bien extraordinaire et bien absurde, Philippe-le-Bel avait accordé au cardinal Pierre Colonne tous les biens mal acquis de son royaume par qui que ce soit, et de quelque manière qu'ils fussent possédés. Philippe-Auguste avait donné à l'abbaye de La Saussaie tous les sceaux d'or attachés aux lettres que le roi recevrait; Philippe-le-Bel y ajouta tous les sceaux d'argent. Ce fut aussi sous Philippe que la chambre des comptes fut établie, et formée d'une partie du parlement, à laquelle on confia l'examen des comptes des deniers royaux, tant pour la recette que pour la dépense de la maison du roi. Et quelle valeur l'argent recevait à cette époque de sa rareté, puisque, par son ordonnance de juillet 1311, le roi en fixa l'intérêt à vingt pour cent par an!

Pendant ce temps le gendre de Philippe, Édouard II,

sion d'Édouard. Gaveston avait juré de quitter pour toujours l'Angleterre; le roi conjura le pape de relever Gaveston de son serment.

Bientôt, bravant tous les dangers et la honte, il rappelle le favori sans lequel il ne peut vivre : il s'avance au-devant de lui jusques à Chester; il le reçoit avec de si grands transports de joie que le peuple le regarde comme *ensorcelé*. Il le conduit à Langley, dans le comté d'Hereford; il assemble un parlement; il obtient, à force de promesses, que Gaveston puisse rester sans trouble en Angleterre. Enchanté de cette condescendance de l'assemblée, il donne des bals, des fêtes, des tournois, où il veut que Gaveston puisse déployer sa grâce et son adresse. Les barons concentrent leur indignation; mais aucun d'eux ne paraît à ces indignes réjouissances (1309). Gaveston reprend son insolence, et dépouille un grand nombre de personnes de leurs emplois pour les donner à ses partisans : l'animosité de la nation augmente; l'insensé favori ne témoigne que du mépris pour le mécontentement toujours croissant des grands et du peuple. Les comtes se concertent; le roi convoque un parlement; ils refusent d'y assister : le comte de Lancastre, prince du sang royal, jure de délivrer l'Angleterre de l'homme qui la déshonore. Un nouveau parlement est convoqué à Westminster; les barons s'y rendent avec des suites nombreuses. Édouard avait eu l'injuste et absurde impolitique de se procurer l'argent dont il avait besoin, en pillant les marchandises de ses sujets : les barons tonnent contre ce brigandage, contre les avilissantes prodigalités du roi, contre l'oppression sous laquelle gémit l'Angleterre; ils demandent avec force qu'un comité de douze personnes soit chargé de rétablir l'ordre dans la maison du monarque, et de régler les affaires de la nation (1310). Le prince, trop faible pour résister à une attaque aussi

vive, obtient seulement que onze évêques, huit comtes et treize barons déclarent, par un acte authentique, que le consentement à la nomination du comité est une concession libre du monarque, et ne pourra porter aucun préjudice à sa prérogative. Sept évêques, huit comtes et six barons sont nommés commissaires ou *ordainers*.

Pendant que la conduite d'Édouard avilit l'autorité royale en Angleterre, son pouvoir s'affaiblit de plus en plus en Écosse. Les troupes anglaises étaient commandées dans ce dernier royaume par Jean Cumin, l'implacable ennemi de Robert Brus. Une maladie violente avait attaqué ce valeureux Robert; ses guerriers étaient campés à Inverari: Cumin espère les défaire aisément pendant la maladie de leur chef; il s'avance vers eux. « Portez-moi au milieu de mon camp, dit Brus à ceux » qui l'entouraient; quelque faible que je sois, je pour- » rai diriger les mouvements de mes braves Écossais. » On l'attache sur un cheval; deux soldats le soutiennent; on le conduit au premier rang de ses guerriers; il donne tous les ordres du plus habile capitaine. Sa présence remplit les Écossais d'une ardeur si grande que les troupes de Cumin sont mises en déroute : la victoire hâte son rétablissement.

Toutes les espérances des Écossais renaissent; Robert s'empare d'Invernell, de Murray, d'Angus, de Brechin, de Forfar, apprend que son frère Édouard a battu Donald des Iles, disperse les soldats de Jean, lord d'Argyle, soumet les côtes et les îles occidentales, équipe une flotte pour leur défense, est reconnu par l'Écosse comme son roi légitime, est proclamé le glorieux restaurateur de l'indépendance nationale, entre dans le nord de l'Angleterre et le ravage sans obstacle.

Édouard est forcé de consentir à une trève avec l'Écosse. Les nobles écossais qui avaient été contraires à Brus le reconnaissent pour le libérateur de leur patrie;

les états du royaume lui expriment la reconnaissance de la nation; la France lui envoie un ambassadeur; une paix définitive paraissait devoir succéder à la trève, et assurer le bonheur de l'Écosse et le trône de Robert: malheureusement des Écossais, emportés par leur ardeur guerrière, violent la trève, et pénètrent dans l'Angleterre. Édouard ordonne de conduire une flotte à l'embouchure du Tay, s'arrache à ses honteux plaisirs, entre en Écosse, et s'avance jusques à Linlitgow: mais Brus, en habile capitaine, enlève toutes les subsistances et tous les fourrages, se tient dans les montagnes et les bois, tombe sur les détachements anglais, les massacre ou les disperse; et le roi d'Angleterre, dont l'armée diminue chaque jour et manque de provisions, est contraint de se retirer à Berwick.

(1310) Robert Brus, dont l'activité ne se ralentissait jamais, reprend pendant l'hiver les places dont Édouard s'était emparé. Gaveston essaie en vain de l'engager à une action générale; Édouard revient à Londres avec son favori.

Le comité des *ordainers* présente son travail; Édouard et son conseil en rejettent en vain plusieurs articles; le parlement l'approuve: le roi est forcé de le sanctionner. Les lords, les députés des communes, le maire et les aldermen de Londres en jurent l'observation. Et voici les principales dispositions de la nouvelle ordonnance, ou plutôt de la nouvelle loi que l'on publie dans tout le royaume.

L'Église anglicane jouira de ses franchises; la grande charte et celle des forêts sont confirmées; les impôts seront perçus par des naturels du pays et remis à l'échiquier; ceux qui les ont levés rendront compte de leurs recettes sous peine d'être traités comme ennemis publics; le roi ni ses officiers ne pourront rien faire enlever sans le consentement des propriétaires; les droits

sur le vin cesseront; la juridiction du maréchal de la cour du roi ne s'étendra qu'aux causes des officiers du monarque, de ses domestiques, de ceux qui habiteront dans l'enceinte de la cour; on punira comme coupables de félonie tous ceux qui enlèveront du blé, des vivres ou d'autres marchandises sous le prétexte de recueillir des provisions pour le roi; les shérifs devront avoir des terres d'une valeur suffisante pour répondre de leurs actions; ils seront nommés par le chancelier, le trésorier, le conseil du roi, les barons de l'échiquier et les juges du banc du roi; le parlement sera convoqué chaque année; la monnaie ne pourra être altérée que du consentement des barons; personne ne pourra être condamné ni cité dans les comtés où il n'aura ni terres ni fermes; on ne pourra enlever les biens de ceux qui se rendront dans les prisons du roi en attendant leur jugement; les pardons accordés légèrement à des coupables de vol ou de félonie seront déclarés nuls comme contraires au serment fait par le roi, au cours des lois, aux usages du royaume; tous ceux qui auront été poursuivis injustement, et que l'on remarque bien cette admirable disposition dont on a reproché l'oubli aux auteurs de plusieurs codes modernes, tous ceux qui auront été poursuivis injustement et dont l'innocence sera reconnue, *obtiendront des dédommagements*; toutes les concessions scellées d'un sceau particulier sous le prétexte du service de la couronne, et qui nuiront à l'exécution des lois ou au droit commun, seront déclarées nulles; et les plaignants seront *dédommagés*; la juridiction de la cour de l'échiquier sera restreinte aux procès qui concerneront la couronne; les officiers de l'échiquier et leurs domestiques; on délivrera des quittances pour les comptes approuvés et pour les dettes perçues par l'échiquier; le roi ne pourra sortir du royaume ni déclarer la guerre à aucun prince sans le

consentement des barons; si le monarque sort néanmoins du royaume sans ce consentement, le parlement nommera non seulement un régent, mais encore les principaux officiers de l'état et de la maison du monarque, les administrateurs des revenus, les juges, les titulaires de toutes les places dépendantes de la couronne en Angleterre, en Écosse, en Irlande et dans la Guyenne; tous les dons faits par le roi avant le paiement de ses dettes et l'apurement de ses revenus seront annulés, et ceux qui les auront obtenus seront punis d'après un jugement des barons; les titulaires de toutes les charges jureront de se conformer à la nouvelle loi; chaque parlement nommera un évêque, deux comtes et deux barons pour recevoir les plaintes qui pourraient être portées contre les ministres du roi, ou d'autres personnes qui auraient violé cette loi fondamentale, et les punir à discrétion.

(1311) Quel monarque que celui qui, par ses désordres, son impolitique et son asservissement à un insolent favori, a pu faire regarder comme nécessaires plusieurs des articles de cette fameuse ordonnance parlementaire! Mais à toutes les dispositions législatives que nous venons de rapporter étaient jointes des mesures judiciaires dont l'ensemble formait un véritable arrêt de haute cour nationale et criminelle; et combien devait être méprisé le roi dont le favori et les autres créatures avaient provoqué cet arrêt solennel!

Rappelons ces clauses judiciaires d'un acte parlementaire que l'on doit considérer comme une nouvelle grande charte, ou comme un complément de l'ancienne.

Tous les dons de châteaux, villes, terres, offices, tutelles et aubaines en Gascogne, dans le pays de Galles, en Irlande, en Écosse et en Angleterre, faits depuis le 16 mars 1310, seront annulés par le roi, et ne pourront être accordés aux personnes qui les avaient

obtenus qu'avec le consentement des barons; les mauvais conseillers, et particulièrement Henri de Beaumont et sa sœur la dame de Viscy, qui ont eu de sa majesté des concessions déshonorantes pour la royauté et préjudiciables à la couronne, seront éloignés de la personne du roi; Pierre Gaveston sera banni à perpétuité de tous les états du monarque pour avoir donné à sa majesté de pernicieux conseils, avoir détourné ses trésors, avoir appauvri le royaume par les blancs-seings qu'il avait obtenus du roi, s'être arrogé la dignité royale, et avoir formé des associations illégitimes au mépris de la justice; s'il est retrouvé dans le royaume après le 1er novembre, il sera traité comme ennemi du roi et de l'état.

Édouard convoqua un nouveau parlement dans lequel il comptait trouver moins d'opposition à ses désirs : son espérance fut trompée; plusieurs comtes se plaignirent de ce que Gaveston restait caché dans le comté de Cornouailles. Le roi fut obligé d'ordonner qu'on le cherchât, et rien ne fut changé dans le grand acte parlementaire.

Gaveston eut néanmoins l'audace de revenir de Bruges, où il s'était retiré, et où il avait déployé le faste le plus insolent; il osa se montrer à Yorck, et le roi, entièrement égaré par sa folle passion, ne craignit pas de le recevoir avec des transports de joie, de le déclarer sujet fidèle, de lui rendre tous ses biens, de le combler de nouvelles faveurs.

Les barons s'alarment et s'agitent; la nation entière jette un cri d'indignation; partout on accuse le roi d'avoir violé les lois, dérogé aux coutumes du royaume et méprisé la grande et dernière ordonnance que les Anglais regardaient comme leur palladium. Édouard, par une proclamation solennelle, assure qu'il maintiendra les lois, mais qu'il ne peut observer les actes

qui détruisent sa prérogative et renversent les anciennes constitutions de l'état; il charge un évêque de conférer avec des commissaires du parlement au sujet de ces dispositions qu'il regarde comme attentatoires aux droits de sa couronne. Les mécontents ne veulent traiter qu'avec le roi lui-même; le monarque, pendant la vacance du parlement, avait nommé trésorier Walter, évêque de Lichtfield. Le comte de Pembroke, celui d'Hereford et plusieurs chevaliers se rendent dans la chambre de l'échiquier, où l'évêque expédiait différentes affaires. « Avez-vous, lui disent-ils, prêté serment d'observer les derniers actes du parlement ? » — Oui, répond l'évêque. — Vous avez donc violé » votre serment, s'écrient les comtes; nous vous défendons d'exercer les fonctions de trésorier sous peine » d'être jugé comme ennemi du royaume; » et l'évêque est excommunié comme parjure par le primat, archevêque de Cantorbéry.

Bientôt les mécontents demandent que Gaveston soit remis entre leurs mains; le roi les refuse; le primat lance les foudres de l'Église contre le favori; les barons prennent les armes, nomment le comte de Lancastre leur général, et marchent vers Newcastle, où était le monarque (1314). Édouard s'enfuit vers le port voisin de Firmouth, s'embarque avec Gaveston, le fait descendre à Scarborough, qui était alors une des plus fortes places de l'Angleterre, débarque lui-même un peu plus loin et se rend à Yorck.

La destinée de Gaveston va s'accomplir; un gros corps de l'armée des barons investit Scarborough; et le comte de Lancastre intercepte toute communication entre cette ville et le roi. Gaveston demande à capituler; on lui promet de lui rendre le château qu'il vient de défendre s'il ne consent pas aux résolutions que les barons réunis prendront à son égard. Le comte de

Pembroke le laisse à Dedington auprès d'Oxford ; le comte de Warwick l'emmène dans son château ; les comtes de Lancastre, d'Hereford et d'Arundel s'y rendent; ils délibèrent sur le parti qu'ils doivent prendre; ils faussent leur foi; ils violent les lois pour lesquelles ils ont pris les armes. Au lieu de ramener Gaveston à Scarborough, au lieu de le faire juger suivant les lois du royaume, ils décident qu'il sera mis à mort : un soldat lui tranche la tête.

Le roi apprend à Berwick l'assassinat de Gaveston; sa douleur est extrême; ses agitations sont si violentes qu'on craint pour sa vie. Les transports de la colère succèdent à ceux de la douleur : il jure une haine éternelle aux meurtriers de son favori, reçoit le serment des barons des Cinq Ports, fortifie Douvres, demande des secours à la France, assemble un gros corps de troupes auprès de Londres, somme tous ceux qui jouissent d'un revenu de quarante livres en fonds de terres de se faire recevoir chevaliers, nomme des commissaires pour traiter avec le prochain parlement au sujet des dispositions législatives auxquelles il refuse son adhésion.

Le comte de Lancastre s'avance vers la capitale, à la tête de l'armée des mécontents, devenue plus nombreuse que celle du roi. Les terribles orages de la guerre civile vont éclater ; heureusement le comte de Glocester, celui de Richmont, l'ambassadeur de France et le nonce du pape négocient avec succès auprès du roi et des insurgés : trois des lords mécontents obtiennent des sauf-conduits pour venir à la cour ; le comte de Lancastre y vient lui-même. La jeune reine met au monde un garçon ; le roi, transporté de joie, paraît avoir oublié Gaveston, et montre les dispositions les plus favorables pour la paix. Les barons demandent la confirmation de toutes les ordonnances parlementai-

res et le pardon de la mort du favori; le roi consent à tout : les barons viennent trouver le roi dans la grande salle de Westminster; ils lui demandent pardon à genoux; ils conviennent avec le monarque qu'un acte du parlement sanctionnera la grâce des meurtriers et des partisans de Gaveston; que Henri de Percy sera rétabli dans tous ses biens et dans tous ses honneurs; qu'une loi empêchera les barons de venir au parlement avec des suites trop nombreuses, et qu'un subside sera accordé pour soutenir la guerre en Écosse.

Robert Brus avait, pendant ce temps, travaillé à organiser l'administration de son royaume, à répandre le goût de l'instruction parmi ses braves montagnards, à discipliner son armée; il s'était emparé de plusieurs châteaux, et particulièrement de celui d'Édimbourg, de Buter, de Perth, de Roxburgh, de Dumfries; il avait soumis l'île de Man; il avait fait une irruption en Angleterre, brûlé plusieurs villes, mis le pays à contribution, et obligé les habitants à promettre de ne jamais prendre les armes contre les Écossais.

Son frère assiégeait Stirling; Édouard se hâta de rassembler un grand nombre de guerriers, ordonna aux Cinq Ports et aux autres villes maritimes d'envoyer leurs vaisseaux à Berwick, indiqua cette dernière ville comme le rendez-vous de tous les vassaux militaires de la Grande-Bretagne, et de tous les *chieftains* de l'Irlande, y arriva bientôt lui-même, et pénétra en Écosse à la tête d'une armée composée, suivant plusieurs historiens, de près de cent mille combattants, et suivie d'un nombre immense de chariots chargés de bagages.

Ses guerriers étaient si pleins de confiance dans leur nombre qu'ils s'avançaient sans ordre, marchaient comme à une victoire assurée, et avaient déjà fait le partage des terres des vaincus.

Robert Brus, en grand capitaine, les laisse s'engager en Écosse sans leur opposer aucun obstacle; il occupe auprès de Stirling un poste avantageux : il n'a sous ses ordres que trente mille hommes; mais ils sont endurcis à toutes les fatigues de la guerre, pleins de confiance en leur chef, et décidés à vaincre ou à mourir pour leur patrie et pour leur roi; ils ont d'un côté un vaste marais, et de l'autre une montagne escarpée : un ruisseau, nommé Barnock-Burn, coule sur le front de l'armée; Brus en a rendu le passage presque impraticable; il a fait enfoncer dans le milieu du canal des pieux forts et aigus; de larges fossés ont été creusés entre le ruisseau et le camp; on a hérissé de pieux énormes l'intérieur de ces fossés, qu'on a recouverts de branchages et de gazon.

L'avant-garde d'Édouard approche; les comtes de Glocester et d'Hereford la commandent. Henri de Bohun attaque des Écossais qui bordent un bois; avec quelle peine on voit les descendants de ces généreux Gallois, qui ont défendu avec tant de gloire la liberté de leurs montagnes, marcher sous les étendards de Bohun et suivre des anciens ennemis de leur patrie, contre ces Écossais qui veulent imiter leur immortel dévouement, et défendre l'indépendance de l'antique et noble Calédonie!

Robert Brus attire Henri de Bohun dans une embuscade, se précipite sur lui, et lui fend la tête d'un coup de hache d'armes; l'arrière-garde d'Édouard soutient son avant-garde; la mêlée devient terrible : le comte de Glocester est démonté; le lord Cliffort est repoussé avec une grande perte; la nuit qui survient empêche le combat de devenir une bataille générale. Les Anglais la passent sous les armes; ils sont si fatigués de la marche qu'ils ont faite et du combat qu'ils avaient soutenu qu'on propose de différer une nouvelle attaque : les jeunes

chevaliers s'y opposent; leur avis l'emporte, et il est décidé que la bataille commencera avec le jour.

La cavalerie du comte de Glocester et celle du comte d'Hereford sont disposées sur les ailes, et le roi prend lui-même le commandement du centre des Anglais: Robert Brus forme son armée sur trois lignes, se place au corps de bataille, donne le commandement de l'aile droite à son frère, celui de la gauche à Randolf, et confie un corps de réserve au comte de Douglas et au lord Steward d'Écosse.

Le comte de Glocester fait partir impétueusement ses cavaliers; leurs chevaux sont culbutés dans les tranchées et percés par les pieux; les Écossais tombent sur eux avec fureur et les taillent en pièces. Le comte de Glocester périt sous les pieds des chevaux.

Les archers anglais cependant s'avançent contre la droite des Écossais, l'accablent de flèches et l'ébranlent; mais le comte de Douglas et lord Steward accourent avec le corps de réserve, prennent les Anglais en flanc, les mettent en déroute et en font un grand carnage; les deux corps de bataille se choquent avec violence; Robert Brus fait des prodiges de valeur. Les Anglais, découragés par la défaite de leurs ailes et par la mort de leurs plus braves officiers, entendent de grands cris qui les frappent de terreur; les valets et tous ceux qui avaient suivi le camp de Brus, voyant d'une hauteur le succès de Douglas et de lord Steward, étaient accourus sur le champ de bataille pour dépouiller les morts, et leurs clameurs retentissaient au loin: les Anglais du centre croient que les Écossais reçoivent de nouveaux secours, et prennent la fuite en désordre; Édouard, entraîné par ses soldats, ne s'arrête qu'à Dunbar, apprend que Douglas le poursuit, est saisi de frayeur, promet à Dieu de fonder à Oxford un couvent de car-

mes s'il échappe au danger qui le menace, et s'embarque sur un petit bâtiment qui le porte à Berwick.

La victoire des Écossais est complète; le comte d'Hereford et un grand nombre de barons, de baronnets et de chevaliers sont faits prisonniers; sept cents lords, chevaliers ou écuyers, et plus de vingt mille soldats sont tombés sur le champ de bataille. Robert Brus se conduit en digne chef d'un peuple valeureux qui combat pour son indépendance; il traite les prisonniers avec humanité, fait panser avec soin les blessés, délivre sans rançon son ancien ami lord Mounthermer, ordonne qu'on rende aux morts les honneurs funèbres, renvoie au roi d'Angleterre les corps du comte de Glocester et de lord Clifford, et lui fait proposer des conditions de paix très-modérées (1314).

Édouard, toujours entraîné vers sa perte par de funestes conseils, refusa de reconnaître la royauté de Brus et l'indépendance de l'Écosse : il demanda un subside au parlement convoqué à Yorck; les barons se plaignirent de plusieurs violations des ordonnances parlementaires, et rejetèrent les malheurs de la guerre sur les conseillers du roi. Hugues Spencer avait remplacé Gaveston dans la faveur du monarque; il fut obligé de se cacher; le lord Beaumont fut banni de la cour; des créatures des barons remplacèrent le chancelier, le trésorier, les shérifs et plusieurs autres officiers; on échangea un grand nombre de prisonniers anglais contre la femme, la fille, la sœur de Robert Brus et plusieurs grands vassaux écossais. Le roi d'Écosse n'en entra pas moins dans le Northumberland, le comté de Durham, le Westmoreland et le comté d'Yorck, soumettant les villes à ses armes, et exigeant de fortes contributions (1314). L'état de l'Angleterre était devenu d'autant plus déplorable que le fléau de la disette s'était joint à celui de la guerre : un acte du parlement

fixa le prix des denrées nécessaires à la vie; il fut ordonné qu'un bœuf gras ne serait pas vendu au-dessus de vingt schellings, ni un mouton au-dessus de vingt sous : cet acte impolitique fit cesser d'approvisionner les marchés, et la disette augmenta. Les barons détestaient si fortement Spencer, pour lequel le roi avait conçu une passion encore plus forte que pour Gaveston, qu'ils l'accusèrent de trahir l'état et de s'entendre avec le roi d'Écosse. Édouard effrayé confirma les grandes chartes, renouvela les fameux actes parlementaires, nomma des commissaires pour la visite des forêts, objets à cette époque d'un si grand nombre d'intérêts. Le parlement satisfait lui accorda le vingtième des propriétés mobilières; Édouard obtint d'ailleurs un don gratuit des corporations religieuses; et, ayant levé une nouvelle armée, il s'avança jusques à Berwick, et convoqua tous les vassaux militaires; mais la plupart de ces vassaux ne s'étant pas rendus au lieu de rassemblement qu'il leur avait indiqué, il n'osa pas pénétrer en Écosse. Chaque jour d'ailleurs les Irlandais ajoutaient à ses inquiétudes. On ne peut concevoir la conduite aussi impolitique qu'injuste du gouvernement anglais envers l'Irlande, et quels abîmes creuse autour de lui un prince assez barbare ou assez inepte pour réduire un peuple au désespoir!

Depuis long-temps les Irlandais se plaignaient en vain de l'oppression sous laquelle ils vivaient; aucun Irlandais ne pouvait faire de testament pour disposer de ses biens; les Irlandaises qui épousaient un Anglais n'avaient pas de douaire; les naturels de ce malheureux royaume d'Irlande ne pouvaient entrer dans aucun ordre religieux; les *chieftains* et les nobles n'avaient pu obtenir de jouir du bénéfice des lois anglaises; on leur enlevait leurs biens; on outrageait leurs personnes, et un Anglais assassin d'un Irlandais ne pouvait être pour-

suivi : les opprimés avaient réclamé sans aucun succès l'intervention du pontife de Rome. Les victoires de Brus retentissent jusque dans le centre de l'Irlande asservie; on y parle avec enthousiasme de l'héroïsme du roi d'Écosse; les Irlandais espèrent que le libérateur de la Calédonie pourra aussi briser leurs fers : ils offrent à Brus de le reconnaître pour leur souverain ou de donner la couronne à son frère Édouard.

Cet Édouard, brave jusques à la témérité, avide de gloire et de conquêtes, obtient du roi son frère la permission d'accepter le trône que les Irlandais veulent élever pour lui; il rassemble six mille hommes, réunit plusieurs vaisseaux et arrive dans la province d'Ulster, où un grand nombre d'Irlandais l'accueillent avec transport. Il chasse les Anglais de toute la province, défait près de Coleraine les guerriers que le comte d'Ulster lui oppose, prend Carrick-Fergus, taille en pièces, dans la province de Meath, une nouvelle armée commandée par Roger de Mortimer, soumet le comté de Kildare, massacre ou disperse près de Skitheries les guerriers rassemblés par le justicier, et, trois fois victorieux, achève de briser le joug de presque toute l'Irlande (1315).

Le roi d'Écosse répond aux chants de victoire des Irlandais et des Écossais réunis sous les enseignes de son frère, en entrant dans le Cumberland.

D'un autre côté Llewellyn Bren fait soulever les Gallois du comté de Glamorgan; leur insurrection est bientôt apaisée : mais Édouard modère les droits payés par les Gallois à leurs seigneurs pour les mariages de leurs filles, permet aux possesseurs des francs fiefs de faire entrer leurs enfants dans la cléricature sans la permission du roi, et d'aliéner leurs terres pour trois ans, et prescrit de faire observer les ordonnances de Kennington dans toute la principauté de Galles; il est aussi obligé, pour éviter une guerre avec la France dans des

circonstances aussi alarmantes que celles où il se trouve, de renvoyer tous les Flamands de ses états, et de faire cesser les relations commerciales de l'Angleterre avec la Flandre.

La France était alors gouvernée par Louis X dit le Hutin, et fils aîné de Philippe-le-Bel; il avait été roi de Navarre à la mort de Jeanne, sa mère, héritière de ce royaume, et s'était fait sacrer à Pampelune en 1307.

Son règne avait commencé sous de malheureux auspices : les peuples accablés d'impôts se plaignaient avec amertume; le trésor royal était épuisé. Pendant la plus grande partie du règne de Philippe-le-Bel, les finances avaient été administrées par Enguerrand de Marigny; cet Enguerrand avait joui de toute la confiance de son roi : Philippe-le-Bel l'avait nommé châtelain du Louvre, et lui avait donné le comté de Longueville et d'autres grands domaines. Appelé *le coadjuteur au gouvernement du royaume*, Enguerrand avait blessé l'orgueil et excité l'envie des grands; ses nombreux ennemis étaient parvenus à faire retomber sur lui la haine des mécontents dont la France était remplie.

Nous avons vu que Charles, comte de Valois, avait dans le temps fait une promesse solennelle à Guy de Dampierre, comte de Flandre; il avait accusé Enguerrand d'avoir conseillé à Philippe-le-Bel de ne pas tenir cette promesse, et de retenir Guy de Dampierre prisonnier; il avait juré de se venger de cet avis, qu'il avait ressenti comme un outrage : son courroux ne s'était pas apaisé, et lorsque son neveu Louis X fut monté sur le trône, il résolut de se servir du grand ascendant qu'il avait sur ce prince faible et sans expérience pour punir le ministre qui lui était odieux.

L'embarras des finances du royaume fut l'objet d'un

conseil particulier; on représenta à Louis l'extrême pénurie du trésor : « Que sont donc devenus, dit le » jeune monarque, les décimes du clergé, les produits » de l'altération des monnaies, les subsides dont on a » surchargé les peuples? — C'est le surintendant, dit » Charles, qui doit en rendre compte. — Je le ferai, » répondit Enguerrand, dès qu'il plaira au roi de l'or- » donner. — Tout-à-l'heure, répliqua Valois. — Je vous » en ai donné, Monsieur, une grande partie, s'écria » Marigny; le reste a été employé aux dépenses de l'é- » tat. — Vous en avez menti! — C'est vous-même. » Le comte de Valois tira son épée avec fureur, Enguerrand mit la main sur la poignée de la sienne : ils allaient se battre malgré la présence du monarque : on se hâta de les séparer.

Le roi ordonna que le surintendant fût arrêté; il fut enfermé dans la tour du Louvre et ensuite dans ce Temple où tout lui rappela la gloire et les malheurs de deux illustres victimes, Jacques de Molay et Guy d'Auvergne : ceux qui avaient encensé sa fortune se turent et l'abandonnèrent; le mépris a été la juste punition de leur lâche ingratitude; mais quel sentiment réserver à la tyrannie qui va se déployer sans contrainte, et porter sa coupable audace jusques à placer la violence à la porte du temple de la justice pour en interdire l'entrée au droit le plus sacré, à celui de défendre l'innocence réelle ou présumée? les hommes vertueux ont regardé Marigny comme innocent, puisque ses ennemis étouffèrent sa voix.

Ces ennemis implacables portèrent la persécution jusques à imputer des crimes aux parents d'Enguerrand, à les éloigner par la terreur, à les contraindre au silence : un avocat célèbre, nommé Raoul de Presles, était l'ami d'Enguerrand; aucune considération n'aurait pu arrêter son zèle : il allait défendre le ministre

inculpé; son éloquence aurait fait triompher son ami : on osa le mettre en prison, l'accuser d'un délit et le dépouiller de ses biens, qu'on ne lui rendit pas lorsque son innocence eut été reconnue.

Malgré tous les efforts de la haine on n'avait pu recueillir contre le surintendant que de vagues imputations. On publia dans tout le royaume une proclamation : « Riches et pauvres, portait cette proclamation, que » tous ceux auxquels Enguerrand de Marigny aurait » méfait viennent à la cour du roi faire leurs com- » plaintes; on leur fera très-bon droit. » Personne ne parut.

L'envie et la haine qui ne se lassent jamais, et la bassesse servile, toujours prête à servir d'instrument au pouvoir, parvinrent néanmoins, en réunissant des reproches sans preuve, à former un acte d'accusation.

Enguerrand fut amené devant un tribunal rassemblé dans le château de Vincennes. Les idées sur la dignité royale, sur l'indépendance de la justice, sur la liberté que l'absence du prince doit laisser aux suffrages des juges, sur cette admirable prérogative des monarques dont la seule présence, même imprévue, est un signe de clémence et de grâce, étaient encore trop obscures. Louis X présidait le tribunal, composé de prélats et de seigneurs.

Que les temps avaient changé! Auprès de ce château fortifié où des passions haineuses allaient profaner le nom sacré des lois, étaient encore ces arbres antiques à l'ombre desquels le bisaïeul du monarque, saint Louis si vénéré et si chéri, rendait, assis sur un trône de gazon, et au milieu des bénédictions de ses sujets, ou plutôt de ses enfants attendris, les oracles de la justice éternelle.

Enguerrand parut devant le tribunal : un avocat se leva, non pas pour le défendre, mais pour accuser le ministre proscrit. Valois l'avait amené; ne livrons pas au mépris de la postérité le nom de cet homme si indigne de sa noble profession. Avec quel acharnement il entasse les imputations contre le surintendant! « Je » vous reproche, lui dit-il avec audace, l'altération des » monnaies, les impôts dont les peuples ont été accablés, les dons immenses arrachés à Philippe par vos » lâches artifices, le vol des sommes destinées au pape, » les lettres en blanc et scellées que vous avez surprises » au chancelier, la dégradation des forêts, les affaires » dans lesquelles vous avez sacrifié les intérêts du roi à » votre intérêt particulier, les ordres que vous avez » donnés sans un mandement du monarque, la cor» respondance que vous avez entretenue avec les » Flamands révoltés, l'argent avec lequel ils ont payé » votre trahison, les manœuvres que vous avez multipliées pour rendre vains les armements du roi, et » enfin l'insolence que vous avez eue de placer votre sta» tue dans votre palais à côté de celle de votre maître. » Marigny demanda à répondre; on le lui refusa : il supplia qu'on lui remît la liste des griefs qui lui étaient imputés; il ne put l'obtenir. On le ramena dans sa prison du Temple; on le chargea de fers.

Le jeune roi cependant, frappé de l'injustice de l'accusation, voulait l'absoudre et lui rendre la liberté; mais il tremblait devant son oncle : il proposa de l'exiler dans une terre étrangère, de l'envoyer à Henri II de Lusignan, roi de Chypre, de le faire garder dans cette île jusques au moment où son affaire pourrait être examinée avec calme. Mais Valois détestait Enguerrand; il redoutait qu'une procédure régulière ne fît connaître les sommes énormes qu'il en avait reçues : la mort de Marigny tombant sous la hache d'une commission par-

tiale pouvait seule satisfaire sa haine et détruire ses alarmes.

Il imagina d'employer, pour achever de soumettre Louis à sa volonté, le moyen le plus propre à subjuguer un esprit faible; il eut recours à la superstition, que l'ignorance du plus grand nombre rendait encore si forte: on croyait aux sortiléges; on était persuadé que des sorciers pouvaient, par un art magique, blesser et immoler des victimes en perçant ou brûlant des figures de cire faites à l'image de ceux qu'ils voulaient faire périr; on donnait le nom d'*envoûtement* à cette opération magique. On répandit le bruit que la femme et la sœur de Marigny avaient *envoûté* le roi, le comte de Valois et plusieurs barons, et que le supplice du surintendant pouvait seul détruire le sortilége et sauver les barons, le comte et le monarque. On porta la scélératesse plus loin encore; on fit arrêter un prétendu sorcier; on montra au roi des figures de cire percées et sanglantes; on lui dit qu'on les avait trouvées chez le sorcier arrêté. Le prétendu magicien, effrayé du bûcher dont on le menaça, se pendit dans sa prison, ou fut étranglé sécrètement. Sa mort fut proclamée comme un aveu de ses crimes. Le roi, saisi de terreur, n'osa plus résister; il abandonna Marigny au comte de Valois.

Charles, impatient d'assouvir sa haine, réunit à Vincennes quelques barons et quelques chevaliers: on renouvela devant Enguerrand toutes les accusations dont il avait été l'objet; on ajouta à tous les crimes qu'on lui avait imputés ceux de maléfice et de sortilége. Marigny se récria avec horreur; on refusa de l'entendre: le tribunal de sang le condamna au supplice de la potence. Enguerrand honora ses derniers moments; il alla à la mort avec fermeté: « Bonnes gens, priez pour moi, » disait-il à la foule qui bordait les chemins. Le peuple fut

touché de son malheur. Marigny périt sur le gibet de Montfaucon, qu'il avait fait élever.

L'atroce illégalité de sa condamnation avait cependant rempli ses ennemis même d'une sorte de crainte profonde et religieuse. Leur ressentiment s'arrêta : on déclara innocentes la femme et la fille d'Enguerrand, qu'on avait accusées de sorcellerie. Ses frères, l'archevêque de Sens et l'évêque de Beauvais, furent déchargés du crime d'avoir empoisonné le roi, qu'on leur avait imputé pour les empêcher de défendre Marigny. Mais bientôt la justice éternelle atteindra le grand coupable : une terrible maladie saisira Charles de Valois; étendu sur un lit de douleur, en proie à de cruels tourments, il confessera son crime; il voudra l'expier; il proclamera son repentir; il reconnaîtra que la main de Dieu s'est appesantie sur lui pour le punir de l'assassinat d'Enguerrand : il fera conduire avec pompe le cadavre de l'infortuné Marigny dans l'église de Marcoussis, où le surintendant avait fondé un chapitre de célestins; il répandra d'abondantes aumônes, et les voix suppliantes de ses officiers rediront tristement dans les rues de Paris : « Priez pour Enguerrand de Marigny, et pour Charles de Valois. »

Les Flamands cependant, bien éloignés de redouter le jeune monarque, refusèrent de payer les sommes qu'ils avaient promises à Philippe-le-Bel. Louis résolut de les y contraindre par les armes; mais où trouver l'argent nécessaire pour payer les troupes qu'il désirait de faire marcher contre les Flamands? il craignit de convoquer les états généraux : il imagina de réunir dans chaque sénéchaussée les nobles et les députés du peuple; il envoya un commissaire dans chacune de ces assemblées particulières; il leur fit demander des subsides extraordinaires; et, ce qui est remarquable, ces subsides ne devaient être qu'un prêt, et il promit d'en rembourser le montant sur le revenu de ses domaines.

Il donna le droit de bourgeoisie aux marchands des républiques et des autres états commerçants et riches de l'Italie, et il leur fit payer la faculté de commercer en France. Les juifs obtinrent, en comptant de fortes sommes, la liberté de revenir en France. Le clergé consentit à payer un décime; on gardait à Lyon l'argent levé pour le passage à la Terre-Sainte, Louis l'emprunta. Il ordonna que dans chaque province la conduite des juges fût examinée, et des amendes considérables furent imposées aux prévaricateurs; d'autres amendes furent payées par des financiers dont on rechercha les exactions ou les infidélités.

Louis céda aussi au conseil funeste de vendre des charges de judicature; mais cette détermination, dont l'imitation devait produire tant de maux, fut réunie avec une mesure qui pouvait faire naître les plus grands avantages: il proposa aux serfs de ses vastes domaines d'acheter leur affranchissement; le prix de l'émancipation fut tenu trop haut, peu de serfs se présentèrent pour le payer; on décida qu'ils y seraient forcés; la mesure devint tyrannique: mais un grand nombre de serfs furent émancipés, non seulement dans les domaines du roi, mais encore dans ceux de plusieurs seigneurs qui s'empressèrent d'imiter le monarque.

Nous avons vu que Marguerite de Bourgogne, épouse de Louis X, avait été, sous le règne de Philippe-le-Bel, convaincue d'adultère, et renfermée dans un château de Normandie; Louis en avait eu une fille nommée Jeanne, mais il désirait un fils et une compagne: il ordonna un assassinat. Marguerite fut étranglée dans sa prison, et peu de jours après il épousa Clémence, fille de son parent Charles Martel, descendant d'un frère de saint Louis, et roi de Hongrie. Il fut sacré avec elle dans l'église de Reims.

(1315) D'épouvantables fléaux précédèrent et suivirent

ce mariage et ce sacre. Des pluies excessives avaient inondé une grande partie de la France, la Lorraine et d'autres contrées de l'Europe; des torrents impétueux s'étaient précipités du haut des montagnes; les fleuves avaient surmonté leurs rivages et couvert au loin les plaines de leurs ondes dévastatrices; les vents avaient soufflé avec violence; les ouragans avaient renversé un grand nombre d'arbres; on avait cru ressentir des tremblements de terre. La famine succéda aux tempêtes: elle devint extrême; des glands et des racines sauvages furent, dans plusieurs contrées, la seule nourriture des malheureux habitants. On a écrit qu'un tiers de la population avait succombé à la misère et à la faim dans la Lorraine et dans plusieurs provinces voisines, et on frémit lorsqu'on lit dans les historiens quels forfaits fit commettre le besoin d'apaiser cette faim cruelle.

Cette grande calamité n'empêcha pas Louis de vouloir exécuter le projet qu'il avait formé contre les Flamands. Il partit pour la Flandre à la tête d'une armée; il s'avança jusques à Courtrai: il en forma le siége, mais les terres imbibées par les pluies abondantes ne formaient autour de la place qu'un marais fangeux; tous les travaux des assiégeants étaient sans cesse inondés; les soldats ne pouvaient dresser leurs tentes ou construire leurs baraques que sur une terre noyée; les hommes et les chevaux s'enfonçaient dans une boue épaisse; le peu de vivres que l'on pouvait se procurer ne pouvaient arriver jusques au camp. Louis fut obligé de lever le siége, de laisser dans la fange les chariots, les harnais, les équipages, et de rentrer en France avec des bataillons ruinés par la disette et par les maladies.

Il survécut peu à ce désastre. Pour être juste envers lui, rappelons qu'il remit le marc d'or à vingt huit livres, et le marc d'argent à cinquante-quatre sous, qu'il

fixa le titre et le coin des monnaies des seigneurs, et que par un édit des plus importants, surtout à l'époque que nous décrivons, il défendit de troubler les laboureurs dans leurs travaux, de s'emparer de leurs personnes, de leurs biens, de leurs bœufs, de leurs troupeaux ni de leurs instruments aratoires.

Clémence était enceinte; Philippe V dit le Long, comte de Poitiers et frère du feu roi, devait hériter du trône si Clémence ne donnait pas le jour à un prince. Il avait une grande confiance dans Amédée dit le Grand, comte de Savoie, et qui venait de défendre avec tant de courage et d'habileté, contre les Ottomans, l'île de Rhodes, le chef-lieu de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Amédée, dont le génie était vaste, sentit combien il était important et pour son ami le comte de Poitiers, et pour les Français ses voisins, de saisir la première occasion qui se présentait depuis Clovis de faire valoir solennellement les dispositions des lois saliques, c'est-à-dire des lois des Franco-Saliens ou anciens Français, d'après lesquelles la couronne de France ne pouvait pas appartenir aux femmes. D'après les avis d'Amédée, Philippe se mit en possession de l'autorité souveraine en attendant les couches de la reine, et convoqua un parlement; cette assemblée décida que, si la reine accouchait d'un prince, Philippe aurait la régence et la tutelle du jeune monarque, et qu'il serait roi de France s'il naissait une fille; elle confirma la régence provisoire du comte, et l'investit de tous les droits régaliens dans toute leur plénitude (1316).

Philippe, reconnaissant envers le comte de Savoie, lui donna la terre de Maulevrier en Normandie.

Dans les premiers moments de cette régence de Philippe, commence une affaire d'autant plus importante qu'elle devait être une des plus grandes causes de cette

guerre qui pendant plus d'un siècle arma l'une contre l'autre la France et l'Angleterre.

Le mariage d'Isabelle de Hainaut avec Philippe-Auguste avait porté le comté d'Artois dans la maison de France. Saint Louis l'avait donné en apanage à son frère Robert ; nous avons vu comment ce frère du grand roi avait péri en Égypte dans la Massoure. Son fils, Robert II, avait eu deux enfants, Philippe et Mahaud, épouse d'Otton, comte de Bourgogne ; Philippe était mort avant son père, et avait laissé un fils nommé Robert III. Lorsque Robert II avait cessé de vivre, sa fille Mahaud, comtesse de Bourgogne, s'était mise en possession de l'Artois, comme seule héritière de son père, la *représentation* n'ayant pas lieu d'après les coutumes du comté, et par conséquent le petit-fils ne pouvant pas représenter son père mort avant l'ouverture de la succession ; Robert III avait réclamé néanmoins la succession de son grand-père : l'affaire avait été jugée par la cour des pairs de France avant la mort du roi Louis X, et l'Artois conservé à Mahaud.

Lorsque le jeune Robert III apprit la mort de Louis, il prit les armes contre sa tante, et fut soutenu par un parti puissant ; Philippe le battit, le força à se rendre, le mena à Paris, le garda prisonnier. Le procès recommença devant le parlement devenu sédentaire : Mahaud conserva le comté ; mais on l'obligea à créer des pensions en faveur de Robert III, de sa mère et de sa sœur ; on fit épouser au jeune prince Jeanne, fille du comte de Valois et cousine germaine du régent ; on érigea en pairie le comté de Beaumont-le-Roger, que Robert III avait reçu en indemnité de Louis X. Quatre princes du sang royal, le comte de La Marche, frère du régent, le comte de Valois, son oncle, le comte d'Évreux et Louis de Bourbon, dit Monsieur, qui portait le titre de comte de Clermont depuis la mort de son père Robert de France,

s'engagèrent d'après un droit qui subsistait encore, quelque contraire qu'il fût à l'unité de la monarchie, à l'autorité royale, à la paix publique, aux libertés de la nation, à défendre par les armes l'arrêt du parlement, et Robert III parut avoir renoncé à ses prétentions.

Peu de temps après la reine accoucha d'un fils que l'on nomma Jean, et qui ne vécut que huit jours. Philippe-le-Long prit le sceptre, et voulut se faire sacrer à Reims avec sa femme Jeanne de Bourgogne. Quel aveuglement peuvent produire les passions! Le comte de La Marche, frère de Philippe, et Eudes IV, duc de Bourgogne et prince du sang de France, si intéressés à soutenir la loi qui excluait les femmes de la succession à la couronne, n'écoutèrent que leur ressentiment contre Philippe, dont ils croyaient avoir à se plaindre : ils prétendirent que le trône appartenait à Jeanne, fille de Louis X et de Marguerite, sœur du duc de Bourgogne ; ils s'opposèrent au sacre; ils défendirent aux évêques d'y procéder ; ils protestèrent contre cette cérémonie. Philippe se crut obligé d'entourer de troupes la ville de Reims ; et les portes de la métropole ne furent ouvertes qu'à la fin du sacre.

Le monarque désigna ceux qui devaient remplacer le comte de La Marche et le duc de Bourgogne, et on a remarqué que Mahaud, comtesse d'Artois, y remplit les fonctions de pair de France, et soutint la couronne royale avec les autres pairs sur la tête du roi, et sur celle de la reine sa fille.

Dès que Philippe fut de retour à Paris il convoqua les états généraux où parurent les prélats, les nobles et les députés du troisième ordre : ils prêtèrent serment de fidélité au monarque, et, par une loi solennelle, décrétèrent à l'unanimité qu'*au royaume de France les femmes ne succèdent pas* (1317).

Le duc de Bourgogne ne réclama plus pour Jeanne,

sa nièce et sa pupille, que la couronne de Navarre, dont Louis X avait hérité comme fils de Jeanne, femme de Philippe-le-Bel. Un arrangement remarquable eut lieu entre le roi et Eudes IV; le duc, en qualité d'oncle et de tuteur de la fille de Louis X, céda à Philippe-le-Long non seulement la Navarre, mais les comtés de Champagne et de Brie; plusieurs comtés, plusieurs baronnies, des rentes et une somme considérable destinée à acheter d'autres domaines, furent donnés à Jeanne et acceptés par son tuteur. Il fut stipulé que, si Philippe-le-Long mourait sans enfants mâles, la Navarre, la Champagne et la Brie reviendraient à la princesse; on régla que, lorsqu'elle serait plus âgée, elle épouserait Louis, comte d'Évreux, prince du sang royal et petit-fils de Philippe-le-Hardi (1318). Les nobles de Navarre acquiescèrent à cet arrangement, et Eudes IV, duc de Bourgogne, épousa peu de temps après une autre Jeanne, fille de Philippe-le-Long et héritière du comté de Bourgogne par sa mère, fille du comte Otton IV.

Philippe, dont les historiens ont loué la bonté, la justice, la politique et l'habileté, était trop convaincu des maux qu'avait faits à la France la grande altération des monnaies pour ne pas chercher tous les moyens d'y remédier et d'en prévenir le retour: il eut la noble hardiesse d'avoir recours, à ce sujet, à une mesure que presque tous ses prédécesseurs auraient craint d'employer; mais il avait l'esprit trop élevé pour ne pas voir combien l'introduction des députés des communes dans les états généraux avait affaibli la puissance des vassaux, et fortifié l'autorité du monarque. Les barons, usurpateurs dans leurs domaines de tous les droits régaliens, faisaient fabriquer des monnaies d'or et d'argent : Philippe commença par suspendre cette fabrication. Les vassaux les plus puissants et même le

roi d'Angleterre, en qualité de duc de Guyenne et d'Aquitaine, n'osèrent pas lutter contre le pouvoir royal secondé par l'assentiment de la nation : ils se soumirent à la volonté du monarque ; ils reconnurent la suspension ; et, lorsque ensuite Philippe résolut d'abolir entièrement leur usurpation, ils adoptèrent avec empressement les indemnités qu'il leur offrit. Louis de Bourbon, comte de Clermont, leur en donna l'exemple, et reçut 15,000 liv. pour ne plus user du privilége que ses prédécesseurs s'étaient arrogé de faire frapper des monnaies d'or et d'argent dans ses états du comté de Clermont et du Bourbonnais.

Il est curieux, sous plusieurs rapports, de voir de quelle manière le pape Jean XXII écrivait à un prince qui, malgré sa jeunesse, avait ajouté à ses états, agrandi ses domaines, obtenu le respect de ses peuples, mérité la confiance des nations voisines, et imposé des limites à l'autorité des vassaux les plus puissants. On a conservé une lettre qu'il adressa peu de temps après son exaltation au jeune monarque dont il était né le sujet. « Nous » avons appris, lui dit-il dans cette lettre, que, lors» que vous assistez à l'office divin, particulièrement » à la messe, vous parlez tantôt à l'un, tantôt à l'au» tre, sans faire l'attention requise aux prières qui se » font pour vous et pour le peuple ; vous devriez aussi » depuis votre sacre prendre des manières plus graves, » et porter le manteau royal comme vos ancêtres. On » dit que dans vos états le dimanche est profané, et » que dans ce saint jour on rend la justice, on fait » les cheveux et la barbe ; ce que nous vous avertissons » de ne pas souffrir. »

Philippe cependant poursuivait avec constance l'exécution du grand plan de Hugues Capet, de Louis VI, de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Philippe-le-Bel, pour l'établissement de l'autorité royale sur sa

véritable base, les droits et les libertés de la nation. Rapportons les paroles des lettres par lesquelles il confirma celles que Louis X, son frère, avait données pour l'affranchissement des serfs de ses domaines : « Considérant que notre royaume est dit et nommé le » royaume des Francs, et veuillant que la chose en » vérité soit accordante au nom, et que la condition » des gens amende de nous en la venue de notre nouvel » gouvernement....., ordonnons que généralement par » tout notre royaume de tout comme il peut appartenir » à nous et à nos successeurs, tèles servitutes soient » remanées à franchise à tous ceux qui de orine ou » ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par résidence des lieux de la serve condition, sont inchéux » ou pourroient inchéir en lieu de servitutes, et di» verses conditions, franchises soient données o bon» nes et convenables conditions. »

Et quelle n'est pas la force du fanatisme et de la superstition ! C'est sous le roi qui a signé l'ordonnance dont nous venons de rappeler le considérant que les inquisiteurs du Languedoc osent plus que jamais poursuivre et faire brûler les Albigeois, les Vaudois, et les Bégards, connus aussi sous les noms de *fratricelles* et d'*apostoliques* (1319).

Ce fanatisme et cette superstition si difficiles à détruire avaient entretenu dans l'esprit des Français une très-grande ardeur pour les croisades : les confesseurs les prescrivaient à leurs pénitents ; les juges y condamnaient les criminels ; les grands seigneurs, les prélats, les abbés, et même les abbesses ne croyaient pouvoir racheter leurs péchés qu'en arborant la croix. Louis-le-Hutin, dans le même testament où il avait déploré la mort de Marigny et donné des sommes très-considérables à la famille de ce surintendant, avait fait un legs en faveur d'une expédition dans la Palestine. Philippe-

le Long, sa femme et plusieurs grands personnages du royaume se croisèrent, et, ce qui est très-digne d'attention, ils seraient partis pour la terre sainte, malgré les conseils de la plus sage politique, si le pape Jean XXII, parlant bien différemment qu'un grand nombre de ses prédécesseurs, n'avait représenté à Philippe combien sa présence était nécessaire en France.

Plusieurs habitants des campagnes, cédant à ce penchant fanatique et superstitieux auquel leur ignorance les livrait en proie, se persuadèrent qu'ils étaient appelés par le ciel pour délivrer la terre sainte du joug des musulmans; ils quittèrent leurs terres, partirent, disent-ils, pour *Jérusalement*, voyagèrent armés, et mandièrent les secours qui leur étaient nécessaires; bientôt peu satisfaits de ce qu'on leur donnait, ils enlevèrent ce qu'ils trouvaient à leur convenance; appelés *pastoureaux* comme ceux qui avaient ravagé la France sous saint Louis ils pillèrent les villages; furieux contre les juifs, auxquels ils reprochaient la mort du Sauveur dont ils voulaient conquérir le tombeau, ils immolaient ceux de ces juifs qui ne voulaient pas recevoir le baptême; leur barbarie allait jusques à faire précéder par des tortures la mort qu'ils leur destinaient. Et combien d'actes qui font frémir la nature le désespoir commanda à ces malheureux Israélites! Une troupe de ces pastoureaux osa marcher sur Paris, prit de vive force le petit Châtelet et traversa la ville. Quelle peine n'eut pas le gouvernement à soustraire les juifs à la rage de ces forcenés, et à dissiper leurs nombreux attroupements!

Vers le même temps les mœurs françaises présentèrent une folie moins dangereuse que la démence des pastoureaux; il se forma une société d'hommes et de femmes qui prirent le nom de *galois* et de *galoises*: ils s'imposèrent l'obligation de se prouver l'excès de leur

amour en bravant la rigueur des saisons; on les voyait pendant l'hiver le plus rude se dépouiller de presque tous leurs vêtements, se couvrir de glaçons, et pendant les chaleurs les plus vives de l'été s'exposer au soleil le plus ardent, au milieu des plus grands feux; plusieurs périrent victimes de leur démence.

Pendant que ce singulier délire durait encore, un crime horrible fut commis dans Paris : le prevôt devait faire exécuter un coupable très-riche; on le gagna à prix d'argent; il prit dans le Châtelet un pauvre prisonnier, lui donna le nom du riche, et le fit pendre à la place de ce dernier, qu'il fit sauver. Son forfait fut découvert; il fut pendu au même gibet que sa victime, et ses biens furent donnés à la famille du malheureux qu'il avait assassiné.

Cet attentat affligea profondément Philippe-le-Long; il redoubla le zèle du bon et sage monarque pour la prompte et impartiale administration de la justice. N'omettons pas les dispositions les plus remarquables des ordonnances qu'il rendit à ce sujet, et dont un des préambules comprend la phrase suivante, si honorable pour Philippe : « Messire Dieu, qui tient sous sa main » tous les rois, ne les a établis en terre qu'afin qu'or- » donnés premièrement en leurs personnes, ils gouver- » nent ensuite dûment, et ordonnent leur royaume et » leurs sujets. — Nous déclarons, dit aussi le monarque, » que tous les jours, avant de commencer à besogner » à des choses temporelles, nous voulons entendre la » messe, défendant à toutes personnes de nous présen- » ter des requêtes pendant le saint sacrifice, ou de nous » adresser la parole. »

Les juges devaient se rendre au palais à l'heure où l'on chantait la première messe dans la chapelle basse du bel édifice religieux élevé par saint Louis, et nommé la Sainte-Chapelle; il leur était défendu d'interrompre les

séances pour s'occuper de nouvelles ou se livrer à d'autres *esbattements*; les prélats ne devaient pas assister aux audiences, pour n'être pas détournés du gouvernement de leurs *spiritualités*; les magistrats ne pouvaient entendre les plaideurs qu'au tribunal; il leur était interdit d'en recevoir des lettres ou des messages; on avait prohibé tout ce qui pouvait les séduire; on ne devait passer ni conseiller au monarque aucune lettre patente contraire aux anciens réglements; le chancelier ne pouvait, sans prévarication, sceller celles qui renfermaient cette clause : *Nonobstant les anciennes ordonnances*.

Philippe sanctionna d'ailleurs des lois relatives aux rentes perpétuelles ou viagères : voulant demander le moins de subsides possible aux Français, il réforma dans sa maison tout ce qui n'était pas nécessaire à l'éclat du trône; il proscrivit les grâces trop peu méritées qui, sous les rois ses prédécesseurs, avaient tant diminué le domaine de la couronne; il révoqua plusieurs de ces aliénations; il déclara *ennemis de l'état* ceux qui solliciteraient de ces dons héréditaires.

Il eut cette grande idée si importante, si nécessaire, et qui néanmoins n'a pu être réalisée qu'après le cours de quatre siècles; il voulut établir l'uniformité des poids et des mesures dans tout le royaume : la puissance et le nombre des seigneurs furent pour ce projet un obstacle invincible.

Cette résistance redoubla le zèle avec lequel il avait déjà combattu cette puissance rivale si dangereuse pour le trône, si funeste pour la nation; il imagina d'établir, dans les villes qu'il voulait garantir de trop grandes vexations seigneuriales, des *capitaines d'armes* dont il laissa le choix aux habitants; ces capitaines d'armes, qui avaient sous leurs ordres des fantassins et des cavaliers, devaient repousser la violence à la réquisition des

habitants; et cette institution devint bientôt d'autant plus utile que la nomination du capitaine exigeait des assemblées dans lesquelles le peuple apprenait à discuter ses intérêts, à reconnaître ses droits, à sentir sa force, à chercher un protecteur dans le roi, à respecter, à chérir, à défendre l'autorité paternelle du monarque.

Ajoutons que Philippe, en favorisant les savans et les hommes de lettres, en les attirant auprès de lui, en leur conférant les distinctions les plus flatteuses, employa un des moyens les plus sûrs de consolider ses institutions et celles de ses prédécesseurs, auxquelles il voulait donner la plus grande durée; il se montra digne de l'honneur de descendre de saint Louis; sa mémoire doit être chère à la postérité.

(1322) Ce grand roi fut trop tôt enlevé à la France; il mourut à l'âge de trente ans, après avoir subi une longue maladie. Un article de son testament ordonnait de distribuer certaines sommes d'argent aux voisins de ses forêts, en compensation *des dommages à eux faits par les bêtes rousses et noires.*

Le roi d'Angleterre Édouard II avait continué de s'abandonner à une politique bien différente de celle de Philippe-le-Long et de ses prédécesseurs. Ne cherchant pas sa force dans la nation, quel pouvoir pouvait-il opposer aux grands vassaux, qui avaient toujours eu le bon esprit de défendre les libertés du peuple? Obligé néanmoins de céder à l'opinion générale, et voulant paraître décidé à ne gouverner que d'après les lois fondamentales du royaume, non seulement il s'était réconcilié avec le comte de Lancastre, mais encore il l'avait nommé président de ses conseils et général en chef de toutes les troupes destinées à combattre contre l'Écosse. Le parlement avait réglé que chaque village ou hameau fournirait un soldat d'élite armé et

habillé, avec des provisions pour sa subsistance pendant soixante jours; les villes dites *de marché*, et qui ne faisaient pas partie des domaines du roi, furent obligées de fournir un plus grand nombre de soldats : les chevaliers et les bourgeois promirent le quinzième de la valeur de leur mobilier; tous ceux qui possédaient un *fief de chevalier* ou un domaine de cinquante livres de revenu furent sommés de se présenter, afin de recevoir l'ordre de chevalier, pour lequel il y avait toujours des taxes à payer au monarque. Toute la milice d'Angleterre eut ordre de se réunir vers la fin du mois de juin à Newcastle, sur la Tyne, auprès des frontières écossaises; mais la Grande-Bretagne gémissait sous un fléau trop déplorable pour qu'on pût penser à poursuivre une guerre étrangère; la famine la plus cruelle avait rendu l'Angleterre entière un théâtre d'horreurs et de désolations. On frémit en lisant dans les historiens quel spectacle présentaient les campagnes et les villes; on voyait de toutes parts un grand nombre de malheureux tomber de faiblesse et mourir faute de nourriture, des pères et des mères expirer en entendant les cris déchirants de leurs enfants qui demandaient du pain : des tombes furent violées et des cadavres dévorés; on brisa les portes de quelques prisons; les détenus, mis en pièces, assouvirent pour un moment la faim d'une populace au désespoir; des mères dans un affreux délire, détruisirent et mangèrent leurs enfants.

Ce fut au milieu de cette épouvantable calamité que le roi Robert Brus pénétra jusque dans le comté d'Yorck, ravagea les contrées qui auraient pu fournir des subsistances aux soldats anglais, retourna en Écosse chargé d'un butin immense, et mit le comble à la misère de l'Angleterre.

Peu de temps après il passa en Irlande, fit couronner son frère roi de cette île; mais, arrêté dans ses succès

par la famine qui régnait en Irlande comme en Angleterre et dans presque tout le reste de l'Europe, il revint dans ses états.

Édouard n'avait trouvé à Newcastle ni le comte de Lancastre, ni les partisans de ce prince; irrité de son absence et le soupçonnant de favoriser secrètement les Écossais, il avait envoyé de nouveaux ordres aux vassaux et aux possesseurs de francs-fiefs, était entré en Écosse et avait été battu plusieurs fois par Douglas, que Robert Brus avait nommé régent pour le temps de son expédition en Irlande.

Le pape voulut faire cesser cette guerre d'Écosse: deux cardinaux arrivèrent auprès d'Édouard, et partirent pour le nord de l'Angleterre; ils envoyèrent des députés à Robert. Leurs lettres ne lui donnaient que le titre de gouverneur; ce prince leur fit dire que s'ils ne voulaient pas changer l'intitulé de leurs lettres, il ne leur permettrait pas d'entrer dans son royaume: ils lui adressèrent un franciscain de Berwick qui lui présenta les bulles du pape (1317). Le pontife ordonnait, sous peine d'excommunication, qu'une trève eût lieu entre l'Angleterre et l'Écosse. Le franciscain ne put rien obtenir; les cardinaux lancèrent les foudres de l'Église contre Robert et les Écossais; ces foudres furent vaines. Le roi Robert prit Berwick et plusieurs forts du Northumberland; Douglas brûla plusieurs villes du comté d'Yorck ou des contrées voisines; tous deux se retirèrent en Écosse avec un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Un événement extraordinaire ralluma cependant, dans la malheureuse Angleterre, les feux de la guerre civile. Un chevalier attaché au comte de Surrey, estropié, bossu, d'une figure hideuse, réclama la comtesse de Lancastre comme sa femme, cita un contrat de mariage antérieur à celui du comte, prétendit avoir habité avec elle comme son mari, l'en-

leva, et demanda à la cour du roi les comtés de Lincoln et de Salisbury, dont elle était héritière. La comtesse avoua sa honte, et joignit sa demande à celle de son ravisseur : le comte de Lancastre ne put retenir sa brûlante colère; il ne douta pas que le chevalier si disgracié par la nature ne fût guidé par le comte de Surrey, et que le roi lui-même ne fût entré dans le complot. Ne respirant que vengeance, il assembla une armée de dix-huit mille hommes : Édouard, incapable de lui résister, eut recours aux négociations; elles furent inutiles. L'orage approchait et paraissait devoir tout embraser : la reine conjura les cardinaux d'être médiateurs; un accommodement eut lieu à Leicester; mais la haine du monarque, du prince et de leurs partisans ne perdit rien de sa violence : on prétendit qu'Édouard avait formé le projet de faire périr le comte. Le roi, méprisé et détesté, avait manqué si souvent à ses engagements que les Anglais ne pouvaient plus croire à sa bonne foi; au milieu de cette méfiance générale, le plus grand des malheurs qui puissent menacer un prince, on engagea les cardinaux à demander au roi de confirmer, *sans restriction*, la grande charte et les ordonnances parlementaires; il les amusa par des réponses vagues; ils repartirent pour l'Italie (1318).

Édouard néanmoins, effrayé par les succès des Écossais, désespéra de pouvoir résister à l'influence immense de l'opinion publique; non seulement il confirma les ordonnances parlementaires, mais encore il consentit à composer son conseil de huit évêques, de quatre comtes et de quatre barons qui lui furent désignés, et dont les avis devaient diriger sa conduite dans l'intervalle d'un parlement à un autre : le comte de Lancastre fut déclaré, ainsi que ses adhérents, absous de toute infraction de la paix publique et de toute félonie, et pardonna de son côté à tous ceux qui avaient pu lui faire

injure ; le parlement sanctionna cette espèce de pacification. La puissance exécutive du monarque fut altérée dans son essence ; la méfiance de la nation ne lui laissa pas l'autorité la plus compatible avec la grande charte et même avec les ordonnances parlementaires. Et voilà où le conduisirent sa mauvaise foi et la violation si souvent répétée de ses paroles royales et de ses protestations solennelles.

Une victoire importante vint relever ses esprits abattus par sa nouvelle humiliation ; il apprit qu'en Irlande Édouard Brus, n'ayant pas voulu attendre les secours que lui amenait son frère le roi d'Écosse, avait marché contre les Anglais, à la tête de cinq ou six mille Écossais ou Irlandais, s'était laissé emporter par son audace, avait attaqué l'armée nombreuse commandée par Jean Birmingham, et avait péri glorieusement dans la bataille ; ses guerriers avaient été taillés en pièces : le roi Robert, informé de ce désastre, s'était rembarqué pour l'Écosse avec ses soldats ; et la guerre d'Irlande était terminée.

Édouard crut devoir profiter de l'influence d'un événement aussi important pour entrer en Écosse ; il tint un nouveau parlement à Yorck : les nobles, les possesseurs de francs-fiefs, les villes et les bourgs lui accordèrent un subside considérable. Le clergé, plus jaloux de ses privilèges que des droits de la nation, ne voulut rien accorder au roi sans la permission du pape ; mais, dès qu'il eut reçu cette permission, il donna le dixième de ses revenus.

Le rendez-vous de l'armée fut fixé à Newcastle ; les barons s'y rendirent avec de nombreuses suites de cavaliers, et les fantassins furent d'autant plus nombreux qu'une proclamation royale avait accordé à chaque soldat le butin qu'il pourrait faire jusqu'à la concurrence de cent livres.

L'armée royale investit Berwick, et la flotte des Cinq Ports le bloqua; le grand Steward d'Écosse, beau-fils du roi Robert, défendit la place avec le plus grand courage: le monarque écossais sut que la reine d'Angleterre était auprès d'Yorck, dans un village où elle se croyait trop loin des ennemis pour courir aucun danger; Douglas, par son ordre, partit à la tête d'un corps d'élite pour enlever cette princesse: sa marche fut découverte; la reine se réfugia à Nottingham. L'archevêque d'Yorck voulut surprendre Douglas; il rassembla ses vassaux, ses tenanciers et une partie de son clergé; il s'avança jusqu'à Milton: Douglas, prévenu par ses éclaireurs, avait rangé ses soldats en bataille; le vent soufflait contre les Anglais: Douglas fit mettre le feu à une si grande quantité de paille mouillée que les troupes de l'archevêque, aveuglées par une fumée épaisse, furent facilement taillées en pièces par les Écossais. Le roi d'Angleterre, informé de cette défaite, leva le siége de Berwick, divisa son armée en deux corps, et crut pouvoir aisément couper les soldats de Douglas qui ne pouvait revenir en Écosse qu'en traversant plusieurs comtés anglais; mais Douglas conduisit ses guerriers avec tant d'habileté qu'il échappa aux deux corps d'Édouard, et rentra dans sa patrie chargé de butin.

(1319) Encouragés par leurs victoires, les Écossais firent une nouvelle irruption dans le nord de l'Angleterre, et achevèrent de le ravager: Édouard se crut obligé de proposer une trève de deux ans qui fut acceptée par le roi Robert.

Tant d'événements avaient amené une sorte d'anarchie pendant laquelle la paix publique avait été troublée dans les comtés occidentaux: on y avait formé des associations, méprisé l'autorité des jurés, empêché l'administration de la justice, volé, tué et brûlé avec impunité: un parlement réuni à Westminster adopta plusieurs

ordonnances pour la répression de ces coupables et dangereux excès.

(1320). Les Flamands avaient fourni aux Écossais des armes et des provisions; ils avaient fait des courses sur mer contre des vaisseaux d'Angleterre: le parlement déclara que, le roi de la Grande-Bretagne étant seigneur des mers britanniques, les marchandises et autres effets que l'on prendrait dans ces mers seraient considérés comme pris dans l'intérieur du royaume; que les procès relatifs à ces captures seraient jugés conformément à la loi et à la raison, et que ceux qui y auraient pris part ou qui se seraient chargés sciemment des marchandises enlevées seraient poursuivis et punis.

Spencer devenait chaque jour plus odieux aux Anglais: beau, spirituel, adroit, insinuant, il avait entièrement remplacé Gaveston auprès du monarque; abusant de son influence, il devint l'adversaire du comte de Lancastre, qui l'avait protégé; il n'inspirait au roi que les mesures les plus contraires aux libertés qu'Édouard avait tant de fois juré de défendre; saisissant avec audace les plus légers prétextes, usant avec habileté de promesses et de menaces, obtenant du monarque qu'il avait subjugué la concession de domaines dont il avait eu l'art de faire prononcer la confiscation, il avait dépouillé plusieurs grands vassaux du pays de Galles ou des marches galloises de leurs propriétés.

Les lords de ces marches s'assemblent pour la défense de leurs domaines et de leurs priviléges contre les entreprises toujours plus hardies de l'avide favori; le comte de Lancastre leur promet son assistance: ils prennent les armes, et font demander au roi que Hugues Spencer soit arrêté pour répondre sur les spoliations et les crimes dont il est accusé. « Si le roi refuse la justice qu'il » doit à ses barons, ajoute le hérant, il n'aura plus de

» droits à leur obéissance, et ils poursuivront eux-mêmes » le criminel qu'ils dénoncent. » Le roi irrité leur ordonne en vain de se rendre auprès de lui : ils prennent avec d'autant plus de facilité toutes les forteresses du pays de Galles, possédées par Spencer, que ses propres vassaux le détestent : ils se rendent dans le comté d'Yorck, se confédèrent avec le comte de Lancastre et ses adhérents, s'avancent avec une armée nombreuse jusques à Saint-Albans, font demander de nouveau au roi le bannissement de Spencer et de son père, et réclament une amnistie pour tous ceux qui ont pris les armes. « Spencer le père, répond Édouard, est employé en » pays étranger ; le fils est embarqué pour la garde des » Cinq Ports, il ne peut être banni avant d'avoir été en» tendu : les barons insurgés doivent se préparer eux» mêmes à répondre ; qu'ils se souviennent que j'ai » juré à mon couronnement de ne pardonner ni aux » rebelles ni aux perturbateurs de la paix publique. »

Les barons marchent vers Londres ; le roi était sans défense dans Westminster, où le parlement était réuni. Une longue accusation contre les Spencer est lue en présence du monarque et de l'assemblée : ils étaient environnés d'hommes armés dévoués aux barons ; le parlement prononce le bannissement des Spencer, la confiscation de leurs biens et l'amnistie des insurgés : les barons retournent dans leurs terres, mais restent en état de défense. . . . .

La reine fait un voyage de dévotion à Cantorbéry ; elle fait demander un logement dans le château de Lèdes, dont le propriétaire s'était joint aux barons insurgés. Ce propriétaire était absent ; sa femme refuse le logement demandé pour la reine : cette princesse se présente elle-même ; non seulement les ponts-levis ne se baissent pas devant elle, mais les flèches de la garnison tuent six personnes de sa suite. Transportée de colère, elle

demande vengeance : le roi assemble un corps de troupes et investit le château; les barons des marches galloises s'avancent jusqu'à Kington. Le comte de Lancastre fait une de ces fautes qui peuvent être les plus funestes à un parti : il haïssait le seigneur du château; sa passion l'aveugle; il sacrifie à son ressentiment ses plus grands intérêts, il refuse de se réunir aux barons : réduits à leurs propres forces, ils craignent le combat, font des propositions qu'on rejette, et se retirent. Le château se rend à discrétion ; le gouverneur et onze officiers sont exécutés comme traîtres, et la femme du seigneur de la forteresse est renfermée dans la Tour de Londres.

Ce succès devait achever de perdre Édouard; il ne sait pas voir qu'il ne doit s'en servir que pour recouvrer son autorité constitutionnelle, et faire succéder l'estime et l'affection des Anglais à leur haine et à leur mépris, en exécutant avec loyauté la promesse de maintenir des lois fondamentales qui lui sont si chères. Il conçoit de nouveau le fol espoir de conquérir le pouvoir absolu.

(1321) Le père de Spencer ose revenir auprès du roi malgré la loi qui l'exile, et le monarque l'accueille avec joie. Le comte de Lancastre ne doute plus de la perfidie du roi. « On ne peut plus compter, s'écrie-t-il, » ni sur les promesses ni sur les serments d'Édouard. » Il répand dans toute l'Angleterre des lettres dictées par le plus vif ressentiment; il convoque les lords des marches galloises et plusieurs autres barons. On prend les armes; on s'empare du château de Warwick; Lancastre, ne ménageant plus rien, imagine même d'appeler les Écossais à son secours.

Le jeune Spencer revient en Angleterre, se plaint de la sentence qui l'a banni. Les évêques de la province ecclésiastique de Cantorbéry se rassemblent à Londres par

l'ordre d'Édouard; le monarque leur renvoie la requête de Spencer, et, par un renversement d'idées qui prouve combien d'absurdes préjugés régnaient encore à cette époque, un synode casse un bill du parlement, comme un acte injuste et abusif, et ce sont des évêques qui rendent au roi l'objet de sa délirante et si honteuse passion.

Les comtes de Kent, de Richmont, de Pembroke, d'Arundel, de Norfolk, de Surrey, d'Athol et plusieurs autres grands personnages se rangent cependant dans le parti du roi. Édouard rassemble une nombreuse armée, et, malgré l'hiver, s'avance vers les frontières du pays de Galles. Glocester était tombé au pouvoir de lords mécontents; ils avaient brûlé plusieurs villes, ravagé plusieurs contrées, taillé en pièces un détachement des troupes du roi: effrayés néanmoins par le grand nombre des guerriers d'Édouard, ils n'osent pas livrer une bataille; plusieurs d'eux se soumettent même au monarque; les autres vont dans le nord de l'Angleterre se réunir au comte de Lancastre.

Édouard fait saisir tous les châteaux et tous les domaines des confédérés; il ordonne aux prélats d'envoyer leurs contingents de cavalerie et d'infanterie à Conventry. La trève conclue avec les Écossais était expirée. Thomas Randolf, comte de Murray, et le lord Jacques Douglas, pénètrent dans le Northumberland et le ravagent à la tête de troupes écossaises. Le comte de Lancastre, celui d'Hereford et leurs partisans, peut-être ligués contre le roi d'Écosse, se portent à Burton, sur le Trent, pour disputer à Édouard le passage de ce fleuve : maîtres du pont, ils soutiennent pendant trois jours les attaques de l'armée royale; Édouard traverse le fleuve à une grande distance au-dessus de ce pont si vaillamment défendu. Lancastre résout alors de livrer une bataille générale ; il va reconnaître l'armée du roi :

elle était de trente mille hommes; il est frappé d'étonnement : son audace l'abandonne; il se retire avec précipitation vers le Nord. Le lord Holland venait le joindre avec un renfort : il ne le trouve pas; il le croit battu; il se rend à Édouard. Lancastre voit quelle faute ont faite les confédérés en commençant leurs opérations avant la réunion de toutes leurs forces. Le découragement trouble sa raison; il ne cherche plus qu'à échapper aux royalistes : poursuivi par les comtes de Kent et de Surrey, il espère se réfugier dans l'armée écossaise; il arrive à Borough-Bridge; il y trouve les gouverneurs de Yorck et de Carlisle, qui, à la tête d'un corps considérable, s'opposent à sa fuite; il veut forcer le passage de la rivière avant l'arrivée d'Édouard; le comte d'Hereford est tué après l'avoir traversée. Les guerriers qui l'avaient suivi sont repoussés; Roger de Cliffort est blessé très-dangereusement. Lancastre essaie de passer à un autre gué. Il aurait pu culbuter Hercla qui le gardait : son génie s'était éteint; il accepte une suspension d'armes jusques au lendemain. Il se retire dans la ville : dès le matin du lendemain, Hercla pénètre jusques à lui; Lancastre était environné d'un grand nombre de barons, de bannerets, de chevaliers : une de ces terreurs extraordinaires que l'on a vues si souvent paralyser les plus grands courages ne leur permet aucune résistance; ils sont faits prisonniers.

A la nouvelle de leur captivité, le château de Pontefract, qui appartenait au comte de Lancastre, ouvre ses portes au monarque. Édouard ordonne qu'on y conduise le prisonnier : on l'amène devant le roi, qui l'accable de reproches; on viole à son égard toutes les règles prescrites par les lois, on nomme pour le juger une espèce de commission composée de sept comtes. Taisons leurs noms; ne dénonçons pas de nouveau leur honte à la postérité : ces prétendus juges pronon-

cent en secret, et ce qui est le dernier degré de l'injustice, on ne permet pas à l'accusé de se défendre; on le condamne comme traître à être pendu, écartelé et avoir les entrailles arrachées.

Édouard se souvient néanmoins que Lancastre est prince de son sang; il commue sa peine : on fait monter le condamné sur un mauvais cheval, sans selle ni bride; on l'affuble d'un capuchon; on le conduit à un mille du château; on le tourne du côté de l'Écosse, et sa tête tombe sous la hache du bourreau. Vingt-deux autres pairs sont exécutés dans différentes villes.

A la vue de tant d'échafauds, une terreur soudaine commande le silence; mais ce calme sinistre annonce la foudre. Spencer montre plus de cruauté et d'avarice que jamais; la haine qu'il inspire est extrême; la nation ne voit plus dans Lancastre qu'un martyr de ses libertés. Le clergé publie qu'il s'opère de grands miracles auprès de sa tombe dans le monastère de Pontefract; on demande sa canonisation. La reine qui déteste Spencer, le frère de Lancastre, l'archevêque de Cantorbéry, plusieurs évêques, favorisent ce vœu du peuple, et sollicitent le pape d'inscrire la victime dans le catalogue des saints.

Édouard cependant avait convoqué un parlement à Yorck : l'assemblée, séduite par la victoire ou entraînée par la crainte, avait aboli ses ordonnances parlementaires et les jugements rendus contre les Spencer; le père du favori avait été nommé comte de Winchester; et André d'Hercla, celui qui avait arrêté Lancastre, avait reçu le comté de Carlisle.

Édouard prépare une nouvelle expédition contre l'Écosse. Pendant que ses troupes se rassemblent, Robert de Brus et ses deux généraux Mowbray et Douglas entrent en Angleterre sur plusieurs points, et recueil-

lent un riche butin dans le comté de Carlisle et dans celui de Lancastre. Bientôt après Édouard pénètre en Écosse : il va jusques à Édimbourg sans obstacle. Robert de Brus avait fait passer au nord de la Forth tous les habitants de l'Écosse méridionale : ils avaient emporté tous leurs effets. Le pays avait d'ailleurs été ravagé par ordre de Brus ; l'armée d'Édouard ne trouve aucune subsistance ; la flotte anglaise, retardée par les vents, ne peut lui fournir aucune provision ; l'embarras d'Édouard devient extrême ; il est obligé de repartir pour l'Angleterre. Robert de Brus le suit, le harcelle dans sa marche, lui enlève ses convois, prend ses détachements, lui livre une bataille auprès de l'abbaye de Byeland, met en déroute son armée, fait prisonnier le comte de Richmont, s'empare de la vaisselle et de tout l'argent du roi anglais, brûle plusieurs villes d'Angleterre, en met d'autres à contribution, ravage tout le nord Riding, et va insulter Édouard jusque sous les murs d'Yorck, où ce roi fugitif n'était parvenu à se retirer qu'avec beaucoup de peine.

Les habitants des comtés septentrionaux de la Grande-Bretagne n'espérant plus trouver dans leur souverain un protecteur contre les armes des Écossais, font une trêve avec le roi d'Écosse. Édouard apprend qu'André d'Hercla, comte de Carlisle, a pris part à cet arrangement ; il lui ordonne de venir rendre compte de sa conduite. Hercla n'obéit pas : il détestait Spencer ; et son ambition était devenue sans bornes. Il imagine de se liguer avec le roi d'Écosse ; il lui demande la main de sa sœur ; il s'engage à le soutenir contre tous ceux qui l'attaqueront ; il convient d'un traité de paix entre les deux nations, le rédige et promet de forcer Édouard à l'accepter. Les articles de ce traité sont bientôt connus : ils plaisent à la nation anglaise ; mais, au milieu de ces démarches hardies, son ami intime, le grand

shérif de Cumberland, l'arrête et le remet aux juges du roi d'Angleterre, qui le condamnent à mort comme coupable de haute trahison (1322) : il est dégradé de la chevalerie à Carlisle, pendu, écartelé, et on lui arrache les entrailles.

Une trève de treize ans fut néanmoins conclue peu de temps après entre Robert de Brus et Édouard.

Mais une guerre nouvelle ajoutera bientôt aux embarras d'Édouard.

Charles IV, dit le Bel, avait succédé sur le trône de France et sur celui de Navarre à son frère Philippe-le-Long. Son épouse, Jeanne de Bourgogne, était depuis longtemps renfermée, comme convaincue d'adultère, dans ce Château-Gaillard où Louis X avait fait périr d'une mort violente Marguerite sa femme. Charles-le-Bel n'eut pas recours à un assassinat pour rompre ses premiers nœuds, et pouvoir en contracter de nouveaux : on trouva qu'il y avait entre Jeanne et le roi des alliances pour lesquelles on n'avait pas demandé dans le temps les dispenses nécessaires; le mariage fut déclaré nul. Jeanne sortit du Château-Gaillard pour entrer dans l'abbaye de Maubuisson, où elle prit le voile. Charles épousa Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VIII; et cette princesse étant morte d'une fausse couche, il se remaria avec sa cousine germaine Jeanne, fille de Louis, comte d'Évreux et frère de Philippe-le-Bel.

Cherchant à faire verser quelques sommes dans son trésor, il voulut, comme ses derniers prédécesseurs, qu'on recherchât avec soin la conduite des juges, fit condamner les prévaricateurs à des amendes. Si la justice seule avait dicté ses ordres, ces amendes auraient dû être payées comme dédommagement à ceux qui avaient perdu injustement leurs procès. Les gestions des financiers, presque tous à cette époque Italiens, et particulièrement Lombards, furent examinées avec la plus

grande sévérité; leurs biens furent confisqués; le receveur général des revenus de la couronne, Gérard Laguelte, fut appliqué à la question. On voulait le forcer à déclarer où il avait caché ses trésors : il persista à soutenir qu'il n'en avait aucun; et, à la honte du siècle et du gouvernement de Charles, il mourut dans les douleurs de la torture. Son corps fut attaché à ce gibet de Montfaucon qu'il avait fait réparer, et que le supplice d'Enguerrand de Marigny avait rendu fameux.

Jourdain de L'Ile, seigneur de Casaubon et neveu par sa femme du pape Jean XXII, ne cessait de se rendre odieux par ses atrocités : fier de son alliance avec le pontife suprême, il avait réuni dans son château des vagabonds, des scélérats, des assassins, ravageait les campagnes, massacrait les voyageurs, incendiait les hameaux. Charles-le-Bel lui avait souvent pardonné à la prière du pape; mais à la fin, ne pouvant plus laisser ses crimes impunis, il le livra au parlement, qui le condamna à être traîné attaché à la queue d'un cheval, et ensuite pendu. Le chef du chapitre de Saint-Merri écrivit à Jean XXII (1323) : « A peine votre neveu a-t-il » été exécuté que nous sommes allés avec un grand lu» minaire, mon chapitre et moi, le prendre à la poten» ce; nous l'avons porté dans notre église, et nous » l'avons enterré honorablement et gratis. »

Vers le même temps Louis, fils d'un autre Louis, comte de Nevers et de Rhétel et époux de Marguerite de France, voulut se mettre en possession du comté de Flandre comme héritier de son grand-père Robert de Béthune, son contrat de mariage portant qu'il succéderait à ce comté de Flandre ainsi qu'à ceux de Rhétel et de Nevers, quand même son père mourrait avant son aïeul. Robert de Cassel, son oncle, prétendit qu'il n'avait consenti que par force à cette clause du contrat, et réclama le comté de Flandre, dans lequel la représenta-

tion n'était pas reconnue. Les deux contendants prirent les armes; Robert s'empara de quelques forteresses : Charles-le-Bel évoqua cette affaire à sa cour. Les communes de Flandre déclarèrent que, si elles n'avaient pas Louis pour leur comte, elles se réuniraient en république : le jeune prince, enchanté de l'affection des Flamands, reçut leurs hommages sans attendre la décision du roi. Charles irrité le manda, et le fit enfermer dans la tour du Louvre; mais bientôt après la cour des pairs de France prononça en faveur de Louis, et il repartit pour ses états après avoir renoncé à la Flandre appelée française.

Tel était l'état de la France lorsque Charles-le-Bel fit sommer Édouard II de lui rendre hommage pour la Guyenne et le Ponthieu. Le parlement d'Angleterre décida que, dans les circonstances où se trouvait la Grande-Bretagne, Édouard devait envoyer des ambassadeurs pour demander que cet hommage fût différé. Le comte de Kent et l'archevêque de Dublin arrivèrent à Paris; Charles se plaignit vivement de ce qui s'était passé dans la Guyenne. L'abbaye de Sarlat, qui ne relevait en aucune manière du duc d'Aquitaine, avait donné son temporel en *pariage* au roi de France; le procureur du prieuré de Saint-Sacerdos, qui dépendait de cette abbaye, avait fait élever sur un poteau les armes du monarque français. Les Anglais étaient venus piller et brûler la *bastide* du prieuré : Raoul Basset, sénéchal d'Aquitaine, avait fait pendre le procureur à côté du poteau qui présentait les armes du roi; et le seigneur de Montpezat avait recélé les objets emportés après le pillage. Les coupables de cet attentat ayant été cités par ordre de Philippe-le-Bel devant le parlement de Toulouse ou du Languedoc, un grand nombre de seigneurs de Guyenne avaient demandé grâce; d'autres avaient été condamnés au bannissement par contumace, et leurs biens confisqués. Le grand-

maître des arbalétriers de France, chargé de s'emparer du château de Montpezat et fait prisonnier par le sénéchal Raoul Basset, n'avait obtenu sa liberté qu'en payant une forte rançon; et Charles, irrité de cette insolence, avait commandé au sénéchal du Périgord de rassembler des troupes et d'entrer dans la Guyenne.

Les ambassadeurs d'Édouard promirent que leur roi concourrait à la saisie du château de Montpezat, à la punition des coupables arrêtés, et à la poursuite de ceux qui étaient en fuite; ils obtinrent une suspension d'armes: mais Édouard les ayant désavoués, Charles-le-Bel ordonna au comte de Valois de partir pour la Guyenne à la tête d'une armée. Louis de Bourbon, comte de Clermont, accompagna le comte, et Ferry, duc de Lorraine, ami de Charles-le-Bel, voulut aller combattre les soldats d'Édouard avec les deux princes du sang de France. Les Anglais qui étaient en France furent arrêtés, les vaisseaux qu'ils avaient dans les ports français furent saisis, et Charles fit armer une flotte pour faire une descente en Angleterre. Il pressa d'autant plus vivement toutes ces mesures qu'il détestait les Spencer, si insolents envers sa sœur la reine Isabelle, à laquelle ils avaient enlevé l'affection du roi son époux.

Édouard, de son côté, confisqua tous les vaisseaux et tous les effets qui appartenaient, en Angleterre, à des Français; il reprit le comté de Cornouailles et toutes les terres de la reine, que les Spencer accusaient de vouloir favoriser la descente des troupes de Charles; il fit sommer tous ceux qui jouissaient de quarante livres de rente en terre, de recevoir l'ordre de la chevalerie, et de payer la taxe fixée pour être armé chevalier; mais, malgré ses efforts, il ne put faire embarquer que sept mille hommes pour la Guyenne.

(1324) Le comte de Valois avait cependant soumis

presque tout l'Agénois et démoli le château de Montpezat; le comte de Kent, qui d'ambassadeur était devenu général, rendit la ville de la Réole. Valois investit Penne et Puymirol, que leur position et leurs murailles rendaient très-forts; une suspension d'armes arrêta pour quelque temps les hostilités.

Des négociations furent résolues: deux lords et deux évêques arrivèrent à Paris; le pape envoya deux nonces pour hâter la conclusion de la paix. Charles paraissant peu disposé à l'accepter, les ambassadeurs anglais et les nonces imaginèrent d'avoir recours à l'entremise de la reine Isabelle; ils pressèrent Édouard de l'envoyer en France; le roi d'Angleterre adopta leurs avis. Isabelle partit pour sa patrie, résolue à tâcher de réconcilier son frère avec son époux, mais décidée à ne plus supporter l'arrogance des Spencer. La paix fut conclue; il fut arrêté que la Guyenne serait remise à Charles jusques au moment où Édouard lui aurait rendu hommage, que la cour des pairs de France prononcerait au sujet des terres occupées dans la Guyenne par Charles-le-Bel, que les prisonniers des deux côtés seraient rendus, et que la liberté du commerce serait rétablie entre la France et l'Angleterre.

Le jeune Spencer frémit en apprenant que son roi irait en France: il n'osait pas l'accompagner dans un pays où la vengeance d'Isabelle pouvait l'atteindre si aisément; et il osait encore moins rester sans l'égide de la présence du roi dans cette Angleterre où tant d'ennemis désiraient sa perte.

Édouard assemble un conseil à Winchester: on délibère sur le voyage de France; le favori, hors de lui-même, s'écrie : « Celui qui conseillera au roi de se » confier à ses ennemis est un traître déclaré. » Aucun conseiller n'ose répondre: Édouard convoque un parlement; l'assemblée est d'avis que l'exécution entière

du traité est le seul moyen de conserver la Guyenne. Le monarque annonce aussitôt qu'il traversera la mer, et nomme régent le prince Édouard son fils; il part en effet pour Douvres, mais il tombe malade à l'abbaye de Langton; il se hâte d'informer Charles de sa maladie, et lui demande de changer le jour marqué pour l'hommage.

La reine Isabelle avait déjà concerté un grand projet avec les Anglais réfugiés à Paris, pour perdre le favori qui lui avait ôté l'affection du roi et l'avait accablée sous tant d'humiliations; parmi ces Anglais était Roger de Mortimer, avec lequel elle avait commencé de vivre dans une familiarité qui fit naître bien des soupçons; n'ayant pour son époux ni estime ni attachement, délaissée par ce prince pour un orgueilleux avare et cruel qui n'avait cessé de l'offenser, belle, jeune, spirituelle, vive, excitée par Mortimer, qui lui témoignait au moins le plus grand zèle, elle adopte avec ardeur les plans que lui présentent les ennemis de celui dont elle brûle de se venger.

D'après ses conseils, Charles-le-Bel répond à Édouard que s'il veut céder à son fils ses états du continent, il suffira que ce jeune prince vienne en France rendre l'hommage dû pour la Guyenne et le Ponthieu. Les Spencer, ravis d'un expédient qui détourne Édouard d'un voyage qu'ils redoutent, le pressent de l'accepter; l'archevêque de Cantorbéry et plusieurs autres prélats les secondent. Édouard cède le Ponthieu et la Guyenne à son fils; le jeune prince s'embarque à Douvres sous la conduite de l'évêque d'Exeter, arrive à Beauvais, et rend hommage à Charles-le-Bel. Isabelle comble son fils de caresses; elle lui inspire la tendresse la plus vive. Édouard rappelle auprès de lui et sa femme et le jeune Édouard : « Jamais » je ne reparaîtrai en Angleterre, dit Isabelle, à moins » que Hugues Spencer n'en soit banni honteusement. »

Édouard lui adresse les sollicitations les plus vives, il rappelle à son fils la fidélité qu'il lui doit, il lui ordonne de quitter la France; il invite Charles-le-Bel à favoriser ses démarches. Isabelle reste inflexible. Édouard convoque un parlement à Westminster; l'assemblée charge les évêques d'engager la reine à faire cesser le scandale causé par ses familiarités avec Mortimer, à n'avoir plus de liaisons avec des rebelles fugitifs, et à revenir auprès de son mari. Isabelle prétend que les intrigues de Spencer ont mis sa vie en danger; Charles-le-Bel dit qu'il ne doit pas chasser sa sœur de ses états; le jeune prince ne veut pas quitter celle à laquelle il doit le jour. L'évêque d'Exeter, qu'Isabelle et Mortimer parviennent à effrayer, se rend auprès du roi d'Angleterre; il lui dévoile tout ce qu'il a pu apprendre des projets de la reine et des réfugiés.

Une proclamation du roi ordonne à tous ses sujets de se préparer à marcher contre les étrangers; on enjoint d'arrêter les émissaires de la reine; on fait revivre un statut d'Édouard Ier contre ceux qui répandraient de faux bruits tendants à semer la division entre le roi et le peuple; et le roi prie le pape d'employer son crédit pour obtenir de Charles-le-Bel le renvoi d'Isabelle et de son fils.

Les Anglais réfugiés en France annoncent que le roi de la Grande-Bretagne a fait mettre à mort les Français qui étaient en Angleterre; Charles le croit, fait arrêter soixante mille Anglais qui sont dans son royaume, ordonne que leurs effets soient confisqués, et envoie des troupes dans la Guyenne.

(1326) Édouard donne alors des ordres pour l'arrestation des Français qui sont en Angleterre; leurs vaisseaux sont saisis dans tous les ports anglais.

Le pape menace Charles-le-Bel de l'excommunier s'il garde plus long-temps en France Isabelle et l'héritier de

la couronne d'Angleterre; Charles envoie à sa sœur une copie de la lettre du pape, et lui ordonne de sortir de ses états.

Robert d'Artois avait déjà négocié un traité entre Isabelle et Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande; on était convenu du mariage du jeune Édouard avec une des filles du comte. Isabelle et son fils partent pour Valenciennes; Guillaume les reçoit avec la plus grande joie; le prince Jean son frère, plein d'ardeur et de courage, se déclare le chevalier de la reine d'Angleterre; le jeune Édouard est enchanté des grâces de Philippine, seconde fille de Guillaume, et on célèbre leurs fiançailles avec solennité.

La reine commence alors une bien plus grande entreprise; elle s'embarque à Dordrecht avec son fils, quelques lords, le prince Jean de Beaumont, frère de Guillaume, trois mille hommes d'armes, un gros corps d'infanterie, et, ce qui est plus remarquable, avec le frère d'Édouard, le comte de Kent, qui, ne pouvant plus souffrir les Spencer, s'était déclaré en faveur d'Isabelle, dont il était d'ailleurs cousin germain par sa mère Marguerite, sœur de Philippe-le-Bel; ils descendent sur les côtes de Sussex. Édouard fait en vain arrêter quelques seigneurs qu'il soupçonne; il ne va que trop éprouver où conduisent les conseils perfides, la violation des droits des peuples, le mépris de l'opinion, le pouvoir arbitraire et la tyrannie.

Tous ceux qui avaient été engagés dans le parti du comte de Lancastre, et particulièrement ceux dont les parents avaient perdu et leurs biens et la vie, embrassent avec transport la cause d'Isabelle : l'archevêque de Cantorbéry, presque tous les autres prélats, le comte de Leicester, fils du comte de Lancastre, un grand nombre d'autres comtes, ne déguisent plus leur haine contre Spencer; ils abandonnent Édouard. Robert de Warville,

chargé par le roi de rassembler les troupes de plusieurs comtés, les réunit en effet, mais les conduit à la reine.

Cette princesse publie un manifeste; elle déclare qu'elle n'en veut qu'aux Spencer et à leurs adhérents. « Il ne » sera fait aucun tort à personne, ajoute la proclama» tion; le peuple sera soulagé des impôts qui l'accablent, » la liberté de l'Église anglicane maintenue, et l'admi» nistration réformée. »

Le bruit se répand que le pape a délié les Anglais de leur serment de fidélité envers Édouard, et menacé de l'excommunication ceux qui porteraient les armes contre Isabelle.

Le roi demande des soldats à la ville de Londres; les magistrats répondent que, d'après leurs priviléges, les citoyens armés de la capitale ne doivent servir qu'un jour hors de leurs murs. Édouard ne se voit plus en sûreté dans une ville qui lui refuse de le secourir; il laisse dans la Tour, sous la garde de l'évêque d'Exeter, le plus jeune de ses fils et sa nièce, femme de son favori, et il part pour Bristol.

A peine est-il sorti de Londres que les habitants prennent les armes; ils arrêtent le lord-maire, qui était resté attaché au roi, jurent de donner la mort à tous ceux qui s'opposeront à la reine ou attenteront à leurs libertés, massacrent une créature de Spencer, pillent la maison de l'évêque d'Exeter, le poursuivent, l'arrachent de dessus son cheval, lui coupent la tête, s'emparent de la Tour et délivrent les prisonniers.

Édouard s'embarque à Bristol pour le pays de Galles. Le père de Spencer veut défendre la ville et le château; la garnison le force à se rendre à discrétion. La reine arrive : on amène le vieux Spencer devant un grand justicier que nomme Isabelle; on l'accuse, en présence des comtes de Norfolk et de Kent, frères du roi, du comte de Leicester, prince du sang, de Roger Mortimer et de

plusieurs autres lords, d'avoir fomenté la division entre le roi et les barons, d'avoir introduit la coutume de condamner sans jugement, d'avoir porté Édouard à faire mettre à mort le comte de Lancastre sans aucune forme de procès : on le condamne à subir le supplice des traîtres. Et quelle barbarie peut naître du délire des discordes civiles! ce vieillard, âgé de quatre-vingt-dix ans, est pendu à un gibet; on déchire son corps; on en jette les morceaux aux chiens; on expose sa tête.

Édouard est sommé, par une proclamation, de venir reprendre les rênes de son gouvernement, en se conformant à l'avis de ses barons; il ne répond pas : son fils est déclaré gardien et régent du royaume; on lui prête serment de fidélité; il prend le timon des affaires.

L'infortuné Édouard, suivi de ce jeune Spencer la cause de tous ses malheurs, fait sommer les vassaux militaires du Gallois occidental de s'armer pour sa défense; personne ne se lève : il s'embarque pour l'Irlande. De nouvelles calamités fondent sur sa tête : on dirait que les éléments sont, comme les Anglais, conjurés contre lui; pendant huit jours son vaisseau est battu par la tempête; les vents le repoussent de cette Irlande où il avait espéré d'obtenir un asile. La violence de l'orage le repousse dans un petit port du comté de Glamorgan, dans ce même pays de Galles où il n'a pu trouver un défenseur; il se réfugie dans le monastère de Neath; il charge son neveu Édouard de Bohun, qui lui est resté fidèle, d'aller traiter avec la reine et son fils.

Isabelle s'avance à la tête de son armée jusques à Hereford; le comte de Leicester et quelques seigneurs gallois sont détachés avec quelques troupes pour découvrir la retraite du monarque : la pitié qu'inspire le malheur ne peut sauver Édouard; les habitants, qui le haïssent et le méprisent, découvrent eux-mêmes à Leicester l'endroit où se cache l'infortunée victime des pas-

sions aveugles d'un favori et de quelques courtisans. Édouard est pris dans un château avec le comte d'Arundel, le chancelier Robert de Baldock et Simon de Reding : Spencer est arrêté dans un bois. On mène Édouard au château de Kenilworth sous la garde de Leicester, qui avait pris le titre de Lancastre; on le force à faire remettre le grand sceau à son fils.

Spencer, conduit à Hereford, est condamné par les mêmes juges et au même supplice que son père : il subit la mort avec courage; sa tête, portée à Londres, y est reçue avec une joie cruelle. Son fils aîné, âgé de dix-huit ans, se défend avec tant de valeur dans un château qu'il obtient pour lui et pour sa garnison d'avoir la vie sauve et de conserver leurs effets; mais Arundel a la tête tranchée; le chancelier Baldock périt de misère dans une prison. La populace de Londres ne respire que le sang; elle pille les trésors ou les maisons du comte d'Arundel, du chancelier Baldock, de ceux qui avaient tenu une banque pour Spencer, et de plusieurs autres négociants; on ferme les cours ecclésiastiques; le maire et les shérifs n'osent plus paraître sur leur tribunal; le cours de la justice est interrompu; l'anarchie, le pillage et le meurtre, s'étendent à plusieurs grandes villes du royaume. Le prince, en qualité de régent, convoque au nom du roi un parlement qui s'assemble à Westminster; une multitude immense environne le lieu de ses séances; de grands cris s'élèvent contre le roi et ses adhérents. L'évêque d'Hereford déclare que la reine ne peut plus habiter avec Édouard sans que la vie de cette princesse ne soit exposée au plus grand danger. « Voulez-vous, dit-il, » être gouvernés par le père ou par le fils? » Le parlement ajourne sa décision.

Le lendemain cette grande question est renouvelée; le parlement prononce que le fils d'Édouard doit être élevé sur le trône.

Le jeune prince paraît dans l'assemblée; les lords lui rendent hommage; on le présente au peuple comme le roi de l'Angleterre; l'archevêque de Cantorbéry prononce un discours solennel et prend pour texte ces paroles des livres saints : « La voix du peuple est la » voix de Dieu. »

La reine cependant conserve quelque inquiétude : le sort d'Édouard II n'est pas encore entièrement décidé; elle forme avec Mortimer le projet de le faire déposer. L'évêque de Winchester présente au parlement six chefs d'accusation contre le roi prisonnier à Kenilworth : il rappelle la conduite que ce prince a tenue depuis son avénement au trône; il demande qu'on le dépose. Le parlement ordonne que le jeune Édouard jouira de toute la puissance royale, et que son père ne sera plus appelé qu'*Édouard de Caernarvon, père du roi.*

La reine croit devoir donner des signes d'une vive douleur : elle répand des larmes; elle témoigne une grande colère. Le jeune Édouard déclare même qu'il ne veut pas exercer l'autorité royale sans le consentement de son père.

Le parlement députe auprès d'Édouard II trois évêques, deux comtes, deux barons, deux abbés, deux justiciers et des représentants de comtés et de bourgs : ils arrivent à Kenilworth; les trois évêques voient le roi; ils lui disent que s'il résigne volontairement sa couronne il sera traité honorablement, mais que son refus serait suivi des plus grands malheurs pour sa famille, que l'on priverait du trône : Édouard consent à tout. Les députés se présentent devant lui : l'infortuné monarque est près de s'évanouir. « Je suis vivement » affligé, dit-il d'une voix affaiblie, de tout ce que mon » peuple a souffert de ma mauvaise conduite; j'en de- » mande pardon à tous ceux qui m'entendent : je ne

» puis réparer le passé; mais je prie le parlement de
» souffrir que ma couronne passe sur la tête de mon
» fils aîné. » Il remet aux députés les marques de la royauté; et Guillaume Trassel, procureur du parlement, élevant la voix, « Le parlement, dit-il, re-
» nonce à l'hommage et à la fidélité qu'il avait jurés
» à Édouard; il ne veut plus rien tenir de lui; il ne lui
» rendra aucune obéissance. »

La paix et l'avénement d'Édouard III sont proclamés dans tout le royaume; le jeune roi est armé chevalier par le prince Jean de Hainaut, et le primat archevêque de Cantorbéry le sacre dans l'abbaye de Westminster.

Une amnistie générale est accordée par le parlement pour tous les délits ou crimes politiques commis avant le sacre; mais des scènes horribles vont succéder à ce grand événement.

Le comte de Lancastre traitait avec égard le roi dont on lui avait confié la garde; le malheureux monarque paraissait résigné à son sort. On a écrit qu'il trouvait quelques consolations dans la composition d'élégies relatives à sa captivité. La reine et Mortimer conçoivent des craintes, soupçonnent les intentions de Lancastre et redoutent la compassion des Anglais pour un infortuné tombé de si haut : Édouard est transféré au château de Berkeley dans le comté de Glocester; il est remis à la garde de sir Jean Gurnay et de Jean de Montravers. Ici commencent les traitements les plus barbares envers le monarque déposé.

On fait entendre autour de lui des bruits horribles pour empêcher ou du moins pour troubler son repos; on le force de manger les aliments les plus dégoûtants; on le loge dans une tour froide, humide et souvent inondée; des carcasses infectes sont déposées sur le toit de sa chambre; des valets le traitent avec indignité. L'histoire accuse l'évêque d'Hereford d'avoir imaginé ces outrages et ces tourments : les espérances des ennemis

d'Édouard II sont néanmoins trompées ; son tempérament résiste aux plus mauvais traitements. L'évêque d'Hereford craint qu'on ne puisse pas dérober plus long-temps à la connaissance du jeune roi le supplice perpétuel de son père; il redoute la colère d'un fils trop justement irrité: la mort du vieux monarque est résolue.

Vers le milieu d'une nuit du mois de septembre, ses deux infâmes gardiens entrent dans la chambre où il dormait : ils ne veulent laisser aucune trace de leur violence ; on attache le monarque dans son lit, on lui enfonce un fer rouge dans le corps, malgré les cris et les hurlements que lui arrachent ses horribles souffrances. Un grand nombre de personnes entendent de loin ces cris déchirants ; les assassins espèrent cependant que leur attentat ne sera pas découvert : ils annoncent la mort du roi ; ils osent montrer au public son cadavre sur lequel on ne peut voir aucune blessure ni aucune contusion, mais dont les muscles du visage, horriblement retirés, décèlent les affreuses convulsions éprouvées par la royale victime. Le silence de la terreur règne autour de ses déplorables restes; on se hâte de les enterrer dans l'église de Saint-Pierre de Glocester.

Le parlement, en plaçant Édouard III sur le trône, avait nommé un conseil privé ; le comte de Lancastre avait été chargé de la garde du jeune roi ; on lui avait rendu la place de grand-maître d'Angleterre. Les jugements relatifs à Roger Mortimer avaient été annulés; on lui avait accordé de grands domaines; on avait donné plusieurs terres à Edmond, comte de Kent, une pension considérable à Jean de Hainaut et vingt mille livres à la reine. Cette princesse devait avoir d'ailleurs une pension de vingt mille livres pour son douaire. Reine d'Angleterre et sœur du roi de France, elle avait néanmoins accepté les trésors des Spencer, du comte d'Arundel, du chancelier Robert de Baldock; et telles étaient les

idées du siècle sur les confiscations encourues pour un délit politique qu'une charte, confirmée par le parlement, accorda à la ville de Londres, avec plusieurs autres droits, la propriété de tous les biens de ceux qui seraient déclarés coupables de félonie dans l'étendue de ses franchises.

Tous les Français prisonniers en Angleterre furent mis en liberté, et la paix fut conclue avec Charles-le-Bel.

Les Écossais ayant essayé pendant l'extrême agitation de l'Angleterre de surprendre un château, le conseil d'Édouard III envoya des ambassadeurs à Robert de Brus pour se plaindre de la violation de la trève : Robert leur déclara que, bien loin de laisser échapper une occasion aussi favorable d'affranchir son royaume de toute crainte de l'Angleterre, il allait envoyer un défi à la cour d'Édouard et commencer une invasion.

On se hâta dans la Grande-Bretagne de prendre les plus grandes précautions; tous les vaisseaux militaires reçurent l'ordre de se réunir à Newcastle, sur la Tyne; la flotte des Cinq Ports mit à la voile; on leva des troupes dans Londres et dans plusieurs autres villes; on assembla la milice du comté d'Yorck, voisin de la frontière. Le jeune roi, plein d'ardeur et de courage, parut à la tête des guerriers, et Jean de Hainaut lui amena cinq cents chevaliers et quinze cents cavaliers armés de toutes pièces. Ces hommes d'armes et ces chevaliers étaient étrangers; la reine et son fils les reçurent si bien que les Anglais en devinrent jaloux; de sanglantes querelles s'élevèrent entre les étrangers et les nationaux. Les archers anglais et les troupes du Hainaut se chargèrent avec fureur; plusieurs furent tués, et le roi ne parvint qu'avec beaucoup de peine à faire cesser cette discorde sanglante, si nuisible à ses intérêts.

Édouard apprit à Durham que vingt mille Écossais avaient passé la Tyne, et ravageaient plusieurs contrées

du comté. Son armée était de soixante mille hommes; il la divisa en trois corps, et se dirigea vers Carlisle. Ses troupes souffrirent beaucoup dans un pays coupé de montagnes, de bois et de marais: ne trouvant pas les Écossais, et ne voyant que les débris encore fumants des villages qu'ils avaient brûlés, il tourna vers la Tyne; il voulut que la marche de ses soldats fût moins embarrassée; il reçurent l'ordre de laisser derrière eux leurs tentes, leurs bagages et leurs provisions.

Édouard arriva à l'endroit où les ennemis avaient passé la Tyne pour entrer en Angleterre: il imagina qu'ils s'en retourneraient par la même route, il résolut de les attendre.

Il passa plusieurs jours le long du rivage du fleuve; combien ses troupes ne souffrirent-elles pas du défaut d'abri et de subsistances! Les Écossais, plus expérimentés que le jeune roi, se réunirent dans une position avantageuse. Ils étaient à une distance assez petite des Anglais, et néanmoins telles étaient la nature et la situation du pays qu'Édouard n'avait aucune connaissance de l'endroit où ils s'étaient rassemblés. Lassé de les attendre en vain, il côtoya le fleuve en descendant, et promit par une proclamation les honneurs de la chevalerie et une terre de cent livres de rente à celui qui découvrirait le camp des Écossais. Un Anglais, les cherchant avec zèle, arriva si près d'eux sans les découvrir qu'il fut fait prisonnier: ils étaient avantageusement postés sur une haute montagne, au pied de laquelle coule la rivière de Were. On le conduisit au général; il lui avoua le but de sa recherche; on le met en liberté. « Allez dire à Édouard, dit le général, que nous sommes prêts à le combattre. »

Le roi d'Angleterre s'avance: il voit les Écossais rangés en bataille sur la montagne; mais la rivière de Were le sépare des ennemis, et elle est si embarrassée de

grosses pierres, et devenue si rapide par l'abondance des pluies qu'il ne peut la traverser en présence des Écossais sans courir le plus grand danger. Les deux armées sont toujours en présence; Édouard occupe la rive septentrionale : on l'instruit que les Écossais manquent de sel, de gruau et de pain; il espère les obliger à combattre ou à se rendre.

Les Écossais décampent pendant la nuit; ils suivent le bord méridional de la rivière en remontant, et s'emparent d'une montagne flanquée d'un bois, près du château et du parc de Stanhope. Les Anglais, informés de leur mouvement, les suivent en côtoyant la rive opposée; ils se postent sur le penchant d'une seconde montagne vis-à-vis celle des Écossais. Lord Douglas, avec un détachement de deux cents chevaux, traverse la rivière au-dessus des deux armées, entre pendant la nuit dans le camp des Anglais, pénètre jusqu'à la tente du roi, et l'aurait enlevé si les gardes et la cavalerie étrangère n'avaient pris les armes et ne l'avaient forcé à se retirer.

Les Écossais cependant se décident à retourner dans leur patrie : ils se retirent au commencement de la nuit en silence; et, cachés par un bois, ils traversent un vaste marais sur des claies qu'ils avaient préparées; ils se dirigent vers Carlisle, et leur diligence est si grande que le second jour ils arrivent dans leur pays chargés d'un riche butin.

Édouard n'ose les y poursuivre : il passe dans le camp que les ennemis viennent d'abandonner; il y trouve trois cents cuirs frais de bêtes fauves attachés à des pieux, destinés à soutenir à une certaine hauteur au-dessus du feu les aliments qui devaient être bouillis, mille broches de bois chargées de bœufs, et dix mille paires de chaussures faites avec du cuir non coroyé; il admire la simplicité des mœurs des braves montagnards qui défendent

avec tant de constance la liberté d'un pays que la nature a si peu favorisé, mais qui n'en est pas moins cher à leurs cœurs généreux : il regarde la campagne comme terminée, et congédie la plus grande partie de ses troupes.

(1327) Ce fut au retour de son expédition qu'il apprit la mort de son père ; on lui cacha le crime horrible qui avait terminé ses jours.

Peu de temps après il épousa Philippine, fille de Guillaume III, comte de Hainaut et de Hollande, dont les guerriers l'avaient suivi lors de sa rentrée triomphante en Angleterre. Le prince Jean, frère de Guillaume, alla chercher sa nièce et la conduisit en Angleterre : le mariage fut célébré à Yorck avec beaucoup de magnificence, et cette solennité fut suivie d'un événement bien plus important.

Des commissaires anglais et écossais étaient réunis à Newcastle pour traiter de la paix entre les deux royaumes : les difficultés furent facilement écartées ; trois commissaires anglais désiraient de rentrer dans leurs anciens domaines d'Écosse ; Mortimer, redoutant l'inconstance du sort, et se rappelant la destinée de Gaveston et de Spencer, voulait s'assurer un asile dans un royaume où il pût se réfugier sans être arrêté par les tempêtes ; Robert de Brus était vieux, et attaqué d'une maladie incurable ; son fidèle et valeureux ami, le lord Douglas avait promis avec serment de partir pour la Palestine. On a écrit que Brus avait fait distribuer secrètement à la reine Isabelle, à Mortimer et à plusieurs Anglais une partie des richesses qu'il avait conquises dans ses invasions en Angleterre. Le traité fut promptement conclu : le royaume d'Écosse fut déclaré séparé à jamais de l'Angleterre ; il devait avoir les mêmes limites que sous le règne du monarque écossais Alexandre III. Robert de Brus fut déchargé de toutes les obligations contractées

envers l'Angleterre par ses prédécesseurs; on le reconnut roi légitime d'un royaume indépendant; son fils David devait épouser Jeanne, sœur aînée d'Édouard; le monarque anglais devait lui remettre les attributs de la royauté, lui donner l'acte par lequel Jean Balliol et les possesseurs des francs fiefs de l'Écosse avaient reconnu la supériorité des rois de l'Angleterre, et presser le pape d'annuler les censures lancées contre le roi et le royaume d'Écosse; les Anglais seraient rétablis dans leurs terres d'Écosse, et les Écossais dans leurs domaines d'Angleterre; et Robert de Brus ferait compter à Édouard 30,000 marcs d'argent.

Un grand nombre d'Anglais désapprouvèrent un traité qui enlevait à l'Angleterre un royaume, ou du moins une suprématie pour laquelle tant de sang avait été répandu. Ces sentiments, inspirés par un courage belliqueux et un ardent patriotisme, furent partagés par plusieurs membres du parlement, qui ne voulurent pas assister à la séance où les représentants de la nation ratifièrent le traité (1328); mais Édouard III avait alors un projet bien plus vaste que celui de soumettre les Écossais.

Charles-le-Bel, son beau-frère et son cousin germain, avait cessé de vivre; sa femme Jeanne d'Évreux était enceinte: Charles, sentant sa fin prochaine, avait appelé à son lit de mort les grands qui étaient à sa cour. « Je déclare, leur avait-il dit, mon cousin Philippe de » Valois régent du royaume. »

Philippe était fils du feu Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel et oncle des trois derniers monarques: il prit en effet la régence. Isabelle, reine d'Angleterre et sœur des trois derniers rois, la réclama avec instance; mais sa demande fut rejetée dans une assemblée des principaux seigneurs.

Quelque temps après, Jeanne d'Évreux mit au monde

une fille. La loi salique donnait la couronne à Philippe; le roi d'Angleterre demanda néanmoins de succéder à Charles-le-Bel. Il envoya des ambassadeurs en France: ils furent introduits dans l'assemblée des états généraux; ils reconnurent qu'en vertu de la loi salique Isabelle, mère d'Édouard et sœur de Charles-le-Bel, était exclue du trône; mais ils prétendirent que l'exclusion des femmes prononcée par cette loi antique et fondamentale ne s'étendait pas jusques à leur descendance masculine. « La mère d'Édouard, dirent-ils, n'a » personnellement aucun droit au diadème de France; » mais elle donne à son fils le droit de proximité en » vertu duquel il doit succéder en qualité de mâle et » comme neveu du dernier roi des Français, dont Phi- » lippe de Valois n'est que le cousin. » Édouard avait trop d'envie de réunir le beau royaume de France à celui d'Angleterre pour que ses ambassadeurs n'employassent pas tous les moyens de séduire les membres des états généraux. « Élisez un prince, ajoutèrent-ils, » qui vous sera obligé de la dignité que vous lui con- » férerez; choisissez-le généreux, libéral, qui se res- » souvienne que vous l'avez fait et non reçu, et qui » partage avec vous, sans ingratitude et sans orgueil, » la puissance que vous lui aurez donnée. » Leurs discours touchent quelques membres des états: ils ne voient pas que le grand résultat de la loi salique est non seulement de ne confier le sceptre qu'à un homme, mais encore d'en interdire l'accès à toute famille étrangère; une portion de l'assemblée paraît un moment hésiter. Des représentants n'avaient pas rougi d'accepter une part de l'or que prodiguaient les ambassadeurs; on redoutait et leur résolution et leur influence. Robert, comte d'Artois, se lève. « Nous n'avons pas besoin de » récompense, dit-il avec chaleur, pour faire notre » devoir. Ambassadeurs d'Édouard, vos présents et vos

» offres ne serviront qu'à montrer votre mauvais droit:
» les Français n'ont pas l'âme mercenaire; ils ne
» veulent pas se vendre et devenir esclaves. Nous ne
» demanderons à Philippe qu'une bonne et sage ad-
» ministration; nous le reconnaissons tous pour roi
» de France, véritable et légitime héritier du feu roi
» Charles d'heureuse mémoire; nous lui prêtons ser-
» ment de fidélité; nous vouons notre sang et nos biens
» à son service; nous sommes prêts à l'accompagner
» dans l'église de Reims, où nos rois reçoivent l'onc-
» tion de l'huile céleste, et à y porter nos vœux et nos
» prières pour la prospérité de son règne...... Édouard
» ne représente qu'une femme, continua-t-il; il ne peut
» recevoir d'elle un droit qu'elle n'a ni ne peut avoir.
» Cette proximité qu'il veut tant faire valoir, n'é-
» tant fondée que sur celle de sa mère, *ne peut sentir*
» *que chose féminine*, et par conséquent exclusive du
» trône. »

Louis de Bourbon, qui avait reçu du feu roi la dignité de duc et pair de France à l'égal des ducs de Bourgogne, d'Aquitaine et de Bretagne, se fait entendre après le comte d'Artois dans l'auguste assemblée qui va prononcer sur de si grands intérêts: il parle avec la même éloquence que Robert; il exprime avec énergie les mêmes sentiments. Les discours de Robert et de Louis entraînent tous les suffrages; une acclamation générale s'élève en faveur de Philippe: la loi salique reçoit une nouvelle et solennelle sanction.

Quelques jours après cette grande et universelle adhésion à la loi des Franco-Saliens, Philippe est sacré à Reims: Édouard, invité au couronnement comme pair de France et duc de Guyenne, ne quitte pas l'Angleterre; il était bien loin d'avoir renoncé au plus cher de ses projets; il ne veut pas reconnaître la royauté d'un rival dont il jure la perte; il médite profondément sur

les moyens d'arracher par la force des armes le diadème qu'il n'a pu obtenir de l'assentiment des Français.

D'après les arrangements faits avec Eudes IV, duc de Bourgogne et tuteur de sa nièce Jeanne, héritière du royaume de Navarre, en qualité de fille de Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long était devenu roi de Navarre comme son frère Louis; et Charles-le-Bel, en vertu d'une nouvelle convention adoptée par Jeanne et son époux, avait, comme ses frères Louis et Philippe-le-Long, réuni la couronne de Navarre à celle de France.

Jeanne s'était mariée avec son cousin germain Philippe, comte d'Évreux et petit-fils de Philippe-le-Hardi.

Philippe de Valois ne forma aucune prétention sur cette couronne de Navarre, que ses trois cousins avaient portée : Jeanne et son mari le comte d'Évreux furent proclamés, reçus avec empressement, et couronnés à Pampelune par les états du pays.

C'est dans une des belles contrées françaises les plus voisines de ce royaume de Navarre que s'établissait, vers le commencement du règne de Valois, la première de ces réunions littéraires distinctes des colléges et des universités, et destinées à favoriser les progrès des sciences, des lettres et des arts, à l'imitation d'une société presque semblable que Charlemagne réunissait dans son palais cinq siècles auparavant. Cinq Toulousains, amis des lettres et particulièrement de la poésie, et animés par cet esprit chevaleresque qui s'était montré successivement sous tant de formes différentes, se réunissaient sous des ombrages frais, dans des jardins agréables situés à la porte de la ville où ils avaient reçu le jour : la gaîté vive et gracieuse, heureux effet du beau climat des provinces méridionales de France, influa puissamment sur la nature de leur association; ils s'intitulèrent la *gaie société des sept troubadours;* ils publièrent une sorte de

proclamation en vers provençaux; ils promirent une violette d'or au poète dont la pièce de vers serait jugée la meilleure : ce fut Arnaud Vidal de Castelnaudari qui mérita la violette; on lui donna le titre de *docteur en la gaie science*. La société s'accrut; ses travaux prirent le nom de *jeu d'amour*; et le nom de *lois d'amour* fut donné à ses statuts; les membres de la société s'engageaient à assister à l'assemblée où on adjugeait la *principale joie*.

La guerre détruisit les jardins fréquentés à Toulouse, comme ceux d'Académus à Athènes; le jeu d'amour fut transporté dans le *Capitole* de Toulouse, et la société prit le nom de *collége de rhétorique*.

Dans ce temps où l'on retrouvait partout cette devise si renommée *Dieu et les Dames*, parut en France et dans une grande partie de l'Europe cette mode que tant d'historiens se sont plu à faire remarquer, cette coiffure des femmes, qui s'élevait en cône à une très-grande hauteur, et qui, malgré sa bizarrerie, a duré pendant près de deux cents ans; cette coiffure si élevée était souvent ornée de dentelles que les dames aimaient à voir flotter au gré des vents.

Les plus belles de ces dentelles, objet d'un grand commerce, étaient fabriquées en Flandre; les habitants de cette province si industrieuse et si riche s'étaient plusieurs fois soulevés contre leur comte Louis Ier, comte de Nevers et époux de Marguerite de France (1324). Leurs mouvements se renouvelèrent avec plus de force que jamais; ils n'avaient pu supporter plus long-temps les exactions des percepteurs des impôts. Louis accourut de Nevers; il voulut non seulement soumettre par les armes les Flamands insurgés, mais encore il fit subir divers supplices à ceux qu'il fit prisonniers : l'insurrection n'en devint que plus violente. Les Gantois étaient restés fidèles au comte; mais les Brugeois, commandés par

Nicolas Zanequin, montrèrent la plus grande audace. Battus par le comte, ils acceptèrent une convention, et bientôt après ils reprirent les armes (1325). Six députés qu'ils envoyèrent à Courtrai auprès du comte furent arrêtés; cinq mille Brugeois partent pour les délivrer; Louis, obligé de soutenir un siége, met le feu à un des faubourgs pour empêcher les Brugeois de s'y loger; le vent porte les flammes jusque dans la ville. Les ravages de l'incendie mettent en fureur les habitants de Courtrai; les hommes et les femmes, armés de bâtons et de maillets, se jettent sur les nobles qu'ils croient favorables au comte, en massacrent une grande partie, se saisissent de Louis et le livrent aux Brugeois, qui l'emmènent dans leur ville lié et garrotté sur un cheval (1326). Les Gantois battent les Brugeois, et délivrent Louis; la paix est conclue de nouveau, et la ville de Bruges donne au comte soixante mille florins. Mais les Brugeois rompent bientôt cette paix que la victoire des Gantois leur avait dictée: Louis réclame le secours de son suzerain; Valois se prépare à partir à la tête d'une forte armée; il va prendre solennellement l'oriflamme à Saint-Denys; et, quoique le mois de septembre approchât, il s'avance vers la Flandre, malgré l'avis de ses généraux, qui croyaient la saison trop avancée pour aller porter la guerre dans un pays que les pluies de l'automne allaient rendre impraticable, surtout pour la cavalerie. On remarque dans son armée son oncle le comte d'Alençon, frère de Philippe-le-Bel, le roi de Bohême, Philippe d'Évreux, roi de Navarre, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon à la tête de neuf compagnies d'hommes d'armes ses vassaux, le comte d'Artois, Ferri, duc de Lorraine, ami de Valois, comme il l'avait été de Charles-le-Bel, un parent de Ferri, chevalier renommé, Androin, sire de La Ville-sur-Illon, le comte de Bar, le comte de Savoie, le comte de Flandre, le duc de

Bretagne, le comte de Hainaut, le dauphin de Viennois.

Les Flamands, bien loin de redouter les armes de Philippe, accourent en foule sous les drapeaux de l'insurrection; leur ardeur devient de l'enthousiasme; ils bravent par des chansons satiriques les forces de Valois; ils font flotter sur les tours de la ville de Cassel un étendard sur lequel brille une devise des plus fières; ils se retranchent sur une hauteur auprès de la ville; les nobles de leur province n'ayant pas voulu se joindre à eux, ils ne forment qu'un corps d'infanterie, et indépendamment de ses fantassins, Valois peut compter autour de lui plus de seize mille hommes d'armes; ils n'en demandent pas moins la bataille, et Philippe en fixe le jour.

Zanequin pénètre dans le camp des Français sans y être connu, et, sous le prétexte d'y vendre du poisson, il observe que la discipline militaire y est très-négligée, que les repas y sont très-longs, que presque toute la nuit est employée en danses et en concerts, qu'on dort le jour, et que vers midi toute l'armée est livrée au sommeil; il forme le projet audacieux d'enlever le roi de France.

Il divise en trois corps l'armée qu'il commande : le premier doit attaquer sans bruit l'avant-garde confiée au roi de Bohême; le second doit s'avancer vers le corps de bataille qui est aux ordres du comte de Hainaut; Zanequin, se mettant à la tête du troisième, entre en silence dans le camp de Valois vers deux heures après midi. Ceux qui le voient passer croient qu'il amène un renfort des communes voisines; un chevalier nommé Renaud de Lard le gronde de ce qu'il trouble le sommeil de ses amis; un javelot renverse mort le chevalier français. Les soldats de Zanequin commencent alors le massacre; de grands cris parviennent jusques au

pavillon du roi : un dominicain, son confesseur, l'avertit du danger : Valois le plaisante sur sa frayeur : les cris redoublent ; les ennemis renversent tout ce qui leur résiste, ils approchent de la tente royale. Le roi demande ses armes que les clercs de sa chapelle s'empressent de lui donner ; il monte à cheval ; il veut se précipiter au milieu des Flamands : Miles de Noyers le retient, élève l'oriflamme, l'agite en signe de détresse. Un grand nombre de chevaliers et d'hommes d'armes accourent auprès du monarque ; le duc de Bourbon, tous les princes, tous les chefs combattent avec la plus grande valeur ; la bataille devient générale. Les Français font des prodiges ; les Flamands sont enveloppés, enfoncés, taillés en pièces. Mais, dit Froissard, « tous » sont tués l'un sur l'autre sans sortir de la place où » ils étaient lorsque la bataille avait commencé. » Plus de quatorze mille insurgés restent sur le champ de bataille ; un grand nombre de Français y périssent ; le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, le comte de Bar, le comte de Savoie sont blessés ; et le duc de Lorraine meurt glorieusement dans les bras du valeureux Androin de La Ville-sur-Illon.

Les Français victorieux prennent Gassel, et le réduisent en cendres ; les fortifications des principales villes sont abattues ; on ravage les campagnes ; on impose des amendes ; on enlève des otages. Un massacre plus épouvantable que celui qu'on a tant reproché à Charlemagne ensanglante la Flandre ; plus de dix mille insurgés sont mis à mort ; plusieurs perdent la vie au milieu d'affreux supplices, et Valois dit au comte en lui rendant ses états : « Peut-être avez-vous occasioné » la révolte par votre négligence à rendre la justice » que vous devez à vos peuples. »

Ce fut après son retour de cette Flandre, où la hache de la vengeance venait d'entasser tant de monceaux de

cadavres, que Philippe voulut recevoir du roi d'Angleterre l'hommage que ce monarque lui devait comme duc de Guyenne.

Mortimer, profitant de l'ascendant irrésistible qu'il avait sur l'esprit de la reine-mère et sur celui du roi, avait dirigé seul toute l'administration; il avait eu l'inconcevable audace d'entrer au parlement de Salisbury à la tête d'hommes armés, et de menacer les membres de cette auguste assemblée de les faire mettre à mort à l'instant, s'ils osaient parler ou agir contre ses intentions. Distribuant toutes les places à ses créatures, prodiguant les trésors de son roi pour satisfaire son orgueil, affectant une magnificence au-dessus de celle des monarques, traitant ses égaux et même ses supérieurs avec mépris, il avait persécuté tous ceux qui avaient eu la hardiesse de blâmer sa conduite, et n'avait laissé approcher du monarque que ses partisans les plus dévoués. Le comte de Lancastre, ne pouvant supporter l'arrogance de ce favori devenu odieux à toute la nation, s'était réuni à plusieurs pairs pour attaquer avec force ce criminel violateur de la liberté parlementaire, et le citer pour ses crimes devant cette même cour dont il avait osé outrager les membres. Le nouvel archevêque de Cantorbéry, les évêques de Londres et de Winchester, le comte de Norfolk, celui de Kent et un grand nombre de barons puissants confédérés avec eux avaient décidé qu'on informerait contre Mortimer sur la mort du feu roi, la correspondance avec les Écossais, la renonciation à la souveraineté de l'Écosse, les biens et les châteaux confisqués en faveur du favori et au préjudice des revenus de la couronne devenus insuffisants pour l'entretien de la maison du roi. L'archevêque primat, l'évêque de Londres et les comtes de Kent et Maréchal, oncles du roi, députés auprès du monarque pour lui demander de nouvelles ordonnances favorables aux

libertés de la nation, n'avaient rien obtenu. Mortimer et Lancastre ayant pris les armes, Édouard avait enfin promis de faire cesser dans le plus prochain parlement tous les sujets de plainte.

(1324) La sommation de Philippe de Valois donne à Édouard un délai qu'il désirait vivement. Il part pour la France; il arrive à Amiens, où Valois était avec toute sa cour; la cérémonie de l'hommage a lieu avec le plus grand appareil dans la belle cathédrale arabe ou arabo-gothique de cette ville. On y élève un superbe trône : Philippe s'y assied, vêtu d'une longue robe de velours violet semé de fleurs de lis d'or; un diadème enrichi de pierreries est sur sa tête, et un sceptre d'or dans sa main. Le valeureux ami de Valois, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, le roi de Navarre, celui de Majorque, le duc de Bourgogne, le duc de Lorraine, si attaché à Philippe, le duc de Bourbon, les comtes de Flandres, d'Alençon et de Beaumont-le-Roger; les grands officiers de la couronne et un grand nombre de prélats sont debout autour du monarque. Édouard paraît avec un nombreux cortége; sa longue robe de velours cramoisi est semée de léopards d'or; il a la couronne sur la tête, l'épée au côté et des éperons dorés. Il s'approche du trône; le grand chambellan lui dit d'ôter sa couronne, son épée, ses éperons, et de se mettre à genoux sur un carreau qu'on lui prépare. Édouard obéit; mais il ne peut cacher le dépit secret qu'il éprouve. Le chancelier lui dit : « Sire, vous devenez, comme duc de Guyenne, homme *lige* du roi » mon seigneur qui ci est, et lui promettez foi et » loyauté porter. » Édouard refuse le mot de *lige*; il ne doit, dit-il, que l'hommage simple : au reste, il fera consulter ses archives, et il enverra des lettres scellées de son grand sceau, qui exposeront la nature de l'hommage. Le chancelier lui dit alors : « Sire, vous devenez

» homme du roi de France, mon seigneur : vous re» connaissez tenir de lui la Guyenne et ses appartenances, comme pair de France, selon la forme des » paix faites entre ses prédécesseurs et les vôtres, et » selon ce que vous et vos ancêtres avez fait pour le » même duché à ses devanciers. — Édouard répond : » *Voire* (*vraiment*). — S'il est ainsi, reprend le chancelier, le roi notre sire vous reçoit, sauf ses protes» tations et retenues. » Philippe de Valois dit : *Voire*, et baise à la bouche le roi d'Angleterre, dont il tient les mains entre les siennes.

Édouard se retira dans la Grande-Bretagne la rage dans le cœur ; il jura une haine implacable à Philippe.

Le roi de France désire cependant qu'il s'explique, ainsi qu'il l'a promis, sur la nature de l'hommage qu'il lui a rendu ; il envoie à Londres le duc de Bourbon pour lequel il a autant d'affection que d'estime : le duc est accompagné des évêques de Chartres et de Beauvais, des comtes d'Harcourt et de Tancarville et des jurisconsultes les plus éclairés. Il obtient d'Édouard une déclaration solennelle par laquelle le monarque anglais reconnaît qu'il est homme *lige* du roi de France, comme duc d'Aquitaine et comte de Ponthieu, s'oblige à acquitter les sommes au paiement desquelles son père a été condamné, et promet de faire raser les châteaux des nobles de la Guyenne déclarés criminels de lèse-majesté par Charles-le-Bel.

Mortimer avait conçu une haine violente contre le comte de Kent, qu'il avait toujours trouvé opposé à ses projets ambitieux ; il porta l'audace jusques à résoudre la mort de cet oncle de son roi : il l'attaqua avec perfidie ; il fit répandre le bruit qu'Édouard II vivait encore, qu'il était retenu secrètement dans le château de Corfe. Le comte de Kent avait toujours beaucoup aimé son frère : il s'empressa de questionner le gouverneur de

Corfe au sujet de ce frère chéri : le gouverneur, dévoué à Mortimer, lui dit que le bruit répandu au sujet d'Édouard était fondé, et plusieurs autres complices de la scélératesse de Mortimer confirmèrent l'assertion de l'indigne gouverneur; on a écrit même qu'un moine envoyé par le prince avait été introduit dans le château, et avait vu à table un satellite de Mortimer si ressemblant au feu roi que le religieux avait cru être auprès de ce prince. Le comte de Kent ne put résister à la tendresse fraternelle; il écrivit au monarque qu'il avait vivement regretté : « Les premiers seigneurs du royaume, lui dit-il, se joindront à moi pour vous rendre » la liberté et le trône. » La lettre fut confiée à un homme dont le comte était bien éloigné de soupçonner la trahison, et portée à Mortimer. Un parlement fut convoqué à Winchester; la crainte qu'inspirait le favori écarta de cette assemblée presque tous ceux qui n'étaient pas ses créatures ou ne dépendaient pas de lui. Il présenta au roi la lettre du comte de Kent : le prince fut mandé; on l'arrêta dès qu'il parut. Des complices de Mortimer interrogèrent le comte dans sa prison, et produisirent de faux aveux; leur rapport et la lettre furent lus au prétendu parlement; on le déclara convaincu de haute trahison; il fut condamné à perdre la tête. Mortimer et la reine douairière arrachèrent au roi un ordre qui pressait l'exécution du jugement : le bourreau refusa de porter ses mains sur l'oncle du monarque; on fut obligé de promettre à un criminel le pardon de ses forfaits pour le faire consentir à lever la hache sur la tête du prince.

La mort du comte de Kent excita un cri général d'indignation; Mortimer irrité s'abandonna à la pente qui entraîne les grands coupables dans l'abîme : il voulut rendre ses forfaits impunis par une tyrannie plus cruelle; il fit accuser l'archevêque d'Yorck, l'évêque de

Londres, plusieurs autres prélats et plusieurs lords qui avaient témoigné quelque satisfaction en apprenant qu'Édouard II vivait encore; le comte de Lancastre fut arrêté; plusieurs religieux carmes ou dominicains furent exilés; on menaça des peines les plus rigoureuses tous ceux qui oseraient dire que le père du roi était encore vivant. Les amendes et les confiscations ne cessaient de se multiplier; mais la haine et le désir de la vengeance brûlaient dans le cœur des Anglais, et la foudre était suspendue sur la tête du favori.

(1330) La jeune reine accoucha d'un prince auquel on donna le nom d'Édouard, et auquel celui de *prince noir* devait un jour être donné. Cet événement fut une époque importante pour l'Angleterre: le roi avait déjà dix-huit ans; son esprit se développait; sa prévoyance s'étendait; son caractère acquérait de la force: devenu père, il rougit de dépendre d'un tuteur; il consulta des conseillers fidèles; il écouta leurs avis; le voile qui lui cachait la véritable position du royaume fut déchiré; il vit l'orgueil, l'audace et l'avarice de Mortimer; il ne reconnut que trop les familiarités scandaleuses de sa mère avec cet insolent ambitieux; il soupçonna tous ses crimes; il frémit en pensant à la mort de son père; il se rappela avec douleur celle du comte de Kent: bientôt il sut combien la nation avait Mortimer en horreur, et résolut d'arracher les rênes du gouvernement à ses indignes mains.

De grandes difficultés s'opposaient cependant au succès de cette entreprise; toute la puissance du royaume était entre les mains de l'usurpateur; un corps de chevaliers ne cessait d'entourer sa personne; un grand nombre d'espions dévoués à ses intérêts surveillaient toutes les démarches du monarque.

Le roi convoqua un parlement à Nottingham: son projet était de s'assurer du château de cette ville; mais

la reine et son favori le prévinrent; ils y étaient établis avec une suite nombreuse lorsque le jeune monarque arriva. Il n'y fut reçu qu'avec un petit nombre de domestiques; les barons et les chevaliers qui l'accompagnaient furent logés à une petite distance de la ville: ils sondèrent les dispositions de sir Guillaume Éland, gouverneur du château; ils le trouvèrent très-dévoué aux intérêts du roi, et comme la reine avait fait changer les gardes des serrures, et que chaque soir les clefs étaient portées dans son appartement, il leur révèle l'existence d'une caverne abandonnée depuis long-temps, et qui par un passage souterrain conduisait jusques au logement du comte de La Marche. Toutes les mesures sont prises pour l'exécution du projet d'Édouard; plusieurs barons et chevaliers fidèles à Édouard montent à cheval et s'écartent de Nottingham; Mortimer croit qu'ils veulent se dérober à son ressentiment. Lorsque la nuit est venue, ils reviennent sur leurs pas: le gouverneur les conduit, ils s'enfoncent dans le souterrain; ils arrivent dans la principale tour du château; ils marchent sans bruit à la chambre de Mortimer; ils tuent deux partisans du favori qui veulent prendre sa défense: Mortimer est arrêté. La reine, dont la chambre était voisine, entend du bruit, croit reconnaître la voix d'Édouard, s'écrie: « Beau fils, » aie pitié du beau Mortimer; » s'élance de son lit, se précipite au milieu des barons, et les conjure de ne faire aucun mal à Mortimer, son digne chevalier, son cher ami, son cousin bien-aimé. Ses prières sont vaines, on se saisit des deux fils et de plusieurs partisans du favori. Tous les prisonniers sont conduits à la Tour de Londres, et le roi, après avoir annoncé par une proclamation qu'il se met à la tête du gouvernement, convoque un parlement qui recevra à Westminster les réclamations de tous ceux qui ont éprouvé quelque tort.

Mortimer est accusé de plusieurs crimes devant ce

parlement: il a allumé la guerre entre la reine-mère et son mari, dissipé les trésors et les joyaux du roi, conspiré pour la perte des plus fidèles sujets du monarque, obtenu le pardon de deux cents assassins, forcé les chevaliers des comtés à fournir des soldats, imposé des taxes arbitraires sur les vassaux militaires pour les dispenser de servir dans l'armée de Guyenne, usurpé l'autorité suprême, affecté la puissance royale, insulté le parlement réuni à Salisbury, engagé le roi à marcher contre le comte de Lancastre et les autres pairs retirés à Winchester, violé les articles de la capitulation de Bedford, dépouillé plusieurs barons de leurs terres, causé la mort du comte de Kent par une noire perfidie, envoyé le feu roi au château de Berkley, et fait massacrer ce prince d'une manière horrible par ses complices.

Le parlement regarde tous ces faits comme si prouvés qu'il transgresse les lois les plus sacrées de la justice; il blesse les droits imprescriptibles des plus grands coupables; on ne veut admettre aucun témoin, on interdit toute défense à l'accusé; on refuse de l'entendre, et, par un jugement que ce refus rend l'acte judiciaire le plus tyrannique, on le condamne à être pendu et écartelé. Combien il est remarquable de voir en si peu d'années trois favoris subir le même supplice!

Le parlement promet ensuite des récompenses à ceux qui livreront à la justice les assassins du feu roi; on annule les confiscations prononcées contre les lords qui s'étaient réunis avec le comte de Lancastre, et les bills d'*atteinder* rendus contre le comte de Kent et le comte d'Arundel; les shérifs nommés par Mortimer sont destitués; on révoque les concessions des terres, des châteaux et des gardes-nobles, faites depuis l'avénement du jeune roi au trône; la reine-mère est dépouillée de ses biens; on ne lui laisse qu'une pension de quatre mille livres, et l'on adopte des règlements utiles pour

maintenir la paix intérieure et réformer l'administration (1330).

Pendant ces tragiques événements, Philippe de Valois s'occupait avec zèle du bonheur de la France, établissait l'ordre dans les tribunaux, prévenait les crimes par de sages lois, donnait l'exemple des vertus. Il nomma gouverneur de son fils Bernard de Mareuil, maréchal de France; il fixa le titre et le poids des monnaies de la manière qu'il crut la plus propre à dissiper toute crainte de changement à cet égard.

Voyant augmenter chaque jour de vives contestations entre les juges ecclésiastiques et les tribunaux séculiers, il convoqua les évêques, les pairs, les barons du royaume; il parut au milieu d'eux sur son trône. Pierre de Cugnières, écuyer, conseiller du roi, et faisant les fonctions d'avocat général du monarque, parla avec beaucoup de force en latin et en français contre les prétentions du clergé; il l'accusa de soumettre toutes les affaires à sa juridiction, sous le prétexte que tout acte juridique était accompagné d'un serment. Pierre Roger, archevêque de Sens, et Pierre Bertrandi, évêque d'Autun, soutinrent la doctrine du clergé, qui seul, dirent-ils, pouvait connaître de ce serment fait sous l'autorité de l'Église, et dont, suivant les prélats, les contrats de mariage, les testaments et les autres actes tiraient toute leur valeur. Le roi fit dire aux évêques que, s'ils ne corrigeaient pas eux-mêmes ce qui devait être changé dans la conduite de leurs tribunaux, il y apporterait un remède qui serait agréable à Dieu et au peuple; et dès ce moment l'*appel comme d'abus* des actes ecclésiastiques, devant les tribunaux du roi, devint plus que jamais une partie essentielle de la jurisprudence française (1330).

Bientôt commença le procès du comte d'Artois, prince du sang de France; il ne cessait de regretter le riche héritage qu'on avait adjugé à sa tante Mahaud; il s'en

regardait comme injustement dépouillé. Aimé et estimé du roi, dont il avait épousé la sœur, il jouissait du plus grand crédit: il était comme le premier ministre du monarque; il lui parlait souvent et avec chaleur de ses regrets et de son désir d'obtenir la révision du procès qui l'avait privé des états de Robert, son grand-père.

Ce grand-père avait eu pour ministre Henri d'Irechon, évêque d'Arras. Jeanne de Divion, qui avait vécu long-temps auprès de l'évêque, dit avoir reçu de ce prélat, peu de moments avant sa mort, un écrit relatif à la succession au comté d'Artois: elle devait le remettre au petit-fils de Robert; au lieu de remplir ces intentions de Henri, elle alla trouver la comtesse Mahaud, et lui offrit de lui donner cet écrit, dont la connaissance pouvait nuire à ses intérêts: la comtesse Mahaud rejéta cette offre; Divion, trompée dans ses espérances, en conçut de nouvelles, et voulut mettre l'écrit de l'évêque d'Arras à la disposition de la princesse, épouse de Robert comte d'Artois: la princesse le refusa; mais son mari désira de voir cet écrit mystérieux. C'était une lettre que l'évêque lui adressait à lui-même; le prélat lui demandait pardon du silence qu'il avait gardé pendant si long-temps sur ses droits: « Je suis dépositaire, ajoutait-il, d'actes qui les » établissent. Les doubles de ces actes avaient été enre- » gistrés par la cour du comté; mais un de nos seigneurs » les plus puissants les a jetés au feu, et l'enregistrement » a été effacé. »

Ces actes ne paraissaient pas; mais l'évêque avait dit, suivant l'intrigante Divion, que ces pièces étaient, 1° le contrat de mariage du père du comte d'Artois, acte par lequel le vieux Robert donnait à son fils et à ses hoirs la propriété du comté au préjudice de sa fille Mahaud; 2° la ratification de cette disposition après le mariage; 3° des lettres patentes de Philippe-le-Hardi qui la confirmaient.

Le comte d'Artois, aveuglé par son ambition, se laisse entraîner par les artifices de la Divion; il a la coupable faiblesse de consentir à la fabrication de ces trois actes, qui n'ont pas plus existé que la lettre de l'évêque. Des ouvriers, séduits par de fortes sommes, travaillent avec la Divion à cette œuvre ténébreuse; on imite les écritures; on détache de divers diplômes des sceaux qu'on applique aux fausses pièces que l'on vient de terminer: Robert a la bassesse de les adopter. Il court annoncer au roi qu'il a trouvé de nouveaux titres pour réclamer la succession de son grand-père. Philippe de Valois a des soupçons; il connaît la mauvaise réputation de la Divion; il la fait venir; il l'interroge: elle se trouble, tergiverse, s'effraie, et finit par avouer son forfait. Le comte d'Artois rougit de la crainte de passer pour complice d'une infâme faussaire: il veut cacher son crime; il en commet un plus grand: « L'aveu de la Divion, dit-il devant le roi, ne lui » a été arraché que par la crainte; les titres sont authen- » tiques; j'en soutiendrai la validité les armes à la main » contre tous ceux qui voudront l'attaquer. » Le roi, blessé de ce défi hautain, s'écrie: « Les titres sont faux; » je ferai punir les faussaires. » Robert ose demander qu'ils soient examinés.

La cour des pairs s'assemble; le prince Jean, fils du monarque et duc de Normandie, est émancipé par son père, déclaré pair, et siége avec la cour; le roi lui-même la préside. On était bien éloigné encore de connaître ces principes salutaires d'après lesquels la majesté royale n'intervient dans les jugements que pour exercer la plus touchante de ses prérogatives, et faire grâce à ceux qui lui paraissent la mériter: on examine scrupuleusement les actes soupçonnés; un arrêt déclare que les pièces présentées par Robert d'Artois sont fausses, et doivent être déchirées. Le procureur général demande au comte s'il prétend en user; le comte consulte son conseil, déclare

qu'il renonce à ces titres : l'arrêt est exécuté, et, par égard pour le prince, on ne prononce le nom ni de la Divion ni d'aucun de ses complices.

Robert cependant éclate en plaintes amères contre ce qu'il appelle l'ingratitude de son beau-frère; il ourdit des trames que l'on croit criminelles. Philippe lui fait sentir tout le poids de son indignation; il disgracie sa propre sœur, la femme du comte; il la fait arrêter ainsi que ses enfants et tous ceux que l'on croit portés à embrasser le parti de Robert, et il ordonne qu'on continue le procès contre la Divion.

Le comte voit le danger qui le menace : il cherche à se cacher; il va de château en château; il erre de province en province. On le cite devant la chambre des pairs : il apprend que la Divion et ses complices l'ont déclaré instigateur du crime; on l'a condamnée au feu ainsi que sa servante; les complices vont subir diverses peines : il n'ose paraître devant la cour. Le procureur général plaide contre lui, et, conformément aux conclusions de ce magistrat, le roi prononce l'arrêt par lequel la cour bannit Robert d'Artois du royaume de France, et confisque ses biens.

Le comte devient furieux; il ne peut supporter l'arrêt qui le condamne; sa raison se trouble; il tombe de crime en crime. Il veut perdre Philippe; il soudoie des assassins; mais ces satellites n'osent exécuter un forfait dont la grandeur les effraie : il a recours aux plus ridicules et aux plus coupables maléfices; il tâche d'*envoûter* le monarque; il conçoit l'espoir de le faire périr en perçant au cœur une figure de cire qui ressemble à Philippe.

Le roi le poursuit d'asile en asile; il menace de la guerre les princes qui l'accueilleront. Le duc de Brabant veut continuer de braver la colère de Philippe. « Non, lui dit

» Robert, je ne vous entraînerai pas dans ma disgrâce ; » vous avez donné à l'amitié plus que vous ne deviez ; ren- » dez à vos sujets le repos que mon malheur leur a ôté. » La guerre et la désolation me suivent ; elles me pour- » suivent jusque dans les antres les plus écartés : mon » sort est de fuir la France et toutes les terres amies de ma » patrie ; je vais chercher un prince assez puissant pour » ne pas craindre mes ennemis. Un jour je reviendrai » vers Philippe, et lui rendrai tous les maux que vous » avez soufferts pour moi. » Il l'embrasse hors de lui-même, s'embarque, va porter en Angleterre son désespoir, sa rage et les remords qui le déchirent.

Édouard III venait d'y déployer un grand caractère.

Il était entré dans la politique du pape Jean XXII de porter de nouveau la plus grande partie des forces européennes dans les contrées occidentales de l'Asie ; il avait désiré de voir les plus grands princes et les chevaliers les plus renommés de la chrétienté déployer leurs brillantes bannières dans cette Palestine où tant de sang avait coulé autour d'un si grand nombre de trophées éclatants ; mais l'esprit du siècle avait changé ; aucune puissance ne peut vaincre l'opinion générale des peuples ; le temps et la force de la raison peuvent seuls la changer : on ne devait plus revoir de grandes croisades. En vain Jean XXII avait-il nommé Philippe généralissime des armées qui devaient porter en Orient l'étendard de la croix ; en vain avait-il adressé à tous les souverains de l'Europe les plus pressantes exhortations ; en vain leur accorda-t-il des décimes sur les biens du clergé ; en vain plusieurs monarques parurent-ils se concerter pour l'exécution du grand projet conçu par le pontife, les efforts du pape ne devaient obtenir aucun succès. Le parlement anglais engagea Édouard à ne pas quitter la Grande-Bretagne avant que les troubles qui

ensanglantaient l'Irlande fussent apaisés; et qu'on eût cessé d'avoir de l'inquiétude du côté de l'Écosse.

C'était principalement vers cette Écosse que se portait l'attention du monarque: les Écossais différaient toujours d'exécuter l'article du dernier traité qui rendait aux barons anglais les domaines que ces barons avaient possédés en Écosse; Édouard désirait avec ardeur de pouvoir rompre ce traité qu'il regardait comme honteux pour la couronne d'Angleterre; il crut néanmoins devoir contenir son impatience: mais les barons anglais qui avaient réclamé en vain leurs domaines ayant résolu de les recouvrer par la force des armes, il n'opposa aucun obstacle à leur projet.

Un Édouard, fils de Jean Balliol, était resté en Angleterre après la mort de son père. Ce prince était jeune, brave et entreprenant; le roi d'Écosse David de Brus était en bas âge; le fameux Jacques Douglas était mort; le régent Thomas Randolph était infirme. Les barons engagèrent Balliol à tenter de recouvrer la couronne; ils lui promirent de le seconder: Balliol accepta avec joie leur proposition; ils réunirent un grand nombre de guerriers, s'embarquèrent avec Balliol dans le comté d'Yorck, descendirent à Kinghorn, taillèrent en pièces la milice de Five, s'emparèrent d'un magasin d'armes et s'avancèrent jusques à Gladsmuir, où le nouveau régent Donald, comte de Marre, avait rassemblé une nombreuse armée.

Balliol apprit que le régent, trop confiant dans le nombre de ses soldats et dans la profondeur de la rivière sur le bord de laquelle il était campé, était fort peu sur ses gardes: on lui indiqua un gué; il se hâta, à la faveur de la nuit, d'y faire passer la rivière à ses troupes, et tombant à l'improviste sur un corps d'Écossais il le mit en déroute. Le comte de Marre ne doutait pas que le défaut de vivres n'obligeât bientôt les Anglais

à se retirer; il voulut éviter un combat général; mais le comte de Carrick, fils naturel du feu roi Robert de Brus, regardant cette résolution comme une lâcheté, une vive querelle s'éleva entre ces deux chefs. Dans l'impétuosité de leur colère, ils s'élancèrent tous les deux avec précipitation contre les troupes de Balliol; leurs soldats les suivirent avec ardeur, mais arrivèrent en désordre dans un défilé où les hommes et les chevaux, violemment pressés, se renversèrent les uns sur les autres; les Anglais les taillèrent en pièces. De Marre, Carrick, un grand nombre d'autres lords, de chevaliers, de nobles, et plus de douze mille soldats furent massacrés, et Balliol victorieux entra dans la ville de Perth.

Les Écossais luttèrent contre le malheur avec un admirable courage. Patrice, comte de Dunbar, et Archibald Douglas assiégèrent cette ville de Perth que Balliol venait de fortifier; dix vaisseaux écossais eurent ordre d'attaquer l'escadre anglaise qui était à l'embouchure du Tay, et qui fournissait à Balliol les vivres nécessaires à ses soldats; ils l'attaquèrent avec furie; mais presque tous furent pris ou brûlés. Douglas et Dunbar renoncèrent à leur entreprise: Balliol fut couronné à Scone; très-peu de seigneurs écossais assistèrent à la cérémonie. Les partisans de Brus proposèrent une trève que Balliol accepta; et le jeune roi David de Brus ainsi que Jeanne, sœur du roi d'Angleterre, à laquelle il était fiancé, furent envoyés en France, où Valois les reçut avec une grande bienveillance (1332).

Balliol, désirant vivement de n'avoir rien à craindre du roi d'Angleterre, se hâta de lui rendre hommage pour le royaume d'Écosse, de se déclarer son homme lige, de lui engager le château et le comté de Berwick, et de lui promettre d'épouser Jeanne, sa sœur, si l'on pouvait obtenir le consentement de cette jeune prin-

cesse, et faire annuler son contrat avec David de Brus. Ne croyant plus avoir d'ennemis bien redoutables à combattre, il congédia les troupes des barons anglais, et partit pour Arras, où il devait tenir un parlement écossais. Les brussiens résolurent de profiter de son voyage pour se saisir de lui et de ceux qui l'accompagnaient : ils se conduisirent avec tant de promptitude et de secret qu'ils surprirent Balliol. Ce prince eut à peine le temps de se jeter sur un cheval et de se sauver à Carlisle; son frère Henri perdit la vie en se défendant avec un courage extraordinaire; les gens de sa suite furent faits prisonniers; et les Écossais, animés par ce succès et conduits par Guillaume Douglas, se jetèrent dans le Cumberland et le ravagèrent.

Le roi d'Angleterre s'empressa de se plaindre aux cours de France, de Rome et de Flandre des hostilités que les Écossais avaient commises : il ne voulut plus reconnaître le dernier traité qu'il avait fait avec l'Écosse; il envoya des ambassadeurs demander l'hommage au jeune David de Brus. Cet hommage fut refusé; Édouard déclara la guerre à David comme à un vassal rebelle, se mit en campagne, et forma le siége de Berwick.

Les brussiens avaient mis dans cette ville une forte garnison et de braves généraux : sir Guillaume de Keith commandait dans la ville, et Dunbar, comte des Marches, dans le château. La défense fut si belle qu'Édouard convertit le siége en blocus, en laissa la conduite à Balliol, et s'avança vers Édimbourg. Archibald Douglas, régent d'Écosse au nom de David de Brus, harcela l'armée d'Édouard pendant sa marche, mais évita avec beaucoup de prudence et d'habileté une affaire générale. Le roi d'Angleterre, ne trouvant qu'un pays dénué de tout et abandonné par ses habitants, revint devant Berwick; les brussiens continuèrent de se défendre

avec la plus grande vigueur; leurs fortifications furent cependant presque entièrement ruinées : ils demandèrent et obtinrent une trève de cinq jours.

Douglas assiégeait le château de Banborough, dans lequel la reine d'Angleterre faisait sa résidence. Sir Guillaume de Keith part avec un sauf-conduit, et va trouver Douglas; il l'engage à marcher au secours de Berwick : Douglas et Keith arrivent près de l'armée anglaise. Édouard, suivant les historiens écossais, furieux de voir une armée écossaise qui peut lui arracher la victoire, veut forcer Séton, gouverneur par intérim de Berwick, de rendre la ville, quoique la trève ne soit pas expirée. Dans un accès de démence et de barbarie, ajoutent ces historiens, il menace le gouverneur de faire pendre à ses yeux ses deux fils qu'il a reçus en otage. Séton reste fidèle : les deux fils de ce malheureux père, auquel l'ancienne Rome aurait rendu tant d'hommages, expirent sur un gibet.

Douglas cependant range ses troupes en bataille à Bothville, auprès de Lalidowne-Hill : il les partage en quatre divisions; à leur tête sont les principaux de l'Écosse. Les Anglais occupaient la hauteur; Édouard place ses archers sur leurs ailes. Les Écossais, emportés par leur valeur, font la grande faute de gravir contre la montagne avec trop d'impétuosité : ils arrivent près du sommet hors d'haleine, et accablés sous leurs pesantes armes. Des nuées de flèches tombent sur eux; leur général est tué d'un coup de lance : le désordre commence à se mettre dans leurs rangs; Édouard les fait attaquer en flanc par des Irlandais armés à la légère, et lui-même se précipite sur eux à la tête d'un corps d'hommes d'armes d'élite et d'archers à cheval. Les hommes d'armes écossais avaient quitté leurs chevaux pour gravir contre la hauteur : ils ne peuvent plus se défendre; on les entoure; on en fait un grand carnage; vingt mille Écossais pé-

rissent pendant la bataille ou la poursuite; presque tous les nobles de cette nation si digne d'un meilleur sort sont tués ou faits prisonniers; la ville et le château de Berwick se rendent au vainqueur (1333).

Édouard, après ce grand succès, laissa vingt-six mille hommes à Balliol, congédia son armée, et revint dans l'Angleterre méridionale.

L'Écosse était si affaiblie par les batailles qu'elle avait perdues que Balliol la parcourut sans éprouver de résistance; il soumit tous les châteaux forts, excepté quatre ou cinq que l'on regardait comme imprenables. Le parlement qu'il tint à Édimbourg ratifia l'hommage rendu au roi d'Angleterre; plusieurs barons anglais recouvrèrent les domaines écossais qu'ils réclamaient; on donna à d'autres barons ou à des chevaliers d'Angleterre des terres dont on dépouilla des Écossais; on cassa tous les statuts et toutes les ordonnances rendus sous les règnes de Robert et de David de Brus, et on annula toutes les donations que ces princes avaient faites.

Combien ces lâches mesures firent d'ennemis implacables à Balliol! Les Écossais, trop faibles encore pour reprendre les armes, gardaient ce silence sinistre qui précède les orages. L'humiliation qu'on leur faisait subir les remplissait d'un désespoir farouche; et, détestant le prince qui avait si bassement renoncé à l'indépendance pour laquelle tant de sang avait été versé, ils conservaient une vive affection pour le fils du roi qui leur avait rendu la liberté.

Balliol d'ailleurs mécontenta un grand nombre de ses partisans; plusieurs de ses amis l'abandonnèrent, et se rangèrent du côté des brussiens.

Des prélats et des barons, fidèlement attachés au fils de Robert de Brus, étaient passés en France : ils avaient sollicité des secours de Philippe de Valois en faveur du jeune David. Philippe renouvela l'alliance qu'il avait

contractée avec le roi Robert de Brus : il envoya un corps de troupes en Écosse. Les brussiens se rassemblèrent au milieu de leurs montagnes; le lord André Murray, régent du royaume, venait de fuir sa captivité; il se mit à la tête des brussiens réunis; leurs enseignes flottèrent bientôt dans toutes les parties septentrionales de l'Écosse.

(1334) Balliol, ayant reçu d'Édouard un renfort considérable, parcourut l'Écosse occidentale : il fut près de se rendre maître du jeune Robert Steward du royaume et neveu du roi David. Édouard, ayant rejeté un plan de pacification proposé pour l'Écosse par des ambassadeurs de France, entra dans l'Écosse méridionale par la route de Carlisle à la tête des principaux nobles d'Angleterre, et d'un grand nombre de chevaliers étrangers commandés par le comte de Juliers. Une autre armée, sous les ordres de Balliol, y pénétra par le chemin de Berwick, et une flotte de cent soixante vaisseaux commença de croiser le long des côtes écossaises.

Les brussiens ne cherchèrent pas à combattre contre les corps d'Édouard et de Balliol en bataille rangée; ils se réfugièrent avec leurs effets les plus précieux dans des retraites presque inaccessibles situées au milieu des montagnes, des bois et des marais, toujours prêts à s'élancer sur les convois et les détachements de leurs ennemis. Édouard et Balliol ravagèrent tout le pays qu'ils traversèrent, et se réunirent à Perth : le jeune comte de Namur voulut aller les joindre à la tête d'un corps d'étrangers; le comte des Marches, celui de Murray, et sir Guillaume Douglas le surprirent dans un marais auprès d'Édimbourg, et l'obligèrent à se rendre à discrétion. Le comte de Murray, cédant à une générosité trop imprudente et à une grandeur d'âme chevaleresque que ses ennemis imitèrent bien mal, non seulement donna la liberté sans rançon au comte de

Namur, mais voulut le conduire lui-même, et veiller à sa sûreté jusques aux frontières de l'Angleterre. Attaqué à son retour par la garnison de Roxburgh, il fut fait prisonnier, et la liberté ne lui fut pas rendue.

Édouard détacha son frère Jean d'Eltham et sir Antoine Lucy pour aller ravager les comtés de Galloway, de Carrick, de Kyle et de Cuningham. Le comte des Marches et sir Henri Douglas voulurent les défendre; mais malgré leur valeur ils furent défaits.

(1335) Cet échec découragea plusieurs brussiens. Robert Steward et le comte d'Athole demandèrent la paix: l'hiver approchait; Édouard ne rejeta pas leurs propositions. Il fut convenu que les seigneurs écossais jouiraient d'une amnistie générale, de leurs terres, de leurs dignités, de leurs honneurs, des biens situés en Angleterre, qu'on avait confisqués sur eux, que l'Église et tous les bourgs d'Écosse conserveraient leurs franchises et leurs priviléges, et que les charges du royaume ne seraient données qu'à des Écossais. Le comte de Five et quelques autres seigneurs d'Écosse accédèrent à cet arrangement sous la condition que David de Brus succéderait de droit à Balliol; mais le régent André Murray ne prit aucune part à cette convention, que la plus grande partie des Écossais refusèrent de reconnaître. Conservant toujours l'espérance d'être secourus par la France, ils ne suspendirent pas un seul moment leurs hostilités contre les Anglais et les adhérents de Balliol; ils remportèrent même d'assez grands avantages pour qu'Édouard conclût une trève avec le régent, et lui donnât des sauf-conduits ainsi qu'à d'autres barons brussiens et à six commissaires du jeune roi David de Brus.

Ces barons et ces commissaires se réunirent à Newcastle pour traiter de la paix avec les envoyés d'Édouard: mais ils ne purent s'accorder. Le régent d'É-

cosse s'empara de plusieurs châteaux ; Édouard s'avança jusques à Perth, à la tête d'une armée ; les Écossais levèrent le siége de Stirling, et se retirèrent dans les bois, pour éviter une bataille générale. Édouard traversa le comté d'Athole, celui d'Aberdeen, celui de Murray, arriva sur les bords du golfe de Murray et de la mer du Nord, soumit Elgin, Inverness, parvint presque jusques à l'extrémité septentrionale de l'Écosse, et ne revint vers l'Angleterre qu'après avoir ravagé les campagnes, rasé des villes, détruit des châteaux, brûlé des maisons, laissé partout de hideux monuments de sa vengeance et des féroces usages militaires du siècle, pendant que son frère Jean d'Eltham, remplissait de carnage et d'horreur les comtés occidentaux de l'Écosse particulièrement attachés aux brussiens.

Tant de cruautés cependant furent vaines ; Édouard pouvait saccager mais non pas garder les comtés de l'Écosse. Les habitants du pays dont il venait d'être le fléau n'en détestaient que davantage et le guerrier barbare qui avait porté le fer et la flamme dans leur patrie, et le monarque qu'il voulait leur imposer.

Le roi d'Angleterre apprit d'ailleurs que Philippe de Valois venait de réunir deux puissantes armées, une de terre et l'autre de mer, pour secourir les Écossais ; le commandement de la flotte avait été donné au jeune roi David. Les vaisseaux français parcoururent la Manche ; les îles de Jersey, de Guernesey et de Whit furent ravagées ; un corps de troupes considérable menaçait d'envahir la Guyenne, et l'on préparait des armements considérables en Hollande, en Danemarck et en Norwége en faveur de l'Écosse. La position d'Édouard était critique ; il en vit le danger sans en être effrayé : il fit venir tous les vaisseaux qu'il put réunir dans le port de Bayonne ou dans les autres ports de ses états de France ; il se rendit à Nottingham, où le parlement fut convoqué. Voulant

conserver l'affection des Anglais, il proposa des lois somptuaires, et en même temps propres à favoriser les manufactures d'Angleterre; il fut défendu aux prélats et aux nobles d'avoir plus de deux services à leurs repas, excepté les jours de grandes fêtes; les fourrures et les étoffes de soie des manufactures étrangères furent interdites à ceux qui n'avaient pas cent livres de rente; l'usage des draps étrangers ne fut permis qu'aux membres de la famille royale. Le parlement satisfait accorde au monarque, non seulement un subside considérable, mais encore une augmentation de droits sur les laines des troupeaux si nombreux dans la Grande-Bretagne, et objets d'un commerce si important.

Le régent d'Écosse s'était remis en campagne d'abord après le départ d'Édouard; il avait repris plusieurs châteaux, notamment ceux de Dunotter, de Kinnet et de Lauriston. Jean d'Eltham était mort sur les bords de la rivière du Tay. Édouard se hâta de repartir pour l'Écosse; à peine parut-il à Perth que le régent, fidèle au plan que la sagesse avait inspiré aux écossais, se retira dans la vaste forêt de Platen. Édouard ne pouvant pas le suivre dans cet asile impénétrable à une armée ennemie, ravagea de nouveau le plat pays, et irrita les Écossais plus que jamais. Il chargea Geoffroy de Say un de ses amiraux, d'armer une flotte considérable; il engagea ses alliés le comte de Hainaut, de Hollande et celui de Juliers, à lui procurer de nouvelles alliances; il traita avec le duc d'Autriche, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége, et, pour attacher à ses intérêts le duc de Brabant, il consentit, malgré le grand intérêt qu'il devait prendre aux manufactures anglaises et le soin avec lequel il avait attiré dans la Grande-Bretagne des ouvriers des Pays-Bas, à laisser établir à Bruxelles un dépôt de laines d'Angleterre.

(1336) Édouard résolut bientôt après de poursuivre avec la plus grande vigueur la guerre contre Philippe;

mais ce n'était pas seulement pour repousser ses attaques; l'empêcher de secourir l'Écosse, et recouvrer les provinces de la Guyenne, dont les Français venaient de s'emparer; ses prétentions s'étaient bien agrandies. Vivement sollicité par le comte d'Artois, qui, dans ses complots parricides, avait juré la perte de Philippe, son roi et son beau-frère, il oublie qu'il a rendu hommage à Valois comme roi des Français, qu'il s'est reconnu son homme lige, qu'il a juré de lui être fidèle comme à son suzerain, et il se prépare à réclamer la couronne de France, malgré la loi des Francs-Saliens et la volonté de la nation française, si énergiquement et si souvent exprimée par les états généraux, et si vivement proclamée par le comte Robert d'Artois lorsqu'il était aussi bon Français qu'il était devenu citoyen indigne. Pressé cependant par le pape de s'arranger avec Valois, afin que ce monarque pût se mettre à la tête de la grande croisade que le pontife de Rome paraissait désirer ardemment, il envoie des ambassadeurs à la cour de Philippe : les conférences commencent; Valois exige que David de Brus soit rétabli sur son trône; Édouard jure de détruire l'Écosse entière plutôt que de consentir au rétablissement de David (1337).

Il conclut de nouveaux traités; il se lie avec le comte Palatin, les comtes de Gueldre, de Loos, de La Marck et plusieurs autres princes de l'empire germanique; l'empereur Louis de Bavière s'engage à lui fournir des troupes.

Le comte de Flandre était fidèle à Philippe; mais il avait irrité ses sujets en ordonnant ou permettant de nouvelles exactions; il avait été obligé de se réfugier en France. Gand s'était soulevé contre son prince avec la plupart des autres villes de la province. A la tête de l'insurrection des Gantois était un brasseur nommé Jacques d'Artevelle: cet homme, d'un génie entreprenant, aimé du peuple, assez riche pour entretenir autour de lui un grand nom-

bre de soldats dévoués, et prêt à tout sacrifier à son ambition, entretenait des émissaires dans la plupart des cités flamandes; les têtes de ceux qui voulaient s'opposer à ses desseins tombaient sous le fer de ses satellites, ou étaient livrées à la fureur du peuple. Plusieurs nobles, attachés à leur comte, avaient été bannis et leurs biens confisqués; personne n'osait plus résister à la volonté du tyran populaire. L'évêque de Lincoln et les autres ambassadeurs d'Édouard attirent dans le parti du roi d'Angleterre Artevelle, Gand, Bruges et Ypres; une flotte anglaise s'empare de deux bâtiments qui portaient l'évêque de Glascow, cent cinquante nobles écossais, une grosse somme d'argent et quelques troupes que Philippe envoyait aux brussiens: on massacre tous ceux qui montaient ces vaisseaux; les comtes de Derby et de Suffolk, plusieurs barons et chevaliers, cinq cents hommes d'armes et trois cents archers attaquent cinq mille guerriers du comte de Flandre dans l'île de Cadsant et les taillent en pièces. Édouard obtient des subsides extraordinaires; les prélats, les nobles et les possesseurs de francs-fiefs lui accordent la moitié de leurs laines, qu'il vend quatre cent mille livres sterling; on augmente d'ailleurs de deux schellings par tonneau de vin les droits ordinaires payés par les marchands étrangers; et le clergé consent à donner un second dixième de ses revenus.

Ces impôts sont énormes; et néanmoins ils ne peuvent suffire aux frais de l'armement ordonné par le roi et au paiement des sommes promises par les traités aux princes d'Allemagne.

Philippe, de son côté, confisque la Guyenne et le Ponthieu, emprunte de l'argent à plusieurs abbayes, et rassemble son armée et ses vaisseaux.

Édouard nomme son fils régent du royaume, met à la voile sur une flotte de trois cents bâtiments, entre dans l'Escaut, et descend à Anvers. Artevelle vient le join-

dre; il lui conseille de prendre le titre de roi de France, pour que les Flamands se croient obligés de le suivre contre leur comte, et se regardent comme dispensés de payer les deux millions de florins qu'ils se sont engagés à faire remettre au pape s'ils faisaient la guerre au monarque français: Édouard adopte son avis; il ordonne à l'archevêque de Cantorbéry, à l'évêque de Durham et à trois autres ambassadeurs qu'il avait envoyés à Paris, par déférence pour le pontife de Rome, de ne rien faire qui pût être considéré comme une reconnaissance du titre royal de Philippe de Valois; et il désavoue l'hommage qu'il a rendu à Philippe, comme dicté à un prince mineur par la crainte de perdre la Guyenne.

Les alliés diffèrent cependant de remplir leurs engagements. Son cousin germain Jean, duc de Brabant, paraît peu disposé à se mettre en campagne: Édouard lui accorde de grands priviléges pour le commerce; Jean lui promet de renoncer à toute alliance avec Philippe et réunit ses guerriers; les autres alliés rassemblent aussi leurs troupes; mais, soumis à l'autorité impériale, ils veulent avoir obtenu, avant de commencer la guerre, la sanction du chef suprême de l'empire.

Édouard va trouver à Coblentz l'empereur Louis V de Bavière. Louis monte sur le trône impérial qu'on élève au milieu de la grande place; il condamne Philippe de Valois à restituer les terres et les villes dépendantes de l'empire pour lesquelles Philippe n'a pas rendu hommage dans les délais prescrits; il adjuge à Édouard la Normandie, l'Aquitaine et l'Anjou, comme anciens domaines de la couronne d'Angleterre; il déclare que le royaume de France tout entier appartient à Édouard comme au fils et à l'héritier d'Isabelle; il le nomme vicaire général de l'empire dans les Pays-Bas ainsi que dans les provinces situées entre Cologne et la mer; il ordonne

à tous les vassaux de la couronne germanique, dont les fiefs sont situés dans ces contrées, de suivre Édouard dans la guerre qu'il va entreprendre contre Philippe de Valois, *soi-disant roi de France.*

Cependant le trésor du roi d'Angleterre était déjà épuisé, et la guerre n'était pas encore commencée. La princesse Marguerite, fille du duc de Brabant, avait été fiancée avec Édouard, duc de Cornouailles et fils du roi; le monarque avait touché cinquante mille livres sterling que le duc de Brabant avait avancées pour la dot de Marguerite; et néanmoins il fut obligé d'emprunter de très-grosses sommes à un intérêt très-onéreux, et même à mettre en gage les joyaux de la reine pour la sûreté des paiements: ces opérations l'empêchèrent de se mettre en campagne avant les derniers jours de septembre; il partit enfin de Valenciennes, et ravagea le Cambresis (1339). Le comte d'Artois, emporté par sa haine parricide, parcourut, le fer et la flamme à la main, la Thiérache et le Laonnais; Édouard, entra dans le Vermandois; les comtes de Hainaut et de Namur déclarèrent qu'ils ne voulaient pas le suivre au-delà du territoire de l'empire, et se retirèrent avec leurs troupes. Édouard, malgré la diminution de ses forces, commença le siége de Cambrai; mais il l'abandonna bientôt pour aller au devant de Philippe: les deux rois se rencontrèrent auprès de la Capelle et d'un endroit nommé *Vironfosse*. Édouard offrit la bataille; Philippe était près de l'accepter; le duc de Bourbon, les autres princes et les conseillers du monarque les plus éclairés et les plus fidèles l'engagèrent à la refuser; Édouard décampa; Philippe ne le poursuivit pas, plaça de fortes garnisons dans les places frontières, et repartit pour Paris. Édouard congédia les Allemands et se retira à Bruxelles avec ses propres troupes.

Rien ne l'avait dédommagé des grandes dépenses qu'il

avait faites pour son armement et pour ses alliances; il n'attendait aucune nouvelle somme d'Angleterre, et il devait, en Flandre ou en Brabant, trois cent mille livres sterling, qu'il avait promis, sur son honneur, de payer avant son retour en Angleterre. Plusieurs comtés de la Grande-Bretagne étaient en proie à des bandes de brigands; le régent d'Écosse avait réduit toutes les places fortes situées au nord de Tay, et défait un corps de quatre mille Anglais; Guillaume Talbot et lord Richard Montague avaient été battus dans le comté d'Angus; Talbot avait été fait prisonnier; Robert Steward, nommé régent à la place de sir André Murray, que la mort venait d'enlever aux Écossais, s'était emparé de la ville de Perth et du château de Couper; il ne restait de places importantes à Balliol qu'Édimbourg et Stirling; et les Écossais venaient de ravager les comtés septentrionaux de l'Angleterre. Édouard fit demander au parlement de nouveaux subsides; les comtes et les barons consentirent à donner le dixième de leurs blés et de leurs troupeaux; mais les chevaliers des comtés déclarèrent qu'ils ne pouvaient faire une semblable concession qu'après avoir consulté leurs commettants: malgré ce retard, les alliés d'Édouard le pressaient de leur faire compter ce qu'il leur avait promis; désirant vivement de les calmer, il donna quinze cents livres de rente au duc de Brabant, et promit un comté anglais au marquis de Juliers.

Il fit une alliance plus étroite que jamais avec les Flamands, qu'il devait aider à reprendre Lille, Douai et Béthune, cédées dans le temps à Philippe, comme gage de leur fidélité; et malgré l'embarras de ses finances, il écartela les armes d'Angleterre avec celles de la France, substitua le grand sceau du roi des Français à celui du duc d'Aquitaine, et prit pour devise *Dieu et mon droit*.

A peine revenu en Angleterre, il tint à Westminster un parlement dont les délibérations furent remarquables: on accorda au monarque, pour deux ans, le neuvième des toisons et des agneaux des prélats, des comtes, des barons, des possesseurs de francs-fiefs, des vassaux du royaume; le neuvième des effets et marchandises des citoyens et bourgeois; le quinzième du mobilier des commerçants et de ceux qui habitaient au milieu des forêts et des pays incultes, et enfin un droit de quarante schellings par sac de laine et par chaque *last* de cuir. On confirma les deux grandes chartes ainsi que les priviléges et les franchises des bourgs. L'uniformité des poids et mesures fut établie pour tout le royaume; on fit des règlements pour réprimer les vexations des geôliers envers les prisonniers, prévenir les trop longs délais dans les procédures, obvier aux fraudes des shérifs; et le parlement déclara que le royaume d'Angleterre ne devait aucune soumission à Édouard en sa qualité de roi de France, et ne pouvait dépendre de la France en aucune manière.

(1340) Les Français venaient de remporter un avantage considérable auprès de Lille; le comte de Salisbury et le fils aîné du comte de Suffolk avaient été faits prisonniers. Édouard apprend que Philippe est à la tête d'une nombreuse armée sur les frontières des Pays-Bas et qu'une flotte de quatre cents vaisseaux, montée par des Normands, des Picards et des Génois, l'attend vers les côtes de Flandre pour le faire prisonnier; il rejette les conseils de son chancelier l'évêque de Chichester, qui veut l'empêcher de partir avant d'avoir réuni une flotte considérable; le chancelier lui renvoie les sceaux: deux de ses amiraux le conjurent aussi de différer son départ; il cède à leur avis, remet les sceaux à l'évêque, rassemble deux cent soixante vaisseaux, emprunte vingt mille marcs de la ville de Londres, et s'embarque avec un grand nombre de nobles, d'hommes d'armes et d'archers.

Il découvre les pavillons et les banderoles de la flotte française auprès du port de L'Écluse. Les Français se rangent en bataille, et forment trois grandes divisions : il divise comme eux son armée navale en trois corps ; il ordonne qu'on remorque ses vaisseaux pour gagner le vent, et le combat commence.

On fait de part et d'autre des prodiges de valeur ; les vaisseaux vont à l'abordage ; on se bat homme à homme avec une ardeur sans cesse renaissante ; la bataille dure neuf heures. Édouard combat en héros : blessé à la cuisse, il ne cesse de donner des ordres, et d'encourager ses guerriers. Malgré tous ses efforts et l'agilité de ses vaisseaux, plus faciles à gouverner que les caraques montées par les Français, la victoire est encore incertaine ; mais une division commandée par le lord Morley et à laquelle se sont réunis les vaisseaux flamands, se précipite sur la flotte française, et cette dernière attaque fait triompher Édouard : la victoire est complète ; plus de vingt-cinq mille Français périssent les armes à la main ; un grand nombre de vaisseaux de Philippe sont pris, coulés bas ou brûlés. Le vainqueur descend à L'Écluse, et va à Gand joindre la reine qui venait de donner le jour, sous les plus brillants auspices, à Jean, duc de Lancastre.

Cette victoire célèbre de L'Écluse donne une audace nouvelle aux Anglais et à leurs alliés ; Édouard forme deux armées. Le comte d'Artois, à la tête de soixante mille Flamands ou archers anglais, va investir Saint-Omer, dont la garnison était commandée par le comte d'Armagnac et par Eudes IV, duc de Bourgogne, qui avait hérité avec sa femme, fille de Jeanne, du comté de Bourgogne et de celui d'Artois. Le roi dirige la seconde armée, beaucoup plus nombreuse que la première, et va faire le siége de Tournai (1340). A peine le comte d'Artois paraît-il devant Saint-Omer qu'une de ces terreurs imprévues que les causes les plus légères ont si souvent

imprimées aux hommes les plus valeureux saisit les Flamands et les disperse. Les Anglais avaient fait plusieurs descentes en Normandie, et brûlé la ville de Tréport. Le prince Jean, fils de Philippe de Valois, et duc de Normandie, avait, de son côté, mis en cendres la capitale du Hainaut. Il assiège le château fort de Trin-l'Évêque, situé près de Cambrai; il emploie des canons et des caronades, ces nouvelles et terribles machines, destinées à déplacer les forces des peuples et à changer la face des empires: entraîné par les barbares habitudes militaires du quatorzième siècle, il ne se contente pas de faire tonner contre les remparts du château fort les nouvelles foudres de la guerre; il fait jeter par-dessus ces mêmes remparts, et par le moyen d'*engins* ou machines particulières de projection, les cadavres des chevaux et des autres animaux qui étaient morts dans son camp, et l'infection que repandent ces corps corrompus et putréfiés oblige la garnison à se rendre.

Cependant la garnison de Tournai se défend avec un grand courage, et Philippe s'approche pour la secourir. On voyait dans son armée le roi d'Écosse, David de Brus; Philippe, roi de Navarre; Jean, roi de Bohême; le duc de Lorraine, celui de Bretagne; l'évêque de Liége, qui avait embrassé le parti des Français, ceux de Metz et de Verdun; les comtes de Bar, de Montbéliard et de Savoie. Le duc de Bourbon, fidèle compagnon de son cousin et de son roi, conseille à Philippe de ne pas hasarder d'événement décisif, mais de serrer de près l'ennemi, de le harceler sans cesse, de lui couper les vivres, d'enlever ses détachements: l'avis de ce sage et valeureux guerrier est suivi par Philippe; l'armée d'Édouard dépérit de jour en jour; il sait qu'il va être obligé de lever le siége de Tournai comme il a levé celui de Cambrai: il envoie un cartel à Philippe auquel il ne donne que le titre de *Philippe de Valois*; il le défie à un duel ou à un

combat de cent chevaliers à la tête desquels il combattrait, contre cent chevaliers que Philippe commanderait en personne, ou à une bataille générale. « Vous avez » oublié, lui répond Philippe, que vous écriviez à » votre roi: on ne peut provoquer son suzerain à un » combat singulier: j'accepterai néanmoins le duel avec » vous si la couronne d'Angleterre doit être, comme » celle de France, le prix de la victoire. » Quelle supériorité avaient alors les idées chevaleresques sur les vrais principes des droits des peuples et de la nature des gouvernements!

Édouard garde le silence; mais les fatigues, la disette et la désertion continuent d'affaiblir son armée: sa belle-mère, Jeanne de Valois, sœur de Philippe et comtesse douairière du Hainaut, conçoit le projet de réconcilier son frère et son gendre, sort du couvent de Fontenelle et parvient à obtenir une trève d'un an.

Des commissaires se réunissent à Arras pour travailler à la paix; le duc Louis de Bourbon, aussi habile négociateur que brave capitaine, s'y rend de la part de Philippe; mais, malgré ses efforts, il ne peut parvenir qu'à faire prolonger la trève.

Philippe profite de cette suspension d'hostilités pour diminuer le nombre des alliés d'Édouard: il détache des intérêts de son ennemi non seulement le comte de Hainaut, mais encore l'empereur et les princes d'Allemagne, dont les états avaient fourni tant de guerriers aux Anglais.

Jean-le-Bon, duc de Bretagne et issu de la branche royale de Dreux, venait de mourir sans enfants: il avait marié Jeanne, dite la Boiteuse et fille de Guy, un de ses frères mort avant lui, avec Charles de Blois, neveu par sa mère du roi des Français. Les états de Bretagne avaient, sur sa proposition, reconnu Charles de Blois pour son héritier; mais le duché avait été réclamé par

un fils d'un frère cadet de Jean-le-Bon et de Guy. Ce jeune prince se nommait le comte de Montfort, et avait épousé une autre Jeanne, princesse de Flandre.

A peine Jean-le-Bon eut-il cessé de vivre que le comte de Montfort s'empara de ses trésors, gagna plusieurs des principaux seigneurs bretons, prit hautement le titre de duc de Bretagne, réclama des secours du roi d'Angleterre, et peut-être même se déclara secrètement vassal d'Édouard. La cour des pairs de France le somma de paraître devant elle : il se présenta à la tête de quatre cents nobles (1341), mais disparut avant le jugement qui adjugea le duché à Jeanne, comtesse de Blois.

Les partisans des deux rivaux avaient pris les armes; Philippe envoya son fils le duc de Normandie au secours de son neveu Charles, et le roi d'Angleterre fit passer des troupes au comte de Montfort.

Tout l'héroïsme de la chevalerie se déploie dans cette guerre : les chevaliers des deux partis renouvellent dans les campagnes de la Bretagne tous les faits d'armes merveilleux, tous les prodiges de valeur qui avaient répandu tant d'éclat sur les plus fameux paladins et sur les plus valeureux des croisés armés pour la conquête de la terre sacrée. Pourquoi la férocité des guerriers du quatorzième siècle a-t-elle terni tant de courage, de loyauté, de grandeur d'âme?

La guerre de Bretagne a aussi ses héroïnes comme celles de Syrie et de la Palestine. Pierre, duc de Bourbon, digne fils de Louis Ier, son frère Jacques de Bourbon, comte de La Marche, et le comte d'Alençon avaient accompagné le jeune duc de Normandie; l'armée royale assiége Nantes, et la prend; le comte de Montfort, fait prisonnier, est conduit à Paris et renfermé dans la tour du Louvre : sa femme Jeanne de Flandre se retire dans la ville d'Hennebond; Charles de Blois l'assiége : Jeanne

repousse toutes ses attaques avec la plus grande intrépidité. A son exemple, les femmes et les filles d'Hennebond pansent les blessés, soignent les malades, portent sans crainte des rafraîchissements aux guerriers qui combattent sur la brèche. Jeanne, pendant un assaut, aussi calme que brave, remarque qu'une partie des soldats préposés à la garde du camp ennemi ont quitté leur poste : elle se met à la tête de trois cents cavaliers, sort par une porte opposée à l'attaque, fond sur le camp de Charles de Blois, renverse tous les obstacles, met le feu aux tentes ennemies, force les assaillants à courir à la défense de leur camp embrasé, reprend victorieuse le chemin de la ville, est coupée par un corps supérieur, ordonne à ses guerriers de se disperser, et de se réunir ensuite dans une ville voisine, se présente peu de temps après devant les retranchements des assiégeants, les force, et rentre triomphante dans Hennebond. La place cependant est attaquée avec plus d'ardeur; des machines plus puissantes ébranlent les murailles; les brèches s'élargissent; le découragement s'empare des habitants : ils demandent à capituler. La comtesse leur rappelle en vain qu'elle attend à chaque instant du secours; les assiégés ne voient que le danger qui les menace; les assiégeants leur accordent des conditions avantageuses; on va les signer : la comtesse désespérée s'élance au plus haut d'une tour très-élevée; elle porte sur la mer ses regards inquiets, aperçoit plusieurs voiles dans le lointain, descend, transportée de joie, s'écrie : *Voilà le secours, nous sommes sauvés*, court au port, reçoit les Anglais, sort des murs à leur tête, détruit les travaux, brûle les machines, met en fuite les assiégeants, et délivre la ville.

Charles de Blois était soutenu par toutes les forces de la France; la comtesse ne recevait d'Édouard que de faibles secours : elle passe en Angleterre. Un grand

nombre de chevaliers anglais veulent la suivre au milieu des combats; Édouard y consent; et c'est le comte d'Artois qui doit commander cette troupe d'élite. La comtesse, Robert d'Artois et leurs chevaliers s'embarquent : ils rencontrent une flotte française; le combat s'engage avec violence; Jeanne, par sa valeur, donne l'exemple aux plus braves : la tempête sépare les deux flottes, les écarte l'une de l'autre, et les Anglais parviennent à débarquer.

Le comte d'Artois emporte Vannes d'assaut; quatre chevaliers de la garnison échappent au carnage, rassemblent plusieurs guerriers, et viennent attaquer la ville. Les brèches n'étaient pas réparées ; ils pénètrent dans la place. D'Artois défend vaillamment sa conquête : mais, blessé dangereusement, il ordonne qu'on le transporte en Angleterre; il y meurt loin de la patrie qu'il a voulu soumettre à l'étranger; il subit un grand et juste supplice; il prévoit le terrible jugement de la postérité.

Lorsque Édouard était revenu dans la Grande-Bretagne, après avoir laissé en Flandre Henri de Lancastre, comte de Derby, comme caution des paiements qu'il devait faire à ses alliés, il avait privé de leurs emplois le chancelier, le trésorier, le garde-du-sceau privé, les shérifs des comtés, les collecteurs de taxes, plusieurs autres officiers, et établi une commission pour rechercher toutes les malversations qui avaient pu avoir lieu dans la perception et l'administration des revenus publics. Bientôt après il appela auprès de lui Jean Strafford, archevêque de Cantorbéry : il voulait que ce prélat, chargé de faire payer les dettes contractées par le monarque envers les villes et les marchands de Flandre et du Brabant, lui rendît compte de la conduite de ceux à qui il avait donné l'ordre d'exécuter à ce sujet les intentions du roi. L'archevêque, au lieu de

se rendre à la cour, assembla dans la cathédrale le clergé et des laïques, donna les plus grands éloges à la conduite de l'un de ses prédécesseurs, Thomas Becquet, déclara qu'à son exemple il soutiendrait les droits du clergé, prononça une sentence d'excommunication contre tous ceux qui, violant les libertés de l'Église, saisiraient les personnes, les terres ou les effets du clergé, et écrivit au roi pour l'exhorter à convoquer les prélats et les pairs d'Angleterre, qui ordonneraient une enquête au sujet de l'emploi des revenus publics.

En vain Édouard le fit-il presser de venir auprès de lui; en vain, pour dissiper toutes ses craintes apparentes ou réelles, lui envoya-t-il un sauf-conduit: l'archevêque non seulement n'obéit pas, mais encore manda à ses suffragants de publier ses censures, et défendit aux membres du clergé de payer le neuvième accordé par le parlement, attendu qu'ils avaient eux-mêmes accordé au roi le dixième de leurs revenus.

Édouard écrivit aux prélats pour leur défendre de publier les censures de l'archevêque (1341).

Des marchands du Brabant, munis d'un pouvoir de leur duc, sommèrent le prélat de se présenter devant la cour ducale de leur prince, d'y répondre au sujet des dettes qu'il avait été chargé de faire payer, et de demeurer en otage dans les Pays-Bas jusques au moment où elles seraient acquittées. Strafford, du haut de sa chaire épiscopale, osa traiter la lettre adressée par le roi aux prélats de libelle scandaleux, publia une apologie de sa conduite, et, ce qui est remarquable, compta parmi les services qu'il avait rendus au royaume trente-deux voyages qu'il avait faits à ses dépens sur le continent. Le roi, oubliant cette dignité royale à laquelle il s'était très souvent montré si attaché, répondit à l'apologie, la traita de fausse et d'insolente, et, reprenant ensuite son rôle de monarque, non seulement défendit

à l'archevêque ainsi qu'à tous les autres prélats de publier des censures semblables à celles que leurs prédécesseurs s'étaient permises contre les prérogatives du trône, mais encore fit sommer le primat de paraître devant la cour de l'échiquier, chargée de prononcer sur les affaires relatives aux finances.

L'archevêque ne voulut reconnaître que la juridiction des lords spirituels et temporels assemblés en parlement; le roi convoqua à Westminster ce parlement réclamé par l'archevêque. Le prélat, muni d'un sauf-conduit, arriva accompagné d'une suite nombreuse d'évêques et d'autres ecclésiastiques : on lui remit une copie des accusations portées contre lui devant la cour de l'échiquier; il promit de les examiner. Il voulut prendre sa place de premier pair du royaume; mais on ne voulut pas le lui permettre avant qu'il eût répondu aux accusations dirigées contre lui : tenant alors sa grande croix archiépiscopale, il déclara sa résolution de soutenir les droits de l'Église, et sortit de l'enceinte.

Le parlement décida solennellement que les pairs du royaume ne pouvaient être jugés que par leurs pairs, et en parlement; que leurs bénéfices, terres et effets ne pourraient être saisis, ni leurs personnes arrêtées pour aucune cause relative aux offices qu'ils tiendraient de la couronne, sauf les droits du roi et des parties; mais que les pairs qui seraient shérifs ou fermiers des comtés, ou qui auraient reçu de l'argent ou des effets pour le roi, en rendraient compte par eux-mêmes ou par leurs procureurs devant les cours ou juridictions ordinaires.

L'archevêque déclara qu'il était prêt à répondre au parlement; il fit sa soumission au roi dans la chambre nommée *chambre peinte*; on lui promit de l'entendre lorsque les grandes affaires de l'état seraient réglées, et on lui permit de reprendre sa place : mais le temps de Thomas Becquet n'était plus. L'archevêque s'efforça de

recouvrer les bonnes grâces du roi; il y parvint, et son procès fut annulé.

Le clergé néanmoins s'empressa de profiter de l'embarras extrême dans lequel étaient les finances d'Édouard pour accroître sa puissance; il ne voulut consentir aux subsides dont Édouard avait un besoin si pressant qu'aux conditions suivantes: les membres du clergé seront exempts de la saisie de leurs personnes, de celle de leurs effets, et des amendes ordonnées par des juges séculiers sans le concours des juges ecclésiastiques; les officiers du roi ne pourront entrer dans leurs églises, dans leurs maisons ni dans leurs granges; les affaires relatives aux usuriers, au change d'argent; à la reddition des comptes testamentaires ou matrimoniaux ne ressortiront que de la juridiction ecclésiastique. La superstition n'était plus assez forte pour soutenir de pareilles prétentions; mais cette même opinion était trop peu favorable à la guerre contre la France pour s'opposer aux efforts des prélats. Édouard fut obligé de céder: il revêtit du grand sceau le statut qui consacrait les prérogatives réclamées par le clergé, et il ne fit qu'un acte illégal et dont ses conseillers auraient dû être punis en déclarant nul, dans un grand conseil tenu quelque temps après la clôture de la session parlementaire, un statut adopté par le parlement et devenu loi de l'état.

Ce parlement, dont il viola ainsi les prérogatives, lui avait accordé un subside digne d'une attention particulière; il lui avait donné vingt mille sacs de laine qui devaient être transportés en Flandre avant la saint Michel, époque après laquelle personne ne pouvait envoyer de la laine dans cette même Flandre, sous peine d'en payer trois fois la valeur, et même de perdre un membre ou la vie.

Mais les fonds que produisit ce monopole arrivèrent trop tard. L'empereur Louis, ne recevant pas du roi

d'Angleterre les sommes qu'il lui avait promises, gagné par l'or de la France et entraîné par les conseils de sa femme, nièce de Philippe de Valois, ôta le vicariat de l'empire à Édouard, et se lia avec le roi des Français. L'archevêque de Mayence, celui de Cologne et d'autres princes de l'empire embrassèrent aussi le parti de Philippe; et le pape ayant ménagé un arrangement entre l'archevêque de Cambrai et le comte de Hainaut, la garnison française sortit de cette ville, et le duc de Brabant, le duc de Gueldre, le marquis de Juliers et d'autres princes n'eurent plus de prétexte pour faire la guerre contre la France, et refusèrent de continuer leur alliance avec le roi d'Angleterre, à moins qu'on ne leur comptât des sommes que le monarque anglais n'était plus en état de leur faire payer.

De nouveaux succès des Écossais obligèrent d'ailleurs Édouard à porter la guerre vers l'Écosse; il rassembla soixante mille hommes à Newcastle, et mit en mer une flotte nombreuse. De si grands préparatifs alarmèrent le régent Robert Steward, Guillaume Douglas et plusieurs autres barons écossais; ils envoyèrent des ambassadeurs à Édouard; ils demandèrent une trève de six mois; ils promirent même de se soumettre à son gouvernement si, avant le premier mai, David de Brus ne leur amenait pas un puissant secours.

Une tempête très-violente venait de détruire ou de disperser les vaisseaux sans lesquels l'armée d'Édouard devait manquer de provisions dans les contrées incultes ou ravagées où il voulait la faire pénétrer: le roi d'Angleterre consentit à la trève.

Peu de temps après, David de Brus arriva en Écosse. Des rivalités et des haines particulières firent naître de déplorables discordes parmi les Écossais, et ensanglantèrent leurs vallées et leurs montagnes. David de Brus désira de suspendre les hostilités contre l'Angleterre;

Édouard fut bien aise de pouvoir s'occuper avec plus de succès des affaires de Bretagne : on consentit à une trève de deux ans.

Édouard partit pour le continent, débarqua auprès de Vannes, déclara qu'il n'arrivait pas comme ennemi de la France, mais comme allié du comte de Montfort, bloqua la ville, prit quelques autres places, et s'avança vers Nantes dans l'espérance de combattre Charles de Blois avant que ce prince eût reçu les secours que le roi de France lui avait promis; il mit le feu aux faubourgs, et rangea son armée en bataille. Charles de Blois eut la sagesse de refuser le combat; Édouard retourna sous les murs de Vannes, qui était toujours bloquée. Le duc de Normandie, à la tête de quarante mille hommes et aidé des conseils du duc de Bourbon, parut bientôt auprès des Anglais fortement retranchés. Les Français se retranchèrent aussi, et les deux armées demeurèrent en présence pendant une partie de l'hiver : l'une et l'autre souffrirent beaucoup des rigueurs d'une saison qui devint très-froide; mais celle d'Édouard manqua d'ailleurs de provisions. Louis de La Cerda d'Espagne, à la tête de cent galères et de trente vaisseaux, croisait sur la côte et interceptait toutes les communications de l'armée anglaise avec les bâtiments chargés de lui apporter des vivres et des secours. Deux cardinaux arrivèrent, chargés par le nouveau pape Clément VI de réconcilier Charles avec Montfort, ou plutôt Philippe avec Édouard : on signa une trève pour trois ans. Il fut convenu par cet arrangement, que l'on a reproché à Valois en l'accusant de n'avoir pas su profiter des faveurs de la fortune, que le pontife de Rome serait médiateur entre les contendants comme un particulier et un ami commun; que la ville de Vannes serait en séquestre entre les mains des deux légats, qui pourraient en disposer après l'ex-

piration de la trêve; que les Flamands seraient absous des censures du siége apostolique; que les prisonniers qui paieraient leur rançon seraient rendus de part et d'autre.

Édouard eut beaucoup de peine à regagner les côtes de l'Angleterre; le vaisseau qu'il montait fut agité par la tempête pendant plusieurs semaines, et il fut plusieurs fois en danger de périr (1343).

Le parlement s'assembla à Westminster pour s'occuper de la trêve qui venait d'être conclue, de la paix, de l'état de la nation et de la conduite du gouvernement; les prélats et les barons se réunirent dans la chambre blanche; les chevaliers des divers comtés et les députés des communes délibérèrent dans la chambre peinte: la trêve fut approuvée comme honorable et avantageuse; le parlement témoigna le désir de la voir remplacée par un traité de paix conclu à des conditions raisonnables, mais promit de soutenir son roi par les plus grands efforts si ce traité lui était refusé. On défendit l'importation de la monnaie étrangère à bas titre; on prescrivit une refonte des monnaies; on ordonna la fabrication de florins d'or et de sterlings d'argent semblables à ceux de la Flandre, avec laquelle on avait de si grands rapports commerciaux; et le roi écrivit au nouveau pape et aux cardinaux pour les engager à faire cesser les actes nommés *provisions*, et les autres usurpations du siége apostolique, qui appauvrissaient le royaume et irritaient le peuple.

Mais de quelle indigne trahison et de quelle tyrannie va se rendre coupable un descendant de saint Louis! Il semble que Valois n'a consenti à la trêve que pour satisfaire sa vengeance: il annonce un superbe tournoi; il veut que rien ne manque à la pompe des noces de son second fils Philippe avec Blanche, fille posthume de Charles-le-Bel. Les grands seigneurs de

France et des pays étrangers y accourent; Olivier de Clisson et dix autres barons de Bretagne veulent se distinguer dans cette fête, et arrivent à Paris sans méfiance et sans crainte : Valois les fait arrêter ainsi que trois chevaliers normands, soupçonnés d'avoir voulu faire duc de Normandie, sous la suzeraineté d'Édouard, Godefroi d'Harcourt, les condamne, sans l'intervention d'aucun tribunal, sans observer aucune forme judiciaire, sans les avoir entendus, et les fait jeter nus sur une charrette, et monter sur un échafaud où leurs têtes tombent sous le fer des bourreaux.

Jeanne de Belleville, épouse d'Olivier de Clisson, apprend la mort de son mari : elle ne respire que vengeance; elle rassemble quatre cents hommes; elle va vers un château fort qui tenait pour Charles de Blois; laissant sa troupe en embuscade, elle s'approche des portes avec quarante hommes : le châtelain ignorait l'assassinat de Clisson; il croit Jeanne de Belleville en partie de chasse; le pont-levis se baisse : un cor donne le signal à la troupe embusquée; elle accourt; le château est pris et la garnison passée au fil de l'épée. Jeanne s'embarque ensuite, court la mer, immole aux mânes de son mari les marchands français qu'elle rencontre; et, après avoir conjuré le ciel de faire retomber sur la tête de Philippe tout le sang qu'elle a versé, elle se retire à Hennebond avec son jeune fils, nommé Olivier comme son père, et qui devait acquérir un jour tant de gloire.

Les esprits d'un grand nombre de Bretons s'aigrissent plus que jamais; le baron de Lohéac abandonne les bannières de la France; les habitants de Vannes chassent la garnison établie par les légats du pape, et se déclarent pour le comte de Montfort.

Édouard, pour augmenter le nombre de ses partisans et inspirer une nouvelle ardeur à ses chevaliers, avait fait publier dans toutes les parties de l'Europe qu'il

tiendrait *une table ronde* à Windsor, à l'imitation du roi Arthur et de plusieurs autres monarques anglais; il avait fait construire une immense rotonde, où trois cents chevaliers et un grand nombre de dames avaient assisté au banquet royal : il parle avec une grande chaleur, dans le premier parlement qu'il convoque après cette solennité, des actes cruels de Philippe, obtient des subsides considérables, rassemble un grand nombre de guerriers, joint à ses vaisseaux un grand nombre de galères génoises, fait parvenir des troupes à la comtesse de Montfort, charge le jeune comte de Salisbury de se joindre à Balliol pour défendre les frontières septentrionales de l'Angleterre contre les Écossais alliés de Philippe, envoie en Guyenne, sous les ordres des comtes Derby et d'Arundel, cinq cents chevaliers, deux mille archers et un gros corps d'infanterie, et croit devoir rompre la trève.

Philippe, aussi imprudent que tyrannique, avait pris bien peu de précautions pour défendre ses états contre un prince aussi entreprenant qu'Édouard; le comte Derby s'empare de Bergerac sur la Dordogne, malgré tout le courage de Bernard, comte de l'Ile-Jourdain. Bernard rassemble douze mille hommes, investit Auberoche, en ruine les fortifications. Derby part de Bordeaux pendant la nuit avec un corps de lanciers et d'archers, et tombe si à l'improviste sur les Français que le comte de l'Ile, celui de Périgord et celui de Valentinois sont faits prisonniers dans leurs tentes; le comte de Comminges rallie une partie de l'armée française et s'avance contre les Anglais: Derby l'attaque avec vivacité; il est reçu avec une valeur égale. La bataille devient furieuse; les succès sont égaux des deux côtés; mais la garnison anglaise d'Auberoche fait une sortie, se jette sur l'arrière-garde française et décide la victoire; un grand nombre de Français sont tués ou faits prisonniers.

Derby soumet ensuite plusieurs villes et châteaux forts; et, de toutes les places qu'il attaque, celle de Blaye, défendue par Guillaume de Rochechouart et Guichard d'Angle, est la seule à la conquête de laquelle il soit obligé de renoncer (1345).

Les Anglais victorieux menaçaient toutes les provinces françaises situées au midi de la Loire : Philippe effrayé eut recours au duc de Bourbon. La grandeur du danger et l'estime qu'il avait pour son cousin le portèrent à donner à Bourbon les plus grands pouvoirs qu'un monarque puisse confier; non seulement le duc reçut l'autorité nécessaire pour lever de l'argent et des troupes, mais encore le roi lui conféra le droit d'accorder des lettres de grâce, de légitimation et d'anoblissement, de donner des franchises et des priviléges aux villes et aux communautés, d'établir des foires, d'évoquer à lui les affaires civiles et les procès criminels.

Il est à remarquer que plusieurs autres lieutenants du roi, que l'on nommait *capitaines souverains*, furent investis du pouvoir suprême comme le duc de Bourbon. Si les progrès de l'industrie et du commerce n'avaient pas déjà donné une grande force aux villes et à un grand nombre d'habitants des campagnes, un de ces capitaines souverains, doué d'un grand caractère, aurait pu perpétuer sa puissance, étouffer le pouvoir royal sous une féodalité renaissante, et perdre la monarchie fondée par Hugues Capet; les institutions de Louis VI, de saint Louis et de Philippe-le-Bel sauvèrent la couronne de Philippe de Valois.

Le duc de Bourbon usa de sa vice-royauté en Français dévoué et en sujet fidèle : il arriva à Cahors sans troupes, sans argent, et n'ayant pour lui que son nom, sa renommée, sa sagesse et son intrépidité; ne négligeant rien de ce qui était en son pouvoir pour calmer les ressentiments des nobles et des peuples, il racheta Roger de Comminges

et plusieurs autres barons faits prisonniers au combat d'Auberoche. A sa voix l'amour de la patrie se ralluma dans tous les cœurs; il réunit autour de lui les nobles et tous les autres Français en état de combattre; il leur donna des armes, leur parla, les remplit d'enthousiasme, reprit toutes les places situées sur la Dordogne, et se préparait à faire le siége de Bordeaux lorsque le duc de Normandie désira de l'avoir auprès de lui pour le siége de l'importante ville d'Aiguillon, située au confluent du Lot et de la Garonne.

Mais quelle puissante diversion va appeler en Normandie les armes françaises! Jean de Montfort s'était échappé de la prison du Louvre, déguisé en marchand; il avait reconnu Édouard comme roi de France, pris Dinan, et cessé de vivre à Hennebond, où il était mort d'une fièvre violente. Le comte de Northampton avait défait Charles de Blois, et pris d'assaut Roche-Darien; Godefroi d'Harcourt qui avait été banni de France pour avoir tiré l'épée contre le maréchal de Bricquebec en présence de Philippe, et dont les amis avaient péri sous la hache des bourreaux, était passé en Angleterre, y avait rendu hommage à Édouard, pour ses terres de Normandie; et, brûlant du désir de se venger de Philippe, avait juré de mourir pour le roi de la Grande-Bretagne. Édouard avait publié un manifeste, déclaré Philippe son mortel ennemi, infracteur de la trève, usurpateur de la couronne de France, et il était descendu à L'Écluse avec un gros corps de troupes et son fils le prince de Galles. Les députés des principales villes de Flandre y étaient venus auprès de lui: Artevelle, tout dévoué à Édouard, leur avait proposé d'ôter le gouvernement de leur paroisse à leur comte s'il ne voulait pas renoncer à son alliance avec Philippe, et de donner la souveraineté de leur pays au prince de Galles, dont le père érigerait leur comté en duché, et ferait fleurir

leur commerce au-dessus de celui des autres nations de l'Europe; les députés, en demandant de consulter leurs commettants, n'avaient pu cacher le ressentiment que leur avait inspiré la proposition d'Artevelle; de retour à Gand, ils en avaient parlé de manière à exciter contre lui la plus vive indignation. Ses rivaux et ses envieux ayant répandu le bruit qu'il avait dissipé les revenus du pays, et fait passer de très-grosses sommes d'argent en Angleterre, la multitude qui l'avait tant aimé était devenue furieuse contre lui; elle s'était précipitée dans sa maison, l'avait massacré et avait mis à mort un grand nombre de Gallois qu'Édouard lui avait donnés pour le garder, et dont la présence n'avait fait qu'augmenter l'irritation de la multitude. Le roi d'Angleterre, malgré cet outrage, avait renouvelé son alliance avec les Flamands, était revenu dans la Grande-Bretagne, avait réuni une armée nombreuse, et, d'après l'avis et les instances de Godefroi d'Harcourt, était descendu en Normandie, cette province si mécontente de Philippe et à la sûreté de laquelle Valois n'avait pas mieux pourvu qu'à celle de la Guyenne française. Le roi d'Angleterre s'avance en quelque sorte sans obstacle; les habitants des villes qui détestaient Valois se hâtent d'ouvrir leurs portes : le comte d'Eu, connétable de France, et le comte de Tancarville, veulent défendre la ville de Caen; elle est emportée d'assaut. Philippe, réunissant à la hâte les vassaux et les guerriers des communes de Picardie, de Champagne et de Bourgogne, fait rompre tous les ponts de la Seine, parcourt la rive droite du fleuve, place des troupes à tous les gués, met Rouen en état de défense, et observe avec soin les Anglais. Édouard le trompe par ses manœuvres, s'avance rapidement vers Poissy, refait le pont, passe la rivière malgré la résistance des milices de la Picardie, s'empare de Pontoise et pénètre jusques aux portes de Paris, portant le fer et

le feu dans toutes les campagnes. La honte et le ressentiment se joignent aux remords qui déchirent le cœur de Philippe depuis que sa tyrannique cruauté a immolé tant de victimes : il voit du haut des murs de sa capitale les flammes qui dévorent les châteaux et les villages ; il rougit, il s'indigne, il se repent ; il veut tout réparer : il se hâte d'appeler auprès de lui la plus grande partie des troupes de la Guyenne, le duc de Bourbon, le comte de La Marche, le maréchal de Montmorency ; il envoie des députés à Jean-l'Aveugle, roi de Bohême, à Charles, fils de Jean, roi des Romains, au roi de Majorque, au duc de Lorraine, au comte de Flandre et à ses autres alliés ; il les presse de réunir leurs forces aux siennes.

Édouard se retirait vers les Pays-Bas, chargé des dépouilles de la Normandie et de l'Ile de France : le duc de Bourbon le harcelle avec habileté, l'inquiète et le retarde. Les habitants des contrées que traversent les Anglais, n'écoutant plus que leur patriotisme, prennent les armes, rompent les chemins, bordent les rivières, interceptent les convois.

Édouard passe sous les murs de Beauvais, met en déroute des milices d'Amiens et un parti de cavalerie du roi de Bohême, s'avance au-delà de Poix, parvient à Ayraines et ensuite à Oisemont : sa position devient de plus en plus dangereuse ; il commence à manquer de vivres ; il a devant lui la Somme dont tous les passages sont gardés, tous les ponts rompus, excepté celui d'Abbeville et ceux de Péquigny et de Pont-de-Remi, trop bien fortifiés pour être emportés d'assaut, et derrière lui est la grande armée française forte de cent mille hommes, et qui arrive pleine d'ardeur et de confiance. C'est dans cette situation si périlleuse qu'Édouard va être forcé de livrer bataille. Une insigne trahison décide de la destinée de deux grandes monarchies ; un prisonnier français, à qui on promet sa liberté et cent

pièces d'or, indique aux Anglais le gué de Blanquetade, situé au-dessous d'Abbeville, et le seul du comté de Ponthieu. Godemard du Fay gardait ce gué inconnu des Anglais et qui n'était praticable que pendant les basses mers : la marée continuait de descendre ; Édouard entre le premier dans la rivière, et ordonne à ses soldats de le suivre : ils se précipitent dans le fleuve ; la cavalerie française se jette sur eux ; on se bat au milieu de l'eau ; les archers anglais accablent de leurs flèches les guerriers de Godemard ; des soldats de nouvelle levée l'abandonnent ; il ne peut plus défendre le passage. Philippe arrive, voit l'armée d'Édouard sur la rive droite, et, transporté de colère, veut la poursuivre ; mais la marée remonte ; le fleuve n'est plus guéable ; il est forcé de revenir à Abbeville, où est le gros de son armée.

Édouard continue sa route vers Calais ; il envoie des partis brûler le Crotoy et d'autres villes voisines, campe à Crécy sur une hauteur, au-devant d'un bois, et fait placer les chariots des bagages sur les ailes de son armée : Philippe le suit. Édouard range son armée en bataille ; le prince de Galles, âgé de seize ans, commande la première ligne ; il a sous ses ordres un grand nombre de comtes, de barons et de chevaliers ; huit cents hommes d'armes, quatre mille archers et six mille fantassins du pays de Galles ; les comtes d'Arundel et de Northampton sont à la tête de la seconde ligne, où l'on compte un grand nombre de nobles, huit mille hommes d'armes, quatre mille hallebardiers et deux mille archers ; la troisième ligne est sous les ordres immédiats d'Édouard : elle comprend sept cents hommes d'armes, plus de cinq mille hommes armés de haches et six mille archers. Des fossés avaient été creusés pour garantir les ailes ; les trois lignes étaient rangées sur la montagne, de manière à se

défendre mutuellement, et des vivres abondants avaient été distribués aux soldats.

(1346). Philippe était parti d'Abbeville au lever du soleil vers la fin du mois d'août : il envoie des chevaliers reconnaître la position de l'ennemi; ils la trouvent formidable; ils reviennent auprès de Philippe, qui brûle de commencer le combat : « Différez la bataille jusques » à demain, disent-ils au monarque; n'exposez pas des » troupes fatiguées de trois lieues de marche sous un » soleil brûlant à des soldats frais et bien retranchés.— » Ils n'échapperont pas, dit Philippe. — Non, sire, de » fortes escarmouches les retiendront dans leur camp. » Le roi cède à leurs raisons : il ordonne qu'on fasse arrêter l'avant-garde.

Mais la plaine était couverte de soldats nouvellement levés, téméraires et sans expérience; persuadés que les Anglais ne pouvaient se défendre, ils agitaient leurs armes en signe de triomphe, et criaient *point de quartier;* la plus grande insubordination régnait d'ailleurs parmi les vassaux et les alliés; chacun des princes étrangers voulait attaquer l'ennemi le premier : les ordres du roi ne sont pas exécutés; de tous les côtés on demande le combat. A peine Philippe a-t-il le temps de ranger sa nombreuse armée : le roi de Bohême commande le premier corps, le duc d'Alençon le second, Philippe le troisième : dans le premier corps était un grand nombre d'archers génois. Un violent orage était survenu; une pluie abondante était tombée : les cordes des arcs des Génois étaient mouillées; celles des arcs des Anglais avaient été garanties. La bataille commence : les archers génois ne peuvent ni attaquer ni se défendre; ils sont renversés et prennent la fuite; le comte d'Alençon les soupçonne de trahison; il ordonne à ses hommes d'armes de tomber sur eux et de les écraser : la confusion se met dans les rangs des Français; elle augmente. D'Alen-

çon parvient néanmoins jusques au corps commandé par le prince de Galles et l'attaque avec force : le prince lui oppose la plus grande valeur ; trois escadrons de chevaliers français et allemands, soutenus par un corps d'hommes d'armes, se jettent sur son flanc droit ; le prince de Galles est vivement pressé entre deux troupes ennemies. Le comte de Warwick envoie demander du secours à Édouard. « Laissez à mon fils, répond le » monarque, la gloire de gagner ses éperons. » Le comte d'Arundel et celui de Northampton étaient accourus vers le prince de Galles avec des troupes fraîches ; ils avaient tourné les guerriers du comte d'Alençon, et malgré leurs valeureux efforts, les Français, commandés par le comte, avaient été repoussés et taillés en pièces.

Le prince de Galles s'avance victorieux vers le corps à la tête duquel est le roi Philippe ; le désordre toujours croissant dans les premiers rangs des Français n'a pas permis à leur roi de soutenir le comte d'Alençon ; mais à l'approche du prince anglais la bataille se renouvelle avec une fureur nouvelle. Philippe, le roi de Bohême, le roi des Romains, le duc Raoul de Lorraine, les princes français, les princes alliés, les grands vassaux, les chevaliers, tous les soldats de France se battent en héros malgré leur lassitude extrême, la confusion des corps et les terribles désavantages de leur position. Des prodiges de valeur signalent des deux côtés cette fameuse journée ; la victoire paraît favoriser les Anglais ; une sorte de désespoir magnanime s'empare des Français et de leurs alliés. Le roi des Romains, blessé dangereusement, est obligé de quitter le combat ; son père, le roi de Bohême, veut le venger ou périr : aveugle et vieux, il ordonne aux chevaliers qui l'entourent de le guider vers l'endroit où le combat est le plus animé, de le diriger vers le prince de Galles ; ils placent le cheval

du roi de Bohême au milieu des leurs, entrelacent les brides, s'élancent dans les rangs les plus serrés des Anglais, et se font jour jusques au fils d'Édouard; le jeune prince et le vieux roi se portent plusieurs coups: des flots de combattants les séparent; le monarque et ses chevaliers terminent glorieusement leur vie. Il avait pris pour cri de guerre ces mots allemands, *ich dien* (*je sers*); il le répète avec force en attaquant le fils du roi d'Angleterre. Le prince de Galles veut rendre hommage à l'héroïque guerrier qu'il vient de vaincre, et dont la bravoure et le dévouement vont laisser un souvenir immortel; il prend pour sa devise ces mots consacrés par le sang royal de Jean, roi de Bohême: elle devait être conservée par ses successeurs.

Mais rien n'égale la valeur que le roi de France déploie: deux chevaux sont tués sous lui; il est blessé dangereusement à la cuisse; il reçoit au cou une blessure plus dangereuse encore: il ne veut pas cesser de combattre pour la France et pour les Français; il se précipite partout où le péril est le plus grand. Le duc de Bourbon, son frère le comte de La Marche, Jean de Hainaut, Montmorency, Montfort et d'Aubigny veulent vaincre avec lui, ou mourir à ses yeux. Il combat jusques à la nuit; Bourbon est mis hors de combat; le champ de bataille est jonché de cadavres; les soldats, les chevaliers, les vassaux de Philippe sont morts ou dispersés: il ne distingue autour de lui que les amis fidèles, qui ont toujours voulu lui faire un rempart de leurs corps, et quelques hommes d'armes: voilà tout ce qui reste de cette armée si nombreuse qui couvrait, le matin, les plaines du Ponthieu. Il ne veut pas survivre à une si grande défaite; il veut trouver la mort au milieu des escadrons ennemis. Jean de Hainaut, le comte de La Marche, Montmorency, Montfort et d'Aubigny arrêtent son cheval par la bride et l'arrachent tout sanglant

du milieu de ce champ de carnage où tant de glorieuses victimes viennent de s'immoler pour leur pays; il marche au milieu des ténèbres seul avec ceux qui, malgré lui, ont sauvé ses jours. Un noble sentiment s'élève dans son âme; une grande pensée remplace son héroïque désespoir, il luttera contre le sort, il sauvera sa patrie. Il arrive au château de Broye : « Qui vive ? lui crie la » sentinelle. — Ouvrez, lui répond Philippe; ouvrez, » c'est la fortune de la France! »

La mort venait cependant de moissonner l'impétueux comte d'Alençon, Raoul, duc de Lorraine, l'un des plus vaillants et des plus sages princes, qu'on avait surnommé un autre Roland, et dont le corps fut trouvé au-delà des escadrons anglais qu'il avait percés, le comte Louis de Blois, neveu du roi Philippe, et qui, avec le duc de Lorraine, s'était fait remarquer par d'admirables faits d'armes, les comtes de Flandre, de Vaudemont, de Salm, de Sancerre, d'Auxerre, plus de douze cents barons ou chevaliers et des milliers de soldats.

Le corps du comte d'Harcourt était aussi gisant sur le champ de bataille. Son frère Geoffroy avait combattu avec les Anglais, que dans ses ressentiments il avait si vivement excités contre sa patrie: il parcourt avec les vainqueurs la campagne couverte de morts et de blessés; il voit le cadavre de son frère, le reconnaît, se précipite sur les restes inanimés du héros mort pour son pays, le couvre de baisers et de larmes: son désespoir le rend à l'honneur, à sa patrie, à son roi; il abandonne la cause injuste de ceux dont les armes ont immolé son frère; il court vers Philippe, se jette à ses pieds, hors de lui-même, et obtient son pardon.

C'est au milieu de ce champ de carnage, où Geoffroy vient de serrer dans ses bras le corps de son frère mort avec tant de gloire, qu'Édouard embrasse le prince de Galles, dont la victoire va proclamer au loin le nom

devenu si fameux. « Mon brave fils, lui dit-il, Dieu vous » fasse la grâce de continuer comme vous avez com- » mencé; vous vous êtes montré digne de votre race, et » vous méritez le royaume qui sera votre héritage. »

Il ordonne ensuite qu'on renvoie le corps de Jean, roi de Bohême, à la famille de ce prince; il fait consacrer le champ de bataille; il assiste aux funérailles des chevaliers; il veut que les soldats soient enterrés avec décence. Quel contraste que celui de ce respect religieux avec les ordres barbares que la postérité lui a reprochés! et quel déplorable mélange est produit et maintenu dans les mœurs de ce siècle, par la lutte de l'antique férocité des Celtes, des Germains et des autres hommes du Nord contre la civilisation toujours croissante!

On a écrit que les Anglais avaient fait jouer à cette célèbre bataille de Crécy six canons ou pièces d'artillerie: la poudre était encore bien peu perfectionnée; les canons n'étaient composés que de planches de cuivre liées avec des cercles de fer, et présentant une forme conique qui s'évasait depuis la culasse jusques à la bouche. Ces pièces pouvaient effrayer par la nouveauté, mais non pas par la nature de leurs effets. Les Français ne devaient pas se presser d'en adopter l'usage, eux qui, ne voulant combattre qu'avec l'épée et la lance, avaient eu tant de peine à employer les arbalètes introduites en Angleterre dès le douzième siècle, et avaient préféré si souvent de soudoyer, pour ces armes de trait, des étrangers accoutumés à les manier avec autant d'adresse que de force.

Édouard, cependant, connaît le courage des Français; il craint qu'ils ne se rallient: il recommande à ses troupes la plus grande vigilance, et, dès le point du jour qui suit sa victoire, il détache un corps de lanciers et d'archers pour suivre les vaincus. Ces archers et ces lanciers rencontrent près d'un marais les milices de Rouen et celles de Beauvais qui venaient joindre l'armée de Philippe; ces

milices ignoraient la défaite de leurs compatriotes; elles ne s'attendaient pas à combattre; elles sont dispersées. L'archevêque de Rouen et le grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean s'avançaient aussi vers l'armée de Philippe, à la tête de deux mille guerriers; ils sont massacrés avec leurs soldats. Les Anglais élèvent sur une hauteur les étendarts de France qu'ils ont trouvés sur le champ de bataille; les Français errants dans les bois ou dans les champs voisins voient de loin les couleurs qui leur sont chères: ils ne peuvent soupçonner aucune perfidie; ils courent se rallier autour de ces étendards qui les ont si souvent conduits à la gloire; ils reçoivent la mort au pied de ces bannières sacrées. Édouard, avant la bataille et au moment où il venait de recevoir d'un ministre de Dieu l'absolution et l'eucharistie, avait ordonné qu'on ne fît aucun quartier aux Français; les historiens anglais ont eux-mêmes dénoncé à la postérité cet acte de barbarie.

Philippe de Valois n'a jamais montré plus de véritable courage qu'après sa défaite: il brave le malheur comme il avait bravé la mort; il rallie auprès d'Amiens les restes de son armée; il garde les bords de la Somme; il se prépare à livrer une nouvelle bataille, et à forcer la victoire de revenir sous ses enseignes. Étrange et misérable effet du plus funeste des gouvernements! la puissance féodale règne encore et sur le roi et sur le peuple.

Les forces de Philippe étaient restées supérieures à celles d'Édouard. La plupart des barons, oubliant leur valeur, leur devoir, leur patrie et l'honneur, rappellent leurs vieux priviléges, déclarent qu'ils ne veulent plus combattre, et se retirent dans leurs châteaux; quelques autres de ces barons qui avaient survécu à la journée de Crécy se couvrent, au contraire, d'une gloire immortelle: ils n'abandonnent dans le danger ni la France ni son roi; ils restent auprès du monarque avec les soldats levés dans

leurs domaines; et, à la tête de ces preux dévoués et fidèles, brillent d'un nouvel éclat le duc de Bourbon, le comte de La Marche et le maréchal de Montmorency.

Pendant ces événements, le duc de Normandie continuait ce siége d'Aiguillon que les historiens ont raconté comme un des plus mémorables du quatorzième siècle. De formidables machines de guerre avaient été élevées contre la place; plusieurs assauts avaient été donnés; la garnison, commandée par le comte de Pembroke, avait par sa valeur rendu tous ces efforts inutiles: le jeune duc, désespérant d'emporter la ville de vive force, avait résolu de la réduire par la famine; le corps de troupes anglaises commandé par le comte de Lancastre, trop faible pour livrer bataille au duc de Normandie, s'était emparé de presque tous les convois des assiégeants: le jeune prince avait livré un assaut général; et le courage des Anglais avait résisté à toute l'impétuosité française. Le duc de Normandie apprend les malheurs de son père, et reçoit de ce monarque l'ordre de lever le siége et de venir le joindre avec toutes ses troupes: il vole au secours de son roi et de la France, qu'il doit gouverner un jour. Le comte de Lancastre, délivré par le départ du duc du seul obstacle qu'il pût craindre, s'empare de presque toutes les places de l'Agénois, de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou.

Le parlement d'Angleterre cependant apprend avec des transports de joie la victoire de Crécy: il oublie le poids des taxes dont le peuple est chargé; il accorde au roi, pour continuer la guerre, deux dixièmes et deux quinzièmes payables pendant deux ans. Chacun des lords et des vassaux paie au monarque les quarante schellings dus au roi lorsqu'il armait son fils aîné chevalier.

Le parlement demande néanmoins et obtient un statut d'après lequel les marchands qui feront entrer de fausses monnaies dans le royaume seront punis comme de faux monnayeurs; ceux qui contribuent à la défense des côtes ne seront tenus de rien fournir pour le service de terre; aucun office de shérif ou de juge de paix ne pourra être accordé pour la vie ni concédé à titre de fief, ni donné qu'à un des principaux possesseurs de franc-fief du comté; et, par une disposition très-remarquable et conforme au vœu des communes, les moines étrangers sont obligés de quitter le royaume; les pensions accordées aux cardinaux et aux abbés de Cluni sont abolies; les tailleurs, les cordonniers, les valets des cardinaux et les autres étrangers promus à des bénéfices sont exilés d'Angleterre, et leurs bénéfices donnés à de pauvres écoliers anglais.

Édouard, pour pouvoir disposer d'un plus grand nombre de forces contre la France, avait proposé à l'Écosse une paix définitive, la cession de Berwick et l'abandon des intérêts de Balliol. David de Brus avait refusé un traité d'après lequel il aurait dû rompre son alliance avec le roi de France, qui l'avait secouru dans son adversité: il était entré en Angleterre à la tête de cinquante mille hommes, et en avait ravagé les contrées septentrionales; mais la reine d'Angleterre avait réuni à Yorck une armée divisée en quatre corps, dont il est à remarquer que l'évêque de Durham commandait le premier avec le lord Henri de Percy, l'archevêque d'Yorck le second, l'évêque de Lincoln le troisième, et l'archevêque de Cantorbéry le quatrième avec Édouard Balliol.

Les deux armées se rencontrèrent près de Durham: l'armée écossaise se forma sur une seule ligne; le grand Steward et le comte des Marches étaient à la tête de la droite; la gauche obéissait aux comtes de Murray et de

Douglas, et le roi, entouré d'une grande partie des nobles d'Écosse et d'auxiliaires français, commandait lui-même le centre de l'armée. Les archers anglais commencèrent le combat : ils lancèrent avec leur habileté ordinaire une nuée de flèches ; l'aile droite des Écossais les chargea l'épée à la main ; culbutés sur la division de l'évêque de Durham et de lord Percy, ils y portèrent le désordre et la confusion ; les Écossais l'attaquèrent avec impétuosité: ils étaient vainqueurs lorsque Balliol, les voyant trop avancés et les prenant en flanc à la tête de quatre mille cavaliers d'élite, les sépara du centre où était le roi David, les força à se retirer, et, tombant sur le centre ennemi, dont le côté droit venait d'être découvert, l'attaqua avec impétuosité. Le combat fut terrible ; le sort favorisa les Anglais ; les soldats Écossais se débandèrent ; David de Brus ne voulut pas néanmoins abandonner le champ de bataille ; les nobles résolurent de mourir pour le défendre: ils firent des prodiges de valeur ; mais presque tous succombèrent sous le fer des Anglais.

David, ne voyant autour de lui que des monceaux de cadavres, n'en continua pas moins de combattre avec une valeur héroïque ; percé de deux flèches, perdant tout son sang, près de périr, il ne voulut se rendre que lorsque sa faiblesse fit tomber son glaive de sa main. L'aile gauche combattait encore ; Murray fut tué, Douglas fait prisonnier ; leurs guerriers furent taillés en pièces ; plus de quinze mille Écossais restèrent sur le champ de bataille : l'aile droite, commandée par le grand Steward, s'était retirée en bon ordre ; elle rallia un grand nombre d'Écossais. Les vainqueurs n'osèrent la poursuivre : elle sauva l'Écosse.

David de Brus fut conduit à la Tour de Londres.

Édouard cependant continuait le siége de Calais. La garnison, commandée par Jean de Vienne, faisait la plus belle défense : elle avait repoussé tous les assauts.

Édouard, n'espérant plus de les réduire par la force, résolut de les obliger par la famine à se rendre : il fit construire de grandes et nombreuses baraques pour mettre ses soldats à couvert pendant la mauvaise saison, et le port fut bloqué par une flotte anglaise considérable.

Les habitants de la ville commençaient à éprouver les horreurs de la faim; mais leur grand courage les soutenait. Philippe imagine, pour les sauver, de faire une grande diversion dans les Pays-Bas. Le duc de Bourbon, à qui il avait donné le comté de Ponthieu, confisqué par Édouard, part pour la Flandre, taille en pièces les troupes flamandes qui couvrent la frontière, prend d'assaut la ville de Cassel, la livre aux flammes, ravage une grande partie des riches et populeuses plaines de la Flandre : les Flamands invoquent Édouard; mais, insensible à leur détresse, il aime mieux laisser périr ses alliés que de renoncer à la conquête de la ville qu'il assiège.

La situation des braves habitants de Calais devient de jour en jour plus déplorable : les assiégés avaient déjà dévoré les chevaux, les chiens, les chats et les rats. Jean de Vienne est forcé de faire sortir de la ville cinq cents habitants incapables de contribuer à la défense; Édouard refuse de les laisser passer; ils périssent de faim sous les murs de leur patrie, à la honte éternelle d'Édouard, ont écrit des historiens anglais.

Philippe, résolu de tout tenter pour délivrer des assiégés si dignes de son admiration, part d'Amiens à la tête de son armée, et vient camper auprès de Wissant : il voit le camp des Anglais entouré de marais impraticables ou de dunes que défendent des navires à l'ancre auprès de ces côtes sablonneuses; il fait dire à Édouard qu'il est prêt à lui livrer bataille; il l'engage à sortir de ses retranchements : Édouard refuse le défi. Deux cardinaux envoyés par le pape comme médiateurs arrivent

auprès des deux camps; ils obtiennent une trêve de quatre jours. On allait dresser les préliminaires d'un traité; Édouard reçoit un renfort de dix-sept mille Flamands ou Anglais; il accepte alors le combat; mais il exige que Valois promette de ne pas faire entrer, pendant la bataille, des vivres dans Calais. Toute négociation est rompue: Philippe veut donner un assaut au camp des assiégeants; tous les chefs des Français, le duc de Bourbon à leur tête, le supplient de ne pas livrer aux hasards d'un combat la destinée de la France, dont l'armée du roi est la seule ressource: il rejette leurs conseils; il veut délivrer Calais ou périr: les plus braves des guerriers ne cessent, pendant deux jours, de renouveler les plus vives instances; ils le pressent; ils le conjurent; ils font entendre la voix de la patrie: Philippe se retire navré de douleur.

Les Calaisiens, du haut de leurs murailles et de leurs tours, voient les enseignes françaises s'éloigner et disparaître à leurs yeux: le désespoir les saisit; exténués, sans force, abattus, ils laissent tomber leurs armes; ils demandent qu'on capitule. Jean de Vienne monte sur les créneaux; il fait signe de la main; Gautier de Mauny s'approche. « Je demande, dit Jean de Vienne, qu'on » nous laisse aller tous ainsi que nous sommes. — Jean, » répond Mauny, mettez-vous à la bonne volonté du » roi pour rançonner ceux qu'il lui plaira, ou pour faire » mourir. — Nous nous défendrons, dit de Vienne avec » une chaleur héroïque, plutôt que de nous rendre à » discrétion. » Mauny va trouver Édouard; il le supplie de traiter moins durement les Calaisiens: le monarque reste inflexible. « Vous donnez un mauvais exemple, » lui dit Mauny. Les lords et les chevaliers qui sont auprès du roi joignent d'instantes prières à celles de Mauny. « Eh bien! dit Édouard, que six des plus nota» bles bourgeois sortent de la ville, la tête et les pieds

» nus, la corde au cou, et portant les clefs de la ville et » du château; j'en disposerai à ma volonté; je ferai grâce » à tous les autres. » Les Calaisiens attendaient leur arrêt dans la place publique : on leur apprend la volonté d'Édouard. « Non! s'écrient-ils en frémissant d'horreur » et d'indignation; nous ne choisirons pas six victimes » parmi nos pères, nos frères, nos parents ou amis. » Et un morne silence succède aux accents de la douleur et de la rage.

Eustache de Saint-Pierre, un des principaux habitants, élève la voix. « Je veux être le premier, dit-il, à » mourir pour mes concitoyens. » On l'admire, on le bénit; on ne veut pas accepter son généreux dévouement. Sa résolution est prise; elle est inébranlable; il mourra pour sauver son pays. Son cousin Jean d'Aire, Jacques et Pierre de Wissant et deux autres citoyens dont les noms auraient dû être aussi consacrés par l'histoire, partagent l'enthousiasme patriotique d'Eustache. Combien de vœux les Calaisiens adressent au ciel pour leurs libérateurs! De Vienne les embrasse, les remet à Mauny, les recommande à la miséricorde du roi, et détourne la vue. Ils paraissent devant Édouard; ils présentent les clefs de leur ville: les Anglais contemplent avec terreur et respect ces grands et magnanimes citoyens; Édouard lance sur eux des regards farouches: il va décider de leur sort; il va prononcer sur sa gloire. « Qu'on fasse » venir le coupe-tête, » dit-il avec courroux. La reine était française: elle arrive tout en larmes; elle se précipite aux genoux du monarque. « Grâce! grâce! » s'écrie-t-elle. La voix touchante de la reine éplorée rappelle dans l'âme d'Édouard la première vertu des rois; il pardonne; il laisse la reine maîtresse absolue du sort des six héros de Calais. Elle les emmène, ordonne qu'on les habille, les comble de bienfaits, les renvoie avec une escorte. Les Calaisiens les reçoivent avec trans-

port, et le nom de Philippine est à jamais sacré pour eux et pour leur postérité (1347).

Édouard cependant chassa de leur ville ces braves et malheureux Calaisiens qui, par leur courage et leur persévérance à défendre leur patrie, avaient tant de droits à son estime. Il la peupla d'Anglais, et y établit un entrepôt pour l'étain, le plomb et les laines d'Angleterre.

Valois ne négligea rien pour adoucir le sort de ces Calaisiens si valeureux et si fidèles; il leur accorda par une ordonnance non seulement toutes les sommes qui devaient lui être payées pour des forfaitures, mais encore tous les bénéfices séculiers à sa nomination qui vaquaient ou qui vaqueraient, avec la faculté de les vendre ou de les faire exercer par ceux qu'ils désigneraient; et ce fut en vertu de cette ordonnance, qui rappelle une partie singulière des usages de ce siècle, que cinquante de ces généreux proscrits possédèrent des offices vacants dans la sénéchaussée de Carcassonne.

La comtesse de Montfort avait repris les armes d'abord après l'expiration de la trève conclue pour la Bretagne; elle s'était emparée de la forteresse de Roche-d'Erien. Charles de Blois rassembla une armée et investit la forteresse qu'il venait de perdre: ses quartiers furent enlevés: il fut blessé grièvement et fait prisonnier par Tanneguy du Châtel et Garnier de Cadoudal, auxquels un corps d'Anglais s'était réuni; il fut conduit en Angleterre. Ses partisans et un gros corps de Français reprirent Roche-d'Erien; mais le pape parvint à faire adopter aux deux rois une trève dans laquelle furent compris tous leurs alliés de Bretagne, de Guyenne, de Flandre et d'Écosse.

Ce fut pendant cette trève qu'Édouard refusa le royaume de Germanie et l'empire romain, que nous

avons vu l'archevêque de Mayence et plusieurs autres princes d'Allemagne le presser d'accepter (1348).

Cette suspension des hostilités durait encore lorsque, à l'insu de Philippe de Valois, Geoffroy de Charni, gouverneur de Saint-Omer, conçut le projet de séduire un Italien nommé Aimery, et auquel Édouard avait confié le gouvernement de Calais. Aimery consentit à livrer à Charni la ville et le château pour vingt mille écus d'or. La trahison d'Aimery fut révélée au roi d'Angleterre, qui était de retour dans ses états; Édouard lui promit sa grâce à condition que, paraissant fidèle à l'engagement qu'il avait contracté, il attirât Geoffroy dans un piége; et, après s'être assuré d'Aimery, il partit avec le prince de Galles et une troupe d'élite, et débarqua secrètement à Calais. Le jour et l'heure dont on était convenu, cent hommes d'armes français parurent sous les murs du château avec les vingt mille écus; pendant qu'Aimery les recevait et les faisait prisonniers, Édouard sortit de la place comme un simple chevalier, sous la bannière de Mauny, et se jeta sur la troupe que Charni conduisait: les Français, quoique surpris, se défendirent vaillamment. Édouard, au milieu de la mêlée, défia, toujours déguisé, un chevalier français nommé Eustache de Ribaumont; Eustache le frappa violemment: ils étaient tous les deux à pied; Édouard tomba deux fois sur ses genoux. Pendant qu'ils combattaient, les Français furent battus; Charni et plusieurs autres furent faits prisonniers: Ribaumond reconnut Édouard, et lui présenta son épée.

L'esprit de la chevalerie fut plus puissant sur le roi de la Grande-Bretagne que ne l'avaient été, quelque temps auparavant, et sous les murs de la même ville, la justice, la clémence et la saine politique: il admit les prisonniers à sa table, sur laquelle le prince de Galles posa le premier service, s'entretint familièrement avec

eux, vanta leur courage, donna à Ribaumond le chapelet orné de perles qu'il avait sur sa tête, le pria de le porter pendant un an pour l'amour de lui, et lui rendit la liberté.

Philippe désavoua le gouverneur de Saint-Omer, et la trève ne fut pas rompue.

Mais si les calamités de la guerre étaient suspendues en France et en Angleterre, un fléau bien plus redoutable couvrait de deuil les deux royaumes : cette peste horrible, la plus funeste peut-être de toutes celles qui ont ravagé la terre, et que nous avons vue s'étendre, et frapper tant de victimes, depuis la Chine et l'orient de l'Asie jusque dans l'Asie-Mineure, l'Afrique, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la Germanie, répandait l'effroi et amoncelait les cadavres dans les villes et les campagnes de la France et de l'Angleterre; l'ancien monde tout entier voyait chaque jour d'immenses rangs de sa population consternée tomber sous les coups de la mort; près de soixante mille personnes moururent, en moins de six mois, à Londres ou dans les environs; la contagion immola aussi les bœufs et les troupeaux si précieux pour la Grande-Bretagne; leurs restes demeurèrent infects sur la surface de la terre dont on n'avait pu recueillir les moissons, et qu'on n'avait plus assez de bras pour cultiver.

A peine l'Angleterre commençait-elle à respirer après tant de désastres, lorsque Édouard institua un nouvel ordre de chevalerie : il le dédia à saint Georges, patron de l'Angleterre; une jarretière de velours bleu, sur laquelle on lisait la devise *honni soit qui mal y pense*, fut une décoration de cet ordre auquel on donne en conséquence le nom d'ordre de la Jarretière : le roi s'en déclara le chef souverain, et nomma vingt-cinq chevaliers. Le roi et les chevaliers, décorés de la jarretière et revêtus de manteaux bleus de la laine la plus fine de l'Angleterre, se

rendirent en procession solennelle à la chapelle de Saint-Georges qu'Édouard avait fait élever dans le château de Windsor, où il était né et qu'il affectionnait beaucoup. Les cérémonies religieuses furent suivies d'un banquet magnifique et d'un tournoi où l'on donna la permission d'assister à David de Brus ainsi qu'à d'autres prisonniers écossais ou français.

La reine de France, Jeanne de Bourgogne, était morte victime des vertus les plus touchantes : la crainte de la contagion n'avait pu arrêter ni sa bienfaisance ni sa piété; elle n'avait cessé d'aller dans les réduits de la misère soulager, consoler, soigner de pauvres familles expirant dans les horreurs de la peste; cette bonté céleste ne la garantit pas du fléau destructeur : la couronne immortelle du martyre devait être le prix d'un dévouement aussi rare, et remplacer sur son front le bandeau royal de France; elle mourut de la contagion qu'elle avait tant bravée. La duchesse de Normandie sa belle-fille ne lui survécut que très-peu. Son fils avait plusieurs enfants; Philippe de Valois désira néanmoins de le remarier; il choisit Blanche de Navarre, jeune princesse d'une grande beauté. Les travaux, les combats, les soucis, les chagrins et les malheurs avaient flétri l'âme de Valois; et cependant lorsqu'il vit Blanche de Navarre, il en devint si épris qu'il voulut l'épouser; il donna à Jean son fils une jeune veuve, nommée Jeanne, et comtesse de Boulogne; et un troisième mariage vint ajouter une belle province au beau royaume de France.

Humbert de La Tour du Pin, dauphin du Viennois, n'avait pas d'enfants : il résolut de donner ses états à la France; il les destina au duc d'Orléans, frère cadet du duc de Normandie; il lui préféra ensuite Charles, fils aîné de ce même duc de Normandie, et petit-fils du roi. Ce projet parut renversé par l'envie qu'il eut d'épouser une princesse à peine âgée de quatorze ans, dont la dou-

ceur et la modestie rendaient la beauté si touchante, et dont on devait un jour chérir la bienfaisance et admirer le génie élevé; cette princesse était Jeanne de Bourbon, fille aînée de Pierre Ier, duc de Bourbon, et d'Isabelle de Valois, sœur de Philippe. Le roi se hâta de prévenir Humbert; il donna Jeanne de Bourbon, sa nièce, à son petit-fils Charles, qui n'avait encore que douze ans ou environ, et qui devait un jour être appelé le plus grand des Valois. Le dauphin abdiqua en faveur de l'heureux époux de Jeanne, demanda que les fils aînés de France portassent le nom de dauphin, et se retira dans un couvent de l'ordre des dominicains.

Une autre réunion importante eut lieu vers le même temps; don Jayme, roi de Majorque, vendit la seigneurie de Montpellier à Philippe de Valois pour cent vingt mille écus d'or.

La peste et la famine n'avaient pas empêché les hostilités de recommencer dans la Guyenne; une nouvelle trève les suspendit; on ne voulut pas déplaire au pape, qui avait proclamé un jubilé, et qui se plaignait de ce que les guerres de la Guyenne empêchaient le passage des pieux pèlerins qui désiraient d'aller obtenir à Rome les grâces spirituelles du pontife suprême. La terreur que la contagion avait inspirée rendit immense le nombre des étrangers qui visitèrent la ville apostolique. Édouard néanmoins, craignant de voir sortir une trop grande quantité d'argent de son royaume, défendit aux Anglais d'aller dans la capitale du monde chrétien; et, vers le même temps, le bon esprit de la nation anglaise, son mépris et les risées de la multitude firent bientôt retourner sur le continent des bandes de ces fanatiques *flagellants* que la superstition et l'effroi de la peste avaient fait naître, et qui parcouraient les campagnes en prêchant, chantant, et faisant ruisseler le sang de leurs corps frappés à coups de verges.

Édouard eut bientôt un nouvel ennemi à combattre: des vaisseaux, partis des bords de la Biscaye, avaient pillé et détruit plusieurs bâtiments anglais qui allaient acheter dans le port de Bayonne ces vins de la Gascogne dont la fabrication commençait à se perfectionner, et que recherchaient les habitants de la Grande-Bretagne. Encouragés par leurs succès, les Espagnols équipèrent une flotte de quarante-quatre vaisseaux de guerre, dont Charles de La Cerda prit le commandement, et qui, parcourant le golfe de Gascogne et la Manche, s'avança au-delà du détroit de Calais jusques à L'Écluse, et détruisit tous les bâtiments anglais qu'elle rencontra. Édouard, voulant s'emparer des vaisseaux espagnols à leur retour, s'embarqua à Sandwich sur une flotte de cinquante voiles, avec un corps nombreux d'archers choisis; les deux flottes se rencontrèrent auprès de Winchelsée; le combat fut opiniâtre; mais les archers anglais firent pleuvoir une si grande quantité de flèches sur les ponts ennemis que, malgré la supériorité des vaisseaux espagnols, Édouard remporta la victoire et prit vingt-quatre bâtiments: le reste de la flotte de La Cerda se sauva à la faveur de la nuit. Les Espagnols demandèrent une trève de vingt ans; Édouard s'empressa d'accepter une proposition qui devait être si avantageuse au commerce de l'Angleterre (1350).

Il n'y avait pas un an que Philippe de Valois était marié avec la jeune et belle princesse de Navarre, lorsqu'il tomba malade auprès de Chartres, et y succomba à sa maladie.

La famine régnait dans le royaume; les campagnes étaient ravagées, les finances en désordre, les esprits très-aigris; le trône chancelait; Édouard menaçait de le renverser: Philippe ne laissa aucun regret.

Au milieu des plus grandes calamités sous lesquelles un peuple puisse être accablé, les Français, familiarisés

avec le malheur, jouaient pour ainsi dire au milieu des ruines, donnaient des tournois au milieu des tombeaux, s'entouraient de jongleurs, et, paraissant ne s'apercevoir de la faux de la mort suspendue sur leurs têtes, que pour jouir avec plus de vivacité des moments qui pouvaient leur rester, se livraient à toutes les bizarreries de la mode, au luxe des habits, à des joies folles, à des danses lascives, à des spectacles obscènes, aux habitudes les plus dépravées.

Jean remplace son père. A peine a-t-il pris les rênes du gouvernement qu'il montre plus de présomption, de témérité et de violence que son prédécesseur.

Malgré la trève les hostilités avaient recommencé dans la Bretagne, Jeanne de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, combat pour son mari prisonnier, comme Jeanne de Flandre pour la cause de Montfort: l'esprit de la chevalerie anime plus que jamais leurs partisans; mais il est altéré et rendu barbare par la férocité du siècle. Le maréchal de Beaumanoir, attaché au parti de Charles, provoque Richard Banborough, capitaine anglais de Ploermel: le défi est accepté; les deux adversaires se rendent dans le champ clos qu'ils ont choisi; trente champions accompagnent chacun des deux chevaliers. « Cette » journée montrera, s'écrie Beaumanoir, qui a la plus » belle maîtresse. » Ils se battent à outrance; Beaumanoir, blessé et près de succomber à la soif, demande à boire. « Beaumanoir, bois ton sang, » lui crie Geoffroy du Bois, un de ses champions. Ces mots deviennent la devise des Beaumanoir. Presque tous les Anglais restent sur le champ de bataille; ceux qui respirent sont égorgés ou assommés par les vainqueurs (1351).

Dans ce temps, où la civilisation avait encore tant de progrès à faire, les discordes civiles avaient exalté les têtes jusques au délire et aigri les cœurs jusques à la cruauté. Ce noble courage et cette généreuse pitié qui,

dans les premiers siècles de la chevalerie, étaient le touchant apanage des preux, ne garantissaient plus les faibles contre le fort; les droits sacrés des femmes, des enfants, des vieillards, des hommes sans défense n'étaient que trop souvent méconnus par les plus braves guerriers.

Jean lui-même, un arrière-petit-fils de Louis IX, n'imite que trop son père : il se rend coupable d'un grand attentat; il fait arrêter sur de vagues soupçons Raoul de Nesle, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, prisonnier des Anglais, et auquel Édouard avait permis de passer quelque temps en France; il le fait conduire à l'échafaud sans aucun jugement. Et quel siècle que celui où le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac et le duc d'Athènes, beau-frère de Raoul, ont la barbare impudeur d'assister à l'assassinat nocturne du malheureux connétable!

Cette violence tyrannique irrite et les Français, qui se rappellent plus que jamais le supplice des barons décapités sous le règne de Philippe, et le roi d'Angleterre, à qui la mort de Raoul enlève une des plus fortes rançons. L'indignation des Français s'élève au plus haut degré, lorsque le roi Jean donne la charge de connétable, la première de l'état, à Charles d'Espagne ou de La Cerda, son jeune favori; on le voit avec haine et mépris s'abandonner à tous les caprices de Charles, ne suivre que ses conseils, dédaigner les avis des plus grands personnages et des princes de son sang, le combler de bienfaits, le marier à Marguerite de Blois, dame de L'Aigle, et lui donner le comté d'Angoulême, promis à Charles d'Évreux, roi de Navarre, pour le dédommager de ses droits sur les comtés de Champagne et de Brie.

En vain institua-t-il, dans le château de Saint-Ouen, auprès de Paris, un ordre de chevalerie destiné à attacher plus étroitement au monarque les plus grands person-

nages de France, et qui doit porter le nom de *chevalerie de Notre-Dame de la noble maison*; et de l'ordre de l'Étoile. Il n'imite pas la prudente réserve montrée par Édouard lors de la création de l'ordre de la Jarretière : au lieu de ne donner le nouvel ordre qu'à vingt-cinq chevaliers, il en décore cinq cents de l'Étoile, qui, ainsi prodiguée, devait bientôt avoir très-peu de prix aux yeux même de ceux qui l'auraient obtenue.

Charles d'Évreux cependant ne se souvenait que trop qu'il était roi et petit-fils de Louis-le-Hutin par sa mère Jeanne de France. On vantait sa beauté, ses grâces, son esprit, ses talents, son éloquence, son courage et même sa libéralité. Il était né pour la gloire; mais ses passions étaient ardentes, et sa raison trop faible; l'impétuosité de son caractère pouvait l'entraîner dans tous les crimes, et même dans une perfide dissimulation : il devait être surnommé *le Mauvais*.

Jaloux de La Cerda, impatient de sa faveur, ne voyant dans ce favori qu'un injuste détenteur de ses domaines, il ne peut résister au désir de la vengeance; il jure la mort de l'étranger. Il apprend que La Cerda allait à L'Aigle sans escorte voir sa jeune épouse; il le fait investir dans une auberge : les satellites qu'il a envoyés assassinent La Cerda dans son lit; ils lui donnent la mort d'une manière barbare. On apprend au roi de Navarre que son ennemi a cessé de vivre : son cœur n'était pas encore endurci au crime; il donne des larmes à son rival. Mais bientôt il fait paraître devant lui les scélérats qui ont frappé sa victime; il les loue, les remercie, leur assure sa protection, et leur promet de n'accepter aucune lettre de pardon dans laquelle ils ne seraient pas compris.

Il porte l'audace bien plus loin encore : il écrit aux princes, aux grands seigneurs du royaume, à plusieurs villes de France; il justifie sa conduite. « Je n'ai fait,

» leur dit-il, que prévenir les mauvais desseins du con-
» nétable, et j'y ai été forcé pour ma sûreté. »

Le duc de Lancastre était en Flandre : toujours empressé de susciter des ennemis à Jean, il offre au roi de Navarre tous les secours du roi d'Angleterre. Charles d'Évreux signe avec lui un traité qui règle combien d'Anglais seront reçus dans les places des domaines de Charles situées en Normandie.

Jean, en apprenant la mort tragique de son favori, s'était livré à la douleur la plus vive : retiré pendant quatre jours dans l'intérieur de son appartement, il n'avait voulu y admettre personne; son affliction avait été profonde; et le remords, en s'unissant à ses regrets, avait commencé de punir le monarque qui avait ordonné l'assassinat de Raoul de Nesle.

Les courtisans étaient bien loin de partager la douleur du monarque : ils avaient détesté le favori; ils n'épargnent pas sa mémoire. « La Cerda, disent-ils, a mérité
» son malheur par son orgueil et par son insolence. »
Le roi de Navarre, encouragé par ces discours, presse ses parents et ses amis de solliciter sa grâce : ils la demandent avec les instances les plus vives; Jeanne d'Évreux, veuve de Charles-le-Bel et tante du roi de Navarre, Jeanne de France, femme de Charles, et Blanche de Valois conjurent le roi des Français de pardonner à Charles d'Évreux; un cardinal est envoyé par le pape pour intercéder Jean en faveur d'un prince jeune et qui promet de se corriger. Un envoyé du roi de Navarre arrive; il est admis auprès de Jean; il parle avec adresse. « Ne réduisez pas au désespoir, dit-il au
» roi de France, un prince qui possède en Normandie
» et près des côtes tant de villes et de forteresses où il
» pourrait recevoir les Anglais. Combien Philippe de
» Valois n'a-t-il pas attiré de malheurs sur la France en
» n'écoutant qu'une justice sévère, et en refusant toute

» clémence à ce comte d'Artois, que l'indulgence royale » aurait pu ramener à ses devoirs ! »

Jean avait été cruel ; il devait être faible. Il promet d'accorder la grâce de Charles, si le prince se soumet aux conditions qu'il charge le duc de Bourbon et le cardinal de Boulogne de régler. Le roi de Navarre ose réclamer des otages pour sa sûreté ; Jean a l'inconcevable faiblesse de lui donner son second fils. Charles vient alors à Paris ; il se présente devant la cour des pairs, que le roi de France préside ; et quelle indigne comédie va, sans tromper personne, dégrader le roi et la royauté ! Charles, qui tient en son pouvoir le second fils du monarque, sait bien qu'il ne peut avoir rien à craindre. « Je suis l'auteur du meurtre du connétable, dit-il avec » une froide fierté ; mais, sire, j'ai eu, pour l'ordonner, » des maisons puissantes que je ferai connaître à votre » majesté si elle veut m'entendre, et je n'ai pas cru » manquer au respect que je vous porte. » Le roi donne un ordre au connétable Jacques de Bourbon ; c'est le premier officier de la couronne qui arrête lui-même Charles de Navarre, et le conduit dans une salle voisine. Les princesses se jettent aux pieds du roi, et implorent sa clémence ; le roi feint, pendant quelques moments, de résister à leurs prières ; il paraît bientôt néanmoins se laisser toucher. Il veut qu'on fasse rentrer le coupable ; les princesses vont le chercher, elles le ramènent devant le trône. Le cardinal de Boulogne, en qualité de chancelier de France, lui adresse la parole ; lui parle peu de son crime, lui annonce sa grâce, l'exhorte à se mieux conduire à l'avenir, et termine ce drame ridicule, dont les conséquences devaient être si funestes, par ces mots, qui ne peuvent cacher ni l'ascendant de Charles ni la crainte de Jean : *Qu'aucun du lignage du roi ou autre ne s'aventure d'oresenavant de faire de tels faits comme le roi de Navarre ; quand ce serait le fils du*

roi, envers le plus petit officier, il en serait fait justice.

Édouard, pendant ces agitations du royaume de France, avait tenu un parlement auquel l'importance et la sagesse de ses délibérations ont fait donner, par les Anglais, le nom de *parlement béni;* on y détermina les délits qui seuls pouvaient être considérés comme des crimes de haute trahison; on déclara exclus de la chambre des communes les *praticiens* ou hommes de loi, dont on redoutait l'habileté dans l'art si dangereux des chicanes judiciaires, et les chevaliers ou écuyers soupçonnés d'actions honteuses ou de procès injustes.

Les Anglais qui combattaient dans la Bretagne avaient battu les troupes du maréchal de Nesle, qui était resté sur le champ de bataille avec le vicomte de Rohan et un grand nombre de barons, de chevaliers, de nobles et de soldats (1352); des négociations infructueuses avaient ensuite eu lieu entre les plénipotentiaires de France et ceux d'Angleterre, en présence du légat du pape Innocent VI, dont le désir était de réconcilier les deux rois. L'ambition et le génie inquiet de Charles de Navarre le rendirent chaque jour d'autant plus dangereux aux yeux du roi de France, que la guerre avec Édouard paraissait près de recommencer et qu'on connaissait les liaisons secrètes de Charles avec les Anglais. Jean commençait à se repentir vivement de la grâce qu'il avait accordée à un gendre dont l'impunité avait si fort augmenté l'audace. Charles fut accusé de nouveaux complots; Jean décida dans son conseil qu'il serait arrêté. Charles, averti à temps, se sauva à Avignon, alla dans ses états de Navarre, et reparut bientôt après à Cherbourg à la tête de deux mille hommes.

La trêve avec l'Angleterre venait d'expirer; le duc de Lancastre était en mer avec quarante gros vaisseaux

et un gros corps de troupes; le prince de Galles allait s'embarquer à Plimouth avec un corps beaucoup plus considérable. Jean redouta plus que jamais le roi de Navarre: il céda de nouveau à ce caractère pusillanime qui s'est allié plus d'une fois avec le courage que l'on montre les armes à la main; il sacrifia de nouveau sa dignité et sa puissance; il accorda non seulement une amnistie générale, pour Charles et tous ses partisans publics et secrets, à celui qui devait être l'éternel ennemi de sa couronne et de la tranquillité publique; mais encore le connétable Jacques de Bourbon et le duc d'Athènes allèrent le chercher; ils le ramenèrent à la cour. Jean regarde sa nouvelle dégradation comme une victoire; et quelle terreur secrète il dut concevoir lorsque, Charles déployant la liste de tous ceux auxquels devait s'appliquer l'amnistie qu'on lui avait accordée, on vit sur cette liste de mécontents ou plutôt de rebelles trois cents personnes des plus distinguées du royaume, et à la tête ce duc de Bourbon, l'oncle du roi, le beau-père du dauphin, et qui devait expier sa faute par un si noble repentir!

On dirait que Charles de Navarre croit non pas avoir reçu deux fois le pardon, mais l'avoir accordé deux fois: il connaissait le roi de France; il connaissait les grands du royaume; il savait tout ce qu'on pouvait oser, et il lui était impossible de calmer la soif de pouvoir qui dévorait son âme.

Il conçoit le projet le plus audacieux; il imagine de se servir du fils du roi contre le roi lui-même, de les asservir l'un par l'autre, de les enchaîner tous les deux à son char, et peut-être de monter sur le trône dont il les aurait précipités. Le dauphin, Charles de France, n'a que seize ou dix-sept ans: il avait éprouvé quelques refus de son père; il était mécontent. Char-

les de Navarre va le trouver ; il flatte son ressentiment secret, il l'augmente, il l'aigrit, il remplit de soupçons son âme facile à séduire. « Votre père, lui dit-il, ne » vous aime pas ; il se méfie de vous ; il vous préfère » vos cadets ; demain votre perte peut être résolue ; » vous ne pouvez vous sauver qu'en parvenant à vous » faire craindre. Retirez-vous auprès du frère de votre » mère, l'empereur Charles IV de Luxembourg, je » vous réponds de votre sûreté ; cent de mes hommes » d'armes vous conduiront dans le noble asile d'où » vous pourrez dicter des lois. » Le jeune prince ne peut résister à l'ascendant du génie infernal de son beau-frère ; il embrasse avec ardeur le parti que lui propose Charles de Navarre. L'escorte promise attend le dauphin à Saint-Cloud, et, dans le même moment, à l'insu du dauphin et par une combinaison aussi profonde que criminelle, des hommes armés du roi de Navarre attendent sur la route de Normandie le roi Jean, qui doit aller à l'abbaye de Grand-Pré tenir sur les fonts baptismaux le fils du comte d'Eu. Le roi et l'héritier présomptif de la couronne vont tomber entre les mains de l'homme le plus ambitieux, et dont l'énormité des crimes ne peut arrêter la constante et perfide audace.

Une de ces circonstances imprévues qui décident presque toujours du succès des grands complots, et souvent du destin des empires, fait découvrir le terrible projet du roi de Navarre. Jean, cédant ou à ses terreurs secrètes, ou à la tendresse paternelle, ou à une sage politique, pardonne à son fils, lui montre l'abîme dans lequel Charles de Navarre allait l'entraîner, lui témoigne autant de confiance que d'affection, lui donne le duché de Normandie, lui permet d'aller tenir sa cour à Rouen, et se contente de jeter un voile sur la coupable entreprise de son gendre.

Il ne peut se dissimuler le danger dont la France est menacée; le roi d'Angleterre a formé contre lui une grande entreprise. Édouard presse les préparatifs les plus formidables; Jean veut opposer la plus grande résistance aux armes étrangères; il a besoin de l'assentiment de tous les Français; il convoque les états généraux.

L'assemblée commence ses importantes opérations par consolider les bases de la constitution du royaume; le premier article de ses décrets est remarquable : « Ce » qui sera proposé, porte cet article, n'aura de vali» dité qu'autant que les trois ordres réunis y concour» ront unanimement, et la voix de deux ordres ne » pourra lier le troisième qui aura refusé son con» sentement. »

Les états décident ensuite qu'on opposera à l'ennemi trente mille hommes d'armes, ce qui devait former un corps de quatre-vingt-dix mille combattants, chaque homme d'armes conduisant deux guerriers avec lui.

Pour procurer à l'état les fonds nécessaires à la levée et à l'entretien de ces quatre-vingt-dix mille combattants, on établit une gabelle sur les sels et une imposition de huit sous pour livre sur tous les comestibles et tous les objets mobiliers qui seront vendus. Tous les Français sans exception, et même le roi, la reine, les enfants de France et les princes du sang, seront soumis à cette imposition générale; et, ce qui est remarquable, les états se réservent le choix de ceux qui seront chargés de la levée de cette imposition, et, malgré les réclamations des ministres et des courtisans, le roi sanctionne cette disposition.

Les sommes qui proviendront de l'impôt sur les ventes et la gabelle ne pourront être employées qu'à payer les dépenses de la guerre; les préposés jureront de désobéir aux mandements contraires à cette volonté

des états, que l'on pourrait surprendre au monarque; ils résisteront à toute violence à ce sujet, et les procédures qui pourraient avoir lieu à cet égard ne seront jugées que par le parlement, le conseil du roi ne pouvant se mêler que d'inspecter l'exactitude des comptes.

Si les dépenses de l'armée sont plus fortes que les produits des impôts affectés à leur paiement, les états généraux se rassembleront pour y suppléer.

Le roi, d'ailleurs, sur la demande des états, fixe le taux et le titre des monnaies d'or et d'argent, leur refonte, les droits de monnayage, les fonctions des employés et les peines des prévaricateurs.

Le *droit de gîte* est aboli: en conséquence personne, ni même le roi, ne pourra exiger des blés, des vins, des vivres, des chevaux, des charrettes, des lits, des tables, des siéges, ni d'autres meubles qu'en les payant dans le jour, ou au plus tard le lendemain; les préposés aux fournitures qui retarderont plus long-temps les paiements seront punis comme voleurs et perturbateurs du repos public; et il sera permis de leur résister à main armée.

Le roi ne pourra contraindre personne à prêter de l'argent à l'état.

Aucune affaire ne sera soustraite à ses juges naturels; les causes personnelles des officiers de la maison du roi pourront seules être portées au tribunal des requêtes de l'hôtel; et les nouvelles garennes seront détruites comme nuisibles à l'agriculture.

Ces sages et importantes dispositions sont suivies d'une défense qui ne prouve que trop combien étaient fausses et funestes les idées qu'on avait sur le commerce, et combien dominait encore l'esprit des Francs, de ces anciens et sauvages habitants des vastes forêts de l'antique Germanie; sous le prétexte de la liberté de ce commerce dont

les immenses avantages étaient si méconnus, toute espèce de négoce et de trafic fut interdite à tous les officiers de la maison du roi et à tous les membres des tribunaux, depuis le premier président du parlement jusques au dernier huissier, comme le préjugé en avait éloigné tous les nobles.

Pendant ce temps, le prince de Galles était descendu à Bordeaux avec une armée nombreuse, et y avait été joint par un grand nombre de nobles de la Gascogne; marchant à la tête de soixante mille hommes, il porta le fer et le feu dans l'Armagnac, l'Estarac, le comté de Comminges, les environs de l'Ile-Jourdain, pillant les habitants, démantelant les forteresses, réduisant en cendres les villages et les villes: il s'approcha de Toulouse, sous les murs de laquelle était campée l'armée française commandée par le connétable Jacques de Bourbon, les comtes d'Armagnac et de Foix, le prince d'Orange et le maréchal de Clermont; ayant essayé inutilement de l'attirer au combat, il passa la Garonne, détruisit un grand nombre de villes, ravagea de riches et fertiles contrées. Les habitants de Montpellier, résolus de se défendre, brûlèrent leurs faubourgs. Le pape qui était à Avignon lui envoya des ambassadeurs; le prince de Galles ne voulut pas leur donner audience, et les renvoya au roi son père; le pontife aussi alarmé qu'irrité, fortifia le château d'Avignon, et détacha cinq cents hommes d'armes pour observer les mouvements des Anglais; s'étant approchés trop près de l'armée du prince de Galles, ils furent battus, pris ou dispersés.

L'armée française ne pouvant pas risquer de bataille générale à cause de l'infériorité du nombre de ses soldats, mais manœuvrant avec habileté, inspirant des craintes au prince de Galles pour ses détachements, ses convois et ses subsistances, et ayant jeté de fortes garnisons dans les places les plus capables de se défendre, les Anglais,

malgré leurs succès, furent obligés de revenir vers Bordeaux.

Édouard, le père du prince de Galles, s'était porté à la tête d'une armée d'Anglais, d'Allemands, de Brabançons et de Flamands, vers Saint-Omer, où le roi Jean était campé. Le roi de France, aussi brave à la tête de ses troupes que facile à effrayer ou despote cruel sur son trône, lui envoya un maréchal et plusieurs chevaliers pour le défier au combat corps à corps, avec tel nombre de guerriers qu'il voudrait : Édouard refusa le défi, se retira vers Calais; et, rappelé en Angleterre par les mouvements des Écossais, y convoqua un parlement.

Les communes lui accordèrent pour six ans un subside sur les laines, les peaux de mouton et les cuirs, plus fort qu'aucun de ceux que les rois d'Angleterre eussent obtenus jusques à cette époque; on a évalué ce subside à un million cinq cent mille livres sterling.

Édouard se hâta d'entrer en Écosse, et brûla les villes et les villages sans rencontrer d'obstacles : les troupes écossaises s'étaient retirées dans les montagnes et dans les bois, après avoir enlevé toutes les provisions des plaines et des vallées facilement accessibles; un ennemi, que les flottes de cette époque ne pouvaient guère braver, seconda les mesures des Écossais : la tempête dispersa les vaisseaux d'Édouard, et, malgré son audace et ses grands talents militaires, il ne put procurer à ses soldats les vivres nécessaires à leur subsistance, fut obligé de se retirer à Roxburgh, et bientôt après conclut une trêve avec les Écossais. Ce fut dans cette ville de Roxburgh qu'Édouard Balliol, accablé d'années et d'infirmités, résigna en faveur d'Édouard les droits qu'il prétendait avoir à la couronne de cette Écosse dont Édouard ni lui n'avaient pu s'emparer : le roi d'Angleterre ne paya pas chèrement cette cession; il se contenta de se charger des

dettes du vieillard, de lui remettre cinq mille marcs et de lui assurer une pension de deux mille livres. Mais quels avantages auraient pu dédommager le vieux Balliol de la honte d'avoir voulu sacrifier l'indépendance de sa patrie !

Quelque temps après la mémorable session des états généraux de France, ils se rassemblèrent, reconnurent que les impôts auxquels ils avaient consenti n'étaient pas suffisants, et accordèrent au roi une capitation générale d'une livre pour les revenus de quarante livres, et de deux pour les revenus supérieurs, jusques à ceux de cent livres, et de quatre pour chacune des centaines de livres des revenus plus considérables. Les nobles, le clergé et même les princes du sang furent soumis à cette capitation ; et un grand nombre de nobles ayant demandé d'être dispensés du service personnel, qui les obligeait à de grandes dépenses, et que remplacerait la nouvelle taxe à laquelle ils allaient être assujettis, le roi promit de ne convoquer l'*arrière-ban* de la noblesse où les arrière-vassaux et les nobles que lorsqu'il y serait forcé par les circonstances les plus pressantes (1356).

Combien cette concession des états généraux, donnant au roi l'argent nécessaire pour commencer à organiser une armée permanente et soldée par la couronne, au lieu de ces corps irréguliers, éphémères, presque indépendants, si souvent dangereux, et dont la courte existence et la faible subordination pouvaient disparaître, suivant le caprice des vassaux ambitieux, si fiers et si faciles à mécontenter, qui les conduisaient, donna une nouvelle force à l'autorité du monarque, et affaiblit le pouvoir redoutable et rival de la féodalité !

Le roi Jean cependant, dans les circonstances si graves où se trouve la France, ne pense qu'avec effroi à la grande influence et au caractère plus dangereux encore du roi de Navarre : la grandeur du péril lui inspire une

résolution à laquelle on est loin de s'attendre ; il va devenir un tyran audacieux.

Le roi de Navarre tenait à Évreux la cour la plus brillante et la plus nombreuse; il y attirait un grand nombre de seigneurs puissants ; il les gagnait par ses caresses ; il témoignait la plus grande confiance à tous ceux qui montraient de la haine contre le gouvernement du roi ; ne voulant laisser échapper aucune occasion de se donner sur l'esprit du dauphin un ascendant qui pouvait devenir nécessaire à ses projets, il voyait souvent ce prince, dont le séjour était à Rouen ; il lui donnait des fêtes, il assistait à celles que donnait l'héritier de la monarchie : dans une de ces fêtes, où le dauphin avait réuni un grand nombre de seigneurs normands, et dont le roi de Navarre partageait les plaisirs, on était livré à la joie au milieu d'un festin splendide, lorsque les portes s'ouvrent ; le roi paraît accompagné de son second fils, de son frère, des principaux seigneurs de la cour, et d'un grand nombre de guerriers. « Que personne ne » remue, sous peine de mort, » s'écrie-t-il. Il va droit au roi de Navarre, le saisit lui-même, ordonne qu'on le conduise dans un château fort de la Picardie, fait charger de chaînes le comte d'Harcourt et trois autres chevaliers normands, confidents de Charles de Navarre, les fait placer sur un chariot, les escorte accompagné du dauphin et de tous ceux qui l'ont suivi, arrive hors des murs, et fait tomber leurs têtes.

Bientôt après l'assassinat des quatre seigneurs normands, les hostilités recommencèrent en Normandie entre les Français et les Anglais : le duc de Lancastre s'empara de Verneuil ; Robert de Clermont, maréchal du duc de Normandie, prit Tillères et Breteuil, se jeta dans Cotentin, tailla en pièces Godefroi d'Harcourt, qui avait reconnu Édouard comme roi légitime de France, et obligea le Pont-de-l'Arche à se rendre (1356).

Mais des événements militaires d'une bien plus grande importance vont se passer vers le midi de la France. Le prince de Galles, qu'on a nommé le prince Noir, qui avait acquis tant de renommée à la bataille de Crécy, et qu'on a regardé comme un des plus grands capitaines du quatorzième siècle, part de Bordeaux à la tête de deux mille hommes d'armes, de six mille archers et de quatre mille fantassins : il traverse l'Agénois, dont il avait soumis la plus grande partie, ravage le Quercy, le Limosin, l'Auvergne, entre dans le Berri, et prend d'assaut la ville de Vierzon. Le roi Jean était campé auprès de Chartres : ne doutant pas que l'intention du prince Noir ne soit de passer la Loire et de se réunir au duc de Lancastre, il fait garder par ses troupes tous les passages de ce fleuve et toutes les villes situées sur ses bords. Le prince de Galles change alors de projet : il se décide à se porter vers le Poitou, qu'il veut ravager, et à revenir à Bordeaux par l'Angoumois et la Saintonge. Trois cents lanciers, commandés par le seigneur de Craon et par celui de Boucicault, essaient de couper son avant-garde : ils sont battus, obligés de se renfermer dans le château de Romorentin, et contraints de se rendre à discrétion. Les Anglais ravagent une grande partie de la Touraine et de l'Anjou, font un grand nombre de prisonniers, les envoient à Bordeaux, et viennent camper près de Poitiers entre Beauvoir et Maupertuis.

Le roi de France avait passé la Loire à la tête d'une grande armée et surtout d'une cavalerie très-nombreuse; il avait manœuvré de manière à gêner les communications des Anglais, à les circonscrire, à les serrer de près : ils commençaient à manquer de vivres ; ils étaient harassés. Les Français arrivent auprès de Maupertuis : la disette aurait forcé les Anglais à se rendre avant peu de jours ; mais les Français, irrités des ravages commis par leurs ennemis, demandent la bataille à grands cris.

Jean ne fait que peu d'efforts pour calmer leur ardeur, que la position des Anglais peut rendre si dangereuse : il partage son armée en trois corps ; il donne le commandement du premier à son frère le duc d'Orléans, celui du second au dauphin, auprès duquel vont combattre ses frères Louis, duc d'Anjou, et Jean, duc de Berri, et, conservant auprès de lui le plus jeune de ses fils, Philippe, duc de Touraine, qu'on devait surnommer le Hardi, et qui devait être duc de Bourgogne, il garde le troisième corps sous ses ordres immédiats. Le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, d'autres princes du sang et un nombre immense de chevaliers français font briller leurs enseignes dans les différens rangs de l'armée.

Les chevaliers que le roi avait envoyés pour reconnaître de près les dispositions de l'ennemi viennent lui dire que les Anglais sont postés sur un monticule entouré de buissons épais, de vignes et de haies touffues, et qu'on ne peut parvenir jusques à eux que par un passage étroit et bordé de haies derrière lesquelles sont placés les archers d'Édouard. D'après leur avis Jean ordonne que trois cents cavaliers armés de toutes pièces s'engagent dans le défilé, et ouvrent la route aux autres cavaliers qui doivent tous mettre pied à terre, excepté des escadrons allemands destinés à former une espèce de réserve.

Édouard, trop habile pour ne pas sentir tout le danger de sa position, voit avec joie que Jean va l'attaquer au milieu de ses retranchements. Les Français ne peuvent douter de la victoire : ils vont élever un grand monument de gloire sur les trophées de Crécy renversés ; ils attendent le signal avec la plus vive impatience.

Le cardinal de Périgord, que le pape avait chargé de renouer les négociations entre les deux rois, arrive auprès du monarque français. « Épargnez, sire, lui dit-il,

» la vie de tant de valeureux guerriers ; souffrez que je » passe au camp du prince de Galles : il est impossible » que je ne parvienne pas à l'engager à se rendre. » Il obtient la permission qu'il sollicite avec tant d'instance ; il se rend auprès du prince Noir. « J'accepterai, lui dit » le prince, toutes les conditions compatibles avec mon » honneur et celui de ma patrie. » Le cardinal court porter à Jean la réponse du prince de Galles. Le roi de France fait retirer ses troupes dans leurs quartiers, et la négociation commence par l'intermédiaire du cardinal.

Le prince Noir offre de rendre toutes les places prises et tous les prisonniers faits depuis le commencement de la campagne ; il promet de ne point porter les armes pendant sept ans contre le roi de France ; il ne demande que de pouvoir se retirer en sûreté à Bordeaux. Jean exige que le prince de Galles et cent chevaliers anglais se rendent prisonniers. « On ne me prendra, dit le » prince de Galles, que sur le champ de bataille. — J'ai » juré, répond le roi de France, de le combattre et de » le faire repentir des horreurs qu'il vient de commet- » tre contre mes sujets. »

Pendant les courses du cardinal, Édouard avait ajouté à ses retranchements des fossés et des palissades ; il fait ranger les chariots de son armée devant les endroits les plus exposés.

Jean harangue ses guerriers et donne le signal : les hommes d'armes français choisis pour commencer le combat entrent avec audace dans le défilé ; la moitié de ces braves périt sous les flèches des archers placés derrière les haies ; les autres sont taillés en pièces par lord Audelay. Les maréchaux de Clermont et d'Andreghen marchent fièrement à la suite des hommes d'armes d'élite ; ils ne peuvent s'avancer que lentement au milieu des cadavres : et les archers du prince Noir ne cessent de

tirer sur eux; ils parviennent néanmoins jusques à l'avant-garde anglaise, où ils sont reçus vaillamment par les comtes de Warwick, de Salisbury et de Suffolk. Clermont est tué; Andreghen est fait prisonnier; le désordre se met parmi les guerriers qu'ils commandaient; ils se jettent sur ceux qui les suivent; les hommes et les chevaux se renversent les uns sur les autres; leur courage ne peut les défendre dans la confusion extrême de leurs rangs; les Anglais et surtout les archers en font un grand carnage. Le dauphin, à la tête du second corps, s'avance pour soutenir le premier: il ne peut ni se faire jour au travers des mourants, des blessés et des soldats étonnés qui ont perdu leurs chefs, ni ramener l'ordre dans la multitude de guerriers qui l'environne. En vain leur donne-t-il l'exemple de l'intrépidité: le découragement s'empare d'eux. Jean de Greilly, captal ou seigneur de Buch, sort de l'embuscade où le prince Noir l'avait placé, tombe avec fureur sur les rangs déjà si rompus des Français: la consternation les saisit; une sorte de terreur panique succède à la consternation; les soldats des deux corps se précipitent les uns sur les autres, se débandent, se dispersent. Les seigneurs chargés de veiller à la sûreté du dauphin l'emmènent malgré lui hors du champ de bataille, le conduisent à Chauvigny escorté de huit cents lances; et, par une fatalité funeste, le duc d'Orléans perd la tête, croit la défaite des Français assurée, et s'enfuit vers Chauvigny avec une grande partie de ceux qu'il commandait.

Le prince de Galles voit du haut d'une éminence la défaite des deux corps. « La victoire est à nous, lui dit » Jean Chandos, qui était auprès de lui. Reconnaissez » Jean à sa cotte d'armes semée de fleurs de lis; il » s'engage dans le défilé; voyez comme il se bat; » quelque grand que soit le danger, il ne fuira pas:

» avec l'aide de Dieu et de saint Georges il tombera » en notre pouvoir. » Le prince de Galles monte à l'instant à cheval, sort de ses retranchements à la tête de ses hommes d'armes, et s'élance sur la division que commande le roi. Le monarque l'attend de pied ferme ayant à ses côtés son jeune fils Philippe, duc de Touraine, et ses cousins le duc de Bourbon et le comte de La Marche : s'il eût pu remonter à cheval avec ses hommes d'armes, il aurait arraché la victoire au prince Noir. Malgré l'impétuosité de l'attaque d'Édouard, il le reçoit sans s'ébranler ; sa hache d'armes à la main, il combat en héros. La valeur est admirable des deux côtés ; le succès est long-temps douteux ; tous les Français veulent mourir pour leur patrie et pour leur roi : ils regardent Jean et leur valeur redouble. Malheureusement ils ne peuvent opposer aux chevaux anglais que leurs épées et des lances trop courtes : leurs rangs s'ouvrent malgré toute leur résistance ; à mesure que le fer ennemi les moissonne, ceux qui survivent se pressent autour du roi, et veulent garantir de leurs corps la personne sacrée du monarque. Les jeunes mains du duc de Touraine portent des coups redoublés pour écarter les lances anglaises de la tête de son père : il est blessé en voulant le défendre. Le duc de Bourbon tombe percé de flèches aux pieds du monarque ; le comte de La Marche, couvert de blessures, est fait prisonnier ; Gaucher de Brienne, duc d'Athènes et connétable de France, reçoit la mort ; ses guerriers se dispersent ; le prince de Galles renverse la cavalerie allemande, et prend le comte de Nassau.

Jean avait reçu deux blessures ; son casque avait été brisé ; le sang inondait son visage : il se battait encore, et faisait trembler tous ceux qui voulaient l'approcher ; mais en vain fait-il des efforts prodigieux pour rallier ses troupes. Le comte de Dammartin, La Rochefoucauld,

La Fayette, Laval, La Tour, Montaigu, Charni, Ribaumond, le maréchal de Nesle, un nombre immense de barons, de chevaliers, de nobles, de soldats ont reçu une mort glorieuse; les comtes d'Eu, de Tancarville, d'Étampes, de Vaudemont, l'archevêque de Sens, les seigneurs de Parthenay et de Rochechouart, et plusieurs milliers d'autres Français ont été faits prisonniers. Le roi ne voit plus auprès de lui que des morts, des mourants, son jeune fils, dont le sang coule, et quelques chevaliers qui veulent mourir avec leur roi; il n'a plus d'espérance; il ne veut pas survivre à sa défaite; il veut mourir en combattant. Mais ses forces sont épuisées; sa hache d'armes est près d'échapper à son bras défaillant: on le conjure de se rendre. Il demande le prince de Galles; Édouard était loin: un chevalier de France, nommé Morbec, qu'un duel avait obligé de quitter sa patrie, et que le malheur avait placé sous les bannières d'Édouard, se présente devant le roi. Jean est bien aise de ne se rendre qu'à un Français: il lui jette son gantelet.

On le conduit à la tente du prince de Galles; Édouard témoigne au roi le plus grand respect. « *Cher sire*, lui » dit-il, *quoique la journée ne soit pas vôtre, vous avez* » *acquis la plus haute réputation de prouesse, et avez* » *passé aujourd'hui tous les mieux combattants: tous* » *ceux de notre parti vous donnent le prix de la vail-* » *lance.* — Je ferai tout auprès de mon père, ajoute-t- » il, pour hâter une paix honorable aux deux nations. » Il refuse de s'asseoir à la table *d'un si grand prince et d'un si vaillant homme*; il ne cesse de témoigner tous les égards de l'hospitalité la plus attentive et même la plus affectueuse au roi, au jeune duc de Touraine, au comte de La Marche, dont la mère, Marie de Hainaut, était cousine germaine de celle du prince anglais; il les conduit à Bordeaux comme s'il avait escorté la famille

de son père. Jamais vainqueur ne s'est montré plus grand ; mais Jean paraît plus grand encore : sa noble résignation, son héroïque constance l'élèvent même au-dessus d'Édouard.

Les cardinaux de Périgord et de Saint-Vital arrivent auprès du prince Noir : ils parlent au nom d'Innocent VI ; ils obtiennent une trève de deux ans.

Édouard part pour l'Angleterre avec le roi, le duc de Touraine et le comte de La Marche : il arrive à Londres ; des arcs de triomphe sont élevés sur son passage. Le lord maire, les aldermen et mille citoyens montés sur de superbes chevaux viennent le recevoir : les rues sont bordées d'un peuple immense, les maisons tapissées, les fenêtres et les balcons ornés. Le prince de Galles, vêtu très-simplement et sur un petit cheval noir, suit le roi de France, dont le cheval blanc est magnifique et dont l'habit est des plus riches. On descend à Westminster : le roi d'Angleterre était sur son trône ; il se lève dès qu'il aperçoit le roi de France, et l'accueille comme le valeureux monarque d'une grande nation ; il embrasse le prince Noir. « Je vous félicite, mon fils, lui dit-il ; vous » avez pu soutenir les faveurs de la fortune. » On loge le roi prisonnier dans un appartement du palais d'Édouard III ; on lui rend les plus grands honneurs (1357).

La France cependant avait perdu à la journée de Poitiers ses soldats, ses généraux, ses chevaliers, l'élite de sa noblesse, son roi et sa renommée. Le dauphin restait seul pour l'arrêter sur le bord de l'abîme ; mais il n'avait que dix-neuf ans. On l'accusait d'avoir abandonné le champ de bataille, d'avoir donné l'exemple de la fuite, d'avoir causé les malheurs de la France ; on ne lui accordait pas plus de prudence et d'habileté que de valeur ; on lui reprochait de s'être lié avec le roi de Navarre pour trahir le roi son père, et ensuite avec le roi son père pour trahir le roi de Navarre. Les soldats échappés au glaive et

aux fers des Anglais erraient dans les campagnes consternées, et arrachaient, les armes à la main, aux malheureux cultivateurs les aliments nécessaires à leur subsistance. Le dauphin ne pouvait d'ailleurs compter sur la fidélité d'aucun de ceux qui l'entouraient; mais il avait reçu de grandes qualités, de la perspicacité, de la prévoyance, du calme, de la modération, de la fermeté et de la persévérance; il ne perdit pas l'espoir; il voulut ne cacher aucun danger; il résolut d'avoir recours à la nation, toujours si généreuse quand on lui montre de la confiance; il convoque les états généraux.

Les circonstances ne permettaient pas que tous les représentants de la nation se réunissent à Paris; le comte d'Armagnac, gouverneur du Languedoc, assembla à Toulouse, par ordre du dauphin, les députés de la France méridionale ou de la *langue d'oc*, c'est-à-dire des provinces où le mot *oui* était prononcé *oc*. Profondément pénétrés des malheurs de leur patrie, ces états de la France méridionale exprimèrent leur douleur, défendirent les danses, les concerts, les spectacles, les fêtes, les fourrures précieuses, l'or, les perles, les diamants, jusques après la délivrance du roi, et votèrent une levée d'hommes et une perception d'impôts.

Les députés de la *langue d'oil*, c'est-à-dire des provinces septentrionales du royaume où l'on disait *oil* pour *oui*, s'étaient réunis à Paris. Ils y étaient venus au nombre de huit cents; les familles les plus puissantes étaient dans le deuil; les esprits étaient plus agités que jamais; le malheur les avait irrités. On rappelait avec le plus grand mécontentement les usurpations de l'autorité royale, les condamnations aussi arbitraires que cruelles de plusieurs grands personnages, l'emprisonnement illégal du roi de Navarre. Les membres les plus passionnés, et par conséquent les plus influents, paraissaient oublier la nécessité de défendre le royaume près d'être envahi par l'étranger,

pour ne s'occuper que de leurs droits; ils ne parlaient que de saisir une occasion favorable d'empêcher le retour du despotisme et de la tyrannie. L'absence du roi et le faible pouvoir du dauphin semblaient ouvrir une vaste carrière à toutes les ambitions; on pouvait croire tout possible, parce qu'on ne voyait pas devant soi d'obstacle imposant; l'absence du roi semblait avoir brisé le sceptre capable de contenir les factions, et le champ était comme devenu libre pour tous les audacieux.

Un homme d'un talent remarquable était alors à la tête de la ville de Paris, sous le nom de prevôt des marchands; on le nommait Étienne Marcel; il avait présidé le troisième ordre dans la dernière assemblée des états généraux. Il s'y était rendu célèbre par son opposition à l'établissement de nouvelles contributions; et depuis cette époque, son crédit et sa popularité n'avaient cessé de s'accroître: sa tête était forte, son éloquence entraînante, son ambition cachée, mais immense; son audace sans bornes: il fut nommé de nouveau président du troisième ordre des états.

Robert Le Coq, évêque de Laon, que l'intrigue avait porté sur son siége, et que son caractère, son esprit et sa place rendaient très-dangereux, se dévoua au prevôt des marchands, et les députés les plus portés à tout sacrifier à leur élévation, se hâtèrent de se réunir à Étienne et à Robert; et de former avec eux un parti redoutable.

Marcel commença par un coup de maître la grande entreprise qu'il paraissait méditer, dont on soupçonnait la nature, et dont on craignait d'autant plus le danger qu'on n'en voyait que confusément le but et les limites. « Il est impossible, dit-il, qu'une assemblée aussi » nombreuse que celle des états prononce convenable- » ment sur les grandes affaires qui doivent lui être sou- » mises, si elles ne sont méditées, classées et préparées de » manière à empêcher que la confusion et le désordre

» ne règnent dans les délibérations. Les états devraient
» demander au dauphin la permission de nommer une
» commission qui serait chargée de ce travail. »

L'assemblée adopta la proposition de Marcel ; le dauphin consentit à la formation de la commission, aux séances de laquelle il décida que des membres de son conseil assisteraient. Elle fut composée de cinquante députés ; on les choisit dans les trois ordres ; mais l'influence de Marcel, de l'évêque de Laon et de leurs amis était si grande que les commissaires furent pris presque tous parmi les partisans du président du tiers-état.

La commission voulut commencer par s'occuper de la réforme des abus et de la garantie des libertés publiques. Les membres du conseil du dauphin demandèrent qu'avant tout on prît les mesures nécessaires pour la délivrance du roi. La commission les exclut de ses délibérations.

Suivant alors sans obstacle le plan qu'elle venait d'adopter, elle dressa une liste de vingt-deux magistrats ou officiers chargés de l'administration des finances, qui lui paraissaient devoir perdre leurs emplois ; quelques-uns, d'ailleurs, devaient être poursuivis devant les tribunaux comme prévaricateurs ; les biens de ceux que l'on condamnerait seraient confisqués et vendus, et le produit des ventes serait employé à hâter la liberté du monarque.

L'évêque Robert Le Coq porta ces propositions à l'assemblée des états ; elles furent reçues avec d'autant plus de faveur, indépendamment de la disposition générale des esprits, du mécontentement et de la défiance de la nation, que plusieurs députés concurent l'espérance de remplacer les officiers ou les magistrats dont on demandait la destitution. Le dauphin présidait l'assemblée ; étonné, troublé et très-ému : « Et que donne-» rez-vous, dit-il aux députés, pour prix de ce sacri-

» fice? — Trente mille hommes d'armes, répond l'évêque » de Laon, et l'argent nécessaire pour les entretenir. » Le dauphin se retire, et annonce qu'il va prendre l'avis de son conseil ; les opinions des conseillers sont partagées. Les proscrits seuls s'opposent à l'adoption de la demande de la commission : le dauphin reconnaît ce que peuvent l'intérêt, la crainte ou une confiance aveugle dans ces moments de trouble, de désordre et de délire qui annoncent les grands bouleversements. Sa sagesse, que développent les circonstances terribles où il se trouve placé, l'éclaire mieux que les terreurs et l'avidité de ses conseillers ; son caractère s'élève à mesure que le danger s'accroît ; il montre une noble fermeté. Il mande à l'hôtel de Saint-Paul, où il demeure, une députation des états : « J'ai écrit à mon père, leur dit-il, j'attends ses » ordres ; je ne puis rien décider que par sa volonté : » j'ordonne que jusques à l'arrivée de la réponse du » roi, les états suspendent leurs délibérations. » Plusieurs membres des trois ordres, fatigués de leur séjour dans la capitale, se retirent dans leurs foyers ; le dauphin use alors de sa prérogative royale, et dissout les états.

Charles a écarté le danger le plus pressant ; mais toutes les préventions subsistent, aucun ressentiment n'est calmé, aucune crainte n'est dissipée, aucun désordre n'est réprimé ; aucune mesure n'est prise pour la délivrance de Jean, aucune troupe n'est levée, aucune nouvelle taxe n'est établie, et Marcel, l'évêque Robert Le Coq et leurs adhérents conçoivent l'espoir et ont même l'assurance de voir les embarras du dauphin, toujours croissants, le forcer bientôt à recourir à une nouvelle convocation des états généraux du royaume, et à se retrouver, plus que jamais, sous leur terrible dépendance.

Le dauphin voulant différer, le plus qu'il pourrait, cette nouvelle convocation que l'influence des factieux lui faisait tant redouter, ordonna une refonte des mon-

naies, espérant trouver dans cette opération, comme plusieurs de ses prédécesseurs, une ressource considérable, et se dissimulant qu'elle ne pouvait être avantageuse au fisc, qu'en étant injuste, nuisible à la nation, destructive du commerce, de la propriété et de la foi publique.

A peine eut-il pris cette fausse mesure, qu'il crut devoir aller à Metz conférer sur sa position si difficile et si dangereuse avec son oncle l'empereur Charles IV. Quelle joie secrète n'éprouva pas Marcel en apprenant l'ordonnance du dauphin et le départ de ce prince pour Metz! Ses émissaires animèrent le mécontentement que les résultats de l'ordonnance avaient fait naître parmi le peuple. On se plaignit hautement du titre et du poids de la nouvelle monnaie; on refusa de la recevoir; il y eut du tumulte dans plusieurs rues de la capitale. Le prévôt des marchands, premier magistrat du peuple, voulant, disait-il, prévenir de plus grands désordres, osa défendre le cours des nouvelles espèces, et aller à la tête d'un rassemblement à l'hôtel Saint-Paul, faire confirmer sa défense par Louis, duc d'Anjou, second fils de France, et que le dauphin avait chargé de tenir, pendant son absence, les rênes du gouvernement.

Le dauphin, étant revenu de Metz, et ayant repris les fonctions de lieutenant-général du royaume, avait bien voulu réprimer la conduite de Marcel; mais il était sans force armée, et l'opinion était contre lui.

Il envoya au prevôt des marchands Simon de Bussi, premier président, et plusieurs autres magistrats pour l'engager à ne pas s'opposer à la circulation de la nouvelle monnaie; Marcel avait trop d'esprit pour ne pas voir toute l'influence que cette démarche pouvait lui donner, et trop d'ambition pour ne pas en profiter; il reçut les députés du roi au milieu du conseil de la ville de Paris: leurs propositions ne pouvaient lui convenir; une mul-

titude égarée faisait retentir les avenues de l'hôtel-de-ville d'imprécations contre les envoyés. Marcel, fier de traiter d'égal à égal avec son souverain, rejeta les désirs du dauphin, rompit la conférence, donna le signal de l'alarme et de la résistance, suspendit tous les travaux, fit fermer les boutiques, ordonna de prendre les armes, et se trouva, presque dans un instant, à la tête d'une armée d'enthousiastes irrités, qui regardaient leur prevôt comme leur sauveur, et le dauphin comme leur ennemi. Que pouvait lui opposer le lieutenant-général? il fut contraint de céder; il supprima la nouvelle monnaie, ne put refuser aux factieux la destitution et la saisie des biens des officiers et des magistrats dont Marcel donna la liste, et, privé de tout secours, convoqua de nouveau les états généraux de France (1357).

Marcel, maniant avec facilité des esprits aussi prévenus et aussi aigris que ceux des membres des états, fit valoir la nécessité de pourvoir à leur sûreté, effraya les uns, flatta l'amour-propre des autres, et fit régler que quatre hommes armés veilleraient sur chaque député.

Ces gardes, réunis au nombre de quatre mille, furent mis sous les ordres d'officiers choisis par Marcel et les autres factieux; il parvint à ne faire confier qu'aux personnes qui lui étaient entièrement dévouées la levée et l'administration d'un impôt que les états votèrent pour la délivrance du roi; il obtint la suspension du parlement, de la chambre des comptes et des autres cours de justice, et leur remplacement par des tribunaux que les factieux remplirent de leurs créatures.

Le dauphin vit, avec terreur, Marcel maître de la force armée, du trésor et de la terrible hache qui devait remplacer le glaive sacré des lois; il imagina de se faire écrire une lettre par laquelle le roi Jean, annonçant qu'il était près de signer la paix, et de recouvrer la liberté,

défendait l'établissement du nouvel impôt. Marcel lève alors tout-à-fait l'étendard de la rébellion ; il tient le langage le plus audacieux et le plus perfide : « L'impôt » ne sera pas pour le roi, dit-il, puisqu'il n'en a pas » besoin ; mais le dauphin assemble des troupes ; il veut » les faire entrer dans Paris, et disposer en maître des » biens et de la vie des habitants ; prévenons ces sinistres » projets. » Le délire des esprits est dans toute sa force ; Marcel s'est servi habilement des fautes du roi, du mécontentement général et des malheurs qui ont accablé la France, pour séduire la majorité des membres des états, dénaturer les sentiments les plus nobles, et changer en dispositions funestes et coupables l'amour de la patrie et de la liberté, et le courage ardent avec lequel on défend ses biens, sa vie, ses proches, son pays et ses droits. Les Parisiens paient la nouvelle taxe, se soumettent au service militaire le plus régulier, tendent des chaînes au bout des rues, démolissent leurs faubourgs, construisent des fortifications, exaltent leur prevôt et maudissent le dauphin.

Heureusement pour Charles, Marcel et ses adhérents abusent d'un pouvoir que rien ne limite ; un grand nombre de Parisiens, révoltés de l'insolence et des crimes du prevôt, et craignant pour leurs vies et leurs propriétés, commencent à regretter le règne de l'ordre, des lois et de la constitution ; la majorité des membres des états s'éclaire ; elle voit son asservissement, s'indigne et se prépare avec prudence, mais avec zèle, à briser le joug qu'elle ne peut plus supporter. Le dauphin apprend ces heureux changements, les seconde, et lorsqu'il est sûr de leurs progrès, il frappe un coup d'éclat, mande au Louvre Marcel et les échevins, leur reproche leurs complots, et sort de la capitale.

Les habitants de Paris craignent de voir le dauphin transporter à une autre ville les avantages attachés au

séjour de la cour, du parlement, d'autres grands tribunaux et des administrations supérieures. Malgré tous les efforts des partisans de Marcel, ils envoient des députés au prince, le conjurent de revenir parmi eux, et lui promettent tous les secours qu'ils pourront lui offrir.

Charles reparaît au milieu des Parisiens. La plupart des membres des états avaient quitté la capitale après le départ du dauphin; les états généraux s'étaient, en quelque sorte, dissous eux-mêmes. Marcel, qui ne cessait de chercher tout ce qui pourrait favoriser ses vues si ambitieuses, imagina de proposer au dauphin de ne pas convoquer de nouveaux états, mais de réunir, avec les députés de la capitale, des représentants de trente ou quarante principales villes du royaume : il ne craignit pas de se dépopulariser en enlevant ainsi les droits politiques à la plus grande partie de la nation; il se croyait sûr de plaire non seulement aux factieux dont il était le chef, mais encore à tous les habitants de la capitale; il ne doutait pas que, par ses adhérents et ses émissaires, il ne dirigeât le choix des représentants des villes, et il était convaincu que la nouvelle assemblée, entièrement dévouée à ses volontés, lui donnerait le pouvoir sans bornes qu'il désirait si ardemment; mais il voulut en vain persuader au dauphin que ce prince trouverait, dans les représentants de Paris et des autres grandes cités, un zèle, une condescendance et des ressources bien supérieurs à tout ce qu'il pouvait attendre des états généraux. Charles, qui, chaque jour, acquérait plus d'expérience, de prévoyance et d'habileté, découvrit facilement le piége qui lui était tendu; il vit combien les avis de Marcel étaient perfides; son intérêt seul aurait dû l'empêcher de les suivre; mais d'ailleurs, obéissant franchement au devoir le plus sacré des rois, à celui de maintenir les lois fondamentales de la nation et de défendre les droits de tous, il ordonna la réunion des états. Marcel, ne pouvant pas s'opposer à

cette mesure, voulut tâcher d'en profiter ; et, ce qui est remarquable, indépendamment des lettres de convocation envoyées par le lieutenant-général du royaume, le conseil municipal de Paris, toujours dominé par la faction du prevôt des marchands, adressa des lettres d'invitation aux villes les plus considérables du royaume. C'était un commencement d'une sorte de fédération des villes qui pouvait devenir d'autant plus dangereuse que de nombreux actes de tyrannie, auxquels se livraient si impolitiquement les possesseurs des fiefs, avaient fait naître une irritation des plus effrayantes dans les cœurs des membres des communes ; une fermentation sourde régnait non seulement dans ces communes, que leurs lumières et leurs richesses commençaient à rendre redoutables, mais encore parmi les habitants des campagnes, les serfs et toutes les victimes du régime féodal. Les seigneurs ne voyaient pas qu'ils couraient à leur perte : ils provoquaient chaque jour de terribles explosions ; et les signes les plus alarmants présageaient, aux esprits que les passions ou une confiance présomptueuse n'aveuglaient pas, l'approche des orages les plus funestes. Dans ces circonstances sinistres, de quelle sagesse et de quelle prudente fermeté n'avait pas besoin le dauphin pour se défendre contre un homme aussi actif, aussi adroit, aussi politique, aussi entreprenant que Marcel, et aussi décidé à n'être arrêté par aucun forfait!

L'assemblée des états venait d'être rouverte. L'audace de Marcel se troubla un moment devant la sagesse du dauphin et la majesté du trône, que les états pouvaient être disposés à soutenir : il imagina de se donner le plus puissant des appuis ; et, se confiant assez dans la force de son caractère pour croire qu'il disposerait à son gré du chef le plus élevé, il conçut le projet de délivrer le roi de Navarre, et de le donner à la faction.

Ce prince était toujours renfermé dans un château sur la frontière de Picardie; son arrestation n'avait pas été légalement ordonnée; il n'avait pas été jugé; plusieurs grands du royaume avaient réclamé vivement contre l'acte arbitraire qui lui avait ôté la liberté. Marcel proposa aux états généraux de demander au dauphin l'élargissement de Charles d'Évreux; mais, pendant qu'il fait cette démarche si remarquable, des seigneurs de Normandie, parents ou amis de ceux dont le roi avait fait tomber les têtes à Rouen, attaquèrent la prison du roi de Navarre, en rompirent les portes, enlevèrent le prince, et lui rendirent la liberté. Quel événement pour le dauphin et pour la France!

Le roi de Navarre, impatient de jouer un grand rôle dans l'état si déplorable où est le royaume, fait demander un sauf-conduit au dauphin: le lieutenant-général pressent tous les dangers que peut entraîner la présence du roi de Navarre; il hésite à donner le sauf-conduit; mais la sœur du dauphin, femme du roi de Navarre, Jeanne d'Évreux, tante de ce prince et veuve du roi Charles-le-Bel, et Blanche de Valois, qui avaient obtenu la grâce de Charles après l'assassinat du connétable, sollicitent vivement son retour. Les Parisiens, excités par les partisans de Marcel, réclament avec force le sauf-conduit; le dauphin croit devoir se rendre à leurs instances.

Quelle n'est pas cependant la hardiesse du roi de Navarre! Dans toutes les villes où il passe il fait ouvrir les portes des prisons; il écrit au prevôt des marchands: «Vous mettrez en liberté *les larrons, meurtriers, voleurs de grands chemins, faux monnayeurs, faussaires, coupables de viol, ravisseurs de femmes, assassins, sorciers, sorcières, empoisonneurs.*» C'est au milieu des cris de joie de ces hommes couverts de crimes qu'il rentre dans Paris: il en convoque les habi-

tants, dans leur promenade favorite; ils s'y rendent en grand nombre: il y monte sur un trône. « Avec quel » plaisir, leur dit-il, je revois cette capitale, cette mé- » tropole du monde, cette cité invincible, inépuisable, » et qui pourrait donner la loi à l'univers! C'est à vous » que je dois cet avantage, Parisiens; vous êtes mes sau- » veurs; c'est votre zèle qui a brisé mes lourdes chaînes; » c'est vous qui m'avez arraché au noir cachot où la » mort était sans cesse suspendue sur ma tête; et pour- » quoi ai-je souffert cet indigne traitement? parce que » seul, parmi tous les princes, j'ai résisté à la mauvaise » administration du roi et de son conseil, j'ai réclamé » contre leurs exactions sans cesse renaissantes: des im- » pôts excessifs réduisaient le peuple à la misère; des » pères, des mères de famille, des veuves, des orphe- » lins, gémissaient dans des prisons infectes. » Il s'ar- rête à ces mots, comme si tant de douloureux souvenirs avaient étouffé sa voix: il essuie les larmes qui coulent de ses yeux, et tout d'un coup paraissant faire un grand effort sur lui-même, « Ce n'est que par ma tolérance, » s'écrie-t-il, que Jean porte la couronne: si je ne la » réclame pas, c'est que votre tranquillité m'est plus » précieuse qu'un trône; mais du moins je vous aiderai » de toutes mes forces: opposez vos généreux efforts » à la servitude qui vous menace; soyez les libérateurs » de la patrie; je n'épargnerai ni mes biens, ni mon » royaume, ni ma personne, pour vous assister dans » une si noble entreprise; jamais, non jamais je ne vous » abandonnerai; je me lie irrévocablement à vous; je » m'attache à votre fortune: je mourrai, s'il le faut, » pour vous servir. » Les Parisiens répondent au dis- cours du prince par les applaudissements les plus vifs et les plus prolongés. L'audace et le succès de Charles confondent Marcel; l'ascendant du prince écrase son gé- nie: il sent qu'il s'est donné un maître; mais il est trop

tard, il ne peut plus reculer : il consent dans son âme à n'être que le second; il servira le roi de Navarre.

Charles, qui ne doute plus de la faveur populaire, demande au dauphin qu'on réhabilite la mémoire des seigneurs normands mis à mort à Rouen; qu'on lui donne à lui-même l'absolution la plus honorable; qu'on lui rende ses villes et ses fiefs de Normandie, et qu'on lui paie les frais de la guerre qu'on l'a forcé à soutenir. Le lieutenant-général refuse une rétractation solennelle qui serait un outrage contre le roi son père. « Vos fiefs de Normandie, ajoute-t-il, ont été confisqués et réunis à la couronne; je ne puis ni ne dois les en détacher. — *Monseigneur*, lui dit alors le prevôt des marchands, *contentez d'amitié le roi de Navarre, car il le faut ainsi.* » Le dauphin n'ose plus refuser.

Le roi de Navarre part pour Rouen : il va lui-même, en cérémonie, détacher du gibet les corps des seigneurs normands, leur fait faire des obsèques solennelles, prononce leur éloge, les appelle martyrs, et dit qu'ils ne sont morts que pour avoir voulu protéger le peuple contre un tyran.

Il veut ensuite se mettre en possession des places qui lui ont appartenu; mais les gouverneurs de ces villes refusent de le recevoir; des troupes levées pour son service par Geoffroy d'Harcourt sont défaites, et Geoffroy est tué en combattant pour lui.

Le roi de Navarre se rapproche alors de Paris, à la tête de ses guerriers : Marcel, décidé à tout faire pour le seconder, imagine de donner un signe de reconnaissance à tous les partisans du roi de Navarre; ce signe consiste dans les couleurs du chaperon qui doit être mi-parti de bleu et de rouge. Ceux qui ne portent pas ce chaperon sont insultés et courent des dangers pour leur vie : Jean Baillet, trésorier de France, est une des premières vic-

times. Le dauphin fait arrêter et pendre le meurtrier; mais le tumulte n'en devient que plus terrible : Pierre d'Arcy, avocat général, tâche de l'apaiser; il est massacré dans la cour du palais. Marcel, suivi d'une troupe de furieux, se présente chez le dauphin, pénètre dans son appartement, fait arrêter Jean Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie, qui avaient fait saisir et livrer au supplice le meurtrier de Jean Baillet; il ordonne qu'on les massacre : leur sang rejaillit sur le dauphin. « En voulez-» vous à ma vie ? leur dit le prince. — Non, » lui répond Marcel en lui mettant sur la tête, comme pour le garantir de tout danger, un chaperon mi-parti, et en plaçant insolemment sur la sienne celui qu'il vient d'ôter au lieutenant-général.

Le dauphin ne voyant plus dans Paris que des habitants consternés ou des séditieux en délire, se retira à Compiègne : un grand nombre de membres des états l'y suivirent. Le roi de Navarre était à Mantes; le chevalier Jean de Péquigny alla, par son ordre, demander au dauphin la restitution des places et fiefs de Normandie, et cinquante mille écus pour les bagues et joyaux qu'on avait enlevés à Rouen, au roi de Navarre, en le faisant prisonnier; il défia au combat tous ceux qui diraient que le roi de Navarre n'avait pas accompli ses promesses : le dauphin dédaigna cette insolente démarche, et revint à Paris, où ses amis venaient de lui faire espérer qu'on lui proposerait un arrangement convenable. Marcel parvint à faire rompre toutes les négociations; le dauphin quitta de nouveau la capitale, et le roi de Navarre y arriva.

Charles d'Évreux avait fait un traité avec le roi d'Angleterre, et en avait reçu des troupes qu'il fit entrer dans Paris : Marcel avait d'ailleurs, sous ses ordres, près de quatre mille hommes armés qu'il payait avec soin, et

qui lui étaient entièrement dévoués; il leur avait fait creuser un fossé et élever un rempart qui, partant de l'endroit de la Seine où l'on a bâti le pont Louis XVI et s'étendant jusques au terrain sur lequel les fortifications de la Bastille devaient être construites, renfermait les faubourgs de la rive droite du fleuve, et comprenait particulièrement le Louvre et le château fortifié du Temple.

Le dauphin ne tarda pas à s'approcher de Paris pour en former le siége. Il avait atteint sa vingt-unième année. Les états qu'il avait convoqués à Compiègne l'avaient déclaré majeur, l'avaient nommé régent, lui avaient accordé des subsides : il s'était hâté de lever des troupes; et Louis, second duc de Bourbon, à la tête de trois cent cinquante hommes d'armes, et plusieurs autres grands vassaux étaient venus le joindre.

Ayant pris Charenton, il empêcha les provisions nécessaires aux habitants de la capitale d'y arriver en suivant le cours de la Seine; de nombreux détachements de son armée battaient d'ailleurs la campagne aux environs de Paris, et interceptaient tous les convois qu'on y voulait faire pénétrer. Le roi de Navarre faisait des sorties pour écarter les soldats du régent, et protéger les convois; mais sa troupe était toujours battue. Les Parisiens commencèrent à craindre la famine, et le roi de Navarre, redoutant un soulèvement du peuple, laissa les Anglais dans Paris, et se retira à Saint-Denys.

C'est là que, maniant avec habileté les ressorts de l'intrigue, il soutient le courage et le zèle des Parisiens. Il leur annonce de grands secours qu'il va, dit-il, recevoir des provinces; connaissant néanmoins la crainte qu'ils ont de voir leurs maisons pillées si la ville est prise d'assaut, il persuade aux plus riches de lui envoyer à Saint-Denys leur argent et leurs meubles les plus précieux, et cependant il négocie avec le régent.

Le dauphin consent à lever le siége, à condition que les habitants de la capitale donnent cent mille écus pour la délivrance du roi : cette condition déplaît aux Parisiens ; ils murmurent de ce que le roi de Navarre dispose ainsi de leur argent. Charles d'Évreux s'irrite, traite les Parisiens d'ingrats, menace de les abandonner, et ordonne que les Anglais sortent de la capitale et viennent le joindre à Saint-Denys. Les Anglais veulent obéir au roi de Navarre ; la populace se jette sur eux et en massacre plusieurs : Marcel ne peut les sauver qu'en les renfermant dans des prisons dont il les fait sortir lorsque la populace est dispersée ; les Anglais s'échappent ; ils veulent venger la mort de leurs camarades ; ils ravagent les champs, tuent ceux qui ne peuvent pas se dérober à leur furie, pillent les maisons, les brûlent. Les plus braves des Parisiens demandent à tomber sur eux : Marcel imagine une combinaison infernale ; il forme un corps de douze cents hommes ; il y incorpore avec le plus grand soin tous ceux dont il redoute la haine contre son parti et l'attachement au régent ; il les divise en deux corps. Cruellement perfide, il prévient secrètement les Anglais de toutes ces dispositions ; à la tête du premier corps des Parisiens, il cherche les Anglais dans les endroits où il est sûr de ne pas les trouver ; le second, trompé par de faux avis, donne dans une embuscade auprès du bois de Boulogne, et presque tous ceux qui le composent tombent sous le fer des étrangers. Le lendemain, il persuade à ceux qui ont survécu au combat ou qui n'ont pas rencontré l'ennemi d'aller enlever les corps de leurs concitoyens ; les Anglais, prévenus par Marcel, les surprennent, les accablent par leur nombre, et immolent de nouvelles victimes de la noire trahison du prevôt des marchands.

Pendant qu'un grand nombre de Parisiens déplorent la perte de leurs parents ou de leurs amis, Marcel s'ap-

plaudit du succès de son horrible machination ; il médite de nouveaux crimes ; il se concerte avec le roi de Navarre.

Charles d'Évreux se rapproche de la capitale avec les Anglais et les scélérats dont il a rompu les fers, et qu'il n'a pas rougi de garder auprès de lui. Un jour fatal est choisi ; il est convenu, suivant plusieurs historiens, que, lorsque la nuit aura succédé à ce jour funeste, le roi de Navarre sera introduit dans Paris, que tous les partisans du régent seront massacrés avec leurs femmes et leurs enfants, et que Charles d'Évreux sera proclamé roi de France ; les conjurés porteront une bande d'étoffe blanche pour se reconnaître, et un petit drapeau blanc suspendu à une fenêtre, indiquera les maisons dont les habitants devront être épargnés. Marcel donne tous les ordres nécessaires ; les portes de la ville ne sont confiées qu'à des hommes dévoués.

La nuit du 30 au 31 juillet arrive ; minuit sonne : Marcel sort de chez lui ; il s'avance vers la porte Saint-Honoré, qu'il doit ouvrir aux soldats du roi de Navarre. Deux hommes, fidèles au régent, le voient, l'observent, le suivent sur le rempart ; l'un se nomme Simon Maillard, et l'autre Simon Desessarts, chevalier : ils ne doutent pas que Marcel ne soit près de commettre un nouveau forfait ; tous les dangers qui menacent la capitale se présentent à leur imagination ; leur courage s'exalte ; ils abordent Marcel, ils osent l'interroger. La réponse de Marcel les irrite. Maillard lui fend la tête d'un coup de hache. « Aux armes ! aux armes ! s'écrient » à l'instant Maillard et Desessarts. » Les Parisiens accourent en foule. « Marcel est mort, dit Maillard avec » enthousiasme, il vient de tomber sous mes coups. Il » allait livrer Paris aux Anglais et au roi de Navarre ; » voyez-vous ses complices qui s'avançaient pour ouvrir » les portes à vos ennemis ? emparez-vous de leurs

Le dauphin consent à lever le siége, à condition que les habitants de la capitale donnent cent mille écus pour la délivrance du roi: cette condition déplaît aux Parisiens; ils murmurent de ce que le roi de Navarre dispose ainsi de leur argent. Charles d'Évreux s'irrite, traite les Parisiens d'ingrats, menace de les abandonner, et ordonne que les Anglais sortent de la capitale et viennent le joindre à Saint-Denys. Les Anglais veulent obéir au roi de Navarre; la populace se jette sur eux et en massacre plusieurs: Marcel ne peut les sauver qu'en les renfermant dans des prisons dont il les fait sortir lorsque la populace est dispersée; les Anglais s'échappent; ils veulent venger la mort de leurs camarades; ils ravagent les champs, tuent ceux qui ne peuvent pas se dérober à leur furie, pillent les maisons, les brûlent. Les plus braves des Parisiens demandent à tomber sur eux: Marcel imagine une combinaison infernale; il forme un corps de douze cents hommes; il y incorpore avec le plus grand soin tous ceux dont il redoute la haine contre son parti et l'attachement au régent; il les divise en deux corps. Cruellement perfide, il prévient secrètement les Anglais de toutes ces dispositions; à la tête du premier corps des Parisiens, il cherche les Anglais dans les endroits où il est sûr de ne pas les trouver; le second, trompé par de faux avis, donne dans une embuscade auprès du bois de Boulogne, et presque tous ceux qui le composent tombent sous le fer des étrangers. Le lendemain, il persuade à ceux qui ont survécu au combat ou qui n'ont pas rencontré l'ennemi d'aller enlever les corps de leurs concitoyens; les Anglais, prévenus par Marcel, les surprennent, les accablent par leur nombre, et immolent de nouvelles victimes de la noire trahison du prevôt des marchands.

Pendant qu'un grand nombre de Parisiens déplorent la perte de leurs parents ou de leurs amis, Marcel s'ap-

plaudit du succès de son horrible machination; il médite de nouveaux crimes; il se concerte avec le roi de Navarre.

Charles d'Évreux se rapproche de la capitale avec les Anglais et les scélérats dont il a rompu les fers, et qu'il n'a pas rougi de garder auprès de lui. Un jour fatal est choisi; il est convenu, suivant plusieurs historiens, que, lorsque la nuit aura succédé à ce jour funeste, le roi de Navarre sera introduit dans Paris, que tous les partisans du régent seront massacrés avec leurs femmes et leurs enfants, et que Charles d'Évreux sera proclamé roi de France; les conjurés porteront une bande d'étoffe blanche pour se reconnaître, et un petit drapeau blanc suspendu à une fenêtre, indiquera les maisons dont les habitants devront être épargnés. Marcel donne tous les ordres nécessaires; les portes de la ville ne sont confiées qu'à des hommes dévoués.

La nuit du 30 au 31 juillet arrive; minuit sonne: Marcel sort de chez lui; il s'avance vers la porte Saint-Honoré, qu'il doit ouvrir aux soldats du roi de Navarre. Deux hommes, fidèles au régent, le voient, l'observent, le suivent sur le rempart; l'un se nomme Simon Maillard, et l'autre Simon Desessarts, chevalier: ils ne doutent pas que Marcel ne soit près de commettre un nouveau forfait; tous les dangers qui menacent la capitale se présentent à leur imagination; leur courage s'exalte; ils abordent Marcel, ils osent l'interroger. La réponse de Marcel les irrite. Maillard lui fend la tête d'un coup de hache. « Aux armes! aux armes! s'écrient » à l'instant Maillard et Desessarts. » Les Parisiens accourent en foule. « Marcel est mort, dit Maillard avec » enthousiasme, il vient de tomber sous mes coups. Il » allait livrer Paris aux Anglais et au roi de Navarre; » voyez-vous ses complices qui s'avançaient pour ouvrir » les portes à vos ennemis? emparez-vous de leurs

» personnes. » Les conjurés effrayés fuient sans se défendre; on les poursuit, on les saisit, on les renferme dans des prisons. Le jour paraît; Maillard harangue le peuple; il peint les crimes de Marcel. « Sans la mort » de ce traître, dit-il avec force, Paris serait en proie » aux flammes, et presque aucun de vous n'aurait vu le » jour qui nous éclaire. » L'évêque de Laon s'était échappé. Plusieurs notables Parisiens forment un tribunal; ils jugent les conjurés; ils les condamnent à la mort: la sentence est exécutée. « Vive le régent! » s'écrie Maillard. Ce cri retentit dans toute la capitale; la bannière royale est déployée; elle flotte sur toutes les tours. Une députation court vers Charenton : elle supplie le régent de rentrer dans Paris; le dauphin y est reçu avec transport.

Mais combien de sang la vengeance avait fait répandre dans les provinces, et particulièrement dans la Brie, dans la Picardie et dans l'Artois! Les habitants des campagnes y étaient, depuis long-temps, traités par un grand nombre de seigneurs comme de viles bêtes de somme; depuis long-temps leurs âmes nourrissaient un ressentiment héréditaire: au milieu des désastres de la France, leurs maux parviennent à leur comble; le dauphin ne peut ni les protéger contre une féodalité plus puissante que lui, ni prévenir ou arrêter leurs mouvements. Le désespoir s'empare d'eux; ils se comptent; ils voient leur grand nombre; ils sentent la force de leurs bras; ils n'obéissent plus qu'à la fureur qui les transporte. Ils saisissent en tumulte les pieux, les fléaux, les fourches, les faux, les haches qu'ils sont accoutumés à manier: leur oppression a été extrême; leur rage va être sans limites: ils ont vu leurs corps courbés sous les travaux les plus durs, leurs femmes et leurs filles insolemment enlevées; ils vont devenir barbares. On ne lit qu'en frémissant le récit de leurs cruautés. Ils sont bientôt au nombre de

plus de cent mille; le plus accrédité de leurs chefs se nomme *Jacques* Bonhomme, et *jacquerie* est le nom terrible qui annonce leur approche. Ils attaquent les châteaux, les pillent, les détruisent, massacrent les seigneurs, les poursuivent jusque dans le fond des forêts; de vastes incendies et des cadavres sanglants marquent leur funeste passage.

Une troupe de ces furieux s'avance jusques à Meaux; la populace de Paris l'apprend, et court se joindre à eux. Les femmes et les filles d'un grand nombre de seigneurs s'y étaient réfugiées; la dauphine et la duchesse de Bourbon y avaient aussi cherché un asile: la consternation est dans la ville; un hasard inattendu amène auprès des murs de la ville menacée le captal de Buch, le comte de Foix et un corps de guerriers sous leurs ordres; ils parviennent à tailler en pièces la troupe redoutable qui voulait s'emparer de Meaux.

Un grand nombre d'autres furieux, qu'aucune discipline ne maintient ensemble, et que l'avidité pour le pillage et le besoin de pourvoir à leur subsistance divisent en très-petites troupes, succombent en différents endroits tous les coups des hommes d'armes couverts de fer, accoutumés à manier la lance, montés sur de grands chevaux, rassemblés en compagnies nombreuses, et commandés par des seigneurs qui ne peuvent sauver leurs familles et éviter la mort que par la victoire.

Insensiblement ces orages, qui s'étaient étendus sur tant de contrées et qui avaient lancé leurs foudres contre tant de donjons, s'écartent, s'éloignent, se dissipent; et un calme sinistre succède à leur violence, au milieu des cendres, des ruines et des tombeaux.

Le dauphin cependant ne cessait de travailler à la délivrance du roi; le jeune duc de Bourbon partit pour Londres, chargé par le dauphin de presser les négociations commencées. Depuis long-temps deux cardinaux

étaient arrivés en Angleterre pour réclamer, au nom du pape, la paix entre les deux monarques : Édouard III avait rejeté leurs propositions; mais conservant toujours le désir le plus vif de régner sur la France, et voulant pouvoir disposer contre ce royaume de toutes ses forces, il avait consenti à signer un traité avec David de Brus.

David avait été reconnu roi d'Écosse et monarque indépendant. Il avait recouvré sa liberté en donnant des otages pour le paiement de dix mille marcs d'argent qu'il devait faire compter chaque année pendant dix ans; une trêve de dix années avait été établie, et le roi David de Brus, revenu dans la patrie dont il avait si bien mérité, avait fait déclarer, par un acte du parlement écossais, Robert Stuart successeur à la couronne d'Écosse.

(1359) Édouard III, n'ayant plus de guerre à soutenir dans le nord de la Grande-Bretagne, ne portait plus ses regards que sur la France : il continua néanmoins de traiter; il commença par demander que Jean lui fît hommage de sa couronne. « Plutôt mourir, répondit » Jean indigné, que de rentrer déshonoré dans mon » royaume. » Il propose alors un arrangement dont il espérait que les Français rejetteraient les conditions, mais dont le refus lui servirait de prétexte pour recommencer la guerre, avec une armée des plus belles et des plus nombreuses, contre un royaume épuisé et déchiré par les plus cruelles discordes civiles.

Les factions régnaient en effet dans les villes, les haines dans les familles, le brigandage dans les campagnes; les chefs des différents partis arrachaient les villageois à leurs travaux, forçaient les habitants des villes à suivre leurs enseignes ou à payer de fortes sommes. Non seulement ils abandonnaient les bannières du dauphin ou celles du roi de Navarre, dans l'espérance d'avoir une solde plus forte; mais encore quelles étaient les person-

nes qui avaient quelque chose à perdre et qu'ils ne regardaient pas comme leurs ennemis? La misère et la désolation étaient dans les cités comme dans les champs, dans les chaumières comme dans les châteaux, et, pour ne rien omettre de ce qui peut caractériser les mœurs du siècle, rappelons, d'après Guillaume de Nangis, qu'on ne voyait plus dans Paris et dans les autres grandes villes que des abbés, des abbesses, des clercs et des religieuses occupés à chercher les moyens de subsister. « Les prélats et les » autres grands bénéficiers, continue Guillaume, qui » auraient rougi de se montrer en public sans un fas- » tueux cortége d'écuyers et de domestiques, allaient à » pied, suivis seulement d'un moine ou d'un valet, et » étaient réduits à la nourriture la plus frugale. »

Le récit de tous les malheurs de la France parvenait chaque jour au roi Jean; il apprenait en même temps les immenses préparatifs d'Édouard contre ce royaume si divisé et si affaibli. Son âme, accablée sous une infortune déjà trop longue, avait perdu cette énergie qui avait tant illustré sa défaite; il crut voir sa patrie hors d'état de résister aux armes de l'étranger; il crut voir sa belle France conquise et asservie. Dans son abattement il oublia ce que peut le courage des Français; il consentit à un traité que l'on devrait regarder comme le plus honteux, s'il ne l'avait adopté que pour obtenir sa délivrance. Il céda au roi d'Angleterre, *en toute souveraineté*, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, la Guyenne, Calais et son territoire, les comtés de Boulogne, de Montreuil, de Guines, de Ponthieu, et il promit pour sa rançon la somme énorme de quatre millions d'écus. Le duc de Bourbon eût le malheur de signer avec le prince Noir cette convention, monument d'autant plus triste des désastres de la France, des fautes de ceux qui l'avaient gouvernée et de l'abattement de son roi prisonnier, qu'Édouard s'y

qualifia de roi des Français, et n'appela son captif que roi français (*regem francum*).

Le traité arrive en France : le régent avait convoqué à Paris les états généraux. Le dauphin et tous les membres de l'assemblée se montrent dignes de l'antique renom des Français ; ils ne consacreront pas la honte de la France. Le traité est lu, discuté, rejeté à l'unanimité : le duc de Bourbon qui l'a apporté déclare qu'il ne l'a signé que pour en constater l'authenticité ; et la France entière, oubliant tous ses maux, applaudit à la noble et courageuse résolution de ses représentants.

La fermeté du dauphin et celle des états redonnent une grande force à leur patrie. Le roi de Navarre, lui-même, avait partagé leur admirable fermeté ; il avait vu d'ailleurs qu'Édouard ne voulait le secourir que pour entretenir les troubles de la France ; et, trop fier pour être l'instrument et le jouet du roi d'Angleterre, sans aucun avantage pour son ambition, il s'était réconcilié avec le dauphin.

Les Français vont attendre Édouard ; ils périront plutôt que de consentir au déshonneur de la France.

La nouvelle de leur dévouement parvient bientôt à Édouard ; il fait renfermer dans la Tour de Londres son royal prisonnier et le duc de Touraine, donne le titre de régent à son cinquième fils Thomas de Woodstock, malgré sa très-grande jeunesse ; confie à un conseil le gouvernement de l'Angleterre, s'embarque avec ses troupes sur une flotte de onze cents voiles, arrive à Calais, et déploie dans les plaines de l'Artois et de la Picardie une armée de cent mille hommes.

(1359) Le prince de Galles, ses trois frères Lionel d'Anvers, comte d'Ulster, Jean de Gand, comte de Richmont, et Edmond de Langelai, sont auprès de leur père. Édouard entre dans la Champagne ; il avance vers Reims ; il a résolu de s'y faire sacrer roi de France, et

les évêques de Lincoln et de Durham, qui l'accompagnent, doivent répandre l'huile sainte sur sa tête. La France ne verra pas le diadème de ses rois placé sur le front d'un Anglais, par deux évêques d'Angleterre ; la ville de Reims est si fortifiée et si bien défendue qu'Édouard ne peut que la bloquer.

Le dauphin cependant adoptant le système de défense le plus sage, avait mis dans les principales villes de fortes garnisons ; il y avait rassemblé des provisions abondantes. Les habitants des pays menacés avaient reçu l'ordre de se retirer dans les châteaux forts avec tout ce qu'ils pourraient emporter, et les généraux devaient éviter toute action décisive.

Toutes les routes, pour ainsi dire, étaient libres devant Édouard ; il prit quelques bourgades, quelques petites villes, quelques châteaux mal défendus par leur position ou par leurs murailles ; il leva quelques contributions ; mais son armée, observée dans sa marche, était côtoyée et resserrée par des partis nombreux qui ne cessaient de la harceler ; ses communications étaient interceptées, ses convois enlevés, ses détachements massacrés ou faits prisonniers. Il alla de la Champagne dans la Bourgogne, marcha vers Troyes, prit Tonnerre, Avallon et quelques autres villes, enleva au régent un appui important en forçant la mère du jeune Philippe, duc de Bourgogne, et les états de cette province à demander une trêve de trois ans, entra dans le Nivernais, ravagea le Gâtinais, traversa la Brie, et vint camper au Bourg-la-Reine, auprès de Paris : il offrit la bataille au régent. Le dauphin se ressouvint de la réponse qu'Édouard avait faite devant Calais à Jean son père. « Je » suis ici, dit-il, pour défendre Paris ; qu'il le prenne, » s'il peut. »

Vers ce temps trois scélérats, anciens partisans de Marcel, formèrent le projet d'assassiner le dauphin ; le

complot fut découvert; on les prit; ils chargèrent le roi de Navarre : ce prince prit la fuite; les trois coupables subirent le dernier supplice. Le roi de Navarre revint alors, envoya un défi au dauphin, lui reprocha insolemment de lui avoir imputé un crime, et s'abandonnant à son ambition et à ses penchants criminels plus encore qu'à sa légèreté, trahit son souverain et sa patrie dans le moment où ils avaient le plus besoin de lui, déclara la guerre au régent, et commença les hostilités dans la Normandie.

Cependant le roi d'Angleterre continuait de porter le fer et le feu dans les environs de Paris; il brûlait les maisons, empêchait les vivres d'entrer dans la capitale, ne cessait d'employer les promesses et les menaces pour déterminer les Parisiens à se révolter contre le régent. Les nombreux partisans du roi de Navarre ne laissaient d'ailleurs échapper aucune occasion d'accuser le régent d'indifférence pour les malheureux habitants de Paris. « Quels maux ne vous laisse-t-il pas souffrir! disaient-ils » avec audace; à quels dangers ne vous laisse-t-il pas exposés pour éviter la bataille que lui offre le roi d'Angleterre! » Ces perfides reproches ne réussirent que trop auprès des Parisiens, qui éprouvaient tant de fléaux: du mécontentement on passa à de violents murmures. Le régent assembla le peuple dans la place de Grève, monta sur les degrés d'une croix, parla avec tant de force, exposa avec tant de chaleur la véritable situation du royaume et de la capitale, montra un si noble dévouement aux intérêts des Français et particulièrement des Parisiens, fit retentir si vivement dans tous les cœurs les noms de France et de patrie, que les acclamations et les applaudissements les plus prolongés lui prouvèrent combien il venait d'inspirer de confiance et de zèle aux habitants de Paris.

Édouard, ayant perdu l'espérance de les séduire, et,

ne pouvant plus faire subsister son armée dans un pays ruiné, gagna la Beauce, pour conduire ensuite ses troupes en Bretagne, où elles se referaient pendant les premiers mois de la belle saison. Il tenait plus fortement que jamais au projet de réunir sous son sceptre les différentes contrées de la France, si misérablement divisées par toutes les calamités de la guerre, les fléaux bien plus terribles des discordes civiles, l'irritation des peuples, l'indépendance des grands, leurs passions funestes, leurs prétentions sans bornes et leur dévouement à leurs intérêts privés, toujours prêt à leur sacrifier le bonheur du royaume; il ne doutait pas qu'il ne parvînt bientôt à réduire les campagnes par la crainte du pillage, les habitants des villes par la famine, et les garnisons, que le dauphin pouvait si peu payer, par la promesse d'une solde considérable et régulièrement acquittée; et, dans cette persuasion, il rejetait toutes les propositions de paix que lui faisaient les légats.

Tous ses généraux et tous ses conseillers ne partageaient pas néanmoins son assurance. Le duc de Lancastre, son cousin, dont il estimait la sagesse, lui disait même très-souvent : « Quelquefois on perd tout quand » on veut tout avoir. Votre entreprise n'est pas aussi » facile que vous le pensiez; vous l'avez appris devant » Reims : la France n'est pas si épuisée qu'un événe- » ment imprévu ne puisse la rétablir; la fatigue des » marches, des convois interceptés, plusieurs détache- » ments successivement enlevés, la disette, des maladies » contagieuses peuvent ruiner votre armée. Vous le » savez, sire, la grandeur des dangers a toujours animé » le courage des Français; ils peuvent vous couper la » retraite, vous enfermer vous et vos enfants, votre » superbe espérance. La fortune est si inconstante; de » vainqueur vous pouvez devenir prisonnier : vous avez » ravagé une grande partie de la France, mais l'avez-

» vous conquise ? et la possèderiez-vous tout entière,
» pourriez-vous la conserver ? »

De si fortes raisons avaient ébranlé Édouard ; il avait résolu de consentir à la paix.

Il était auprès de Chartres, lorsqu'une des plus violentes tempêtes dont on ait conservé la mémoire vint fondre sur son camp : des tourbillons impétueux arrachèrent les tentes et en dispersèrent les débris ; le tonnerre retentissait avec un fracas effroyable ; la foudre éclatait de toutes parts ; des torrents se précipitaient des nuées amoncelées ; les champs étaient inondés, des morceaux de grêle d'une grosseur extraordinaire écrasaient les hommes et les chevaux ; les vents furieux et les eaux agitées roulaient les cadavres de plus de mille victimes. La terreur entra dans l'âme d'Édouard : la superstition, si puissante dans ce siècle, augmenta sa terreur ; il crut voir le ciel conjuré contre son entreprise : on a écrit que, dans son trouble extrême, il avait levé vers l'arbitre suprême de la nature ses mains suppliantes, et promis de ne plus refuser la paix.

L'orage se dissipa : Édouard se ressouvint des conseils de Lancastre ; sa résolution ne s'évanouit pas avec le danger ; il nomma des commissaires qui se réunirent à Bretigny, village voisin de Chartres, avec ceux que le dauphin chargea de négocier la paix. Le traité, rédigé au nom du régent et du prince de Galles, fut signé le 8 du mois de mai (1360). D'après un manuscrit, conservé en Angleterre, de cet acte devenu si célèbre, le traité, suivant l'historien Brades, commence ainsi : « Édouard, fils aîné » du roi de France et d'Angleterre, prince de Galles, » duc de Cornouailles et comte de Chester, à tous ceux » qui ces présentes lettres verront, salut. Nous faisons » savoir que tous les différents entre notre seigneur et » père le roi de France et d'Angleterre d'une part, et » nos chers cousins le roi de France et son fils aîné,

» régent du royaume d'autre part, ont été terminés par » le présent traité de paix conclu à Bretigny le 8 mai. » Et voici les principales conditions de ce traité, que la dure nécessité imposa au courage du dauphin.

On cède au roi d'Angleterre la souveraineté et les domaines que le roi de France possède dans le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, le Périgord, l'Agénois, le comté de Bigorre, le Querci, le Limosin, la ville de Calais, la terre d'Oye, le comté de Guignes et les terres adjacentes à ce comté. Le roi d'Angleterre et son fils renoncent à tout ce qu'ils ont ou peuvent prétendre dans la Flandre, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, la Bretagne; ils renoncent à tous les droits qu'ils prétendent avoir sur la couronne de France et sur les parties non cédées à l'Angleterre; trois millions d'écus seront payés pour la rançon du roi Jean; six cent mille seront comptés à Calais dans quatre mois, et six cent mille seront envoyés chaque année à Londres, jusques à la fin du paiement, pour la sûreté duquel quarante otages seront donnés; le roi d'Angleterre renonce à l'alliance du duc de Bretagne et du comte de Flandre, et le roi de France à celle du roi d'Écosse; Jean de Montfort et Philippe, frère du roi de Navarre, rentreront dans toutes leurs terres : une amnistie générale est accordée. La forme des cessions et des renonciations sera réglée par une convention entre les deux rois, lorsqu'Édouard III aura ramené le roi de France à Calais. Les deux monarques, leurs fils aînés et les principaux seigneurs des deux royaumes jureront l'exécution des articles du traité.

Les ducs d'Anjou, de Berri, d'Orléans et de Bourbon, vingt vassaux des plus puissants, et quarante-deux citoyens des principales villes du royaume, devaient être remis au roi d'Angleterre comme cautions de la rançon du roi de France.

Édouard conduisit à Calais le roi Jean, son fils le duc

de Touraine, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, et les autres prisonniers de Poitiers que le prince de Galles avait menés en Angleterre. Quatre mois s'écoulèrent avant qu'on eût fini d'expliquer ou de réformer quelques articles du traité; le régent allait conférer avec son père; et toutes les fois qu'il se rendait auprès de Jean, deux fils du roi d'Angleterre étaient livrés aux Français pour garants du retour du dauphin.

Toutes les difficultés furent enfin aplanies; les deux rois jurèrent sur l'Évangile et sur une hostie consacrée; ils s'embrassèrent; Jean rentra dans son royaume, et Édouard partit pour la Grande-Bretagne avec les otages qu'on était convenu de lui donner (1361).

Les Parisiens reçurent leur monarque avec de grandes démonstrations de joie; ils mirent à sa disposition des bijoux, des meubles et mille marcs d'argent; les prélats et les seigneurs du royaume offrirent aussi au roi des dons plus ou moins considérables; mais ces secours étaient bien loin de suffire aux divers paiements relatifs à la rançon du roi, et, en attendant de nouveaux subsides, on permit le retour des juifs, qui donnèrent de fortes sommes d'argent.

Le roi de Navarre s'était empressé de venir se jeter aux pieds du roi son beau-père, et de lui jurer fidélité; mais combien d'obstacles n'opposa pas à l'exécution du traité de Bretigny ce sentiment si noble, si juste, si nécessaire, cet amour de la patrie, qui inspire tant d'actions héroïques, qui enfante tant de prodiges, qui fait supporter avec joie tant de sacrifices, sans lequel il n'y a pour une nation ni indépendance, ni gloire, ni bonheur, et que les anciens comparaient à l'affection la plus vive du fils le plus dévoué pour la plus tendre des mères! Les seigneurs, les vassaux, les bourgeois des villes, les habitants des campagnes, les serfs même des provinces cédées en toute souveraineté à l'Angleterre, s'indi-

gnaient de n'être plus Français : « On nous sépare » malgré nous de notre patrie, » s'écriaient-ils de tous les côtés; les citoyens des villes fortifiées refusaient de recevoir les Anglais dans leurs murs. Combien de prières le roi Jean ne fut-il pas obligé d'employer auprès d'eux! combien de fois ne fut-il pas obligé de leur faire dire que de leur soumission à leur nouvelle destinée dépendaient le repos et le salut du reste du royaume! *Ils obéirent*, dit Froissard, *mais ce fut bien ennui*; et l'histoire a conservé la réponse touchante des habitants de La Rochelle : « *Eh bien donc, sire,* » *puisque, pour témoigner que nous sommes bons Fran-* » *çais, vous voulez nous contraindre à ne plus l'être,* » *nous reconnaîtrons l'Anglais des lèvres seulement;* » *mais soyez assuré que nos cœurs demeureront fer-* » *mes en votre obéissance.* » Le dauphin, ému de tant de dévouement, et irrité contre Édouard, qu'il accusait d'envahir des pays ou des châteaux auxquels il devait renoncer d'après le traité de Bretigny, désirait que son père, assuré du secours des Français et de ceux surtout qui allaient cesser de l'être, ne fût pas plus fidèle à sa promesse qu'Édouard à la sienne; rapportons avec respect la plus belle réponse de Jean, dont la loyauté lui commandait comme un devoir sacré ce que la politique la plus éclairée montre comme indispensable pour la sûreté des trônes : « Si la justice et la bonne foi étaient » bannies du reste du monde, elles devraient se trouver » dans la bouche et dans le cœur des rois. »

Cependant combien la France était éloignée d'être dédommagée de tant de sacrifices par les douceurs de la paix! elle ne cessait d'éprouver tous les maux de la guerre; des généraux et des seigneurs français et anglais, voulant réparer de grandes pertes, ne pouvant pas s'accoutumer à l'idée de déposer les armes, et plus avides de pillage que de renommée, s'étaient mis à la

tête des soldats licenciés de la France et de l'Angleterre; ils les conservaient d'autant plus facilement sous leurs bannières qu'ils leur abandonnaient une grande part du butin, et que ces soldats, entraînés par un esprit et des habitudes bien différents des sentiments, des opinions et des mœurs des guerriers d'anciennes républiques ou des pays les plus civilisés de l'Europe moderne, ne voulaient pas aller déposer leurs lances dans leurs foyers paternels, et reprendre les travaux des champs; ces bandes formaient ces troupes d'aventuriers connus sous le nom de *tard-venus*, ainsi que sous plusieurs autres noms, et que nous avons vus porter le ravage sur les bords du Rhône et dans plusieurs autres contrées; une horde formidable de ces brigands dévastait la Champagne, la Bourgogne, la Franche-Comté; les peuples de ces provinces réclamaient la protection du monarque; mais Jean n'avait ni argent, ni troupes, ni autorité : il eut recours au comte de La Marche.

On s'empressa de se ranger sous les bannières d'un prince qui avait reçu des blessures si glorieuses aux batailles de Crécy et de Poitiers, dont la bravoure était célébrée dans toute l'Europe, et qu'on avait surnommé *la fleur des chevaliers français*. En peu de jours, il eut dix mille hommes sous ses ordres; son fils aîné Jacques de Bourbon et son neveu le comte de Forez étaient avec lui : il se hâta de marcher contre les brigands; il les rencontra à la montagne de Brignais, à peu de distance de Lyon.

Les chefs des tard-venus eurent l'habileté de dérober la plus grande partie de leurs forces aux chevaliers trop peu attentifs qui vinrent les reconnaître; ceux qui se laissèrent voir parurent troublés, inquiets, incertains. Le comte de La Marche, trompé par les rapports qu'il reçoit, veut attaquer à l'instant les retranchements des brigands; il ordonne l'assaut, et se met

à la tête de son armée. Le corps des aventuriers était composé de seize mille vieux soldats intrépides, expérimentés, et décidés à mourir les armes à la main plutôt que sur un échafaud; les guerriers du comte de La Marche se précipitent sur leurs retranchements : mais à l'instant ils sont enveloppés par une troupe d'aventuriers qui s'étaient mis en embuscade, et qu'on n'avait pas découverts. Le comte de La Marche, son fils, son neveu, ses chevaliers et tous ses soldats se battent en désespérés; mais ils succombent sous le nombre; le prince et son fils tombent percés de coups, sont faits prisonniers, expirent peu de jours après, et sont renfermés à Lyon dans le même tombeau.

Les hostilités n'avaient pas cessé dans la Bretagne; et déjà la renommée citait, parmi les plus braves chevaliers qui combattaient dans cette province, ce Bertrand Duguesclin qui devait faire retentir l'Europe du bruit de ses exploits, et dont les hauts faits devaient être chantés sous les lambris dorés des palais et des châteaux et sous le chaume du pauvre laboureur.

Cependant le jeune duc de Bourgogne, Philippe dit de Rouvre, le dernier rejeton mâle des ducs de Bourgogne issus de Robert, roi de France et fils de Hugues Capet, était mort à l'âge de seize ans (1361) sans laisser d'enfants de sa femme Marguerite, fille et héritière de Louis de Male, comte de Flandre. Jean donne le duché de Bourgogne à son quatrième fils Philippe, duc de Normandie, qui s'était battu avec tant de valeur à la bataille de Poitiers, et avait partagé et adouci par sa présence la captivité de son père; les lettres patentes par lesquelles il lui conféra le duché portèrent que les nobles et le peuple de Bourgogne avaient demandé le jeune prince pour leur duc, et attachèrent à cet apanage le titre de premier pair de France, que l'on avait donné jusques à cette époque au duc de Normandie.

Marguerite de France, fille de Philippe-le-Long et de Jeanne fille d'Otton ou Ottenin, comte de Bourgogne, succéda, comme la plus proche parente, à son petit-neveu Philippe de Rouvre dans le comté de Bourgogne, qui par là se trouva de nouveau séparé du duché : elle était veuve de Louis Ier, comte de Flandre, lorsqu'elle hérita de ce comté, que Philippe, duc de Bourgogne et de Touraine, devait lui disputer.

Les ducs d'Anjou, de Berry, d'Orléans et de Bourbon, et les autres otages remis à Édouard pour l'exécution du traité de Bretigny, montraient la plus grande impatience de revoir leur patrie. Édouard leur avait proposé des arrangements pour leur délivrance : ils lui abandonnaient des terres, des châteaux, de fortes sommes d'argent à compte de ce qu'il exigeait. Il leur permit d'aller à Calais, et de s'en éloigner même de temps en temps à une petite distance : la vue des campagnes françaises rendaient encore plus vifs leurs désirs de se retrouver libres dans la patrie qui leur était si chère. Édouard avait promis, par le traité de Bretigny, de payer les troupes qui sortiraient des villes qu'il devait évacuer : elles n'avaient pas reçu leur solde. Les désordres qu'elles avaient commis dans une grande partie de la France étaient immenses ; le roi Jean réclamait de grandes indemnités ; ces dédommagements surpassaient ou du moins égalaient ce qui restait à payer de la rançon du roi : Édouard les refusa ; et néanmoins, reconnaissant la dette qu'il ne voulait pas payer, il fit avec les otages un traité par lequel ils s'obligèrent à lui rapporter, après leur délivrance, une décharge du montant de toutes ces indemnités.

Ce nouveau traité fut envoyé en France. Jean était allé à Avignon, où résidait le pape Urbain V ; Pierre de Lusignan, roi de Chypre, y était venu réclamer les secours du pontife et du roi de France contre les sul-

tans d'Égypte. Jean, se souvenant que son père Philippe de Valois avait promis d'aller en Asie combattre les musulmans, avait cédé bien légèrement à son esprit chevaleresque, aux instances du pape, à des idées du onzième siècle qui existaient encore dans le quatorzième : il avait pris la croix, l'avait fait prendre aux seigneurs qui l'avaient accompagné ; et le pape, enchanté de faire un acte de chef suprême de la chrétienté armée contre les musulmans, l'avait nommé généralissime de toutes les troupes de la nouvelle croisade.

Il se hâta de renvoyer à son fils le dauphin le traité qu'on lui apporta : le prince et son conseil le rejetèrent. Les otages eurent d'autant plus voir s'éloigner la fin d'une captivité qui leur était devenue insupportable qu'ils ne doutèrent pas que le refus du dauphin, confirmé par celui de son père, ne fît bientôt recommencer la guerre entre les deux nations. Le duc d'Anjou ne put résister au désir de revoir son pays ; il s'échappa de Calais, et vint dans la capitale : malgré toutes les instances du roi et du dauphin, il ne voulut jamais retourner en otage. Jean montra de nouveau une bonne foi qui doit lui faire pardonner, par la postérité la plus sévère, les actes tyranniques du commencement de son règne; il ne voulut pas qu'on pût attribuer à ses conseils la fuite du duc d'Anjou, qu'on l'accusât d'avoir été infidèle à sa parole, et de n'avoir pas rempli les conditions du traité de Bretigny; il demanda à Édouard un sauf-conduit pour lui et pour deux cents chevaliers, et partit pour l'Angleterre, où il voulait conférer lui-même avec Édouard, et lever tous les obstacles qui s'étaient opposés à l'entière exécution du traité.

Le roi d'Angleterre le reçut avec les plus grands honneurs : on lui donna des fêtes brillantes, auxquelles assistèrent le roi d'Écosse et le roi de Chypre; mais il

tomba bientôt malade, et mourut, au bout de quelques mois, à Londres dans le palais de Savoie.

Édouard ordonna que des services funèbres fussent faits dans toutes les églises de son royaume; il assista à l'office solennel qui fut célébré dans la cathédrale de Londres, et accompagna les restes du monarque français jusques au vaisseau qui devait les transporter en France : ils furent déposés dans la basilique de Saint-Denys.

(1364). Le dauphin avait vingt-sept ans; il monta sur le trône sous le nom de Charles V; il confirma la cession de la Bourgogne donnée par son père à son frère Philippe. Le roi de Navarre réclama de nouveau cette province, dont il se prétendait le plus proche héritier, et prit les armes pour l'obtenir : il comptait dans ses domaines les villes de Mantes et de Meulan, qui, situées sur la Seine, interceptaient le commerce entre Rouen et Paris. Les Rouennais, secondés par Charles V, s'emparèrent de ces deux villes. Louis, frère du roi de Navarre, chargé de défendre en Normandie les possessions de ce prince, appela à son secours ce Jean de Grailly, captal de Buch, qui avait acquis une grande réputation dans les troupes d'Édouard, et que nous avons vu se distinguer à la bataille de Poitiers; Charles V lui oppose un capitaine qui devait être bien plus fameux encore, l'intrépide Bertrand Duguesclin. Les Anglais et les autres guerriers du roi de Navarre occupaient une hauteur auprès de Cocherel et d'Évreux; Duguesclin parvient par ses ruses de guerre à les attirer dans la plaine. « Le filet est bien tendu ; nous aurons les oiseaux, » dit-il à un chevalier ; » et se tournant vers ses soldats, « Souvenez-vous, s'écrie-t-il, que nous avons un nou» veau roi, et que vous devez étrenner sa couronne. » Sa victoire est complète; le captal de Buch est fait prisonnier; la nouvelle de ce succès arrive à Reims

le lendemain du sacre de Charles V ; la confiance renaît dans le cœur des Français : Duguesclin avait sauvé la France.

Et combien ne s'empresse-t-il pas de profiter de sa victoire ! Aidé par Philippe, le nouveau duc de Bourgogne, que l'on nommait déjà le Hardi, il soumet la plus grande partie des villes que le roi de Navarre possédait en Normandie ; mais bientôt il est obligé de conduire en Bretagne ses troupes victorieuses.

(1364) Charles de Blois et Montfort y combattaient de nouveau pour la possession du duché ; les Anglais échappés à la défaite de Cocherel avaient joint les bannières de Montfort, sous le commandement de Jean Chandos : l'armée qui obéit maintenant aux ordres de ce digne et fameux rival de Duguesclin continue d'assiéger Aurai. Charles de Blois, auprès duquel étaient le comte d'Auxerre, le comte de Joigny et plusieurs barons de France, croit pouvoir tout entreprendre avec l'aide de Duguesclin ; il veut faire lever le siége d'Aurai : il part des environs de Vannes. Les deux armées se rencontrent dans les Landes de Beaumont, près de Bécherel ; la bataille allait commencer, lorsque les légats du pape et quelques autres prélats obtiennent qu'elle soit suspendue, et qu'on tienne des conférences pour la paix.

On convient d'un arrangement auquel on a donné le nom de *traité des Landes :* le duché sera partagé entre les deux rivaux ; la capitale de Montfort sera Rennes, et celle de Charles sera Nantes.

Mais Charles de Blois tient de sa femme Jeanne de Penthièvre, la nièce de Philippe de Valois, ses droits au duché de Bretagne ; il est nécessaire que le traité soit ratifié par elle : Charles le lui envoie. « Dites au duc, » répond-elle, qu'il fait trop bon marché de ce qui » n'est pas à lui ; il ne devrait pas mettre mon patri- » moine en arbitrage. » — *Vous ferez ce qu'il vous*

plaira, écrit-elle à Charles ; *je ne suis qu'une femme et ne puis mieux; mais plutôt j'y perdrais la vie, ou deux si je les avais, avant que de consentir à chose si reprochable à la honte des miens.*

Charles voit sur la lettre de sa femme les traces de ses pleurs ; il court vers elle : il lui promet de combattre. « Conservez-moi votre cœur, lui dit-elle ; mais » conservez mon duché, et, quelque chose qui ar- » rive, faites que la souveraineté me reste tout en- » tière. » Il la serre dans ses bras et s'élance sur son coursier.

Montfort était toujours sous les murs d'Aurai : Charles annonce la résolution de sa femme ; on se dispose au combat. Montfort fait lire à haute voix et devant son armée le traité refusé. « Prononcez sur mes prétentions, » dit-il aux chevaliers qui l'entourent ; je renonce à » tout si vous me condamnez. » On ne lui répond que par les acclamations les plus vives ; il se jette alors à genoux, élève ses mains vers le ciel, le prend à témoin de la bonté de sa cause, et rend Charles responsable de tout le sang qui va être versé.

Charles de Blois dont la dévotion était extrême, qui vivait dans son camp comme au milieu d'un cloître, et qui portait sous sa cuirasse une haire et une ceinture de cordes, veut qu'on célèbre trois fois devant lui les saints mystères : le signal va être donné, lorsqu'on voit arriver un courrier du roi de France. Charles V ordonne que Montfort lève le siége d'Aurai, que Charles remette la ville assiégée à Olivier de Clisson et à Charles de Beaumanoir, chevaliers de Montfort, et que les deux contendants partent pour Paris, où ils trouveront *justice* et *contentement*.

Montfort consent à partir pour la capitale de France ; Charles de Blois refuse d'obéir : la bataille commence. Charles attaque le centre de l'armée ennemie avec tant

d'impétuosité que les bannières de Montfort sont renversées et ses guerriers repoussés ; Chandos se hâte alors de faire avancer un corps de réserve commandé par sir Hugues de Calverli : Charles, obligé de combattre Calverli, ne peut poursuivre le centre qui se rallie. Le comte d'Auxerre, un des chefs de l'aile gauche de Charles, est blessé et fait prisonnier ; ses soldats reculent. Olivier de Clisson se précipite sur eux, les charge avec furie, les met en déroute et fait un grand carnage ; Calverli, voyant le centre de l'armée de Charles de Blois découvert par la défaite de son aile gauche, l'attaque en flanc, en rompt les rangs, les disperse ; et Charles de Blois tombe mort sur le champ de bataille.

Duguesclin cependant, qui commande l'aile droite, soutient le combat avec une valeur héroïque ; couvert de blessures, épuisé par la perte de son sang, il effraie encore les ennemis qui l'entourent, et donne la mort à ceux qui ont l'audace de l'approcher. Chandos arrive, l'admire, lui montre qu'il lui est impossible d'échapper, le conjure de se rendre : Duguesclin s'indigne et veut combattre : mais son bras défaillant ne peut plus soutenir son épée, il la remet à Chandos.

Montfort, accouru au milieu du champ de bataille, voit le corps de Charles de Blois étendu sur la poussière au milieu des chevaliers qui sont morts pour le défendre : il ne peut retenir ses larmes. *Beau cousin*, dit-il, *votre opiniâtreté a été cause de beaucoup de maux en Bretagne ; Dieu vous le pardonne : Je regrette bien que vous êtes venu à cette malfin.*

Deux fils de Jeanne, veuve de Charles de Blois, étaient prisonniers en Angleterre ; son troisième fils, Henri, était encore bien jeune : le duc d'Anjou qui avait épousé Marie, sa fille, s'efforçait d'engager Charles V, son frère, à protéger sa trop courageuse belle-mère, à exercer ses droits de suzerain, et à contraindre

par les armes Jean de Montfort à rendre le duché à Jean, fils aîné de Charles de Blois; mais Charles V connaissait bien la situation de son royaume: la France était surchargée d'impôts; il n'avait pu ni les diminuer, ni mettre de l'ordre dans les finances; toutes les provinces étaient inondées de ces anciens soldats licenciés réunis en *grandes compagnies*, commandés par des capitaines expérimentés, prêts à servir le premier prince qui pourrait les solder, et il était hors d'état de payer leurs services. Édouard III, resté à Douvres, paraissait chercher une occasion favorable de faire passer sous ses bannières ces grandes compagnies, et de porter de nouveau le ravage dans les provinces françaises. Jean de Montfort s'attachait les seigneurs de Bretagne par son affabilité; presque toutes les villes de son duché s'empressaient de lui ouvrir leurs portes: Charles V était trop sage pour ne pas voir quel vaste incendie la plus légère imprudence pouvait rallumer; il refusa au duc d'Anjou les forces militaires qu'il réclamait pour sa belle-mère, dirigea avec habileté des négociations, servit de médiateur entre les deux maisons de Montfort et de Blois, et parvint à leur faire adopter le traité de Guerrande, d'après lequel la veuve du comte de Blois renonça au duché en faveur de Jean de Montfort et de ses descendants mâles; la Bretagne devait revenir à la maison de Blois si les lignes masculines venaient à s'éteindre dans la maison de Montfort; la veuve de Charles de Blois aurait le duché de Penthièvre, le comté de Limoges et dix mille livres de rente viagère; Jean de Montfort devait obtenir la liberté des enfants de Charles de Blois, payer cent mille écus pour la rançon de l'aîné, lui donner la main de sa fille, et Jean de Montfort rendit hommage au roi de France.

Charles V connaissait trop le caractère de ceux qui jouaient, à cette époque, un grand rôle en Europe, pour

compter sur une très-longue durée de la paix qu'il venait de donner à la Bretagne ; mais il avait, par le traité de Guerrande, procuré à la France le commencement d'un repos nécessaire à son royaume.

Il voulait maintenant mettre fin à la guerre qui durait encore avec le roi de Navarre ; indépendamment des succès de ses armes dans la Normandie, Charles V, dont le génie se développait chaque jour davantage, embrassait de plus vastes combinaisons, s'était attaché par ses bienfaits non seulement deux célèbres chevaliers bretons, Olivier de Clisson et Tanneguy du Châtel, mais encore le captal de Buch, à qui il avait accordé la liberté sans rançon, et à qui il avait même donné la seigneurie de Nemours ; il avait contracté des alliances particulières avec le comte de Foix, le sire d'Albret et plusieurs autres seigneurs puissants de la Gascogne et des provinces voisines ; ces alliances avaient inspiré de vives inquiétudes à Charles de Navarre, non seulement pour sa province de Béarn, mais encore pour son royaume : il demanda la paix au roi de France, son beau-frère ; la reine Jeanne, veuve de Charles-le-Bel, et la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, s'intéressèrent vivement en sa faveur. La sage politique de Charles V le porta à n'être pas difficile sur les conditions de l'arrangement. Le roi de Navarre obtint une amnistie générale pour tous ses partisans ; on lui rendit ses villes de Normandie ; on lui donna en pairie la ville et la baronnie de Montpellier ; il renonça au comté de Longues, à la ville de Mantes, à celle de Meulan ; il renouvela ses renonciations et celles de son père et de sa mère à la Champagne et à la Brie ; il rendit hommage au roi, et prêta un nouveau serment de fidélité.

A peine la guerre avec ce prince si dangereux fut-elle terminée que Charles V chercha à diminuer le désordre des finances, en supprimant un grand nom-

bre de percepteurs, de commis, de contrôleurs et d'autres employés qui s'étaient multipliés pendant les calamités publiques, de manière à porter la plus grande confusion dans la levée et dans l'administration des deniers publics, en ordonnant une refonte générale des monnaies, et en faisant rapprocher, le plus possible, le prix de l'or et de l'argent de la valeur que ces métaux avaient avant le règne de Philippe de Valois; ses règlements donnant une valeur nouvelle aux domaines royaux, dont les produits faisaient encore une grande partie des revenus de la couronne, il put, avec le concours des états, non seulement rendre les contributions moins onéreuses par une distribution plus juste, et, par une direction mieux ordonnée, alléger par des lois sages le joug sous lequel les seigneurs tenaient courbés les habitants des campagnes, favoriser l'agriculture et ramener l'abondance, mais encore diminuer la masse des impôts que les peuples devaient payer (1365).

Quel éminent et nouveau service Charles-le-Sage va rendre à la France! Duguesclin était toujours prisonnier de Chandos : l'Anglais demande cent mille livres pour la rançon du héros français; les amis de Duguesclin ou plutôt de la France paient sa rançon; Charles V en fournit une grande partie.

Nous avons vu Duguesclin traiter, par l'ordre de son roi, avec les grandes compagnies, leur proposer de le suivre dans la Castille, d'y combattre pour Henri de Transtamare, d'y venger l'horrible assassinat de Blanche de Bourbon, leur promettre l'absolution du pontife suprême pour tous leurs brigandages, leur montrer les immenses récompenses qui attendaient leurs services, leur remettre de fortes sommes données par Charles V, traverser les Pyrénées avec le comte de La Marche, réunir son armée, à laquelle

le pape et les cardinaux avaient été obligés de compter beaucoup d'argent, à celle de Henri, placer ce prince sur le trône que don Pèdre effrayé se hâte d'abandonner, déployer la valeur la plus héroïque dans une bataille livrée, malgré ses avis, au prince de Galles, qui voulait remettre la couronne sur la tête de don Pèdre, l'ennemi des Français, payer au prince Noir, qui s'indigne des nouvelles cruautés de don Pèdre et rougit de soutenir un monstre, la rançon dont il a reçu la valeur de son roi et de la généreuse princesse de Galles, et que tous les hommes et toutes les femmes de la Bretagne auraient voulu payer de leur sang, accourir avec un grand nombre de chevaliers français au secours de Henri, et tailler en pièces l'armée des Maures de Grenade, venus pour combattre sous les indignes bannières de don Pèdre.

Henri de Transtamare nomme connétable de Castille ce Duguesclin qui vient de lui rendre son diadème; il lui donne cinq grandes terres, et il y ajoute cent mille florins d'or, que Duguesclin devait bientôt distribuer, comme tant d'autres sommes dont il avait pu disposer, aux chevaliers et autres guerriers plus favorisés par la gloire que par la fortune.

De grands événements vont l'appeler dans la patrie qu'il honore, et qui va, plus que jamais, avoir besoin du secours de son bras.

DIX-NEUVIÈME ÉPOQUE,

DEPUIS 1369 JUSQUES EN 1430.

Un grand drame va commencer dans une des plus belles parties de l'Europe. Quel rôle terrible vont jouer les passions et les faiblesses des princes sur ce théâtre ensanglanté! Un grand et beau royaume sera prêt de disparaître sous des monceaux de ruines et de cadavres : un événement extraordinaire, la valeur la plus héroïque, l'amour de la patrie exalté par tout ce qui peut agir sur des cœurs généreux, et l'horreur de la domination étrangère, sauveront ce royaume, réservé pour les plus glorieuses destinées.

La chevalerie, cette noble et touchante institution qui avait donné tant de puissants défenseurs à la justice, tant de zélés protecteurs à la faiblesse, au malheur et à l'innocence, et que la politique des rois et les vœux des peuples opprimés n'avaient cessé d'invoquer contre les usurpations et les tyrannies hiérarchiques du système féodal, ne présentait plus que dans quelques hommes privilégiés la pureté de son origine et l'éclat de ses premières vertus : prodiguée par la fiscalité ou l'imprévoyance, elle s'était avilie : on n'avait pas rougi de la prostituer au vice et de l'abandonner au crime. Les chevaliers étaient toujours braves ; mais, oubliant leurs serments, et trop indignes de la gloire de leurs devanciers et de quelques guerriers à jamais illustres qui brillaient encore parmi eux, ils étaient devenus brutaux, indisciplinés, avides, pillards, cruels,

sanguinaires, brigands, et s'étaient plongés sans honte dans la plus sale débauche. Tels étaient les déplorables effets des circonstances politiques où se trouvaient l'Europe et particulièrement la France depuis le treizième siècle.

Des souverains, vivement affligés de perdre ces nobles auxiliaires dont ils avaient un si grand besoin pour se défendre contre d'orgueilleux et redoutables vassaux, et pour préserver du plus odieux brigandage les villes et les campagnes désolées, avaient voulu épurer cette chevalerie si nombreuse et si dégradée; ils avaient imaginé de créer des ordres particuliers qu'ils retiraient du milieu de ces chevaliers si corrompus, et qu'ils élevaient au-dessus de tous les autres, pour faire briller plus au loin et sans obstacle l'éclat de leur gloire sans tache et de leurs vertus devenues si rares: ils les donnaient comme des modèles et d'admirables restes de l'ancienne chevalerie à ceux qu'ils voulaient essayer de ramener vers cet amour du devoir, ce dévouement à tous les sacrifices, cette fidélité à sa parole, cette humanité compatissante, et cet honneur antique qui avaient fait bénir dans toute l'Europe les noms des premiers chevaliers.

L'ordre de la Jarretière et celui de l'Étoile avaient été établis: de grands princes imitèrent les rois. Amé, comte de Savoie, surnommé le *comte Vert*, et l'un des plus grands hommes de son siècle, avait institué celui de l'Annonciade; Louis II, duc de Bourbon, digne descendant de saint Louis, valeureux chef de sa branche royale surnommé le Bon et le Grand, partagea leurs motifs et voulut suivre leur exemple; il entreprit de créer une nouvelle fraternité d'armes dont tous les membres pussent être cités à tous les chevaliers et à tous les nobles de France comme des exemples d'honneur et de vertus chevaleresques; il en rédigea lui-même

les statuts : combien ils honorent son cœur, son esprit et sa politique, en rappelant les anciens devoirs et les plus beaux jours de la chevalerie! Le travail et la bienfaisance sont des obligations des nouveaux associés; on leur présente l'amour de Dieu et de la patrie, la franchise, la bonté, le respect, l'attachement et la fidélité pour les dames, le zèle le plus ardent pour protéger les faibles, les veuves, les orphelins et les vieillards : on ne leur dit pas d'être braves; mais on leur recommande tout ce qui peut rehausser l'éclat de cette valeur si naturelle à tous les Français. »

Bourbon convoque ensuite à Chantel-le-Châtel les nobles les plus illustres du Bourbonnais et des autres contrées comprises dans ses domaines; il voit réunis autour de lui les La Tour, les La Palisse, les Montaigu, les Damas, les Châtellux, les Lespinasse, les Saligny, les Vichy, les La Fayette, les Lamothe, les Fontenai, les Busset et plusieurs autres chefs de maisons chevaleresques et puissantes. « Me voici enfin, leur dit-il, en » la compagnie où je désire le plus de vivre et de » mourir : tous mes vœux tendent au bonheur de mes » vassaux et à la défense du royaume; aidez-moi de » vos secours et de vos lumières; après Dieu, je n'ai » de confiance qu'en vous. » Il retient pendant plusieurs jours auprès de lui ses nouveaux frères d'armes : on voit se succéder par ses ordres les tournois, les joutes, les bals, les parties de chasse, les récits des troubadours, les repas somptueux.

Le premier de l'an arrivé; les nouveaux chevaliers se rassemblent dans l'appartement du duc. *Pour le bon espoir que j'ai en vous*, leur dit-il, *je porterai avec vous, pour devise, une ceinture où il y aura écrit un joyeux mot*, ESPÉRANCE. Il leur distribue des ceintures dorées et des écus dorés sur lesquels on lit *allez*. Il va avec eux à l'église principale; il invoque la protection

du ciel, et, avant de prêter avec ses nouveaux chevaliers un serment solennel, *Messeigneurs*, leur dit-il d'une voix émue, *je vous mercie tous de mon ordre qu'avez pris : ledit ordre signifie que tous nobles qui l'ont et le portent doivent être tous comme frères, et vivre et mourir l'un avec l'autre en tous leurs besoins, c'est à savoir en toutes bonnes œuvres que chevaliers d'honneur et nobles hommes doivent mener. Je prie à tous ceux de l'ordre qu'ils veuillent honorer dames et damoiselles, et ne souffrir en ouïr mal dire; car ceux qui mal en dient font petit de leur honneur, et dient d'une femme, qui ne se peut revancher, ce qu'ils n'oseroient dire d'un homme, dont plus en accroît leur honte; et des femmes après Dieu vient une partie de l'honneur de ce monde. Le second article de cet ordre, si est que ceux qui le portent ne soient jongleurs et médisants l'un de l'autre, qui est une chose laide à tout gentilhomme; mais pour porter foi l'un à l'autre comme il appartient à tout honneur et chevalerie. Mes amis, à travers de mon écu d'or est une bande où il y a écrit* ALLEZ, *c'est-à-dire allons tous ensemble au service de Dieu, et soyons toujours en la défense de nos pays, et là où nous pourrons trouver ou conquêter honneur par fait de chevalerie.*

Louis jure ensuite de défendre la religion, la patrie, l'innocence, la faiblesse et l'infortune; tous les chevaliers du nouvel ordre prêtent le même serment; et Guillaume de Damas remercie le duc au nom de ses nouveaux frères d'armes. Mais soyons attentifs à ce qui suit cette touchante et noble solennité. La plupart des barons et des nobles des terres de Louis avaient, pendant son absence, pillé ses domaines. Hugmin Chauveau, son procureur général, se présente devant lui au milieu de tous ceux qu'avait réunis la fête du nouvel ordre; il lui remet à genoux le registre des informations qu'il a

crut devoir prendre en secret. *Très-redouté seigneur*, lui dit-il, *les forfaits et désobéissances des chevaliers, écuyers et nobles d'arrière-fiefs sont si grands qu'ils ont confisqué leurs biens, et aucuns en y a le corps.* La plupart des nobles dont la salle est remplie pâlissent à ces mots. « Chauveau, dit Bourbon, avez-vous aussi » tenu registre des services qu'ils m'ont rendus? » Il prend le registre, le jette sans l'ouvrir dans un grand brâsier; et, dès ce moment, il n'y eut pas un seul noble dans les états du duc qui ne fût prêt à donner sa vie pour lui.

Les Anglais conservaient, malgré le traité de Bretigny, trois forteresses du Bourbonnais : elles pouvaient résister long-temps; Louis, malgré les rigueurs de l'hiver, se met à la tête de ses chevaliers, et emporte les trois forteresses.

Cependant le prince de Galles, dont la guerre d'Espagne avait épuisé le trésor, avait eu l'impolitique de lever dans la Guyenne des taxes excessives; il avait ajouté à cette faute celle de ne donner qu'à des Anglais les places les plus importantes du duché: un grand nombre de barons, de prélats, de communes et de chapitres ne peuvent supporter plus long-temps le gouvernement du prince; ils ont recours à cette autorité tutélaire du roi de France, qui, en qualité de suzerain de l'Aquitaine, les avait si souvent protégés contre leurs ducs; ils protestent contre le traité de Bretigny, qui leur a enlevé des droits dont la force seule a pu les priver; ils sentent plus que jamais le besoin d'être Français; ils réclament avec chaleur l'intervention souveraine de Charles; ils assurent que tout le duché est prêt à prendre les armes pour secouer le joug des Anglais; ils promettent de soutenir à leurs frais la guerre de leur délivrance; ils veulent vivre et mourir sous la puissance protectrice du roi des Français; plusieurs barons, plu-

sieurs députés des villes accourent auprès du monarque qu'ils implorent.

Quelque agréables que pussent être à Charles V leurs résolutions et leurs vœux, sa prudence ne l'abandonna pas : ce ne fut qu'après les sollicitations les plus pressantes qu'il permit aux barons et aux députés des communes de la Guyenne de présenter une requête au parlement : elle fut admise ; le parlement décida que les plaintes formées contre le duc de Guyenne devaient être portées à la cour des pairs. Charles ordonna qu'un chevalier et le juge criminel de Toulouse citassent le prince de Galles ; il fut sommé de paraître devant les pairs de France : « J'irai à Paris, répondit Édouard, » mais à la tête de soixante mille hommes. »

Le prince de Galles avait conservé son courage et sa fierté ; mais la maladie sous laquelle il languissait depuis son retour d'Espagne lui avait ôté une grande partie de sa force et de son activité ; il ne se prépara que faiblement à soutenir la guerre contre les barons et les communes de la Guyenne.

Les retards que le roi d'Angleterre avait apportés à l'exécution de plusieurs articles du traité de Bretigny, les prétentions de ce prince, la protestation qu'il avait faite dans le temps contre l'hommage qu'il avait rendu, comme duc de Guyenne, au roi des Français, sa négligence à donner la renonciation formelle au trône de France, qu'il avait promise et pour laquelle il s'était engagé en vain à envoyer des députés à Bruges, ont paru justifier les soupçons de Charles, ses démarches, ses précautions, ses préparatifs, sa manière d'accueillir les réclamations des contrées françaises mécontentes des Anglais, aux yeux de grands publicistes, même avant l'époque où, recherchant les vrais principes des droits des peuples, on a discuté la grande question de savoir si de grandes portions d'un empire pouvaient être cé-

dées par un traité sans le consentement libre et formel des peuples de ces provinces.

Les habitants de Ponthieu partageaient les désirs de ceux de la Guyenne; des compagnies, en apparence encore indociles et entraînées par l'amour du pillage, mais conduites réellement par des chefs soumis au roi de France, entrèrent dans le Ponthieu, et tout ce comté eut bientôt arboré les enseignes de Charles.

La sommation faite au prince de Galles de se présenter devant les pairs de France et la défection du Ponthieu irritèrent Édouard III. Des ambassadeurs français étaient depuis quelque temps auprès de lui; Charles V les avait envoyés pour aplanir les difficultés qu'éprouvait si souvent l'exécution de quelques articles du traité de Bretigny : Édouard les traita durement. « Hâtez-vous, » leur dit-il, d'écrire à votre roi qu'il rentre au plus » tôt dans les bornes du traité qu'il a violé en pro- » tégeant les révoltés de Guyenne et de Ponthieu. » Charles chargea le parlement d'examiner les plaintes d'Édouard; le parlement les déclara non fondées, et la guerre fut résolue.

Le prince de Galles avait fait emprisonner le chevalier et le juge qui l'avaient cité devant la cour des pairs; Charles n'envoya à Édouard, pour lui déclarer la guerre, qu'un simple valet de l'hôtel.

Il s'empressa d'adresser un manifeste au pape, à l'empereur, aux autres princes de l'Europe.

Édouard apprend cependant que la France sollicite les Écossais d'attaquer le nord de l'Angleterre pendant qu'une flotte française en menace le midi : il assemble le parlement; il lui demande s'il ne doit pas reprendre le titre et les armes de France, le traité par lequel il y avait renoncé venant d'être rompu par Charles V; les prélats, les lords et les communes décident qu'il le doit, et lui accordent un subside extraordinaire sur les

cuirs et sur les laines, objets d'un si grand commerce dans un pays qui nourrissait une si grande quantité de bœufs et de troupeaux.

Deux corps d'armée sont levés : l'un est envoyé au prince de Galles; l'autre débarque à Calais, sous les ordres du duc de Lancastre, second fils d'Édouard. Charles charge ses frères les ducs d'Anjou et de Berri d'aller combattre le prince de Galles; il leur donne le plus puissant des secours : Duguesclin, rappelé de Castille, paraît à la tête de l'armée des princes. Sir Hugues Calverly, revenu aussi d'Espagne, conduit au prince de Galles six mille hommes des grandes compagnies; et l'on voit, parmi les chefs des Anglais, Jean de Chandos, Guichard d'Angle, deux frères du prince de Galles, le comte de Pembroke et celui de Cambridge.

Charles oppose au duc de Lancastre le plus jeune de ses frères, le duc de Bourgogne; ce duc venait, par les soins de Charles, de devenir le plus puissant des princes qui ne portaient pas de couronne royale. Marguerite, fille unique et héritière de Louis II, dit de Marle et comte de Flandre, devenue veuve de Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, avait été recherchée par Édouard III pour le comte de Cambridge, l'un de ses fils : le comte de Cambridge et la princesse étaient parents; Urbain V, pour obliger le roi de France, avait refusé les dispenses nécessaires; Charles, croyant devoir faire les plus grands sacrifices pour empêcher les états du comte de Flandre de passer dans des mains étrangères et ennemies, avait comblé de présents les nobles de Flandre, fait compter deux cent mille écus d'or au comte Louis de Marle; cédé à ce prince, en paiement d'anciennes dettes, Hesdin, Douai, Béthune, Lille, Orchies et quelques autres villes; et la main de Marguerite avait été accordée au duc de Bourgogne.

Charles, voulant diriger lui-même le courage impé-

tueux de Philippe, part pour Rouen; on voit arriver auprès du monarque son beau-frère le duc de Bourbon à la tête de deux cents chevaliers et de six cents hommes d'armes. L'armée royale, par les ordres de Charles, oppose à celle de Lancastre la plus grande vigilance et la plus grande circonspection; elle la suit en Normandie, en Picardie, la harcelle, lui coupe les vivres, bat ou fait prisonniers ses détachements, et, rendant vaines toutes ses tentatives, la force à revenir vers Calais.

Bientôt le duc de Bourbon apprend que sa mère, restée au château de Belle-Perche dans le Bourbonnais, et loin du théâtre de la guerre, vient d'être faite prisonnière par un de ces corps d'aventuriers indociles même aux ordres des princes pour lesquels ils ont promis de combattre. Le noble prince de Galles, aussi généreux chevalier que brave guerrier, s'indigne en vain de cette espèce de félonie; les aventuriers gardent la princesse.

Le duc de Bourbon accourt avec ses troupes; les milices du Bourbonnais le joignent devant Belle-Perche; il l'attaque avec furie; il en abat les remparts avec ses machines de guerre; mais sa mère lui fait dire que, s'il ne fait retirer ces machines sous lesquelles les murs du château vont s'écrouler, elle a tout à craindre pour sa vie. Le duc, en frémissant, convertit le siége en blocus. Les comtes de Pembroke et de Cambridge arrivent avec huit mille hommes; malgré tous ses efforts, le duc ne peut empêcher les aventuriers de mettre le feu au château et d'emmener, sous ses yeux, sa mère et les dames de sa suite au château de La Roche-Vauclaire en Auvergne; le duc, le désespoir dans l'âme et brûlant du désir de venger la captivité de sa mère, rejoint les enseignes de son roi.

Charles convoqua les états généraux; ils s'empressèrent de lui accorder la gabelle du sel, quatre livres par feu dans les villes, une livre et demie par feu dans

les campagnes, une aide sur les vins, proportionnée à leurs qualités, et douze deniers pour livres sur tous les autres impôts. Ayant reçu des états généraux des subsides considérables et les témoignages les plus formels de leur assentiment à la guerre contre l'Angleterre, il entra au parlement; on déclara solennellement Édouard, son fils et ses adhérents, rebelles au roi de France, et on proclama la réunion de la Guyenne à la couronne.

Bertrand Duguesclin avait conclu une ligue offensive et défensive avec le roi de Castille, et ce prince avait promis d'entretenir une flotte sur les côtes de la Guyenne et du Poitou; le duc de Berri était entré dans Limoges et dans plusieurs châteaux du Limosin; Cahors et plusieurs autres villes s'étaient déclarées en faveur de la France; Duguesclin et le duc d'Anjou avaient soumis la plus grande partie de l'Agénois; le prince de Galles avait assemblé son armée à Cognac; son frère Jean de Gand, duc de Lancastre, était venu le joindre avec un renfort considérable : sa maladie devenait de plus en plus dangereuse; il se mit néanmoins à la tête de ses troupes, se fit porter dans une litière, et conduisit son armée sous les murs de Limoges. Il la somma en vain de rentrer sous l'obéissance de son père; ses soldats travaillèrent à miner les remparts; les fondements des murs n'étaient plus soutenus que sur des bois : on mit le feu à ces étais; une grande partie des murailles s'écroulèrent et comblèrent le fossé. Un grand nombre d'Anglais se jetèrent dans la brèche, ouvrirent les portes à Édouard, et ce prince, dont l'Europe célébrait la valeur, la bonté, la modération et la clémence, irrité de la résistance de ceux qu'il regardait comme des sujets rebelles, aigri par sa longue et douloureuse maladie, oubliant sa gloire et la postérité, devenu tout d'un coup bien différent de lui-même, et malheureux de

n'avoir pas terminé à Bordeaux sa brillante carrière, fit massacrer tous les habitants de Limoges sans distinction d'âge ni de sexe, et brûler la ville sous ses yeux.

Bientôt Robert de Knoles descendit à Calais avec une nouvelle et grande armée; il traversa l'Artois, la Picardie, le Vermandois, la Champagne, la Brie; il put à peine y lever quelques contributions. Charles, toujours fidèle au plan de défense que sa sagesse lui avait inspiré, l'avait fait suivre par des corps de troupes qui veillaient sur tous ses mouvements, et, sans s'engager dans une action générale, enlevaient ses détachements, et détruisaient ses convois. De Knoles brûla quelques villages dans les environs de Paris. Un gros corps de troupes françaises était dans les murs de la capitale; les chevaliers et les soldats français demandaient à grands cris le combat : Charles fut inébranlable. Cette noble résistance, si difficile et par conséquent si admirable dans un cœur français, et cette constance imperturbable ont achevé de consacrer le nom de Charles V.

Ce que ce prince avait prévu arriva promptement. Le général anglais, manquant de provisions, prit le chemin de Montlhéri, parcourut la Beauce, marcha vers le Maine, et voulait établir ses quartiers d'hiver vers les frontières de la Bretagne : Charles crut alors devoir frapper de plus grands coups; il donna au grand Duguesclin l'épée de connétable; la France enchantée applaudit au choix du monarque. Duguesclin rassemble un corps d'armée, s'avance vers Caen, y est joint par le maréchal de Blainville, qui lui amène les milices de la Normandie, va vers le Maine, surprend l'armée anglaise près de Pontvillain, l'attaque, la bat, la disperse. Robert de Knoles se retire en Bretagne avec un petit nombre des siens, et le connétable, ayant congédié ses troupes victorieuses suivant les règles militaires ou plutôt féodales qui existaient encore, vient à Paris faire hommage

de ses nouveaux trophées au monarque si digne de commander à un aussi grand homme (1370).

La nouvelle de succès aussi importants remplit d'amertume le cœur d'Édouard. Le bonheur fuyait loin de lui : il venait de perdre sa femme Philippe de Hainaut, pour laquelle il avait toujours eu une tendre affection ; il apprit que la gloire et l'espoir de sa maison et de son royaume, le prince de Galles, forcé, par la maladie à laquelle il était près de succomber, de quitter la Guyenne, qui aurait eu un si grand besoin d'un général aussi habile et aussi renommé, allait débarquer sur les côtes d'Angleterre : il accourut éploré au-devant de son fils, et de noirs pressentiments agitèrent son âme.

Il voulut que le duc de Lancastre remplaçât le prince de Galles dans la Guyenne; mais ce prince ne put opposer à Duguesclin et au duc d'Anjou que de faibles efforts.

(1371) Bientôt Édouard apprit que Charles méditait une bien plus grande entreprise. Le roi de France préparait, disait-on, une descente en Angleterre. Édouard se hâte de convoquer le parlement : il en obtient un subside de 50,000 liv. pour la sûreté du royaume menacé par les Français. Le comte de Montfort lui devait le duché de Bretagne ; il était son gendre, il veut néanmoins se l'attacher par de nouveaux liens ; il lui envoie Thomas de Woodstock, le plus jeune de ses fils ; il conclut avec lui une nouvelle alliance ; il reçoit son hommage ; il lui cède quelques villes du Poitou et le comté de Richmont, dont le duc de Lancastre se démet en faveur de Montfort.

Ses sollicitations n'avaient pas eu le même succès auprès de Louis, comte de Flandre. Il n'avait pu ébranler son attachement aux Français ; mais Jean Peterson, commandant d'une flotte flamande chargée de vins et de sel et venant de Bayonne et de Blaye, ayant rencontré

une escadre anglaise, avait été battu et pris avec tous ses bâtiments malgré le courage avec lequel tous les Flamands avaient combattu; d'autres escadres anglaises avaient bloqué les ports de Flandre, et les Flamands, craignant la perte totale de leur commerce, avaient demandé la paix.

Le duc de Lancastre amène en Angleterre sa nouvelle femme Constance de Castille, fille aînée du cruel don Pèdre; Édouard nomme Jean Hastings, comte de Pembroke, pour le remplacer. La flotte sur laquelle Pembroke s'est embarqué s'approche de la rade de La Rochelle, dont la garnison est anglaise : la flotte castillane de Henri, l'allié fidèle de Charles, atteint celle des Anglais; elle est composée de quarante grosses caraques et de plusieurs autres bâtiments. Le commandement en avait été confié à un Gallois, nommé Owen ou Yvain, que l'on disait descendu d'un ancien chef ou roi du pays de Galles, et qui était entré au service de France. Les caraques castillanes portaient des machines qui lançaient non seulement des traits redoutables, mais encore des pierres et des masses de plomb. Des historiens anglais ont même écrit que ces machines étaient des espèces de canons. Le combat dure tout le jour; les succès sont d'autant plus balancés que le sénéchal de La Rochelle s'embarque sur quatre petits vaisseaux avec un petit corps de troupes et les seigneurs de Tournai, de Boulogne, de Surgères et de Limers, et accourt au secours de Pembroke : la nuit sépare les combattants; mais la bataille recommence avec le jour; et, vers trois heures après midi, la victoire se déclare pour les Castillans. Pembroke est fait prisonnier; le vaisseau qui portait la caisse militaire, dans laquelle étaient 20,000 liv., est coulé à fond; tous les autres sont pris et conduits en Espagne.

Ce désastre répand la consternation parmi les Anglais

de la Guyenne : le connétable Duguesclin entre dans le Poitou, s'empare de Poitiers et de plusieurs autres villes.

Soubise est investie par le seigneur de Pons. Le célèbre captal de Buch, comblé de bienfaits par Charles V, lui avait rendu hommage, et était devenu son vassal ; mais il n'avait pu revoir, pendant une suspension d'hostilités, le prince de Galles, sous les ordres duquel il avait cueilli tant de lauriers, et qui lui avait reproché avec les plus grands éloges et la plus touchante affection de l'avoir abandonné, sans se déterminer à remettre au roi de France la seigneurie de Nemours, renoncer à son vasselage et reprendre les enseignes de son ancien général. Le captal apprend le siége de Soubise : il tombe à l'improviste sur le seigneur de Pons, l'attaque pendant la nuit et le fait prisonnier ; mais le vainqueur Owen avait débarqué sur les côtes de La Rochelle avec un corps de troupes. Il vole vers Soubise, et, aussi heureux sur terre que sur mer, il délivre le seigneur de Pons, fait prisonnier le captal de Buch et l'envoie à Charles V (1372). Le roi d'Angleterre offre en vain la plus forte rançon pour la délivrance du captal : Charles fait traiter son prisonnier avec les plus grands égards ; mais il a une trop haute idée de la valeur et de l'habileté du captal pour lui rendre la liberté.

Les progrès du connétable devenaient chaque jour plus rapides. Angoulême, Saint-Jean d'Angeli, Taillebourg se rendirent à ses armes ; l'évêque et le peuple de Saintes forcèrent les Anglais d'abandonner leur ville ; les citoyens de La Rochelle surprirent leur citadelle ; Marans et Surgères s'empressèrent de se soumettre ; Fontenai soutint en vain plusieurs assauts.

Les Anglais et leurs partisans se réfugièrent dans Thouars ; Duguesclin les assiégea ; il fit fondre à La Rochelle et à Poitiers de grands *engins*, canons ou *bombar-*

des. Les murs de Thouars furent foudroyés, disent les historiens; ils s'écroulèrent en grande partie. Les assiégés demandèrent une suspension d'armes, et promirent de se rendre s'ils n'étaient secourus, avant la fête de saint Michel, par le roi d'Angleterre ou par un de ses fils.

Édouard résolut d'aller lui-même les secourir; il assembla les lords, les prélats, les chevaliers, les députés des communes, leur fit jurer de conserver la couronne à Richard, fils du prince de Galles, si son père et son grand-père venaient à mourir, donna à ce jeune prince le titre de régent du royaume, et s'embarqua à Sandwich avec son armée, trois de ses fils et un grand nombre de lords ou de chevaliers sur une flotte composée de quatre cents vaisseaux. Les vents contraires le retinrent long-temps sur la mer; la fête de saint Michel arriva; Thouars fut obligé de se rendre, et le roi d'Angleterre revint à Winchelsey.

Un parlement fut convoqué; le lord Gui Brian déclara que le prince de Galles avait remis le duché de Guyenne à son père, parce que les revenus de cette province, bien loin de pouvoir payer les frais de la guerre, ne suffisaient pas aux dépenses ordinaires du gouvernement de ce duché. Le parlement accorda au monarque non seulement la continuation pour deux ans du subside sur les cuirs et les laines, mais encore le quinzième des revenus et de la valeur des mobiliers des comtés, et le dixième de ceux des bourgs.

Le connétable attendit à peine la fin de l'hiver pour investir Civrai, tailla en pièces les troupes anglaises qui osèrent l'attaquer, et acheva de réduire la Saintonge et le Poitou.

Jean de Montfort était haï des Bretons à cause de son attachement pour Édouard; le vicomte de Rohan et le sire de Laval l'avaient menacé de le chasser de la Bretagne s'il soutenait le parti des Anglais. Le comte

de Salisbury, amiral d'Angleterre, avait brûlé devant Saint-Malo sept grosses caraques castillanes : les Bretons soupçonnèrent Montfort d'avoir averti secrètement son beau-père de l'arrivée de ces caraques; ils ne le regardèrent plus que comme un ennemi de la patrie.

Charles V le fit sommer en vain de réunir ses armes aux siennes contre l'ennemi commun de la France; Duguesclin eut ordre d'entrer dans la Bretagne.

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au héros dont la Bretagne réclamait la gloire; ses compatriotes accouraient au-devant de lui. Il entra dans Rennes, Dinan, Guingamp, Quimper, Vannes et plusieurs autres villes, au milieu des acclamations de ses concitoyens; il s'empressa d'accorder à Nantes une capitulation des plus honorables; il prit Hennebond et le Conquêt, et à l'exception de Brest et de deux autres places, il eût arboré les enseignes françaises dans toute la Bretagne avant la fin du mois de juin.

(1373) Jean de Montfort, abandonné de ses sujets, nomma sir Robert Knoles son lieutenant et partit pour l'Angleterre.

Le connétable investit Brest à la tête de six mille hommes, convertit le siége en blocus, et alla sur les frontières du Poitou joindre Olivier de Clisson, qui avait obligé la garnison de La Roche-sur-Yon à se rendre si elle n'était secourue dans treize jours, et faisait le siége du château de Derval : le château fut si vivement pressé que la garnison capitula; elle promit de se rendre si, avant deux mois, elle n'était pas secourue par le duc de Bretagne ou par un autre général en état de tenir la campagne contre les Français, et on donna pour otages deux chevaliers et un écuyer.

Le château de Derval appartenait à sir Robert Knoles, qui s'était renfermé dans Brest; ce lieutenant de Montfort ne vit d'autre moyen d'aller secourir et par con-

séquent de sauver son château qu'en capitulant pour la ville de Brest, en promettant de la rendre dans quarante jours et en donnant des otages. Le comte de Salisbury, informé par Knoles de cet arrangement, débarqua des troupes dans le voisinage de la ville assiégée, envoya un héraut au connétable, lui déclara qu'il allait secourir Brest, et demanda qu'on lui rendît les otages ou qu'on lui livrât bataille. « Je suis prêt à combattre, lui » répondit Duguesclin; mais venez vers Nantes, où la » capitulation a été conclue. » Le comte de Salisbury promit de s'y rendre si Duguesclin lui fournissait des chevaux pour ses troupes; le connétable refusa: Salisbury entra dans Brest avec un secours d'hommes et de munitions de guerre et de bouche, et sir Robert Knolles vint à Derval; il prétendit que, le château lui appartenant, la capitulation faite sans son consentement était nulle : les deux mois expirèrent. Le duc d'Anjou, qui était à l'armée du connétable, menaça de faire périr les otages anglais si la place n'était pas rendue; Knoles jura que les prisonniers français qu'il avait entre les mains seraient traités comme les otages anglais. Les otages furent conduits sur le bord du fossé; on leur trancha la tête; et à l'instant celles de quatre prisonniers français tombèrent du haut des remparts. Horrible catastrophe que la fausse prétention de Knoles ne peut lui faire pardonner.

Cependant le duc de Lancastre était parti de Calais avec trente mille hommes; il ne put faire aucune entreprise contre les places fortifiées, que l'habile Charles V avait garnies de troupes et pourvues de munitions; il parcourut l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, le Beaujolais, le Forez, les frontières de la Guyenne, toujours cherchant à piller les villages, à ravager les campagnes, à brûler les hameaux, mais toujours suivi par un corps de Français qui n'acceptait jamais

la bataille, et ne cessait de le harceler et de lui enlever ses convois. (1373) Des froids rigoureux et des pluies abondantes se succédèrent d'ailleurs pendant l'automne; les escarmouches, la disette, les fatigues et les maladies firent périr un si grand nombre d'Anglais que lorsque le duc de Lancastre arriva à Bordeaux, son armée, suivant plusieurs historiens, se trouva réduite à six mille hommes.

Charles voit que le moment est arrivé d'attaquer à son tour et de reprendre les pays que les Anglais ont conquis : le duc d'Anjou, le connétable Duguesclin et le duc de Bourbon se mettent en campagne; l'Agénois, le Condomois, le Bigorre une grande partie du Béarn, cèdent d'autant plus facilement à leurs armes que les habitants de ces provinces se voient avec plaisir réunis à une ancienne patrie qu'ils ont toujours regrettée, et protégés par un monarque dont ils connaissent la justice et la modération. Les Anglais n'ont plus dans l'Aquitaine que Bordeaux et Bayonne.

Le comte de Montfort, profitant de l'absence du connétable, descend à Saint-Malo avec plusieurs lords et un grand nombre de guerriers; il prend d'assaut la ville et Saint-Pol-de-Léon; Morlaix, Lannion et quelques autres places se soumettent; il investit Saint-Brieux. Il apprend qu'Olivier de Clisson assiège un fort voisin de Quimperley : il détestait Olivier; il le regardait comme l'auteur de ces résolutions si cruelles qui avaient répandu dans la Bretagne la désolation et l'horreur. C'est par l'avis d'Olivier, dit-il, que les otages de Derval ont été décapités; c'est lui qui, en entrant dans le château de Benon qui venait de se rendre, a violé la capitulation, poursuivi dans une tour et immolé de sa main quinze Anglais; c'est lui qui a juré de ne jamais accorder aucun quartier à un guerrier d'Angleterre; c'est lui qu'on a surnommé le boucher de la Bretagne : Montfort, trans-

porté de colère; quitte Saint-Brieux, et se dirige en toute hâte vers le camp de Clisson; il espère le surprendre; Olivier n'a que le temps de se jeter dans Quimperley. Montfort ordonne l'assaut; la valeur des assiégés le repousse: Olivier, néanmoins, le vicomte de Rohan et le seigneur de Beaumanoir, renfermés dans la place, désespèrent de résister aux forces de Montfort; ils offrent de se rendre à condition qu'ils ne perdront ni la vie ni aucun membre, et qu'ils pourront se racheter par une rançon; le comte exige qu'ils se rendent à discrétion. Ils réclament une suspension d'armes de huit jours; elle leur est accordée: elle est près d'expirer; Montfort va tenir en sa puissance son plus mortel ennemi. Un courrier arrive; il annonce qu'une trève vient d'être conclue à Bruges entre la France et l'Angleterre, et que la Bretagne y est comprise. Montfort congédie les troupes anglaises, et se retire à Aurai.

La trève avait été signée sous la médiation du légat du pape par les ducs d'Anjou et de Bourgogne, les évêques d'Amiens et de Bayeux, le duc de Lancastre, le comte de Salisbury, l'évêque de Londres et le lord Jean Coblam: des plénipotentiaires devaient se réunir avant peu de mois pour traiter de la paix.

Ils se réunirent en effet: Édouard voulait conserver Calais, et demandait la restitution de la Guyenne et de ses dépendances, apportées à son quatrième aïeul par la célèbre Éléonore; Charles exigeait que les fortifications de Calais fussent démolies, qu'on lui rendît les quatorze cent mille livres données pour la rançon de son père, qu'il regardait comme mort en prison, et que le roi d'Angleterre ne possédât la Guyenne et ses dépendances que comme un fief dont il rendrait hommage: on ne put s'entendre sur ces conditions; on convint d'une nouvelle trève qui durerait deux ans. (1375) Les Anglais n'apprennent cette trève qu'avec

beaucoup de mécontentement; la guerre de France avait anéanti quatre armées florissantes; la constance de Charles avait rendu vains tous les efforts de ses ennemis; le peuple de la Grande-Bretagne n'avait retiré aucun avantage de tant de sang répandu, de tant de trésors prodigués; le prince Noir était sur le bord de sa tombe; un ministère pervers tenait les rênes de l'état, et cet Édouard III, que les Anglais avaient surnommé le Grand, était devenu l'esclave avili d'une femme méprisable nommée Alix Perrers, qui, attachée à la maison de la vertueuse reine Philippine, avait épousé Guillaume de Windsor, lieutenant d'Irlande; honteusement asservi aux charmes de cette favorite, ne se dirigeant que par ses avis, ne consultant que ses caprices, ne pouvant opposer de résistance ni à son avarice ni à son avidité; il avait été assez faible pour lui donner les meubles et les joyaux de la feue reine; nommant et déplaçant les ministres à son gré, écartant des places les hommes vertueux, elle avait eu l'audace de présider en public une cour de justice; cette honteuse oppression s'étendait sur tout le royaume: des plaintes amères s'élevèrent de tous les comtés. Le roi d'Écosse, pour se conformer au traité qu'il avait fait avec la France, rappelle les Écossais qui faisaient partie de l'armée d'Angleterre: Édouard en conçoit de l'ombrage; il imagine que Robert Stuart veut faire une invasion dans les comtés septentrionaux; il ordonne qu'on en rassemble les milices. Robert, de son côté, croit devoir faire des préparatifs de défense; il réunit ses troupes; les hostilités commencent: sir Jean Gordon met en déroute le corps de sir Jean Liburn, qu'il fait prisonnier, celui de lord Percy et celui de sir Thomas Musgrave, qui ne peut échapper au vainqueur.

Le trésor de l'état s'épuise de plus en plus: Édouard avait emprunté des sommes immenses à un intérêt ex-

cessif; le gouvernement force ses créanciers à se contenter du dixième, du vingtième et même du centième denier. Le parlement s'assemble; le chancelier expose les préparatifs des Français pour la guerre; il demande de nouveaux subsides: les lords et les communes confèrent ensemble; ils accordent pour trois ans la continuation de la taxe établie sur les laines et sur les cuirs, malgré les pertes de grains et les maladies contagieuses qui ont désolé le royaume; mais ils se plaignent avec force de la mauvaise administration des finances, de la dissipation du trésor public; ils demandent que douze lords ou prélats soient adjoints au conseil du roi, et qu'aucune affaire ne puisse être décidée sans l'avis de quatre de ces nouveaux conseillers; ils veulent qu'on défende aux ministres et aux autres officiers du monarque de recevoir des présents; ils exigent qu'on juge lord Latimer, chambellan et conseiller privé du roi, un marchand de Londres, nommé Richard Lyon, fermier de la douane royale, et tous ceux qu'on accuse d'être coupables de concussion, d'avoir levé de l'argent sans y être autorisés, d'avoir fait passer frauduleusement des laines et d'autres marchandises à des ports différents de celui de Calais, où l'entrepôt était établi; et enfin le faible Édouard reçoit le coup le plus sensible; il est défendu aux femmes de solliciter aucune affaire dans les cours judiciaires, et Alix Perrers, sa favorite, pour laquelle cette défense est faite, est bientôt après bannie du royaume (1376).

Édouard, accablé par le départ d'Alix, éprouve la plus vive douleur qu'il puisse encore ressentir; il perd son fils le prince de Galles; ce prince succombe à sa longue maladie à l'âge de quarante cinq ans: son courage indomptable, ses succès, les faveurs constantes de la victoire, sa libéralité, sa politesse, sa modération, sa piété, l'avaient rendu le héros des Anglais. Les deux

chambres veulent accompagner son cercueil jusques à Cantorbéry, où ses obsèques sont célébrées avec magnificence. Édouard nomme son petit-fils Richard prince de Galles, duc de Cornouailles, comte de Chester; il lui confère tous les honneurs dont jouissait le prince Noir, le père de Richard; et le jeune fils de ce prince Noir, que l'on voudrait voir revivre en lui, est reconnu héritier présomptif de la couronne.

Le parlement cependant n'avait pas terminé sa session; il demande que les juges de paix soient nommés par les lords et les chevaliers représentant les comtés, qu'on ne puisse pas les déplacer sans le consentement du parlement, et que des appointements leur soient accordés: le roi se refuse à cette innovation; l'opposition du parlement devient de jour en jour plus tumultueuse: le duc de Lancastre, à qui le roi confie toute son autorité, dissout la chambre des communes et ajourne le parlement.

(1377) Le roi, toujours absorbé dans sa douleur, et devenant de plus en plus incapable de gouverner l'Angleterre, se retire à Eltkam dans le comté de Kent; le duc de Lancastre est déclaré régent du royaume. La veuve du prince de Galles, Jeanne de Kent, résidait à Kennington avec son fils Richard; le régent s'insinue dans son esprit; il se ligue avec Alix Perrers, qui, malgré son bannissement, était revenue auprès d'Édouard, et avait plus d'empire que jamais sur le malheureux monarque. Sir Peter de la Mère, le comte de La Marche et l'évêque de Winchester avaient, dans le dernier parlement, parlé avec beaucoup de force contre la favorite; le régent fait emprisonner sir Peter, ôte le bâton de maréchal au comte de La Marche, et, sous divers prétextes, fait saisir le temporel du prélat. Il prend, de concert avec Alix, les mesures les plus propres à faire élire, pour le parlement qu'il veut convo-

quer, des députés disposés bien différemment que ceux de la dernière session : il y parvient, et convoque les deux chambres.

Le nouveau parlement non seulement accorde une capitation que les religieux nommés mendiants seront seuls exempts de payer, mais encore il révoque un grand nombre de résolutions que le parlement précédent avait prises; il annule les jugements rendus contre lord Latimer, contre Lyon et contre la favorite.

Les besoins de la cour deviennent cependant très-pressants; les ministres demandent à la ville de Londres un prêt de quatre mille livres : la ville les refuse; le gouvernement s'irrite; on destitue le lord maire. Les citoyens de Londres présentent plusieurs pétitions relatives à leur commerce ou au choix d'un coroner : le régent n'y a aucun égard; toute la ville retentit alors de cris de mécontentement. Le lord maréchal fait emprisonner un citoyen de la capitale, dans sa propre maison, quoiqu'elle fût renfermée dans les franchises de la ville : on s'écrie que le régent veut abolir le gouvernement et les priviléges de Londres; on se rassemble; on court en tumulte à la maison du lord maréchal, on la pille on la démolit. Le peuple, toujours plus animé, se précipite vers le palais du duc de Lancastre : on veut l'immoler, et délivrer sir Peter de la Mère : on ne trouve ni l'un ni l'autre; on détruit les riches ameublements du palais; on massacre un prêtre qui blâme cette destruction; on suspend les armes du régent renversées comme celles d'un traître : l'évêque de Londres, dont la personne était très-respectée, peut seul calmer un peu la terrible agitation de la multitude.

Le duc de Lancastre et le maréchal s'étaient retirés à Kennington, auprès de la veuve du prince de Galles; Jeanne de Kent était révérée dans Londres : quatre des chevaliers de sa maison vont représenter aux mécontents

quels funestes effets peut avoir leur conduite; le peuple s'arrête par respect pour la princesse. « Mais dites au » régent, s'écrie-t-on de toutes parts, que l'évêque de » Winchester et sir Peter de la Mère doivent être jugés » suivant les lois du pays. »

Une députation des magistrats va exposer au monarque tous les efforts qu'ils ont faits pour empêcher le désordre : le roi les reçoit avec bonté. Le régent irrité dépouille le lord maire et les aldermen de leurs charges, et les remplace par des hommes qui lui sont extrêmement dévoués.

Édouard change de résidence; il vient à Sheen en Surrey; il s'y abandonne à une indigne volupté dans les bras de sa favorite; son tempérament, depuis long-temps épuisé par les fatigues de la guerre et par l'excès des plaisirs, va succomber sous la fièvre violente qui le saisit; la maladie ne laisse aucune espérance; Édouard va périr : à l'instant les courtisans qui lui ont témoigné le plus d'affection l'abandonnent. La favorite épie l'agonie du monarque; elle voit les signes précurseurs de la mort: elle dépouille de toutes ses bagues et de tous ses joyaux celui qui a tout sacrifié pour elle; elle laisse seul celui qu'elle a feint de tant aimer; elle s'éloigne sans la plus légère émotion : Édouard n'a plus personne auprès de lui; personne n'est resté pour lui fermer les yeux. Le hasard amène un prêtre auprès du lit de douleur; il s'approche du monarque abandonné; il voit qu'Édouard respire encore; il lui parle de Dieu; il veut le consoler: Édouard peut à peine exprimer un profond repentir; son regard mourant ne rencontre qu'un étranger qu'il n'a jamais connu; et ce roi, dont un royaume n'avait pas pu satisfaire l'ambition, ce vainqueur de Crécy, ce guerrier si célèbre dont on avait tant vanté la majesté, la beauté, l'adresse, la valeur, la politique, l'affabilité, l'éloquence, qui avait paru aux yeux des Anglais en-

chantés et peut-être de l'Europe étonnée réunir le courage et la grandeur d'âme d'Alexandre, le génie et la politesse de César, la magnificence et l'habileté d'Auguste, meurt délaissé dans un palais désert, l'âme navrée par l'ingratitude, troublée par de cruels souvenirs, déchirée par des remords, et devenu, par son lâche asservissement à une femme exécrable, l'objet de la haine et du mépris de ceux qui l'ont adoré.

(1377.) Richard II, petit-fils de l'infortuné Édouard, n'avait que onze ans; il était à Kingston sur la Tamise, auprès de sa mère la princesse de Galles. On aimait ce jeune prince à cause de sa beauté et de ses grâces personnelles, et surtout à cause de l'admiration qu'on avait eue pour son père, le prince Noir.

Édouard était à peine expiré que Jean Philpot et les principaux citoyens de Londres, députés par leur *conseil commun*, vinrent auprès du nouveau roi lui demander sa protection, le conjurer de n'être pas plus long-temps absent de la capitale, l'assurer qu'ils étaient prêts à sacrifier leurs fortunes et leurs vies à son service, et le prier d'arrêter les poursuites commencées par le duc de Lancastre contre ceux de leurs concitoyens qui avaient pris part aux mouvements populaires: ils obtinrent aisément tout ce qu'ils demandaient; des commissaires furent nommés pour terminer tous les différents, et dès le lendemain le jeune Richard fit son entrée dans la capitale, accompagné du duc de Lancastre, son oncle, de Jean de Montfort, époux de Marie d'Angleterre, sœur du prince Noir, de l'archevêque de Cantorbéry, de l'évêque de Winchester, du comte de La Marche, du comte de Warwick et de plusieurs autres lords.

Une flotte française et castillane était entrée dans la Manche; au lieu de rassembler, comme ses prédécesseurs, des bâtiments marchands, et de louer des bâtiments plus forts et plus grands aux Génois, que l'on regardait

comme les plus habiles navigateurs, Charles avait fait construire des vaisseaux uniquement destinés à la guerre, et qu'on nommait *galées*. Les Français et leurs alliés étaient descendus à Hastings, avaient ravagé l'île de Wight, et levé des contributions sur les côtes; aucun vaisseau n'osait sortir des ports d'Angleterre. Le duc de Lancastre ordonna qu'on rassemblât des troupes et des milices, fit élever de nouveaux signaux, et prescrivit même aux ecclésiastiques de prendre les armes pour la défense du pays, partout où l'on serait menacé d'une invasion.

Le duc de Bourgogne et le maréchal de Blainville prirent la ville d'Ardres, au siége de laquelle ils employèrent quarante *bombardes*; ils s'emparèrent de villes qu'ils fortifièrent pour tenir en échec la garnison de Calais. Le duc d'Anjou et le maréchal de Sancerre investirent Bergerac sur les bords de la Dordogne, et Jean de Beuil, chargé d'amener au duc d'Anjou l'artillerie qui était à La Réole, battit et fit prisonnier Felton, gouverneur de la Guyenne.

Ce fut pendant ces hostilités que l'on prépara le couronnement du jeune Richard. Son oncle, Thomas de Woodstock, fut nommé connétable pour le temps de la minorité du comte d'Hereford, connétable héréditaire d'Angleterre. Le conseil trouva justes les réclamations du duc de Lancastre, qui rappela le droit qu'il avait de remplir les fonctions d'écuyer tranchant en qualité de comte de Lincoln, de porter l'épée d'état, nommée *curtana*, comme duc de Lancastre, et d'être revêtu de la dignité de sénéchal, comme comte de Leicester. Richard prêta le serment ordinaire, fut sacré et couronné par le primat, reçut l'hommage de tous les nobles, nomma son oncle Thomas de Woodstock comte de Buckingham, et conféra plusieurs autres titres.

Le chancelier, le trésorier et quatre chevaliers bache-

liers furent nommés, avec le consentement des lords et des prélats, membres du conseil du monarque, et le duc de Lancastre, déclarant qu'il ne voulait plus continuer de présider le conseil, se retira dans son château de Kenilworth.

Mais le parlement fut bientôt convoqué; le duc de Lancastre y vient prendre sa place : les députés des communes ne veulent s'occuper d'aucune délibération qu'après avoir entendu l'avis d'un comité composé de quatre évêques, quatre comtes, quatre barons, et présidé par le duc de Lancastre. Le roi consent à leur demande. « Daignez, sire, s'écrie le duc de Lancastre en se précipitant aux genoux du monarque, me dispenser de » présider ce comité : ma conduite a été diffamée ; on a » feint de me soupçonner de haute trahison : que l'on » m'accuse ouvertement; je suis prêt à prouver la fausseté de toute imputation dans un combat singulier ou » de telle autre manière qu'il plaise à votre majesté et » aux lords d'ordonner. » Les lords et les prélats se lèvent et l'interrompent. « Qui oserait, disent-ils, avancer une accusation aussi mal fondée? — Nous venons » de montrer, disent les députés des communes, quels » sont nos sentiments sur l'honneur du duc de Lancastre » en le désignant pour principal conseiller. » Le prince demande alors une loi contre les inventeurs et les propagateurs des diffamations.

Les lords, sur la proposition des communes, nomment neuf personnes pour administrer, pendant un an, les affaires publiques avec les grands officiers de la couronne, et diriger l'emploi des sommes destinées à la guerre contre la France : elles jurent de n'accepter, pendant la durée de leurs fonctions, aucun don du monarque; on décide que, pendant la minorité de Richard, les lords nommeront le chancelier, les conseillers du roi, le grand-maître de la maison du monarque; un subside

considérable est accordé pour la défense du royaume; les produits de ce subside doivent être déposés entre les mains de deux personnes dignes de la confiance de la nation. On choisit à cet effet deux marchands de Londres, Jean Philpot et Guillaume Walworth; on obtient le remplacement de plusieurs conseillers en faveur sous le dernier règne. Alix Perrers est condamnée au bannissement, et tous ses biens sont confisqués.

Avant la fin de la session les députés des communes firent entendre des plaintes très-vives contre les continuelles usurpations des papes, la nomination des étrangers aux bénéfices du royaume, la commutation à prix d'argent des pénitences ou peines spirituelles; on rappela les plaintes semblables portées par un des derniers parlements du règne d'Édouard III: avec quelle force ce parlement, indigné contre la cour de Rome, n'avait-il pas montré l'opiniâtreté de cette cour et des porteurs de bulles que les lois n'avaient pu réprimer! « C'est l'avidité insatiable de *la cité pécheresse*, avait dit ce parlement en parlant de la ville d'Avignon où les papes résidaient encore, qui absorbe les revenus destinés par de pieux fondateurs à la nourriture des pauvres, à l'instruction de la jeunesse, à l'édification des peuples. » Un bill intitulé *contre le pape et les cardinaux* avait été dressé, approuvé par les deux chambres, sanctionné par le roi. Édouard, malgré l'état de nonchalance et de faiblesse dans lequel il était tombé, avait donné des ordres pour maintenir les droits de sa couronne, de la nation, de l'Église anglicane, et pour empêcher les entreprises des pontifes romains contre sa *régale* et les libertés anglaises. Il était aisé de prévoir, d'après la disposition générale des esprits, que bientôt une loi nouvelle, précise, énergique, exécutée avec franchise et maintenue avec fermeté, arrêterait ces entreprises réprouvées par l'opinion publique.

Cette animosité de la nation anglaise contre les usurpateurs de Rome n'avait pas peu contribué au succès des idées religieuses d'un homme dont l'histoire a dû remarquer avec soin l'influence, et que l'on doit compter parmi ceux qui ont le plus contribué à préparer l'affaiblissement de la puissance spirituelle des papes, la destruction de leur suprématie temporelle, et la renonciation d'une grande partie de l'Europe chrétienne à leur autorité, à leur communion et à un grand nombre des dogmes et des rites de l'Église romaine; cet homme se nommait Wiclef; le duc de Lancastre, qui le protégeait, lui avait fait donner la cure de Lutterworth, dans le diocèse de Lincoln. Il avait commencé de répandre sa doctrine quelque temps avant l'avénement de Richard II au trône; il prétendait que le pain et le vin de l'Eucharistie n'étaient pas la substance réelle, mais la figure du corps de Jésus-Christ, que l'Église de Rome n'avait pas de suprématie sur les autres Églises, que Jésus n'avait pas donné plus de pouvoir à saint Pierre qu'aux autres apôtres, qu'un patron laïque devait priver de son temporel l'ecclésiastique dont la conduite était peu convenable, que l'Évangile suffisait pour régler la doctrine et les mœurs des chrétiens, que le pape ni aucun prélat n'avaient le droit d'arrêter ni de punir les criminels, et que chacun pouvait faire ce qui lui paraissait bien, jusques à ce qu'il en fut empêché par les magistrats civils.

Les mœurs sévères de Wiclef lui donnaient une grande autorité parmi le peuple; et sa doctrine, favorable aux prétentions des nobles, jaloux depuis long-temps des richesses et de la puissance du clergé, augmentait chaque jour le nombre de ses partisans parmi les plus grands seigneurs. Le pape, dont les opinions de Wiclef détruisaient entièrement le pouvoir, adressa une bulle à l'archevêque de Cantorbery et à l'évêque de Londres;

il les exhorta à faire arrêter un novateur aussi dangereux pour le trône pontifical. Les deux prélats se contentèrent de le citer devant un synode, qu'ils convoquèrent à Londres dans l'église de Saint-Paul: Wiclef s'y présenta. Le duc de Lancastre et lord Percy voulurent l'accompagner; ils exigèrent qu'on donnât un siége à Wiclef; ils parlèrent en sa faveur avec emportement; ils menacèrent l'évêque de Londres de le faire tirer hors de l'église par les cheveux. La populace, qui aimait beaucoup l'évêque, se réunit en tumulte dans les environs de Saint-Paul. Le duc de Lancastre, lord Percy, Wiclef et ceux qui étaient venus avec eux se retirèrent en désordre : le synode défendit à Wiclef de publier ses opinions.

Le duc, bientôt occupé d'intérêts d'un genre bien différent, obtint des lords du conseil un ordre d'après lequel il retira les sommes accordées par le parlement des mains de ceux à qui on les avait remises en dépôt; il engagea au service de l'Angleterre neuf gros vaisseaux de Bayonne, avec lesquels il s'empara de quatorze vaisseaux français chargés de vin. Dans le même temps, un Écossais, nommé Mercer, parvenu à réunir sous ses ordres quinze vaisseaux espagnols, infestait les côtes septentrionales de l'Angleterre. L'alderman Philpot arma une petite escadre à ses frais, chercha Mercer, l'attaqua, le fit prisonnier, et s'empara de ses quinze vaisseaux. Cet exploit donna de l'ombrage au gouvernement : les Anglais l'applaudirent; mais le conseil le réprimanda pour avoir entrepris une expédition contre les lois.

Des aventuriers écossais surprirent la ville et le château de Berwick. Percy, comte de Northumberland, rassembla dix mille hommes, investit les aventuriers, et les somma de se rendre. Ramsay, qui les commandait, répondit qu'il avait une commission du roi de France, et refusa de capituler; la place fut prise d'as-

saut, et la garnison passée au fil de l'épée. Percy, accusant le gouvernement écossais d'avoir secrètement favorisé les aventuriers, voulut pénétrer en Écosse; mais le comte de Douglas l'obligea à retourner en Angleterre.

Le duc de Lancastre préparait cependant une attaque d'une bien plus grande importance; il avait résolu de faire en France une grande invasion.

Le sage Charles V avait profité de la trève pour donner à son royaume l'usage de toutes ses forces, en établissant de l'ordre dans les différentes branches de l'administration; il sentit que sa santé dépérissait; son fils était très-jeune: il craignit pour la France les malheurs d'une longue minorité; il fixa à quatorze ans la majorité des monarques français; il régla comment serait composé le conseil de régence de celui qui devait lui succéder; il sépara la tutelle de la régence, et décida qu'elle appartiendrait à la reine Jeanne de Bourbon, dont la France admirait les vertus touchantes et les grandes qualités qu'il chérissait si tendrement, et auquel il était bien éloigné de se croire condamné à survivre.

Il publia des réglements utiles pour la compétence des tribunaux, l'administration de la justice et les frais de procédure; il rendit les levées des hommes de guerre plus faciles et moins onéreuses pour le peuple; il prépara les éléments d'une solde permanente si nécessaire pour réprimer les entreprises des grands vassaux, et repousser les invasions étrangères; il exigea des juifs qu'ils payassent la permission de résider en France: par cette impolitique violation du droit des gens, il paya un tribut aux préjugés de son siècle; mais par ses justes et habiles économies il parvint à diminuer les impôts.

Ne pouvant pas s'élever dans le quatorzième siècle jusques à ces principes de justice éternelle qui con-

sacrent les droits de tous les citoyens, donnent aux gouvernements la plus grande stabilité, et garantissent la prospérité publique, il ne négligea rien pour soustraire aux chaînes féodales, qu'il ne pouvait briser, l'industrie, le commerce, l'agriculture; il donna aux habitants de Paris le privilége d'acheter et de posséder des fiefs comme les nobles; il protégea avec beaucoup de zèle la société si ancienne des marchands appelés *marchands de l'eau, nautoniers parisiens;* il augmenta les priviléges de tous les négociants et de tous les artisans de la capitale; il accorda aux Castillans, aux Portugais, aux Italiens, les exemptions et les libertés qui pouvaient les engager à venir dans les ports de France féconder le commerce du royaume; il encouragea l'agriculture de ses nombreux domaines; il en régla la régie; il en augmenta les revenus alors si importants; il fit bâtir les châteaux de Montargis et de Creil, agrandit le Louvre, construisit sur les bords de la Seine l'hôtel Saint-Paul, appelé l'*hôtel solennel des grands ébattements,* et fit élever pour la défense de la capitale ce château fort nommé *la Bastille,* et que les injustices du despotisme, les rivalités des courtisans, les caprices des favoris, et les crimes de la tyrannie devaient rendre si fameux.

Au milieu de ces soins si dignes d'un grand monarque, il reçut la visite du frère de sa mère, Charles IV de Luxembourg, roi de Bohême et empereur, et de son fils Venceslas, élu roi des Romains. L'empereur venait, disait-il, pour accomplir à Saint-Maur-des-Fossés un pèlerinage qu'il avait fait vœu d'exécuter pour voir le roi, la reine, leurs enfants, et leur *présenter son fils.* (1378) L'entrevue du roi et de l'empereur eut lieu le 4 janvier à La Chapelle, entre Paris et Saint-Denys. Une ancienne chronique dit que l'empereur ôta son *aumusse* et son *chaperon*, et le roi son *chapel;* on a écrit aussi qu'on avait arrangé le séjour de l'empereur depuis la

frontière jusques à Paris, de manière qu'il n'y arrivât qu'après les fêtes de Noël : on avait voulu éviter, a-t-on ajouté, qu'il n'eût envie d'assister à l'office de la nuit revêtu des habits impériaux, et de chanter la dernière leçon des matines suivant le droit des empereurs romains dans l'étendue de leur empire, droit qui ne pouvait pas être exercé en France, et que le roi des Français n'aurait pas voulu reconnaître. Charles V voulut d'ailleurs que l'entrée de l'empereur dans la capitale de la France fût très-solennelle : on eut soin néanmoins que l'empereur, dans cette entrée, n'eût pas un cheval blanc, regardé, à cette époque, dans les grandes cérémonies, comme un signe de la souveraineté ; on donna à Charles IV des fêtes brillantes et des festins somptueux ; l'université le complimenta par ordre du roi ; il assista à la discussion d'une thèse de théologie ; le roi l'invita à une séance de son conseil, et fut bien aise de lui faire connaître lui-même les motifs de sa rupture avec l'Angleterre.

Après le départ de l'empereur, son chancelier présenta au dauphin des lettres de vicaire général de l'empire dans le royaume d'Arles, que les empereurs de Germanie et de Rome voulaient qu'on regardât toujours comme mouvant de leur couronne.

Peu de temps après, Charles V éprouva la douleur la plus vive ; il perdit Jeanne de Bourbon, la compagne qui lui était si chère : toute la France mêla ses pleurs à ceux du roi.

Le roi de Navarre cependant avait toujours conservé une haine profonde contre le roi des Français. Les succès de Charles V lui avaient inspiré une jalousie qui le rendait furieux. — *Je n'aime pas le roi*, disait-il à ses confidents; *quelque belles paroles qu'il m'ait dites, j'ai toujours entendu, par toutes les manières que j'ai pu, lui faire grief et dommage, et, si je pouvais, je met-*

trais volontiers peine à sa destruction. Toutes les fois qu'on lui parlait de Charles, la rage était dans son cœur. Jeanne de France, son épouse, était morte subitement; la mort de son fils aîné avait été aussi très-prompte : on l'avait accusé d'avoir empoisonné et la mère et le fils. Ces deux crimes épouvantables n'avaient pas paru au-dessus de sa scélératesse; sa haine et sa jalousie lui inspirent un autre forfait; il dévoue Charles V à la mort : il avait auprès de lui un médecin juif nommé Angel, et né dans l'île de Chypre; il espère le déterminer, à force d'argent, à servir sa fureur implacable; il le fait venir; il lui propose d'empoisonner le roi. « Vous pouvez aisé- » ment vous introduire auprès de Charles, lui dit-il; » vous savez comme il accueille les savants; il vous re- » cevra d'autant mieux que vous parlez bien latin, et » que vous êtes *moult argumentatif.* » Angel a horreur du forfait; il parvient à s'échapper de la cour du roi de Navarre. Quelque temps après, le prince dit à un de ses confidents : *Le physicien de Chypre a été noyé dans la mer.*

L'affreux projet du Navarrois est toujours dans son âme; un de ses valets de chambre avait un parent officier dans les cuisines du roi de France; « Allez à Paris, » lui dit-il, introduisez-vous dans les cuisines de Char- » les, parvenez à jeter sur les plats le poison que je vous » remets. » Le poison avait été préparé sous ses yeux par une juive. Un agent du roi de Navarre était à la cour du roi de France; il se nommait du Ruc; depuis long-temps on le soupçonnait : Charles V le fait arrêter; on saisit ses papiers; on y trouve les preuves du crime : du Ruc avoue tout. Pierre du Tartre, secrétaire du roi de Navarre, est arrêté en Normandie; on trouve dans ses papiers le plan de la conspiration; on devait profiter du trouble que causerait la mort subite et imprévue du roi pour se saisir du dauphin; le roi de Na-

varre s'emparerait du gouvernement; les Anglais, avec lesquels il avait un traité, lui enverraient des troupes; il leur livrerait ses villes de Normandie; il donnerait une de ses filles en mariage au jeune roi Richard.

Le Navarrois, pour écarter les soupçons, avait envoyé à la cour de Charles V le comte de Beaumont, un de ses fils, sous le prétexte d'y solliciter la terminaison de quelques affaires: ce jeune prince ignorait les complots machinés par son père: il était allé en Normandie; il apprend l'arrestation des agents du roi de Navarre; il accourt auprès du roi de France; il demande leur élargissement. Charles lui découvre toute la conspiration; Beaumont est consterné.

Charles ne veut pas cependant cacher les forfaits du Navarrois: du Ruc et du Tartre sont traduits devant la cour des pairs, à laquelle se réunissent les magistrats du parlement; on leur lit l'accusation; ils la confirment par leur aveu; ils sont condamnés à mort, conduits aux halles et exécutés. Les troupes du roi, que commandent le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, et que le comte de Beaumont accompagne, s'emparent des places de Normandie qui appartenaient au roi de Navarre: on trouve dans l'une de ces places le trésor de cet indigne monarque; on rencontre dans une autre Pierre de Mortain, son fils puîné, et une sœur de Mortain: le roi de France accueille avec tendresse ces enfants de sa sœur.

Le duc d'Anjou occupe Montpellier; il prend possession, au nom du roi, de toutes les terres que le Navarrois avait dans le Languedoc. Henri, roi de Castille, toujours fidèle allié de Charles V, se jette dans la Navarre: Charles-le-Mauvais se sauve en Angleterre; on le voit avec une horreur secrète: la politique néanmoins engage Lancastre à lui promettre des secours; mais il est obligé de livrer Cherbourg, la seule place qui lui reste en Normandie, et les Anglais se trouvent ainsi mai-

tres de quatre ports de France, tous importants à cette époque où les vaisseaux étaient encore si éloignés des énormes dimensions qu'ils présentent aujourd'hui, de Bordeaux, de Brest, de Cherbourg et de Calais.

Peu de temps après l'arrivée du Navarrois en Angleterre, le duc de Lancastre parut avec une flotte nombreuse devant Saint-Malo, s'empara de plusieurs vaisseaux espagnols ou français chargés de vins, débarqua ses troupes et investit la ville : le connétable Duguesclin était en Bretagne ; il s'avança à la tête de seize mille hommes, et campa vis-à-vis des Anglais ; il s'était placé si avantageusement que les assiégeants ne pouvaient tenter aucune attaque contre la ville sans être pris à dos ou en flanc par son armée. La garnison, encouragée par l'arrivée de Duguesclin, fit une sortie, donna la mort à un grand nombre d'Anglais, détruisit leurs ouvrages ; le connétable ne cessant de les harceler, Lancastre fut obligé d'abandonner le siége et de faire rembarquer ses troupes.

Le peu de succès du duc augmente la haine du peuple anglais contre lui ; on le regardait comme le seul auteur des entreprises militaires qui ruinaient la nation. Un nouvel événement augmenta l'animosité des habitants de Londres contre l'oncle du roi : un seigneur Castillan, nommé le comte de Denia, et prisonnier des Anglais, avait obtenu de retourner dans sa patrie, en laissant son fils aîné en otage pour sa rançon ; le comte était mort, et la rançon n'avait pas été payée : Lancastre, qui avait épousé la fille de Pierre-le-Cruel, conservait toujours le désir et l'espoir de remonter sur le trône de Castille, que son beau-père avait occupé ; il imagina de gagner l'amitié du jeune comte de Denia, dont la famille jouissait d'un grand crédit parmi les Castillans ; il obtint un ordre d'après lequel le jeune Espagnol devait être renvoyé sans rançon. Deux chevaliers anglais, Hawley et

Shakel, qui avaient pris le comte de Denia, représentèrent à son fils combien leur serait préjudiciable la perte de la rançon qui leur était due : le jeune Denia ne voulut pas de la liberté aux dépens de son honneur ; il disparut, alla chez Shakel, s'y cacha sous l'habit de page, et résolut d'y rester à sa disposition jusques au moment où il aurait pu payer la rançon du père qu'il avait perdu. On soupçonna plusieurs personnes d'avoir favorisé son évasion ; on les renferma dans la Tour de Londres : on voulut arrêter Hawley et Shakel ; ils se réfugièrent dans l'abbaye de Westminster ; des hommes armés envoyés par le roi, à la prière de Lancastre, entrèrent dans l'abbaye. Le service divin était commencé ; Hawley et Shakel y assistaient : les soldats voulurent les arracher de l'autel : ils se défendirent ; Hawley et un prêtre furent tués ; Shakel fut pris et conduit à la Tour. Le clergé réclama avec force contre la violation de ses privilèges ; l'archevêque de Cantorbéry et cinq de ses suffragants lancèrent des excommunications. Lancastre obtint de Shakel qu'il rendît la liberté à son noble et généreux prisonnier en recevant cinq cents marcs d'argent et une pension de cent marcs ; mais le mécontentement des Londonnais ne fut pas apaisé, et il devint bien plus vif encore lorsqu'ils apprirent que, pour les punir de leur animadversion contre lui, le duc de Lancastre avait engagé son neveu à convoquer le parlement à Glocester et non à Londres. Les communes exigèrent qu'on leur rendît compte de l'emploi des subsides qui avaient été accordés, se plaignirent de ce que les forteresses étrangères n'avaient pas été entretenues sur les revenus particuliers et sur les biens paternels du roi, et néanmoins elles accordèrent de nouveau un subside considérable.

Les Anglais pillèrent quelques villes en Normandie, brûlèrent les faubourgs de Saint-Omer, surprirent un

convoi destiné pour la ville d'Ardres ; les Français prirent Aurai ; le comte de Montfort, ne possédant plus que Brest, le céda au roi Richard en échange de plusieurs terres qui lui furent données dans la Grande-Bretagne.

Les Anglais n'avaient plus que Brest dans le duché que Montfort venait d'abandonner. Charles V conçut un projet important : il convoqua la cour des pairs, voulut la présider lui-même, s'y assit sous un dais et sur le trône qu'on nommait, dans l'enceinte de cette cour, le haut siége royal ou le *lit de justice*, y exposa lui-même tous les sujets de plainte qu'il avait contre Jean de Montfort, et demanda que la cour procédât contre lui. Le duc fut sommé de comparaître ; il ne répondit pas : le roi, du haut de son trône, prononça *la confiscation de la personne et des biens de Jean de Montfort, chevalier, naguère duc de Bretagne.*

Il appela à Paris quatre des principaux seigneurs bretons ; il connaissait leur opposition à Montfort et leur attachement à la France ; il voulut leur exposer lui-même les motifs de la sentence prononcée contre le duc : « Je » ne doute pas de votre affection, ajouta-t-il ; j'espère » que vous recevrez dans vos places mes troupes chargées de les défendre contre les Anglais. » Les quatre seigneurs virent à l'instant que l'intention du roi était de réunir le duché de Bretagne à la couronne ; l'idée de voir leur patrie perdre l'espèce d'indépendance dont elle avait toujours joui les affecta vivement. « Nous ferons toujours tout ce que nous pourrons pour votre » service, répondirent-ils ; mais quant à nos forteresses, » n'en soyez pas inquiet : nous saurons les défendre » nous-mêmes ; » et ils repartirent avec précipitation.

Les pairs avaient été mécontents de la procédure ; ils remontrèrent au roi que, d'après les lois féodales, le suzerain plaidant contre son vassal ne pouvait prendre

aucune part, ni même assister à la délibération. « Le vassal ne peut être jugé que par ses pairs, dirent-ils, et » si cette loi n'était pas maintenue, quels risques la pré» sence et l'opinion du monarque ne pourraient-elles pas » nous faire courir et pour nos pairies et pour nos privi» léges, au moindre mécontentement que l'inimitié ou » l'envie aurait inspiré contre nous au souverain! »

D'un autre côté, la duchesse de Penthièvre rappelle au roi le traité de Guerrande, d'après lequel ses enfants devaient posséder la Bretagne après l'extinction de la famille de Montfort. « Si la condamnation du duc Jean » pour crime de félonie ôte le duché non seulement à » ce duc, mais encore à sa postérité, n'est-ce pas, disait» elle, comme si une mort naturelle avait éteint sa fa» mille? » Et le duc d'Anjou son gendre appuyait avec force sa réclamation auprès du roi son frère.

Les seigneurs bretons, de retour dans leur patrie, assemblèrent secrètement leurs parents et leurs amis; ils rejetèrent avec chaleur toute idée de réunion de la Bretagne à la couronne de France. « Un roi commande tou» jours, disaient-ils; un duc prie souvent. » Ils formèrent en conséquence une puissante confédération, résolurent de rappeler Montfort, et lui envoyèrent des députés. Les Rohan et les Laval étaient eux-mêmes à la tête de la confédération; Montfort leur promit de se montrer à leur tête, dès qu'il aurait reçu le secours que venait de lui promettre la régence d'Angleterre.

Dans cette circonstance critique, la sagesse de Charles V ne le préserva pas d'une nouvelle et grande faute : il mit un impôt sur la Bretagne. Cette mesure si impolitique et si contraire aux droits de la province est le signal d'une insurrection générale. De nouveaux députés vont chercher Jean de Montfort; les Anglais lui donnent des troupes et des munitions; il arrive à la vue de Saint-Malo. A peine aperçoit-on ses vaisseaux, que les acclama-

tions de la joie la plus vive se font entendre sur la rive; les Bretons tendent leurs mains vers lui, s'avancent dans la mer pour le voir plus tôt, versent des larmes d'affection, s'écrient : *Combien nous avons été trompés!* et maudissent ceux qui les ont armés contre lui.

Montfort est bientôt à la tête d'une armée considérable: les officiers et les soldats bretons abandonnent les enseignes de Charles V pour voler sous celles de leur patrie; les seigneurs accourent vers le duc; les villes lui ouvrent leurs portes; presque toute la province le reconnaît avec transport : il entre alors en Normandie. Le duc d'Anjou, accompagné du duc de Bourbon et du connétable, s'avance contre lui : les deux armées sont en présence; la bataille paraît inévitable; mais, en peu de moments, le duc de Bretagne et le duc d'Anjou conviennent d'une trève, pendant laquelle l'affaire de Jean de Montfort sera réglée par l'arbitrage du duc d'Anjou, du comte de Flandre et de quatre seigneurs bretons des deux partis. La duchesse de Penthièvre adopte cet arrangement, et le duc d'Anjou, le duc de Bourbon et Duguesclin sont garants de la sanction que le roi de France donnera à la décision des arbitres.

On retrouve la prudence de Charles V dans les instructions secrètes données à son frère le duc d'Anjou; il avait reconnu sa faute, et l'avait habilement réparée : mais cette prudence et cette habileté ne peuvent l'empêcher de se laisser séduire par les insinuations perfides d'indignes courtisans.

Duguesclin avait assisté à l'audience dans laquelle Charles avait en vain proposé aux quatre seigneurs bretons de lui remettre leurs places; il avait gardé le silence: retiré ensuite dans sa patrie, il n'avait pris aucune part à la confédération; mais se trouvant à Saint-Malo lors de l'arrivée du duc, il avait vu, du haut des remparts, la belle manœuvre par laquelle l'Anglais Kaverli avait tenu en

échec des vaisseaux castillans destinés à empêcher le retour de Montfort, et avait sauvé le trésor du duc de Bretagne. Plein d'un noble enthousiasme pour toutes les belles actions de guerre, il avait applaudi à l'habileté de l'Anglais. Les paroles de Duguesclin, sa retraite en Bretagne, sa présence à Saint-Malo furent représentées au roi par l'envie la plus artificieuse comme des signes de trahison; on rappela jusques au silence qu'il avait gardé pendant l'audience donnée à ses quatre compatriotes. Charles eut la faiblesse de concevoir des soupçons: ennemi de toute dissimulation, il fit des reproches au connétable. Duguesclin ne put supporter l'idée que le prince qu'il chérissait tendrement, et pour lequel il avait montré un dévouement sans bornes, pût douter de sa fidélité; profondément blessé, il renvoya au roi son épée de connétable, résolut de quitter la France, et se décida à aller trouver en Castille ce Henri de Transtamare qui lui devait sa couronne.

Tous les Français amis de l'honneur et de leur pays déploraient en secret l'erreur du roi et la perte immense que la France allait faire; mais le duc de Bourbon ose seul élever la voix en faveur du grand homme calomnié par une basse et lâche envie. Charles V reconnaît son erreur; il veut la réparer; il n'a jamais été plus grand. Le duc d'Anjou et le duc de Bourbon vont par ses ordres à Pontorson, où était Duguesclin: l'âme du guerrier était profondément blessée; il persiste à vouloir quitter la France. *Monseigneur de Bourbon*, dit-il au prince son ami, *j'ai été en votre compagnie dans les plus grands faits du royaume, et vous et moi avons déchassé le duc de Bretagne de son pays, qu'il n'y avoit qu'un châtel: il est mal à croire que je me fusse rallié à lui, et quant à ce que vous me requerez de demeurer, vous êtes le sieur du royaume qui plus m'avez fait de plaisir et que je croirois plus volontiers, et à qui je suis plus tenu*

après le roi; mais je vous jure et promets, par ma foi, de ce que je vous ai dit vous n'en trouverez pas le contraire, vous suppliant que l'amour que vous avez toujours eu pour moi vous ne vouliez pas oublier; car où que je sois, je vous servirai de corps et de chevance, et n'oublierai jamais les plaisirs que me avez faits. La résolution de Dugueselin paraît inébranlable: d'Anjou et Bourbon reviennent à Paris. *Monseigneur,* dit le duc de Bourbon au roi, *vous faites aujourd'hui une des plus grandes pertes que vous fites pieçà long-temps; vous perdez le plus vaillant chevalier et le plus prud'homme que je connoisse onceques.*

Duguesclin cependant ne peut résister plus long-temps aux instances de son roi; il va trouver le monarque dont il ne veut plus quitter la bannière; il reprend cette épée de connétable qu'il a portée avec tant de gloire. Charles ne veut pas qu'il combatte contre ses compatriotes; il le charge d'aller délivrer les provinces méridionales, des Anglais qui les ravagent; il reçoit les adieux de Duguesclin: ils sont affectueux, mais tristes. *Je ne sais,* lui dit-il, *si je retournerai du lieu où je vais; je suis vieilli et non pas las. Je vous supplie très-humblement que vous fassiez la paix avec le duc de Bretagne, et aussi que vous le laissiez en paix se soumettant à son devoir; car les gens de guerre du pays vous ont très-bien secouru à toutes vos conquêtes, et pourront encore faire, s'il vous plaît de vous en servir.*

Il passe par Moulins; le duc de Bourbon le presse dans ses bras, lui met un collier d'or au cou, le décore de son ordre, lui présente un *hannap* ou une grande coupe d'or émaillée de ses armes, le prie de s'en servir pour l'amour de lui, et lui donne dix chevaliers de son hôtel: Bourbon et Duguesclin ne se séparent qu'avec douleur; on dirait qu'ils se voient pour la dernière fois.

Le connétable fait dans le Gévaudan le siége de Châ-

teauneuf de Randon; la garnison anglaise promet de se rendre si elle n'est pas secourue au bout d'un certain nombre de jours. Le connétable tombe malade; le héros de la France est près de cesser de vivre; les compagnons de ses victoires se pressent consternés autour de lui : Duguesclin tend vers eux sa main défaillante : *N'oubliez pas, en quelque pays que vous fassiez la guerre, que les gens d'église, les femmes, les enfants et le menu peuple ne sont pas vos ennemis.*

Se tournant vers Clisson et lui montrant cette épée de connétable qu'il ne peut plus soutenir, *Portez-la au roi*, lui dit-il; *il saura bien la donner au plus digne.* Sa grande âme s'exhale avec ces derniers mots : les Anglais viennent avec respect déposer sur son cercueil les clefs de Châteauneuf; ils mêlent leurs larmes à celles des Français.

On va, d'après la dernière volonté du héros, porter sa dépouille périssable dans une église de Dinan : un ordre du monarque arrive; il veut, dans sa douleur amère, que les restes du connétable soient déposés dans la basilique de Saint-Denys auprès du tombeau qu'il préparait pour lui-même. Le convoi se met en marche; les routes sont bordées de Français qui déplorent la perte de leur libérateur; le char funèbre traverse Moulins; Bourbon arrose de larmes le cercueil de son ami : il le suit à Saint-Denys; et c'est au milieu des tombes royales que les trois frères du roi, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne et le duc de Bourbon rendent les derniers devoirs au plus grand capitaine de son siècle (1379). J'ai vu, dans ma jeunesse, de vieux guerriers baiser avec respect la tombe où Duguesclin reposait depuis plus de quatre cents ans.

Sir Jean Arundel partit quelque temps après d'Angleterre pour la Bretagne, à la tête d'une flotte chargée de troupes : la tempête dispersa ses vaisseaux, et lui-

même fut englouti dans la mer. La guerre civile, qui désolait la Flandre, avait empêché les Flamands de tirer de l'Angleterre autant de laines qu'à l'ordinaire pour leurs fameuses manufactures; le subside accordé par le parlement n'avait rapporté que très-peu : le gouvernement anglais se trouva dans le plus grand embarras; les garnisons les plus importantes, celles de Calais, de Cherbourg et des frontières d'Écosse n'étaient pas payées : le roi fut obligé de mettre en gage les joyaux de la couronne.

Un parlement fut convoqué à Westminster. Les communes, mécontentes de la grandeur des taxes et de la conduite du conseil, demandèrent que le roi fût déclaré majeur et gouvernât sous la direction du chancelier, du trésorier, du garde du sceau privé, du chambellan et du grand-maître de sa maison, qui seraient choisis par le parlement : leur demande ne fut pas accordée; mais elles obtinrent le renouvellement de la commission, composée des pairs ecclésiastiques et séculiers, et chargée d'examiner les revenus de l'état, les dépenses de la maison du roi, la direction de la guerre et la conduite des officiers. On régla de nouveau les fonctions du juge de paix; on publia un statut contre les nominations de plusieurs étrangers à des bénéfices, faites par le pape sous le nom de *provisions;* on accorda un aide et une confirmation du subside sur les laines, et le clergé consentit à donner le dixième de ses revenus.

Le gouvernement put avec ces secours rassembler une armée composée de trois mille hommes d'armes, de trois mille archers et d'un grand nombre de fantassins. Le commandement en fut donné à Jean de Woodstock, duc de Buckingham et quatrième frère du prince Noir; mais ce duc eut si peu de vaisseaux à sa disposition qu'il fut obligé d'avoir recours à plusieurs trajets successifs de

Douvres et de Sandwich à Calais. Les troupes furent retenues si long-temps sur le rivage d'Angleterre, et les ministres avaient pris de si mauvaises mesures pour la nourriture de l'armée qu'un grand nombre de soldats mirent leurs armes en gage pour subsister. Le zélé patriote Jean Philpot et quelques autres marchands de Londres payèrent les dettes des soldats, retirèrent leurs armes, et louèrent des vaisseaux pour les transporter sur le continent; le duc de Buckingham partit enfin de Calais. Les ducs de Bourgogne et de Bourbon furent chargés par Charles V d'opposer leurs armes à celles des Anglais. Buckingham ravagea la Picardie, la Champagne, le Gâtinais, la Beauce, et arriva dans le Maine; les ducs de Bourgogne et de Bourbon n'avaient cessé de le harceler; ils avaient envoyé demander au roi la permission de combattre les Anglais. Charles, ne voulant pas abandonner la manière de faire la guerre qui lui avait valu de si grands avantages, n'avait voulu rien donner au hasard. La disette, la fatigue, le mauvais temps et les combats particuliers avaient cependant fait perdre à l'armée anglaise un grand nombre de soldats : elle était engagée dans des marais et des défilés; les ducs français ne pouvaient plus contenir l'ardeur de leurs guerriers, et, malgré la défense royale, ils allaient être obligés de livrer une grande bataille, dont le succès ne paraissait pas douteux, lorsqu'ils apprennent que le monarque est près de cesser de vivre, et qu'il les appelle auprès de lui. Ils se hâtent de se rendre au château de Beauté-sur-Marne. Charles V, succombant à une maladie qui, depuis long-temps, le faisait languir et qui était devenue rapidement mortelle, serre dans ses bras les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, leur confie la tutelle du fils qui va régner sous la régence du duc d'Anjou, supprime plusieurs impôts, et termine par ce grand acte de justice et de bienfaisance une vie des plus glorieuses (1380).

La France, dans la même année, perd le plus vaillant des capitaines et le plus sage des monarques. « Je ne » trouve les rois heureux, disait souvent Charles V, » qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien. » Ajoutons à ces admirables paroles, que les monarques devraient sans cesse avoir sous les yeux, deux sentences mémorables qu'il aimait à répéter et qui honoreraient les plus grands philosophes : *On doit premier nourrir en vertu les enfants des princes, si qu'ils surmontent en mœurs ceux qu'ils doivent surmonter en honneurs.* — *La sapiente l'on ne peut trop honorer, et tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérité; mais quand déboutée y sera, y décheira.*

C'était pour faire honorer cette *sapience* ou science, qu'il regardait comme si nécessaire au bonheur de la France, qu'il avait enrichi la bibliothèque royale de neuf cents volumes manuscrits, engagé son ancien précepteur Nicolas Oresme, grand-maître du collége de Navarre et ensuite évêque de Lisieux, à traduire la Bible en français, chargé Raoul de Presle, maître des requêtes de son hôtel, de travailler à la traduction des vingt-deux livres de la Cité de Dieu de saint Augustin, et ordonné qu'on lui comptât, chaque année, pour ce travail là somme de *quatre mille francs d'or*, dans un temps où le marc d'or comprenait soixante-trois livres dix-sept sous six deniers, et celui d'argent cinq livres seize sous.

C'est sous ce prince, ami et protecteur si zélé du bien public, des arts et de l'industrie, que Hugues Aubriot, prevôt de Paris, avait élevé ou augmenté le petit Châtelet, rebâti le Pont-au-Change, qu'une grande inondation avait emporté, et fait construire les premiers égouts, ces conduits souterrains si nécessaires à la propreté et à la salubrité d'une grande ville. Il est à remarquer qu'un monarque aussi renommé pour sa sagesse se plaisait à

avoir auprès de lui une sorte de *fou* ou de plaisant plus ou moins spirituel, payé pour le divertir.

Ce fut sous son règne que l'on porta plus que jamais des habits mi-partis de deux couleurs, du velours, du satin, d'autres étoffes de soie, des robes traînantes, suivant le rang des personnes, et des armoiries brodées sur ces robes, au-dessus desquelles on mettait souvent un manteau.

Charles VI n'avait que douze ans lorsqu'il eut le malheur de perdre son père. A quels terribles orages sa jeunesse va être livrée ! La rivalité des ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne remplit la cour des plus effrayantes dissensions. Le duc d'Anjou, comme l'aîné des oncles du roi, réclame non seulement la régence, mais encore la tutelle du monarque et l'autorité souveraine tout entière; les ducs de Berri et de Bourgogne veulent tempérer ou plutôt partager sa puissance par un conseil à la tête duquel ils seraient avec le duc de Bourbon, oncle maternel de Charles VI : chacun des frères du feu roi rassemble des troupes pour soutenir ses prétentions; les environs de Paris se remplissent de guerriers; la guerre civile menace d'ensanglanter la France.

Le sage Desmarets, que l'estime de Charles V avait porté à la place d'avocat du roi, a le bonheur de persuader aux princes de s'en rapporter à des arbitres. Le duc d'Anjou, aussi avide qu'ambitieux et mauvais citoyen, s'était emparé des bijoux, de l'argenterie et des meubles du feu roi : il est convenu qu'il conserverait ces meubles, cette argenterie et ces bijoux, et qu'il serait régent jusques à la majorité du feu roi. Cette sentence arbitrale est confirmée par la cour des pairs, convoquée au Louvre et présidée par le jeune Charles VI, qui y paraît monté sur son trône ou son lit de justice (1380); mais la cour des pairs décide en même temps que le roi, d'abord après son sacre, serait émancipé, déclaré majeur, et gouvernerait par l'avis et le conseil de ses oncles.

Tout se prépare pour le sacre du jeune Charles; la cour se met en route pour la ville de Reims, où le couronnement doit avoir lieu. Le duc d'Anjou savait que le roi son frère avait, dans sa sage prévoyance, rassemblé dix-sept millions : il ne peut résister à l'envie de s'emparer d'un trésor qui lui paraît devoir consolider à jamais sa puissance; il pensait déjà à se procurer de grandes sommes d'argent pour se mettre en état d'aller prendre possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne Ire lui avait légué par son testament du 23 juin 1380. On lui avait dit que le trésor qu'il convoitait était gardé dans le château de Melun; mais il ignorait dans quel endroit du château on l'avait caché : il se rend à Melun. Il avait mené avec lui Philippe de Savoisi, chambellan et confident de Charles VI; il lui ordonne de lui montrer l'endroit où le riche dépôt a été placé. Savoisi dit qu'il n'en a aucune connaissance; le duc d'Anjou fait entrer des bourreaux; ils déploient les instruments d'une horrible torture : Savoisi effrayé indique la muraille épaisse dans laquelle le trésor avait été scellé. Le duc d'Anjou s'en saisit, et possesseur de l'objet de ses avides désirs, il se hâte de se rendre à Reims.

Il veut, pendant la cérémonie du sacre, prendre la première place à côté de son neveu comme régent du royaume et comme l'aîné des oncles du roi; mais le duc de Bourgogne, quoique le plus jeune des trois frères, réclame cette place en qualité de premier pair de France, s'élance entre son frère et le roi, et s'empare de la droite du monarque.

Pendant le banquet royal qui suit la cérémonie, les grands barons, dit Froissard, ne servent les plats que monté sur de hauts *destriers* couverts de drap d'or.

La cour est à peine de retour à Paris qu'on s'occupe de l'organisation du gouvernement. Il est arrêté que le conseil du roi sera composé des quatre oncles paternels

ou maternels du monarque et de douze autres personnes que les quatre princes choisiraient ; le duc d'Anjou devait présider le conseil ; rien d'important ne pourrait être traité pendant son absence, mais dans les plus grandes affaires son opposition n'empêcherait pas l'exécution de l'avis de la majorité ; les arrêtés du conseil ne pourraient être confirmés par la délibération d'aucun conseil secret ; les princes donneraient toutes les charges et surtout les offices de finances de l'avis du conseil ; l'unanimité de ce conseil serait nécessaire pour l'aliénation ou l'engagement des domaines de la couronne ; la garde de la personne du roi et celle de Louis de Valois, son frère, seraient confiées aux ducs de Bourgogne et de Bourbon ; ils nommeraient les personnes employées auprès de ces jeunes princes avec l'agrément du duc d'Anjou et du duc de Berri ; et enfin les quatre princes feraient un inventaire *secret* des finances et des joyaux du roi.

Vers le même temps, les princes éloignèrent des affaires le cardinal de La Grange, évêque d'Amiens, que les peuples, dans leurs malheurs, avaient accusé non seulement d'avoir conseillé l'établissement ou la conservation de plusieurs impôts, mais encore d'en avoir diverti une grande partie à son profit ; il se retira auprès du pape à Avignon, chargé d'or et de la haine publique.

La nouvelle administration du royaume ne diminua pas le mécontentement ; des plaintes s'élevaient de tous les côtés; il s'y mêlait, en beaucoup d'endroits, de violents murmures. On reprochait au duc d'Anjou, président du conseil, de ne s'occuper qu'à verser dans ses coffres les deniers publics, de vider sans cesse le trésor royal qu'il avait frustré du trésor de son frère, et d'être la principale cause de la création ou de l'accroissement de plusieurs contributions et du maintien des impôts que Charles V avait supprimés avant de cesser de travailler au bonheur de la France. S'abandonnant à son avidité

toujours croissante, il s'était emparé des fonds destinés à la subsistance des troupes, et, par une mesure que le conquérant le plus barbare aurait craint d'adopter, il avait livré aux soldats, à la place de leur paie qu'il retenait, les biens des malheureux habitants des campagnes.

Le duc de Berri, bien loin de s'opposer à ces brigandages, s'était emparé en Languedoc du gouvernement, des redevances, des domaines, des taxes, de toute l'autorité suprême; le duc de Bourgogne avait de même usurpé en Normandie et la puissance et les revenus du monarque; la France était en proie à la cupidité et à l'avarice des trois frères de Charles V : au milieu de ces désordres le duc de Bourbon avait seul conservé son désintéressement, sa modération et sa fidélité.

Une étincelle allume un vaste incendie lorsqu'elle tombe sur un immense amas de substances combustibles. Une imprudence est commise au milieu d'un marché de Paris; un collecteur des contributions exige qu'une femme, qui vend des herbes, paie à l'instant la place qu'elle occupe : la femme refuse; le percepteur veut employer la force : elle crie; on accourt; tout le marché prend avec violence le parti de la vendeuse d'herbes. Le percepteur n'échappe qu'avec peine à la fureur du peuple; à l'instant l'agitation et tous les signes du mécontentement se répandent dans la capitale. Les ouvriers et les artisans se rassemblent par groupes dans les rues et dans les carrefours; les murmures les plus forts sont proférés contre le gouvernement. Jean Culdoé, prevôt des marchands, se hâte de convoquer les notables de Paris dans le lieu ordinaire de leurs assemblées qu'on nommait *parlouer aux bourgeois*. Le peuple s'y rend en foule : un artisan prend la parole; il déplore avec chaleur sa misère et celle de ses camarades, que l'accumulation des impôts a réduits aux plus dures extrémités; il se

plaint avec véhémence du luxe fastueux des riches, des déprédations des seigneurs, du brigandage des princes; il reproche aux notables leur insouciance et leur lâcheté. « Que n'imitez-vous les braves Gantois? leur » dit-il. Avec quel courage ils ont pris les armes contre » leur duc pour secouer les impôts qui les accablent! »

Toutes les têtes s'exaltent; l'enthousiasme est au comble. On entoure le prevôt; on le force de marcher au palais à la tête du peuple; on demande à grands cris le duc d'Anjou : il paraît avec le chancelier. Culdoé lui parle du malheur de ses concitoyens : « Ils sont tous résolus, » Monseigneur, à tout braver pour obtenir la suppres» sion des impôts. » Le duc d'Anjou voit tout le danger qui le menace; il se montre pénétré de pitié pour le pauvre peuple. « Retirez-vous jusques à demain, leur » dit-il avec douceur; vous pourrez peut-être obtenir » ce que vous désirez. » Le peuple le croit, s'apaise et s'écoule. Dès le lendemain paraît en effet un édit du roi, qui, *touché de la misère de son peuple, de son obéissance et de sa fidélité*, abolit toutes les taxes imposées en France depuis Philippe-le-Bel.

Mais les maux du peuple avaient été trop grands et ses ressentiments trop profonds pour que l'édit pût calmer son agitation; il se méfie des promesses du duc d'Anjou, pour lequel il n'a ni affection ni estime; ses inquiétudes s'accroissent. On comptait plusieurs juifs parmi les receveurs des impôts; tous les préjugés superstitieux dont ils avaient été si souvent les victimes se réveillent avec force : on les recherche; on brûle leurs registres; on les frappe; on en tue plusieurs; on les poursuit jusque dans les cachots du Châtelet, où ils s'étaient précipités comme dans un asile; on arrache leurs enfants à leurs femmes pour les porter au baptême; on n'arrête qu'avec peine les effets de cet odieux fanatisme.

Les mouvements populaires paraissaient chaque jour

plus à craindre. Les princes ont recours aux états généraux ; ils les convoquent à Paris : les députés sont convaincus que les trésors du feu roi auraient suffi pour tous les besoins de l'état. Indignés de ne voir faire aucune restitution de ces trésors enlevés par le duc d'Anjou, et ne doutant pas que l'argent qu'ils pourraient accorder ne fût prodigué aux courtisans et aux favoris des princes, ils réduisent les contributions à celles qui existaient avant Philippe-le-Bel, et exigent la confirmation de toutes les *franchises, libertés et immunités* obtenues depuis cette époque.

Lorsque la maladie et les ordres de Charles V avaient obligé les ducs de Bourgogne et de Bourbon à quitter l'armée française, qui avait suivi les Anglais jusque vers les bords de la Sarthe, et à renoncer à une victoire presque certaine, un grand nombre de vassaux puissants avaient aussi abandonné cette armée, plus occupés des événements que présageait un nouveau règne que de triompher des ennemis. Le duc de Buckingham ne s'échappa néanmoins qu'avec beaucoup de peine du milieu des marais dans lesquels il s'était engagé, et ne conduisit pas en Bretagne la moitié de l'armée avec laquelle il avait débarqué ; il se présenta, malgré la grande diminution de ses troupes, devant Nantes, où Montfort avait des intelligences : Château-Morand et Le Barrois, deux chevaliers envoyés par le duc de Bourbon, se jetèrent dans la place avec six cents hommes d'armes, et repoussèrent les étrangers (1381).

Les Anglais se conduisirent bientôt de manière à déplaire aux Bretons. Montfort, les voyant diriger leurs forces vers les villes maritimes, les soupçonna de vouloir plutôt conquérir que secourir la Bretagne : il ne put supporter l'idée de les avoir pour maîtres; il aima mieux dépendre de la France. Les propositions de paix qu'il fit faire secrètement aux princes furent promptement ac-

cueillies ; mais quelle lâche dissimulation que celle de Montfort, et quelle déplorable condition que celle d'un état du second ordre placé entre deux grandes puissances !

Avant que les conférences pour le traité commençassent, Montfort avait protesté en secret, par-devant un notaire, contre tout ce qu'il accorderait par *la crainte de la mort et de la perte de ses états*, contre les engagements qu'il avait avec les Anglais : il promit néanmoins, par le traité qu'il signa, d'assister le roi de France contre tous ses ennemis, et notamment contre le roi d'Angleterre et de Navarre. Le duc de Buckingham lui ayant reproché sa défection, il lui donna secrètement un écrit qu'il avait fait signer par les principaux seigneurs bretons, et par lequel ils s'engageaient à ne jamais se déclarer pour la France contre l'Angleterre ; et il n'en vint pas moins à Paris jurer soumission et fidélité au jeune fils de Charles V.

La tranquillité de la capitale était souvent troublée par les jeunes et nombreux étudiants de l'université, dans les écoles de laquelle on accourait non seulement des provinces de France, mais de plusieurs royaumes étrangers. Le prevôt Hugues Aubriot les traitait avec sévérité ; il faisait arrêter ceux de ces jeunes élèves que ses agents surprenaient troublant l'ordre public, et on les renfermait dans les prisons du petit Châtelet. L'université prétendait avoir seule le droit d'inspecter et de corriger ses élèves et ses affiliés : la querelle devint vive entre ce corps puissant et le prevôt. Les principaux membres de l'université résolurent sa perte ; la cour n'osa pas le soutenir : il fut cité devant l'officialité, tribunal ecclésiastique de l'évêque. On le mit en prison ; on instruisit son procès ; on ne trouva que trop de témoins favorables à l'université : une sentence absurde le déclara mauvais catholique, débauché, *juif* et *hérétique*. On voulait le condamner

au feu; mais les princes qui avaient craint de le défendre sollicitèrent néanmoins en sa faveur: on lui fit grâce de la vie. Il monta sur un échafaud devant l'église de Notre-Dame, sans chapeau, sans ceinture, et coiffé d'une mitre ridicule; il se mit à genoux; l'évêque, en habits pontificaux, lui adressa un sermon; il demanda pardon au recteur de l'université, qu'entouraient les régents et les élèves; il se soumit à la pénitence ecclésiastique: on l'enferma pour sa vie dans *la fosse* des prisons de l'évêché.

Avec un gouvernement si faible, un monarque si jeune, des princes si ambitieux, des citoyens si mécontents, des soldats si indisciplinés, des généraux si peu soumis, des finances si dilapidées et des éléments si nombreux des discordes les plus funestes, comment la France aurait-elle pu se défendre contre les Anglais si elle avait été attaquée avec force? Mais l'Angleterre n'était ni mieux gouvernée, ni moins agitée que la France: on voyait, dans les deux royaumes, ces orages politiques qui deviennent terribles lorsqu'aucun homme de génie ne peut en découvrir les véritables causes, s'élever au-dessus des préjugés et des passions, et se donner la seule grande force à laquelle rien ne résiste, celle de la justice, de la raison et de la constance. Les deux pays étaient ébranlés par la lutte violente des classes dominatrices contre les plus nombreuses, des priviléges arrachés par la force des armes contre des droits imprescriptibles, des tyrannies contre les libertés, des habitudes contre l'équité, de l'ignorance contre les lumières, des restes de la barbarie contre la civilisation. Les gouvernements ne peuvent affronter les tempêtes que lorsque les nations sont libres, éclairées, et par conséquent heureuses.

Charles V n'existait plus en France, ni le prince Noir en Angleterre: Charles VI et Richard II étaient trop jeunes pour tenir le sceptre. L'ambition dévorait les oncles

de Richard, comme ceux de Charles VI; le duc de Lancastre amassait des trésors comme le duc d'Anjou; il aurait tout sacrifié à son désir d'être roi de Castille, comme le duc d'Anjou à son espoir d'être roi de Naples; des deux côtés les impôts étaient excessifs, exigés avec rigueur, et les peuples décidés à tout braver pour les faire disparaître.

Le duc de Lancastre avait fait avec les Écossais une trève de trois ans; un parlement avait été tenu à Northampton; on y avait trouvé que les dettes contractées au nom du roi, depuis la concession du dernier subside, étaient de cent soixante mille livres sterling. Les communes proposèrent, et le parlement établit que, pour payer ce qui était dû à l'armée ramenée de la Bretagne par le comte de Buckingham, défendre le royaume, et équiper une flotte, une capitation de douze sous par tête serait levée dans tout le royaume, et qu'à ce sujet, les personnes aisées assisteraient les pauvres, selon la valeur de leurs biens.

Mais quels effrayants résultats va produire ce bill du parlement!

Depuis long-temps les vassaux nommés *copiholders*, et qui tenaient des terres en servitude ou *villenages*, soit des ecclésiastiques, soit des seigneurs laïques, avaient réclamé leur liberté auprès du trône; ils avaient acheté dans la cour du roi des exemptions de toute servitude; ne voulant souffrir aucune saisie soit des gens de leurs seigneurs, soit des officiers de justice, ils avaient formé des associations, s'étaient engagés à se soutenir mutuellement, et avaient menacé leurs seigneurs de les massacrer ou de piller leurs biens. Des plaintes avaient été portées contre eux au premier parlement, tenu sous le règne de Richard II; un statut avait déclaré nulles les exemptions achetées, et ordonné des poursuites judiciaires contre ceux des associés qui troubleraient la tran-

quillité publique; la capitation de douze sous par tête renouvela le mécontentement des tenants en villenages. Des idées religieuses exaltèrent leurs têtes; des prédicateurs leur dirent avec force: « Tous les hommes sont » égaux par la nature; la servitude est une injustice » contraire à la volonté de Dieu. Votre devoir est de » secouer le joug qu'on vous a imposé. Maintenez les » droits de votre naissance. » Le gouvernement a un si grand besoin d'argent qu'il ne peut pas attendre que la capitation soit payée; il en vend les produits présumés. Les fermiers ou plutôt les acheteurs accablent de vexations les contribuables : le désespoir s'empare du peuple; les prédicateurs l'enflamment; de toutes parts on crie *vengeance*.

On répand dans le comté d'Essex que ceux qui tiennent des terres à titre de villenage ou de servitude doivent être massacrés, et leurs maisons brûlées. Ils s'arment de bâtons, de flèches, d'épées, de hallebardes; ils se rassemblent au nombre de cinq mille; ils envoient des députés dans le comté de Kent. « Joignez-vous à » nous, s'écrient les députés, défendons la liberté com» mune, demandons la réforme de l'état, exigeons l'a» bolition des taxes. »

Un pauvre habitant du comté de Kent, nommé Wat Tyler, avait refusé de payer la capitation pour sa fille; il avait prétendu qu'elle était au-dessous de l'âge fixé par l'acte du parlement : un insolent percepteur avait voulu s'assurer par lui-même de l'âge de la jeune fille; il avait osé porter sur elle une main téméraire : le père enflammé de colère lui avait donné la mort. L'indignation était devenue générale dans le comté : à la voix des députés d'Essex, les tenanciers courent aux armes; l'insurrection se répand comme un incendie animé par un vent violent; elle s'étend dans le Sussex, dans le Surrey, dans tous les comtés de l'ancien royaume d'East-

Anglie. Les insurgés se divisent en plusieurs corps; ils se donnent des chefs. On méprise leurs bandes encore mal armées; on croit qu'elles vont se dissiper d'elles-mêmes: elles deviennent bientôt formidables; elles abattent les maisons des seigneurs, tuent les justiciers qui tombent entre leurs mains, brûlent les actes publics et les registres des cours de justice, obligent tous ceux qu'elles rencontrent à jurer d'être fidèles au roi Richard, de ne pas reconnaître de roi du nom de *Jean*, et de s'opposer à la conservation des taxes. Elles se réunissent en grand nombre; Wat Tyler commande celles de Kent, Jacques Stran celles d'Essex, et vers le milieu de juin elles forment une armée de près de cent mille hommes, déploient leurs bannières, et s'avancent jusques à Blackheath.

Le roi envoie des officiers vers les insurgés; on leur demande pourquoi ils ont pris les armes. « Nous voulons parler au roi, répondent-ils; qu'il vienne nous » trouver, qu'il vienne entendre ce que nous avons à » lui proposer. » On conseille au roi de condescendre à leur désir; il passe la Tamise: dès qu'ils le voient approcher, ils se dirigent vers la rivière. Le chancelier, le trésorier, l'archevêque de Cantorbéry, et le grand-prieur des chevaliers de Saint-Jean, qui étaient avec le roi, craignent qu'on ne veuille lui couper la retraite, et le faire prisonnier; ils l'entraînent précipitamment vers la Tour. Les insurgés crient *trahison, trahison*, se jettent dans la ville, pillent plusieurs maisons, massacrent des marchands flamands. Le lendemain le peuple de Londres se joint à eux; le palais de Savoie, qui appartenait à *Jean*, duc de Lancastre, est attaqué, les meubles sont brisés, la vaisselle et les joyaux mis en pièces, et le palais est livré aux flammes. Les bâtiments du temple et ceux du prieuré de Saint-Jean de Clerkenwell sont démolis; on met le feu aux registres, aux actes, à tous les papiers.

Les insurgés se partagent ensuite en trois corps : le premier va brûler à Heybury la maison des chevaliers de Saint-Jean, le second se place à Mile-End-Green, le troisième s'empare de l'enceinte de la Tour. Ils font dire au roi que, s'il ne vient pas les trouver sans délai, ils détruiront la Tour et le mettront à mort ; ils demandent la tête du chancelier et celle du trésorier ; ils arrêtent les provisions destinées pour le jeune monarque. La terreur s'empare des archers et des hommes d'armes qui sont dans la Tour ; à peine, suivant plusieurs historiens anglais, peuvent-ils tenir leurs armes.

FIN DU TOME HUITIÈME.

